MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU
bonifacio-mairie.fr

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Pièce 1.A : Rapport de présentation - Diagnostic

Commune de Bonifacio (2A)

Toponymy
16 Chemin de Niboul – 31200 TOULOUSE

Mission	Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de Bonifacio				
Pièce	Pièce n°1.A : Rapport de présentation - Diagnostic				
Version	Septembre 2024				
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de Bonifacio				
Bureau(x) d'étude(s)	AGENCE TOPONYMY L'expression des territoires	Nymphalis écologie coopérative	Bouyssou & Associés	agence escoffier URBANISME DEVELOPPEMENT LOCAL STRATEGIES DES TERRITOIRES	Simethis
Rédacteurs	Laura Duponteil Anabela Lima Rafael Orejas	Mélanie Olivera Romain Lejeune Christophe Savon	-	-	-

SOMMAIRE

LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET REGLEMENTAIRE 9
1. La Loi Littoral 9
2. La Loi Montagne 9
3. La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain 10
4. La Loi Urbanisme et Habitat 10
5. La Loi portant Engagement National pour l'Environnement 10
6. La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové 10
7. La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt 11
8. Loi d'orientation des mobilités (LOM) 11
9. Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (Climat et Résilience) 11
10. Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables 12
11. Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux 13
12. Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) 14
13. Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) 14
14. Evaluation environnementale liée à l'élaboration d'un PLU 15
A. Contexte législatif 15
B. Le cas de la commune de Bonifacio 15
15. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) 16
Diagnostic socio-économique 19
PRÉAMBULE 20
LE CADRE BÂTI ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN 21
1. L'urbanisation du territoire 21
A. Une spécificité héritée d'un site naturel exceptionnel et stratégique 21
B. Évolution de la vocation et du statut de la ville 22
2. La ville 23
A. La Haute-Ville 23
B. La Marine 29
C. L'arrière-port et ses extensions : une urbanisation en prolongement de la vieille ville 30
3. L'urbanisation du Piale 34
4. Les hameaux de la montagne 37
5. L'île de Cavallo 38
LES ÉVOLUTIONS ET LE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE 40
1. Une croissance démographique en hausse, mais une population statistiquement sous-évaluée 40
A. Deuxième commune de l'intercommunalité 40
B. Une croissance démographique en hausse depuis 1999 41
C. Un nombre d'habitants sous-évalué par rapport à l'importance de la population semi-permanente 44
2. Le profil démographique de la population bonifacienne 46
A. Une population vieillissante 46
B. Les catégories socio-professionnelles de la population 48
3. Les caractéristiques socio-démographiques des ménages 52
A. Une forte diminution continue de la taille des ménages depuis 1968 52
B. Une majorité de ménages de type famille 53
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET LE PARC DE LOGEMENTS 56
1. Une forte croissance du parc de logements 56
2. L'observation des tendances du marché immobilier 67
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI 71
1. Une population active en progression, témoin du dynamisme de la commune 71
A. Des taux d'activité et d'emploi en augmentation 71
B. Un chômage important au sein de la population active 72
C. Un quart de la population est inactive en 2020 73
2. Structure et évolution de l'emploi à Bonifacio 74
A. Une prédominance de la sphère présentielle 74
B. Le deuxième pôle d'emplois de l'intercommunalité 75
C. Une économie dominée par le secteur du commerce, des transports et services 76
3. Évolution et caractéristiques des entreprises locales 78
A. Une majorité des entreprises appartiennent au secteur du commerce, des transports et services 79

B. Une majorité de micro-entreprises 79
C. La zone d'activité artisanale de Musella 80
4. Le poids de l'activité agricole, de la pêche et aquaculture 82
A. L'agriculture corse tournée vers l'élevage 82
B. Caractéristiques de l'agriculture à Bonifacio 82
C. Une pêche artisanale côtière composée de petits métiers 87
D. Une aquaculture de qualité récemment labellisée 89
IMPORTANCE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉS TOURISTIQUE A BONIFACIO 92
1. Les formes de tourisme et les activités proposées 92
A. Un tourisme de court séjour prédominant 92
B. Un tourisme principalement lié au patrimoine bâti 93
C. Un tourisme balnéaire 93
D. Le tourisme d'affaires 94
E. Le tourisme sportif et de pleine nature 95
F. Le tourisme culturel 95
2. Bonifacio, une fréquentation touristique facilitée par son accessibilité 96
A. Le développement du trafic aérien 98
B. L'importance du trafic maritime 99
C. L'importance du nautisme 101
3. L'impact de la fréquentation touristique 104
A. Le poids économique du tourisme 104
B. La fréquentation touristique à Bonifacio 105
C. L'impact de la saisonnalité touristique 106
D. L'impact du tourisme sur l'organisation du territoire 108
4. Les capacités d'accueil touristiques selon les types d'hébergement 108
5. Les tendances et perspectives 111
L'ÉVOLUTION DE LA TRAME URBAINE 115
6. L'analyse de la consommation de l'espace 115
A. Avant-propos 115
B. Analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers 115
7. Le potentiel de densification du bâti 118
C. Point méthode et règlementaire 118
D. La trame urbaine et le potentiel de dents creuses sur la commune 118
LE FONCTIONNEMENT LOCAL 121
1. Différentes typologies d'habitants pour un territoire unique 121
2. Les éléments générateurs de déplacement 124
A. L'offre commerciale de proximité 124
B. Les services et équipements publics 125
3. Le maillage du territoire et sa desserte 126
A. Un maillage cohérent mais fortement sollicité 126
B. Les impacts de la saison touristique sur la desserte routière 127
C. Des alternatives à la voiture personnelle 127
4. L'offre en stationnements 128
A. Une offre conséquente et adaptée à la population résidente 128
B. La problématique de la fréquentation touristique 129
C. Les perspectives d'évolution et d'adaptation des parcs de stationnements 130
État Initial de l'Environnement 132
LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE 133
1. Un socle géologique mêlant granite et calcaire 133
2. Un relief accidenté sous influence littorale 135
3. L'eau, un élément structurant du territoire 137
A. Un réseau hydrographique qui témoigne des caractéristiques géologiques et topographiques du territoire 137
B. Des eaux marines de qualité 139
C. Une ressource en eau souterraine abondante reposant sur des socles granitiques et sédimentaires 139
D. Les outils de gestion de la ressource en eau 141
4. Un climat sous emprise océanique 142
5. Un potentiel énergétique abondant 143
A. Un potentiel énergétique terrestre important 143
B. Des énergies maritimes difficilement valorisables 144
LES GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES 146
1. La plaine littorale de Ventilègne 146
2. Le massif montagneux intérieur, allant du mont de la Trinité au plateau d'Arapa 148

3. Les massifs montagneux littoraux de l'est 151
C. Les paysages du massif littoral d'u Capicciolu et du golfe de Sant' Amanza 153
4. L'archipel des Lavezzi 156
5. Le site de la citadelle 157
6. Les falaises calcaires de Bonifacio 158
7. Le plateau calcaire 159
LES CARACTÉRISTIQUES DES MILIEUX NATURELS 165
1. L'occupation du sol : un contexte forestier prédominant 165
2. Description des habitats naturels 169
A. Les îles et espaces littoraux : fragiles et emblématiques 169
B. Les zones humides : des milieux à très forte valeur patrimoniale 170
C. Les milieux agropastoraux : des pratiques favorables à la biodiversité 171
D. Les maquis et boisements 171
E. Les espaces anthropisés 172
3. Les mesures d'inventaire et de protection, témoins de la richesse écologique du territoire 173
A. Les espaces marins faisant l'objet de mesures de protection 179
B. Les périmètres de protection de portée nationale et locale 184
4. Identification de la Trame Verte et Bleue 189
LES RISQUES NATURELS 199
1. Des risques littoraux ayant une incidence sur l'ensemble du littoral bonifacien 199
2. Des risques d'inondations limités aux bassins versants du Francolu et du Saint-Julien 201
3. Des inondations par « remontées de nappes » localisées 202
4. Des falaises calcaires sensibles aux mouvements de terrain 203
5. Des formations végétales sensibles aux incendies 204
6. Une faible sismicité 205
7. Des émanations de Radon concentrées au sein des massifs 205
L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR L'ENVIRONNEMENT 207
1. Des capacités d'adduction en eau potable en cours de redimensionnement 207
2. Une défense incendie à renforcer 209
3. Gestion de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales 210
A. Un réseau d'assainissement collectif public et privé favorable à la préservation de la qualité des eaux marines 210
B. L'assainissement non collectif 213
C. La gestion des eaux pluviales 213
4. Les risques technologiques, pollutions et nuisances 215
A. Des ICPE principalement liés aux activités d'exploitation carrière 215
B. Un important transit de matières dangereuses via la RN198 216
C. Une absence de sols pollués 216
D. Des nuisances et pollutions de l'air principalement liées aux trafic routier et maritime 216
5. Une gestion de déchets de plus en plus performante 217
6. Synthèse des enjeux écologiques 220
7. Synthèse des sensibilités environnementales du territoire 221
Synthèse des enjeux du diagnostic 222

LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Les données ci-dessous présentées n'ont pas vocation à être exhaustives mais à retracer de manière synthétique le cadre législatif de la planification territoriale et de l'élaboration des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU).

1. La Loi Littoral

La Loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral, du 3 janvier 1986 encadre la gestion des domaines publics maritime et fluvial, des plages et fixe une règlementation en termes de qualité des eaux.

En matière de PLU, elle pose un régime d'urbanisation et met en place des dispositions qui encadre l'élaboration de documents d'urbanisme pour les communes littorales, dont Bonifacio fait partie, dans les articles 121-1 à 121-51 du Code de l'Urbanisme.

Les articles suivants, en particulier, posent le socle de la règlementation du développement urbain pour les communes littorales :

L'article L.121-8 du Code de l'Urbanisme

« L'extension de l'urbanisation se réalise soit en continuité avec les agglomérations et villages existants, soit en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement. »

L'article L.121-16 du Code de l'Urbanisme

« En dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage ou des plus hautes eaux pour les plans d'eau intérieurs désignés au 1er de l'article L.321-2 du code de l'environnement. »

2. La Loi Montagne

La commune de Bonifacio est concernée par les dispositions législatives induites par la « Loi Montagne » et précisément par celles des articles L 122-1 à L 122-27 du Code de l'Urbanisme. Le PLU, dans son élaboration, se doit donc de prendre en compte ces dispositions en cas d'urbanisation sur les territoires de la commune.

Tous les articles cités ci-avant doivent être pris en compte dans l'élaboration du PLU mais certains d'entre eux affectent particulièrement les projets d'urbanisation :

L 122-5 du Code de l'Urbanisme

« L'urbanisation est réalisée en continuité avec les bourgs, villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existants, sous réserve de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension limitée des constructions existantes et de la réalisation d'installations ou d'équipements publics incompatibles avec le voisinage des zones habitées. »

L 122-7 du Code de l'Urbanisme

« Les dispositions de l'article L. 122-5 ne s'appliquent pas lorsque le schéma de cohérence territoriale ou le plan local d'urbanisme comporte une étude justifiant, en fonction des spécificités locales, qu'une urbanisation qui n'est pas située en continuité de l'urbanisation existante est compatible avec le respect des objectifs de protection des terres agricoles, pastorales et forestières et avec la préservation des paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel prévus aux articles L. 122-9 et L. 122-10 ainsi qu'avec la protection contre les risques naturels. L'étude est soumise à l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Le plan local d'urbanisme ou la carte communale délimite alors les zones à urbaniser dans le respect des conclusions de cette étude.

En l'absence d'une telle étude, le plan local d'urbanisme ou la carte communale peut délimiter des hameaux et des groupes d'habitations nouveaux intégrés à l'environnement ou, à titre exceptionnel après accord de la chambre d'agriculture et de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, des zones d'urbanisation future de taille et de capacité d'accueil limitées, si le respect des dispositions prévues aux articles L. 122-9 et L. 122-10 ou la protection contre les risques naturels imposent une urbanisation qui n'est pas située en continuité de l'urbanisation existante ... »

L 122-9 du Code de l'Urbanisme

« Les documents et décisions relatifs à l'occupation des sols comportent les dispositions propres à préserver les espaces, paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard. »

L 122-10 du Code de l'Urbanisme

« Les terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières sont préservées. La nécessité de préserver ces terres s'apprécie au regard de leur rôle et de leur place dans les systèmes d'exploitation locaux. Sont également pris en compte leur situation par rapport au siège de l'exploitation, leur relief, leur pente et leur exposition. »

3. La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 Décembre 2000 a modifié fortement l'approche de l'aménagement du Territoire en instituant les PLU comme nouvel outil de planification à l'échelle locale à privilégier.

Ceux-ci ont ainsi pour vocation de remplacer à terme les Plans d'Occupation des Sols mis en place près de 30 années plus tôt (1967 : Loi d'Orientation Foncière).

L'approche ainsi apportée par les PLU se veut plus globale et vise la définition de projets de territoires en intégrant les objectifs du Développement Durable (apparition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, PADD). Les PLU ont ainsi vocation à équilibrer le développement urbain avec la préservation des espaces naturels en tenant compte de nouveaux enjeux (renouvellement urbain, mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, habitat et mixité sociale, transports et déplacements) et de nouveaux équilibres à atteindre (planification urbaine, économie, déplacements, environnement, habitat).

4. La Loi Urbanisme et Habitat

La Loi Urbanisme et Habitat du 02 Juillet 2003 a permis de simplifier et clarifier certains points de la Loi SRU en matière d'élaboration de PLU.

Point majeur de cette évolution en matière d'élaboration de PLU, le PADD, jusqu'alors opposable, ne l'est plus mais conserve son caractère central et obligatoire avec la définition des grandes orientations d'aménagement et de développement pour la Collectivité.

5. La Loi portant Engagement National pour l'Environnement

La Loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 Juillet 2010 (dite Grenelle II), a considérablement renforcé la prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme avec une meilleure intégration de thématiques phares : les bâtiments et l'urbanisme, les transports, l'énergie, la biodiversité, les risques, la santé et les déchets.

En matière de planification locale par le biais des PLU, la Loi Grenelle II instaure des nouveaux objectifs articulés autour de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la préservation et la remise en état des continuités écologiques, de la maîtrise de l'énergie et du développement des communications numériques.

La Loi Grenelle II fait également apparaître la notion de modération de consommation d'espace dans les PADD et renforce le rôle des Orientations d'Aménagement qui ont désormais une portée programmatique : les OAP sont nées.

6. La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové promulguée le 24 Mars 2014 fait évoluer la planification locale.

Les POS non remplacés par des PLU avant le 27 Mars 2017 deviennent caducs laissant place aux règles du Règlement National d'Urbanisme. La mise en œuvre de PLU intercommunaux vise à être généralisée.

Le contenu des PLU évolue également avec un enrichissement de l'Etat Initial de l'Environnement (analyse des capacités de densification dans les trames urbaines, inventaires du stationnement et des capacités de mutualisation, analyse chiffrée de la consommation foncière des 10 dernières années) et une modification des règlements (suppression du COS, de la superficie minimale des terrains, mise en place de STECAL en zone agricole et naturelle).

7. La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt

La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 Octobre 2014 revient sur certains points de la Loi ALUR et notamment sur les éléments suivants : les extensions et les annexes des habitations en zones agricole et naturelle sont désormais possibles sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole et la qualité des paysages (prescriptions dans le règlement du PLU). Par ailleurs, le règlement peut également identifier des bâtiments pouvant changer de destination dans les mêmes conditions que les possibilités d'annexes et d'extensions des habitations.

Enfin, le PLU peut définir en zones agricole et naturelle des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) dans lesquels peuvent être autorisées des constructions, des aires d'accueil des gens du voyage et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs.

8. Loi d'orientation des mobilités (LOM)

Publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019, la LOM transforme en profondeur la politique des mobilités visant à rendre les transports du quotidien plus facile, moins coûteux, et plus propres. La loi est organisée au tour de trois piliers :

- Investir plus et mieux dans les transports du quotidien : il s'agit de réorienter les investissements dans les transports du quotidien (hausse des moyens pour l'entretien des réseaux existants, investissement dans un plan RER pour les métropoles, désenclavement des territoires ruraux).
- Faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer : en proposant notamment aux collectivités des outils permettant la mise en place plus simple et moins couteuse d'aires de covoiturage, de transport à la demande, de navettes autonomes, etc.
- Engager la transition vers une mobilité plus propre : en conférant notamment à la Région de nouvelles compétences en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (exemple : mise en place d'un plan vélo).

9. Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (Climat et Résilience)

La loi Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021, vise à mettre l'écologie au cœur des réflexions, au travers de cinq thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir.

L'urbanisme est un des sujets phares de cette loi avec notamment l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » à l'horizon 2050.

Les objectifs ZAN sont déclinés dans plusieurs documents supra communaux et notamment le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) et le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Les PLU, quant à eux, devront prévoir des objectifs de diminution de l'artificialisation des sols en août 2027.

La loi propose divers changements qui impactent les outils de la planification :

- Un schéma communal d'alimentation en eau potable doit être établi au plus tard le 31 décembre 2024, et comprendre un descriptif détaillé et un diagnostic des ouvrages et équipements nécessaires à la distribution d'eau potable et, le cas échéant, à sa production, à son transport et à son stockage ;

- L'aménagement des parcs de stationnement devra comprendre des dispositions en faveur de la préservation de l'environnement ;

- Une évaluation de la mise en œuvre d'un PLU doit être réalisée et présentée au conseil municipal tous les 6 ans, et le maire doit présenter tous les 3 ans un rapport relatif à l'artificialisation des sols au cours des années précédentes ;

- L'ouverture à l'urbanisation d'une zone à urbaniser (AU) par une procédure de modification, n'est plus possible que pendant les 6 premières années suivant sa création contre 9 auparavant ;

- Le rôle des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) est renforcé et la définition d'un échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation des zones AU, ainsi que la définition d'actions de valorisation des continuités écologiques sont rendues obligatoires ;

- Le règlement du PLU délimite des secteurs dans lesquels il impose une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables et peut déterminer une densité minimale de construction ;

- L'ouverture à l'urbanisation des zones naturelles, agricoles et forestières doit être justifiée par une étude de densification des zones déjà urbanisées, tenant compte de la capacité à mobiliser effectivement les logements vacants, les friches, les espaces déjà urbanisés au sein du PLU ;

- Les opérations d'aménagement soumises à évaluation environnementale devront faire l'objet d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables de la zone et d'une étude d'optimisation de la densité des constructions dans la zone concernée, en tenant compte de la qualité urbaine ainsi que de la préservation et de la restauration de la biodiversité et de la nature en ville.

10. Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Promulguée le 10 mars 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à faciliter l'installation d'énergies renouvelables par l'instauration d'une série de nouvelles mesures réglementaires.

La loi s'articule autour de quatre axes :

1- Planifier avec les élus locaux le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ;
2- **Simplifier les procédures** d'autorisation des projets d'énergies renouvelables ;
3- **Mobiliser les espaces déjà artificialisés** pour le développement des énergies renouvelables ;
4- **Partager la valeur des projets** d'énergies renouvelables avec les territoires qui les accueillent.

Dans le cadre du premier axe, la loi instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables visant à faciliter la coopération entre les différents acteurs et à localiser le potentiel de chaque territoire, afin de permettre aux élus locaux d'identifier des zones dédiées à l'accélération des énergies renouvelables.

À partir du 31 décembre 2027, les zones d'accélération devront contribuer à atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

11. Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux

La Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, du 20 juillet 2023, dite Loi ZAN, a pour objectif de faciliter la mise en œuvre, dans les territoires, de l'ambition du zéro artificialisation nette en 2050, fixé par la Loi "Climat et résilience".

Cette Loi est donc venue préciser et actualiser plusieurs points notamment :

- Les dates buttoirs pour la prise en compte des objectifs de la réduction de l'artificialisation des sols des documents d'urbanisme ;

	SRADDET / PADDUC / SAR/ SDRIF	**SCoT**	**PLU et Carte communale**
Loi ZAN -2023	22 novembre 2024	22 février 2027	22 février 2028
Loi 3DS -2022	*22 février 2024*		
Loi Climat et Résilience -2021	*22 août 2023*	*22 août 2026*	*22 août 2027*

- L'enveloppe et la définition des projets d'envergure nationale et européenne ;

- Une surface minimale d'1 ha d'Espace Naturel Agricole et Forestier (ENAF) consommable pour les communes couvertes par un document d'urbanisme sur la temporalité 2021-2031 ;

- La prise en compte de la renaturation et des sols désartificialisés dans le calcul de l'objectif ZAN ;

La transformation effective d'espaces urbanisés ou construits en ENAF du fait d'une renaturation peut être comptabilisée en déduction de cette consommation.

- La délimitation dans les documents d'urbanisme de secteurs prioritaires favorisant l'atteinte des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols ;

- Le sursis à statuer pour les demandes d'autorisation d'urbanisme pour les documents d'urbanisme en cours ;

*L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme peut surseoir à statuer **sur une demande d'autorisation d'urbanisme** entraînant une consommation d'ENAF qui pourrait compromettre l'atteinte des objectifs de réduction de cette consommation susceptibles d'être fixés par le document d'urbanisme en cours d'élaboration ou de modification, durant la première tranche de dix années (2021-2031).*

La décision de surseoir à statuer est motivée en considération soit de l'ampleur de la consommation résultant du projet faisant l'objet de la demande d'autorisation, soit de la faiblesse des capacités résiduelles de consommation au regard des objectifs de réduction d'ENAF.

- La création d'une conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols.

12. Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

La CDPENAF a été créée par la loi LAAAF du 13 octobre 2014 et s'est substituée à la CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles) depuis le 1er août 2015 (le champ de compétence de cette commission est élargi à la préservation des espaces naturels et forestier). **La commission est consultée sur tout projet d'aménagement ou d'urbanisme ayant pour conséquence la réduction des espaces non encore urbanisés.**

La CDPENAF a le pouvoir d'émettre un avis, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, sur l'opportunité de certaines procédures d'urbanisme.

La loi Climat et Résilience élargit le champ des possibilités pour la commission à demander à être consultée lorsque les PLU prévoient la réduction des espaces naturels, agricoles ou forestiers (**avis simple**), la mise en place de STECAL, de changement de destination de certains bâtiments en zone agricole.

La CDPENAF doit être consultée :

- Pour les PLU non couverts par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) lorsque ceux-ci réduisent les surfaces des espaces naturels, agricoles ou forestiers (Avis simple).

- Pour les PLU réduisant les surfaces affectées à des productions AOP (Avis conforme).

- Lors de la mise en place de STECAL (Avis simple).

- Lorsque le changement de destination de certains bâtiments est autorisé en zone agricole (Avis conforme).

- Pour déroger à la règle de constructibilité limitée lorsqu'un SCoT n'est pas approuvé (Avis simple).

13. Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)

La formation dite « de la nature » est chargée d'émettre **un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les réserves naturelles, les biotopes, la faune et la flore**, le patrimoine géologique et les établissements hébergeant des animaux d'espèces non domestiques.

La formation dite « des sites et paysages » veille à l'évolution des paysages et peut être consultée sur les projets de travaux les affectant.

La CDNPS doit être consultée :

- Lorsque le changement de destination de certains bâtiments est autorisé en zone naturelle (Avis conforme).

14. Evaluation environnementale liée à l'élaboration d'un PLU

A. Contexte législatif

La loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (loi ASAP) du 7 décembre 2020 modifie **le régime de l'évaluation environnementale des PLU(i) en la rendant obligatoire lors de leur élaboration**, au même titre que les SCoT et schémas régionaux. Concernant l'évolution de ces documents, un dispositif d'examen au cas par cas est créé afin que la personne publique responsable définisse la mise en place ou l'actualisation d'une étude environnementale en fonction des incidences sur l'environnement.

R104-11 du Code de l'urbanisme :

I.-Les plans locaux d'urbanisme font l'objet d'une évaluation environnementale à l'occasion :

1° De leur élaboration ;

[2° De leur révision :

a) Lorsqu'elle permet la réalisation de travaux, aménagements, ouvrages ou installations susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000 ;

b) Lorsque l'établissement public de coopération intercommunale compétent ou la commune décide de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables ;

c) Dans tous les autres cas où une révision est requise en application de l'article L. 153-31, sous réserve des dispositions du II.

II.-Par dérogation aux dispositions du c du 2° du I, les plans locaux d'urbanisme font l'objet, à l'occasion de leur révision, d'une évaluation environnementale après un examen au cas par cas réalisé dans les conditions définies aux articles R. 104-33 à R. 104-37, s'il est établi que cette révision est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement au regard des critères de l'annexe II de la directive 2001/42/ CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, lorsque :

1° L'incidence de la révision porte sur une ou plusieurs aires comprises dans le territoire couvert par le plan local d'urbanisme concerné, pour une superficie totale inférieure ou égale à un millième (1 ‰) de ce territoire, dans la limite de cinq hectares (5 ha) ;

2° L'incidence de la révision porte sur une ou plusieurs aires comprises dans le territoire couvert par le plan local d'urbanisme intercommunal concerné, pour une superficie totale inférieure ou égale à un dix-millième (0,1 ‰) de ce territoire, dans la limite de cinq hectares (5 ha).]

B. Le cas de la commune de Bonifacio

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la commune de Bonifacio doit réaliser une évaluation environnementale.

15. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)

Le PADDUC est un document d'échelle régionale s'appliquant à tout le territoire insulaire, approuvé le 31 octobre 2014. Il vise à encadrer l'aménagement et le développement du territoire corse. Il tient compte des prescriptions des différents documents précédemment cités afin de garantir la compatibilité entre ses orientations et celles des documents cadres supérieurs.

Le PADDUC vise à offrir un document stratégique complet. Il se veut exhaustif en abordant de nombreuses thématiques. En cela, il a valeur de :

- Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE),
- Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM),
- Schéma Régional des Infrastructures et des services de Transport (SRIT),
- Schéma d'Organisation Territoriale des Outils et des Équipements Culturels Structurants, de Schéma de Développement Touristique (SDT).

Il met aussi en place des orientations en faveur :

- de la Trame Verte et Bleue (TVB)
- des Secteurs d'Enjeux Régionaux,
- des Espaces Stratégique Environnementaux.

Il cartographie aussi les espaces remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral (ERC).

Le PADDUC défend un projet axé sur le développement sociétal et économique et sur la protection et la gestion de l'environnement à travers 14 grandes orientations organisées autour de trois axes :

> **Faire société**

Orientation Stratégique n°1 : Combattre les inégalités économiques, sociales et territoriales pour assurer le développement social

Orientation Stratégique n°2 : Libérer les potentiels de la culture, de la langue et du patrimoine au service du territoire

Orientation Stratégique n°3 : Replacer le sport comme facteur de cohésion et moteur du développement socio-économique

> **Diversifier l'économie pour un développement territorial durable**

Orientation Stratégique n°4 : Développer les activités agricoles et sylvicoles et reconquérir les marchés locaux

Orientation Stratégique n°5 : Établir un tourisme durable, fondé sur l'identité, largement réparti sur l'année et les territoires

Orientation Stratégique n°6 : Insuffler un nouvel élan pour un secteur traditionnel de l'économie corse, le BTP

Orientation Stratégique n°7 : Catalyser les filières à fort potentiel (notamment l'industrie)

Orientation Stratégique n°8 : Développer l'économie sociale et solidaire, vecteur de cohésion sociale et territoriale, créatrice d'emplois non délocalisables

> **Mettre l'aménagement au service du développement de la transition écologique et sociétale**

Orientation Stratégique n°9 : Une armature urbaine au service d'une organisation territoriale plus équilibrée et efficiente

Orientation Stratégique n°10 : Orientations en matière d'équipements et d'infrastructures (SRIT)

Orientation Stratégique n°11 : Vers un urbanisme maîtrisé et intégré synonyme de qualité de vie et de respect de l'environnement

Orientation Stratégique n°12 : Préserver, gérer et mettre en valeur l'environnement

Orientation Stratégique n°13 : Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières

Orientation Stratégique n°14 : Préserver les espaces nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et sylvicoles

Le Plan Local d'Urbanisme de Bonifacio se doit d'être compatible avec les orientations du PADDUC le concernant. Pour ce faire, le tableau suivant reprend les éléments à prendre en compte, en termes de planification territoriale.

La PADDUC a fait l'objet d'une procédure de modification. Cette dernière a été approuvée par l'Assemblée de Corse le 5 novembre 2020 relative à l'intégration de la carte des ESA a induit des **évolutions dans les livrets III, IV, annexe 2, carte 1 et cartes 9.**

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Combattre les inégalités économiques, sociales et territoriales pour assurer le développement social		
Objectifs opérationnels		*Orientations précises*
Favoriser l'accès aux besoins fondamentaux	Rétablir les conditions matérielles de l'intégration	**Agir sur le logement pour des conditions de vie décentes** > 1500 logements à produire par an, dont 600 lgts sociaux sur 10 ans > Diversifier l'offre en logement > Mettre en place des PLH en zone tendue > Lutter contre l'habitat insalubre via la réhabilitation / développer les conventions de location dans le parc locatif privé pour les familles les plus défavorisées
	Rétablir des équilibres à travers le maillage territorial et l'économie productive	**Produire un aménagement qui réduise les inégalités d'accès aux services essentiels** > Limiter les risques d'isolement et d'exclusion (améliorer les conditions d'accès aux pôles de services et faciliter la mobilité) > Viser un développement équilibré (action volontariste dans les quartiers de la Politique de la ville ou les zones rurales enclavées)
Prendre en compte les évolutions socio-démographiques	Gérer les effets d'une évolution en nombre par tranche d'âge de la démographie insulaire	**Engager une politique volontariste à l'endroit des populations jeunes et actives** > Favoriser l'investissement et la création d'entreprises (plus d'économie endogène)
		Anticiper le vieillissement de la population > Prévenir la perte d'autonomie et gérer la dépendance
	Soutenir l'évolution socio-démographique sur le plan culturel et spatial	**Réinvestir l'espace pour une meilleure répartition de la population sur le territoire** > Permettre de choisir son ancrage territorial (rééquilibrage territorial en termes de logement) > Adapter le logement aux nouveaux modes de vie (réduction de la taille des logements produits, production de logements neufs en territoires ruraux, prendre en compte la mobilité résidentielle dans le parc social, travailler sur l'accessibilité des territoires de l'intérieur)
Favoriser les conditions d'un bien vivre ensemble dans l'île		**Aménager un cadre de vie de qualité** > Garantir un environnement préservé, une offre adaptée en transports et communication, la qualité des équipements publics – sportifs et culturels ainsi que la qualité des formes urbaines.
		Promouvoir des modes de production et de consommation plus équitables > Démocratiser la consommation responsable et les circuits courts

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Libérer les potentiels de la culture, de la langue et du patrimoine au service du territoire	
Objectifs opérationnels	*Orientations précises*
L'enjeu de la langue et la culture corse dans le développement territorial	**Renforcer la langue et la culture corse à travers les liens de coopération européenne, Méditerranéenne et internationale** > Conforter la place de la Corse au cœur du bassin méditerranéen (continuité territoriale Corse/Sardaigne) > Promouvoir le dialogue culturel et la gouvernance locale
	Promouvoir une organisation spatiale et une urbanisation qui soit l'expression de l'organisation sociale et culturelle de la société insulaire > Promouvoir dans les projets d'aménagement, des matériaux et des formes correspondant à l'image de la culture insulaire et locale
La culture et le patrimoine : ciment social et vecteur de développement socio-économique	**Conforter le rôle des acteurs qui participent à la modernisation de l'île** > Permettre une meilleure diffusion de la culture à l'échelle de la Corse et limiter les fractures territoriales > Continuer les actions de restauration et conservation en faveur du patrimoine, ainsi que l'inventaire du patrimoine > Préserver les sites archéologiques
	Mettre en œuvre une politique des équipements culturels > Rééquilibrer les territoires et permettre l'accessibilité à tous de la culture > Accentuer les politiques de formation au secteur culturel > Développer l'économie de la culture > Soutenir les manifestations et événements culturels

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Replacer le sport comme facteur de cohésion et moteur du développement socio-économique	
Objectifs opérationnels	*Orientations précises*
Le sport pour tous : de la passion à la pratique	**Augmenter le nombre de pratiquants** > Intégrer des équipements qui favorisent l'accès au sport pour tous dans les projets de territoire et d'aménagement
	Diversifier les activités sportives > Diversifier l'offre en fonction des populations (locales ou saisonnières) mais aussi en fonction de l'âge > Développer les activités de plein air
Faire du sport un véritable levier de développement	**Structurer les activités littorales et encadrer les sports de montagne** > L'offre autour des loisirs nautiques doit bénéficier d'une attention particulière quant à l'attribution des autorisations d'implanter des activités touristiques de loisirs sportifs sur le littoral > Encadrer les sports et loisirs de montagne

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4 : Développer les activités agricoles et sylvicoles et reconquérir les marchés locaux	
Objectifs opérationnels	*Orientations précises*
Préserver et mobiliser le foncier agricole et sylvicole dans sa fonction productive	**Protéger les espaces agricoles et sylvicoles afin de limiter les mécanismes de spéculation foncière et sécuriser les exploitations** > Protéger et maintenir les terres cultivables agricoles > Maintenir et favoriser la reconquête des espaces pastoraux, complémentaires du capital agricole productif > Gérer durablement les espaces naturels et forestiers > Doubler la production agricole et sylvicole à trente ans
	Instaurer une politique d'aménagement et de mobilisation du foncier agricole et sylvicole > Prioriser la politique foncière (planification croisée avec la CTPENAF ; outils de maîtrise : office foncier de Corse, SAFER, conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, outils de mobilisation : droit de préemption, association foncière pastorale, mise en valeur des terres > Agir sur le regroupement des propriétaires et amplifier les démarches foncières territoriales > Outils d'aménagement : désenclavement, desserte, aménagement foncier agricole et forestier
Mener une politique ambitieuse de développement agricole et sylvicole	**Accompagner et anticiper l'installation des jeunes agriculteurs** (accès au foncier, mobilisation financière, sensibilisation)
	Orienter l'accompagnement public vers la production, la qualité et l'efficience environnementale > Favoriser et soutenir une gestion à long terme des forêts, des conduites d'élevage en extensif et structurées, une agriculture biologique qui minimise les intrants
	Augmenter la production agricole et sylvicole pour améliorer le revenu > Développer les circuits courts ou territoriaux, affirmer la qualité et l'origine des produits, organiser économiquement producteurs et filières
Tendre à un rééquilibrage territorial et promouvoir la culture et les savoir-faire identitaires	**Favoriser le rééquilibrage territorial en matière d'infrastructures et de services essentiels en milieu rural** > Permettre l'installation de services essentiels, surtout dans les espaces les plus enclavés et contraints (micro-régions) > Soutenir les projets valorisant les ressources naturelles, culturelles et patrimoniales des territoires et les initiatives collectives (coopération de gestion forestière, de production ou de transformation) > Poursuivre la politique de valorisation des savoir-faire locaux

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°5 : Établir un tourisme durable, fondé sur l'identité, largement réparti sur l'année et les territoires
Bâtir une industrie touristique patrimoniale et productive toute l'année > Fonder l'économie sur le tourisme > Abolir la saisonnalité de l'activité touristique autour de 3 axes : faire du couple environnement/identité le moteur de la croissance, atteindre une masse critique nécessaire permettant un changement de modèle économique, démultiplier la force de gouvernance territoriale en renforçant l'autonomie des acteurs locaux
Maîtriser le développement touristique au moyen des documents d'urbanisme et de la destination des sols > Encadrer la problématique de l'hébergement non-marchand (seuil d'acceptabilité et encadrement administratif/fiscal)
Diversifier la clientèle, étaler la saison et professionnaliser l'offre > Accentuer l'accessibilité à la destination (renforcer le transport aérien) > Cibler les marchés prioritaires

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°6 : Insuffler un nouvel élan pour un secteur traditionnel de l'économie corse, le BTP

Saisir l'opportunité des gisements de croissance dans le bâtiment

> Saisir l'important marché futur : 1500 logements/an dont 600 logements sociaux sur 10 ans
> Répondre au besoin de réhabilitation du bâti existant (entre 50 000 et 60 000 logements construits entre 1955 et 1975 sont à isoler thermiquement)
> Adapter les logements à la population vieillissante
> Saisir l'opportunité du renouvellement urbain et du renforcement périurbain

Répondre aux objectifs de performance thermique des bâtiments dans le neuf

> Développer l'écoconstruction (poids de l'écoconstruction supérieur au secteur traditionnel d'ici 2040)
> Anticiper les prochaines réglementations thermiques

Mobiliser les ressources locales

> L'écoconstruction devra reposer le plus possible sur des ressources naturelles (bois, pierre, liège, etc.) et sur des entreprises locales
> Privilégier des matériaux locaux afin de permettre l'intégration des futures constructions dans le paysage

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°7 : Catalyser les filières à fort potentiel (notamment l'industrie)

Développer les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

> Utiliser les TIC afin de désenclaver certaines populations et activités
> Créer un pôle d'excellence TIC (voté par l'Assemblée de Corse en juillet 2013)
> Augmenter la formation dans ce secteur

Développer la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales et la filière cosmétique

> Préserver la ressource naturelle et maitriser le foncier

Développer la filière « bois de Corse »

> Favoriser l'utilisation de bois local en réhabilitation énergétique des bâtiments anciens

Saisir le marché des Énergies Renouvelables

> Sécuriser l'apport en énergie sur l'île
> Prioriser les actions pour développer les énergies renouvelables (formation et renforcement du réseau électrique pour augmenter l'accueil de nouvelles formes d'énergie)

Développer les activités liées à la mise en valeur de la mer

Nautisme et plaisance (Plan d'action CapNautic) :

> Privilégier les petites structures plutôt que le renforcement des grosses existantes afin de favoriser une meilleure répartition spatiale sur le linéaire côtier
> Permettre l'existence de zones d'activités spécifiques
> Poursuivre l'effort sur la création de mouillages forains organisés et contrôlés (notamment vis à vis de la grande plaisance)
> Optimiser les installations existantes, notamment à travers la création de ports à sec, à proximité des équipements portuaires

Aquaculture :

> Définir une stratégie pour un secteur en pleine croissance (la production aquacole pourrait être triplée en volume d'ici 5 ans)
> Stabiliser les sites existants, en créer de nouveaux, résoudre les difficultés d'accès et de disponibilités foncières pour cette activité
> Utiliser et préserver la bonne image environnementale de la Corse
> Gérer et maîtriser les ressources halieutiques et littorales de Corse (plateforme STELLA MARE)

Pêche professionnelle :

> Moderniser la flotte actuelle afin de permettre l'installation de jeunes pêcheurs de s'installer (structure coopérative achetant des unités de pêche en fin de vie ou en en construisant à destination des jeunes pêcheurs)
> Permettre la création de structures coopératives
> Poursuivre l'aménagement des ports

Développer une économie de la connaissance

> Développer l'« intelligence » ou l'économie de la croissance (recherche) et l'associer aux secteurs traditionnels
> Identifier les potentialités futures de développement

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°8 : Développer l'économie sociale et solidaire, vecteur de cohésion sociale et territoriale, créatrice d'emplois non délocalisables

Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), secteur en croissance, surtout dans les territoires ruraux (+0,2%/an)

Mettre en place une organisation innovante et performante

> Encourager les groupements d'employeurs
> Favoriser les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTEC)
> Encourager les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)
> Pallier un sous-équipement en matière de zones d'activités et réserver du foncier pour l'accueil des entreprises

Sécuriser et développer les entreprises

> Structurer les filières du commerce et de l'artisanat

Commerce :

- *Engager le secteur sur la voie de la modernisation et de la professionnalisation*
- *Maîtriser l'implantation commerciale (maintenir les services de proximité, pérenniser l'accueil collectif d'entreprises dans des pépinières, limiter le développement de la grande distribution)*

Artisanat :

- *Structurer les filières par la création de Pôles d'Innovation de l'Artisanat*

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°9 : Une armature urbaine au service d'une organisation territoriale plus équilibrée et efficiente

Porto-Vecchio-Bonifacio est considéré comme pôle urbain secondaire, d'influence intra-départementale

> Un rôle de structuration et d'équilibre (équipements et services d'influence intra-départementale ou micro-régionale)
> D'ici 2030, ces pôles devraient atteindre les 8000 habitants (cela est déjà le cas pour Porto-Vecchio-Bonifacio), il faut donc renforcer leur capacité d'accueil en matière de logement et consolider leur fonctionnement multipolaire (mutualisation de services et amélioration des conditions de déplacement entre ces pôles et leur bassin de vie)
> Développer et consolider les activités de 1ère et 2ème transformation agricole et sylvicole (notamment dans les zones d'activités)
> Maintenir les activités commerciales, de préférence au sein des centralités existantes
> Accompagner le renforcement des activités économiques d'une politique de connexion et d'infrastructures de transports, d'économie foncière et d'aménagement économique

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°10 : Orientations en matière d'équipements et d'infrastructures *(Cf. Schéma Régional d'Infrastructure et services de Transports - SRIT)*			
Objectifs opérationnels			*Orientations précises*
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS	Maintenir et développer les grandes infrastructures de transports	Les ports et aéroports : transports extérieurs	**Le renforcement des équipements de dimension régionale**
			Le maintien de l'acquis portuaire et aéroportuaire > Renforcer les ouvrages de protection maritime (baisser la vulnérabilité aux phénomènes climatiques) > Réduire les émissions carbonées
			La recherche de complémentarité entre les ports départementaux et territoriaux > Confirmer le port de Bonifacio comme principale port de proximité avec la Sardaigne, en privilégiant surtout l'activité passager
			Affirmer le rôle de la Corse dans le réseau des ports et aéroports méditerranéens et lui permettre d'être reliée toute l'année à un hub de transports à l'international > Favoriser la création de nouvelles lignes aériennes (hors service public) afin d'élargir le bassin de clientèle touristique notamment à Figari > Étendre la présence des vols low-cost à l'intersaison et favoriser l'émergence de lignes régulières vers des hubs internationaux > Améliorer la qualité des infrastructures d'accueil de la clientèle d'affaire en tenant compte du retour d'expérience de l'aéroport de Figari > Structurer les interconnexions possibles au sein de l'espace méditerranéen, en premier lieu l'ensemble du bassin occidental > Créer une identité « croisière » spécifique et reconnue en Méditerranée pour les trois segments de marché
		Le réseau routier	> Augmenter l'accessibilité des bassins de vie ruraux (temps d'accès en Corse du Sud : 87 minutes) > Moderniser les réseaux primaires (Bastia-Bonifacio / Ajaccio-Bonifacio) et secondaires (accès aux sites historiques et grands sites naturels / itinéraires de desserte touristique de l'intérieur) > Maintenir et améliorer le fonctionnement du réseau routier tertiaire existant afin de préserver les exploitations agricoles et sylvicoles existantes et de favoriser les liaisons entre les unités villageoises et le pôle de proximité le plus proche (court terme) > Conduire une étude des extensions des équipements et infrastructures de transport nécessaires au développement des secteurs productifs (long terme)
	Faciliter la mobilité intérieure		**La mobilité entre les différents pôles de l'armature urbaine** > Assurer les liens entre pôles via des transports en commun ferroviaires et/ou routiers > Conforter les liaisons régulières et mutualiser les moyens au sein des bassins de vie > Créer des liaisons ponctuelles en milieu rural
			La mobilité urbaine > Encourager les systèmes de transports collectifs et les modes de déplacements alternatifs
			Le développement de l'intermodalité > Développer l'intermodalité (pôles d'échange multimodaux aux nœuds principaux du système de transports et parkings-relais en zones rurales)
LES TIC	**Infrastructures : Privilégier une desserte équitable à très haut débit de l'ensemble du territoire insulaire** > Couvrir la Corse en très haut débit (maillage en fibre optique, desserte en fibre optique, téléphonie mobile de nouvelle génération) **Accompagnement numérique : Répondre au besoin d'émancipation sociale et culturel et de développement économique de la Corse** > Éviter que le numérique ne vienne renforcer les facteurs d'inégalités déjà existants > Proposer des espaces de médiations numériques flexibles tels que des tiers-lieux		

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°11 : Vers un urbanisme maîtrisé et intégré synonyme de qualité de vie et de respect de l'environnement	
Objectifs opérationnels	*Orientations précises*
Produire une urbanisation mesurée et équilibrée, cohérente avec les besoins et la capacité d'accueil du territoire ainsi qu'au regard des indicateurs de soutenabilité	**Revoir les modes d'urbanisation pour produire une urbanisation équilibrée, diversifiée et économe de l'espace** > Renforcer les espaces urbanisés existants pour lutter contre l'étalement urbain (densification, réserves foncières publiques) > Dimensionner l'urbanisation au regard des besoins du territoire dans un souci d'économie d'espace (proportionnée aux besoins démographiques et économiques du territoire) > Assurer l'équilibre et la diversité de l'urbanisation dans ses fonctions et ses sages, dans un souci d'économie d'espace et d'amélioration du cadre de vie (mixité fonctionnelle et sociale)
	Produire une urbanisation réfléchie au regard de la capacité des territoires à l'intégrer > Appliquer le principe de capacité d'accueil (lois Montagne et Littoral) : Développement urbain conditionné par la prise en compte des enjeux de préservation
Principes de localisation des extensions de l'urbanisation : Étendre l'urbanisation en continuité de l'existant, dans l'épaisseur des formes urbaines de l'île, et rééquilibrer la répartition spatiale de l'urbanisation	**Étendre l'urbanisation en continuité de l'urbanisation existante** > Assurer la contiguïté et la continuité urbaine > Respecter la forme urbaine existante > Développer des connexions avec l'existant
	Étendre l'urbanisation de façon concentrique par rapport aux noyaux urbains > Stopper l'urbanisation linéaire le long des grands axes
	> Assurer l'équilibre dans les extensions de l'urbanisation entre les espaces proches du rivage, l'arrière-pays littoral et l'intérieur
Une urbanisation de qualité et intégrée à l'environnement	**Renouveler et renforcer la ville pour la rééquilibrer et la valoriser** > Favoriser la rénovation urbaine notamment dans les quartiers de la Politique de la ville > Mettre en valeur les centres anciens et le patrimoine bâti (préférer la réhabilitation à la démolition/reconstruction, poursuivre les dispositifs AVAP et transformer les ZPPAUP existantes) > Renforcer les tissus urbains pour créer des formes urbaines cohérentes et faciles à vivre, et pour limiter l'étalement urbain (créer un ensemble urbain cohérent et considérer les faibles densités comme des potentialités futures, instituer un droit de préemption sur les zones visées par les projets de renouvellement) > Améliorer les entrées de villes et restructurer les franges urbaines (maîtriser et aménager le front urbain, améliorer le cadre paysager de l'entrée de ville)
	Réussir le projet d'extension urbaine > Chaque projet d'extension devra être pensé à travers un projet global intégré
L'équilibre entre les formes urbaines : Des principes d'aménagement adaptés aux enjeux de chaque niveau de l'armature urbaine	> Mettre en place le renouvellement et le renforcement urbain dans les pôles urbains supérieurs et secondaires et les pôles de services > S'efforcer d'atteindre un équilibre entre les fonctions d'habitat, d'emploi, de commerces et de services

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°12 : Préserver, gérer et mettre en valeur l'environnement	
Objectifs opérationnels	*Orientations précises*
Transmettre le patrimoine naturel et historique de l'île aux générations futures	**Préserver la biodiversité et le patrimoine remarquable pour transmettre la beauté et la richesse écologique de l'île aux générations futures** > Protéger les espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et des équilibres biologiques > Politiques de conservation marine : Développer des politiques de conservation dynamique > Prévenir la destruction d'espèces lors d'aménagements, de constructions, travaux, activités > Protéger les zones humides > Lutter contre les invasions biologiques > Mieux gérer la fréquentation du public au sein des espaces protégés
	Protéger les paysages exceptionnels et remarquables
	Préserver le patrimoine ancien (archéologique, historique, cultures ancestrales)
Préserver la qualité du cadre de vie	**Préserver tous les paysages** > Porter une attention particulière aux paysages, même dans les espaces *a priori* sans caractère remarquable
	Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques > Risque inondation, risque en montagne, risque de mouvement de terrain, risque d'incendie et risque Amiante Environnemental)
	Prévenir les pollutions et améliorer la gestion des déchets
	Gérer durablement la ressource en eau > Préserver les écosystèmes et la biodiversité des milieux aquatiques > Lutter contre les rejets polluants > Préserver la ressource
	Préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et se diriger vers l'autonomie énergétique en 2050 (cf. SRCAE) > Sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'île (gaz naturel, énergies renouvelables) > Mettre en œuvre la réhabilitation énergétique du bâti existant > Adapter les pratiques architecturales (architecture bioclimatique)
	Réduire et prévenir les nuisances de toutes natures
Valoriser les ressources naturelles	**Valoriser les ressources énergétiques renouvelables** > Augmenter la part des énergies renouvelables pour atteindre 20% du mix énergétique d'ici 2020 et mener à l'autonomie énergétique d'ici 2050 > Considérer le potentiel de développement de l'énergie hydraulique > Renforcer le réseau électrique afin d'augmenter sa capacité d'accueil des énergies renouvelables intermittentes et favoriser le stockage
	Valoriser la ressource en eau > Développer l'activité thermale en tant qu'équipement de santé et produit touristique > Envisager un développement de l'export des eaux en bouteille
	Valoriser la forêt et l'agriculture > Valoriser l'agriculture et les forêts corses en tant qu'éléments constitutifs du patrimoine > Développer la filière bois pour augmenter les activités notamment sur les territoires ruraux

	> Considérer l'agriculture, non seulement comme une activité de production, mais aussi comme un élément essentiel d'attractivité et de stimulation des activités touristiques et de loisirs
	Valoriser le capital naturel, vecteur d'attractivité touristique et d'aménités > Trouver un équilibre entre protection et valorisation du patrimoine naturel pour assurer un développement économique durable > Définir les conditions de valorisation les mieux adaptées

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°13 : Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières	
Objectifs opérationnels	***Orientations précises***
Assurer la préservation des équilibres biologiques et écologiques, des sites et paysages du patrimoine côtier	**Préserver les paysages et milieux côtiers à travers des modalités d'application de la loi « Littoral » précisées et renforcées** > Poursuivre les objectifs de la loi « Littoral » pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) : protection des espaces remarquables, principes d'urbanisation préservant les fronts de mer naturels et limitant le développement linéaire de l'urbanisation le long des côtes > Conférer aux précisions des modalités d'application de la loi « Littoral » un caractère opposable > Aider les collectivités dans leur démarche de planification urbaine > Interdire les extensions de l'urbanisation en discontinuité > Favoriser le renforcement urbain > Identifier, localiser et cartographique les espaces spécifiques
	Assurer une meilleure cohérence dans la préservation des espaces côtiers terrestres et marins (cf. SMVM) > Veiller aux pratiques et usages à terre mais également en mer, même lorsque la partie marine ne fait pas l'objet d'un périmètre de protection
Prendre en compte les risques littoraux et gérer le trait de côte	**Poursuivre l'engagement dans la gestion de l'érosion côtière (cf. SMVM)** > Le PADD préconise que les PLU élargissent, dans les secteurs où l'indice d'érosion est fort à très fort, la bande littorale inconstructible à plus de cent mètres
Développer les activités de façon intégrée, dans le souci de la préservation de l'environnement et de l'accès du public à la mer	**Développer prioritairement les activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau dans les zones côtières et leur intégration à l'environnement (cf. SMVM)** > Maintenir et sécuriser l'activité professionnelle de pêche > Développer les cultures marines > Conforter les activités portuaires et les transports maritimes (déplacer certains équipements hors des centres-villes, proportionner les extensions de façon à limiter l'impact environnemental) > Développer les activités nautiques et la plaisance, dans le respect des autres usages maritimes et de l'environnement (développer les sports et loisirs nautiques, améliorer les équipements destinés à l'accueil des navires de plaisance et à l'accès à la mer – besoin non couvert de 1600 postes d'amarrage, créer des ports à sec à proximité des équipements portuaires existants – le SMVM identifie des espaces d'accueil pour les ports à sec) > Mener une réflexion sur le développement des activités de construction, déconstruction et répartition navale > Mettre en œuvre un service public balnéaire performant et gérer durablement le Domaine Public Maritime (DPM)
	Maintenir ou développer dans la zone littorale, des activités agricoles ou sylvicoles de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme > Développer les activités agricoles de plaine > Poursuivre le développement de la filière nautique > Développer un tourisme durable et des randonnées à terre (développer un réseau de cheminements et d'étapes du littoral)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°14 : Préserver les espaces nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et sylvicoles
> Protéger et maintenir les terres cultivables et à potentialité agropastorale, ainsi que les terres cultivables équipées d'un équipement public d'irrigation ou en projet d'équipement, au titre des espaces stratégiques.
> Maintenir et favoriser la reconquête des espaces pastoraux, complémentaires du capital agricole productif, au titre des lois « Montagne » et « Littoral »
> Protéger les espaces naturels et forestiers, au titre des lois « Montagnes » et « Littoral »
Typologies mises en place :
> Les espaces stratégiques agricoles à forte potentialité > Les espaces ressources pour le pastoralisme et l'arboriculture traditionnelle > Les espaces naturels, sylvicoles et pastoraux

Note concernant la réalisation de la pièce n°1 Rapport de Présentation : Le diagnostic de la commune de Bonifacio (Diagnostic socio-économique et État Initial de l'Environnement) a été réalisé par les bureaux d'études Escofier et Siméthis en 2016. Il a ensuite été complété et actualisé par les bureaux d'études Atelier-Atu et Nymphalis en 2018.

Diagnostic socio-économique

PRÉAMBULE

Commune littorale située à l'extrême Sud du département de la Corse du Sud, Bonifacio appartient à la communauté de communes Sud Corse, qui regroupe également les communes de Figari, Lecci, Monacia-d'Aullène, Pianottoli-Caldarello, Porto-Vecchio et Sotta.

Au sein de l'arrondissement de Sartène, Bonifacio se situe dans l'aire de rayonnement de Porto-Vecchio, principal pôle démographique et économique du bassin de vie. A l'extrémité Sud du territoire insulaire, elle dispose néanmoins d'une bonne accessibilité :

- La RN196 la relie à Ajaccio via Sartène et Figari à l'Ouest,
- La RN198 permet de rejoindre Porto-Vecchio et de poursuivre en direction de Bastia,
- L'aéroport de Figari (situé à 20-30 minutes) lui assure une liaison internationale.

Parmi les territoires les plus visités de Corse, Bonifacio jouit d'une attractivité touristique très importante, disposant y compris d'un rayonnement international. Cette attractivité est en premier lieu due à son site et à son patrimoine d'exception. La renommée de sa cité, de ses falaises et la beauté de ses paysages naturels attirent des touristes de plus en plus nombreux. Ce rayonnement est également lié à la dynamique touristique de l'extrême Sud corse, avec en particulier l'effet d'appel de l'essor touristique de Porto-Vecchio. En effet, le tourisme constitue la première activité économique de la microrégion et influe directement sur le fonctionnement et la structuration de ce territoire.

L'influence du tourisme est multiple sur la commune. Du point de vu démographique, la commune possède une population permanente, c'est-à-dire vivant sur place à l'année, qui reste modérée. Néanmoins, Bonifacio multiplie par quatre sa population pendant la saison touristique, une population dont une partie reste présente sur le territoire plusieurs mois dans l'année et joue donc un rôle important sur le fonctionnement communal. Le tourisme engendre également une situation particulière du marché immobilier, avec la construction de résidences secondaires et une spéculation foncière importante.

Le tourisme constitue également le moteur de l'économie bonifacienne : outre le développement d'activité spécifiquement liées à la fréquentation touristique, l'économie locale repose aussi en grande partie sur des activités induites fortement influencées par le fonctionnement saisonnier. Au-delà des richesses économiques produites, le marché du travail est très fortement influencé par la saisonnalité, engendrant une économie à deux vitesses et profitant parfois davantage aux travailleurs temporaires et saisonniers qu'à la population locale.

Bien que difficilement mesurable, l'impact du tourisme est visible dans l'ensemble des différents aspects de l'organisation territoriale de Bonifacio, de son fonctionnement urbain, de son évolution démographique et urbaine récente, et la vie bonifacienne en générale. Ainsi, la commune connaît un visage et un fonctionnement à deux temporalités, rythmée par la saisonnalité.

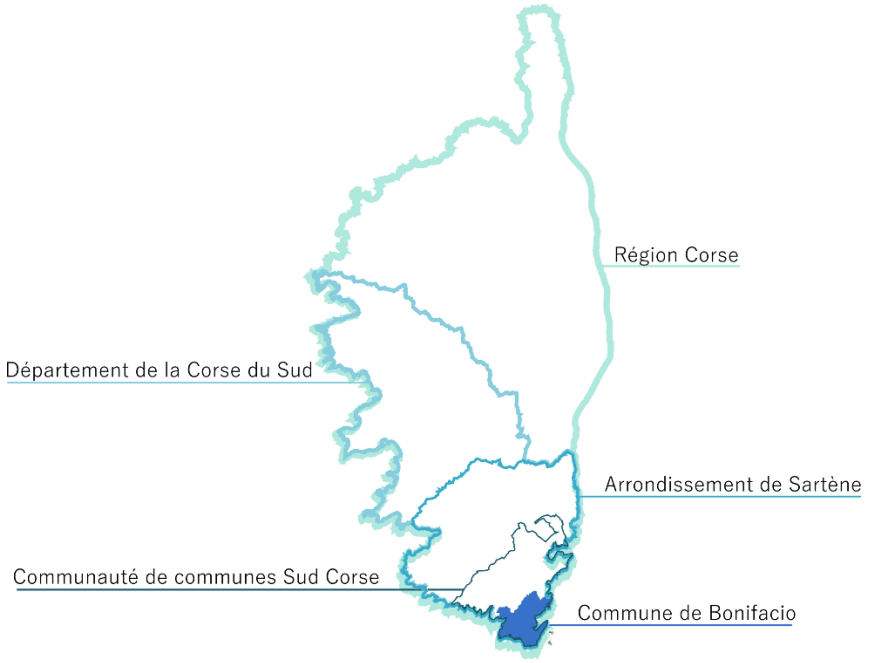

LE CADRE BÂTI ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN

16. L'urbanisation du territoire

C. Une spécificité héritée d'un site naturel exceptionnel et stratégique

Bâtie sur une presqu'île de 1500 mètres de long sur 200 mètres de large et surplombant la mer d'une centaine de mètres, l'ancienne place forte de Bonifacio conjugue tous les superlatifs qui sont à l'origine de sa renommée et de l'engouement touristique qu'elle connait aujourd'hui. Le site, grandiose, marque par ses vifs contrastes - la falaise calcaire se détachant des eaux cristallines -, mais aussi par le rapport fusionnel que le bâti entretient avec la falaise : à mesure que le regard s'élève, la falaise semble se transformer en ville, le site naturel fait corps avec la main de l'homme.

La vision qu'offre Bonifacio est fascinante à proprement parler, mais elle apparaît également unique à l'échelle de la Corse. Elle est à l'image de la spécificité du site naturel sur lequel la ville s'est implantée (la présence de calcaire ne se retrouvant qu'au nord de l'île, dans une tout autre configuration et dans de moindres proportions), mais aussi de son histoire, qui s'est un temps distingué de celle du reste de la Corse.

La présence humaine sur le territoire bonifacien est attestée de longue date, comme en témoigne « la dame de Bonifacio », découverte à proximité immédiate de la vieille ville et datée du pré-néolithique (entre 7000 et 6500 ans avant notre ère). On sait également que les Grecs d'Asie Mineure y commerçaient et que les Romains y ont fondé une cité, Pallae (à l'est de la ville actuelle), ainsi que le port de Syracusanus. Mais, la ville et son territoire, tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui, sont nés du caractère hautement stratégique du site-même de Bonifacio.

Ainsi, les caractéristiques géographiques de la commune apparaissent attractives, tant d'un point de vue militaire que commercial, à bien des égards :

> Son positionnement au terme d'un plateau surplombant de la mer constitue un avantage défensif indéniable ;

> Sa localisation à l'extrême-sud de l'île permet un contrôle des voies maritimes qui séparent l'ile de la Sardaigne ;

> La configuration-même de la presqu'île, qui se détache de la côte littorale par un couloir d'eau de 1500 mètres de long et de 200 mètres de large, crée un port abrité, idéalement positionné en contrebas de la cité.

La haute ville dominant la presqu'île

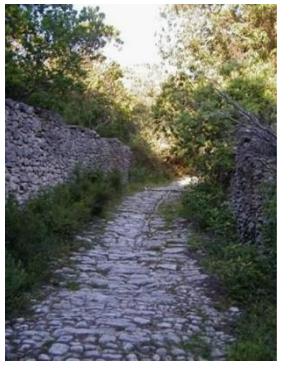

Voie romaine de la Catena

L'intérêt porté au site de Bonifacio fut palpable dès le Moyen-âge. Au 9ème siècle déjà, un cantonnement défensif était érigé à l'emplacement de l'actuel Torrione. Rectangulaire et doté d'une tour, ce premier « castrum » aurait été érigé par un marquis de Toscane, Boniface, dont la ville tiendrait le nom. Tandis qu'au pied du site fortifié, et sous sa protection, une population composée de marins et de marchands s'installait progressivement, Bonifacio devenait une base maritime permanente. Au XIème siècle ensuite, sous l'influence du Pape Urbain II, les Pisans s'emparèrent du castrum originel. Ils le consolidèrent et permirent aussi à la cité, qui bénéficiait alors de la « Paix Pisane », de s'ériger en commune libre. Au XIIème siècle enfin, dans un contexte de lutte pour la suprématie en Méditerranée, les Génois décidèrent à leur tour, avant de conquérir la Corse, de s'emparer de la ville qu'ils occupèrent pendant près de six siècles.

En plus du particularisme hérité du site naturel, ces différentes étapes, et surtout la période génoise, furent déterminantes pour l'identité de la commune. L'influence génoise fut en effet, en raison de liens sanguins renforcés avec la République, particulièrement prégnante à Bonifacio (peu confiants en la population locale, réputée rebelle, les Génois la remplacèrent par des familles liguriennes). La filiation génoise se traduisit à bien des niveaux, de la langue parlée par les Bonifaciens au statut spécifique de la cité, autonome, qui se dota rapidement d'un sénat, d'une juridiction civile et criminelle et acquit un droit de battre la monnaie.

Dessin de 1731 par FM Accinelli

Barracouns présents sur le Piale au XIXes

(Source : Geoportail)

D'un point de vue urbain, l'influence génoise s'est également largement manifestée. On la constate :

> Dans l'organisation et le développement de la ville qui s'étendit notoirement et fut ceinte d'une muraille crénelée et de tours ;

> Dans l'architecture érigée qui, si elle met en œuvre la pierre locale - nécessairement différente des roches granitiques alentour -, se distingue aussi de l'architecture des communes environnantes par ses accents liguriens.

L'influence de la période génoise est enfin à l'origine de l'organisation-même du territoire bonifacien. En effet, en entérinant le statut spécifique de la cité, en assurant la défense militaire du site et en renforçant la tradition commerciale, les Génois ont posé les bases d'un développement autonome, très urbain, reposant sur l'exploitation directe et particulière du plateau alentour. Ainsi, alors que de nombreuses communes corses sont constituées par un groupement de noyaux urbains de différents gabarits (la ville ou le village et les hameaux), le territoire bonifacien s'est principalement structuré autour de la cité de Bonifacio – dense et étendue sur l'ensemble de la presqu'île – et d'un ensemble de constructions isolées positionnées sur le plateau environnant la cité (quelques hameaux traditionnels existaient également mais n'étaient, dans leur logique de fonctionnement, que peu reliés à la ville).

En définitive, en exploitant les spécificités et les atouts du site naturel d'exception sur lequel était implanté la ville, en lui confiant une vocation militaire et commerciale et en la rendant autonome, la période génoise a non seulement posé les jalons d'une identité propre à Bonifacio, mais également permis son véritable essor.

D. Évolution de la vocation et du statut de la ville

Les particularités locales, de même que le statut de la ville, se sont maintenues pendant de nombreux siècles, y compris après la cession de la Corse à la France en 1768. Ils sont toujours sensibles aujourd'hui, même si le XXème siècle a entraîné un certain nombre de modifications dans la forme et le fonctionnement de la commune. Les évolutions survenues au siècle dernier ont pour origine des tendances sociétales qui dépassent largement l'échelle insulaire ou nationale : tandis que les modes d'exploitation agraire - à l'origine du pouvoir commercial de la ville - se modifiaient, le rôle militaire de la ville déclinait. Cette première tendance s'est couplée avec deux phénomènes qui ont accentué l'évolution de la commune : d'abord une baisse de la population dans la première partie du XXème siècle (expliquée en partie par les guerres mondiales), puis une augmentation progressive de la part du tourisme dans l'économie locale. Les évolutions du XXème siècle ont donc eu pour effet non seulement de modifier la vocation de la ville, à l'origine commerciale et militaire et aujourd'hui touristique, mais aussi d'influencer son statut. Après avoir été la 3ème ville et le 2ème port de Corse au début du siècle dernier, Bonifacio ne comptait plus que 2000 habitants dans les années 1950. Elle en compte 3000 aujourd'hui.

Associées au changement des modes de vie, ces différents facteurs d'évolution ont également entraîné une modification de l'organisation et du mode de fonctionnement du territoire : l'aire de la ville s'est étendue, le plateau agricole, moins exploité, s'est emmarquisé en même temps qu'il s'est prêté au développement de constructions résidentielles et touristiques, le littoral, enfin, s'est urbanisé.

Ainsi, sur les fondements d'une identité et d'une organisation territoriale singulières, héritées d'un site naturel et d'une histoire qui le sont tout autant, Bonifacio, qui compte aujourd'hui 3000 habitants, a développé une urbanisation particulière, répartie en différentes entités :

> L'île de Cavallo.

> La ville, qui présente elle-même plusieurs séquences : la Haute-ville, la Marine et l'arrière-port ;

> L'urbanisation du plateau, ou « piale »,

> L'urbanisation du littoral,

> Les hameaux de la montagne,

17. La ville

E. La Haute-Ville

La structure urbaine de la ville médiévale génoise, les fortifications militaires qui l'enserrent, le patrimoine architectural existant ainsi qu'une situation géographique singulière confèrent à la haute ville un caractère exceptionnel, qui en fait le site touristique le plus visité de Corse.

Le front urbain de la haute ville côté sud, qui se dessine à flanc de falaise

La citadelle sur son promontoire rocheux, vue depuis la marine côté nord

La haute ville occupe la majeure partie de la presqu'île et couvre 17,5 hectares. Elle assume toujours une fonction de polarité urbaine majeure à l'échelle de la commune. On y retrouve la majorité des équipements, commerces et services. Le site fortifié au sein duquel elle prend corps est composé de trois grandes séquences, de densité, d'époque et d'usage différents. Il s'agit, d'est en ouest de :

> La vieille ville génoise, qui occupe 3,5 hectares de l'enceinte fortifiée,

> L'ancien site militaire de Montlaur,

> La pointe du Timon.

Vue aérienne du site Montlaur et de la ville génoise à l'arrière-plan

(Source : CTC)

La pointe du Timon

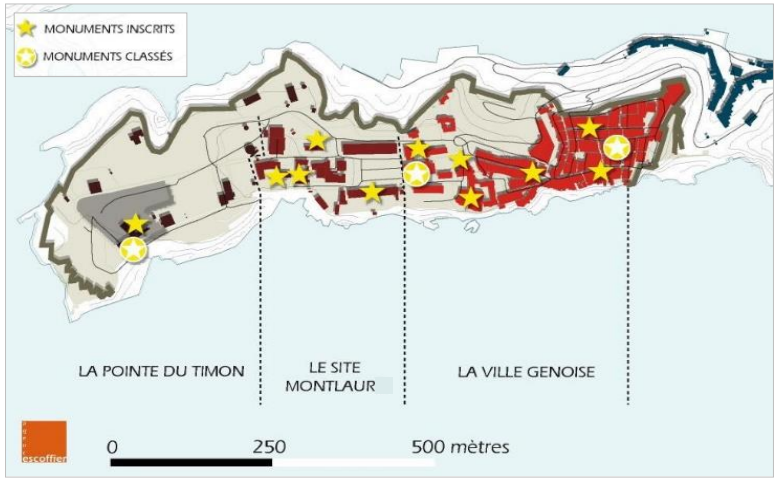

Les séquences de la Haute-ville

La ville génoise

Le tissu urbain dense de la ville génoise

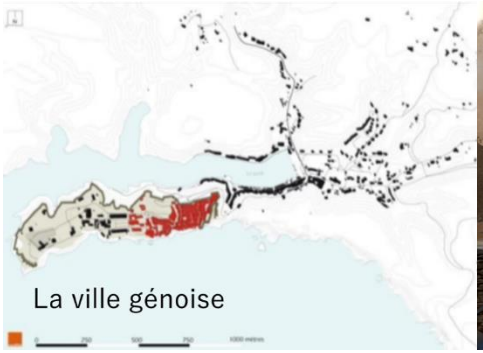

Loggia devant l'église Sainte-Marie

La composition de cette petite cité sertie de remparts, est le reflet d'un urbanisme médiéval génois. Développée à l'Est du Torrione qui protégeait la première colonie pisane, la ville est structurée suivant un plan en damier. De grands axes parallèles connectés par des venelles irriguent les différents îlots. La topographie irrégulière et le caractère étroit du promontoire rocheux sur lequel la ville a été construite, a contraint le système urbain à s'adapter au site. Ceci explique l'irrégularité du tracé des axes, la dénivellation des rues, la taille des quelques placettes et le nombre important de venelles. Le système urbain génois ne prévoit que peu d'espaces ouverts dans la structure urbaine. Dans la ville génoise de Bonifacio, un des seuls espaces publics se situe entre le Palazzu publico où logeait le Podestat, aujourd'hui transformé en habitation, et la loggia de l'église Sainte-Marie.

Les îlots sont bâtis suivant des volumes profonds et étroits et donnent leur morphologie aux maisons bonifaciennes. Cette morphologie permettait d'accueillir une famille par étage. Cette configuration explique la densité importante de population durant la présence génoise, oscillant entre 2000 et 3000 habitants au sein même de la cité. Aujourd'hui la ville génoise représente la densité bâtie la plus importante de la commune, sans pour autant être le secteur le plus habité.

De nombreux éléments d'architecture sont emprunts de l'influence génoise médiévale, de l'intérieur des maisons auquel on accède par un escalier raide et étroit, au détail des façades qui marque des distinctions de rang social. Les rez-de-chaussée étaient dédiés aux commerces et services, tandis que les étages étaient destinés à l'habitat. Aujourd'hui encore, échoppes et restaurants sont installés en rez-de-chaussée et les étages sont habités. Afin de bénéficier de la protection des remparts en cas d'assaut, les maisons sont restées basses pendant plusieurs siècles. Ce n'est ainsi qu'au XIXème siècle, avec l'arrivée des Français, que toutes les bâtisses furent rehaussées. Bâties en pierre calcaire, les maisons ont des façades souvent enduites, des ouvertures et des linteaux ornés de sculpture.

L'eau douce faisant défaut sur le promontoire, hormis une source accessible par l'escalier du Roi Aragon, un système ingénieux de collecte des eaux de pluies fut développé dans toute la ville et marque aujourd'hui encore le paysage urbain.

Patrimoine architectural et urbain remarquable : venelles, façades, ouvertures en arcades, modénatures, système de récupération des eaux de pluie en arcs-boutants

Des gouttières sculptées en arc-boutant, visibles dans toutes les ruelles de la ville, permettaient d'acheminer l'eau à des citernes publiques et privées. Une grande citerne de plus de 600 m3 se trouve sous la loggia de l'église Sainte-Marie.

(Source : Découvrir le patrimoine bâti - L'Extrême-Sud)

Le patrimoine architectural

Maison dont l'origine remonte au XIV^{ème} siècle, présentant arc en façade et décor génois

Clocher de l'église Sainte Marie Majeure

La ville génoise est marquée par un patrimoine civil, militaire et religieux remarquable.

A travers les ruelles étroites surplombées de nombreux aqueducs, les hautes maisons aux façades claires, plus ou moins travaillées, se dressent à l'aplomb de ruelles étroites et nous plongent dans les vestiges d'un passé millénaire. On y distingue certaines constructions spécifiques : la maison du Podestat - ancienne demeure qui représentait l'autorité de la république de Gênes dans la ville -, l'escalier du Roy d'Aragon - visible depuis la mer est situé à l'extrémité sud du promontoire -, mais aussi les Jardins de Carotolla ou encore les arches de l'Archivolto.

Ce patrimoine civil est complété par un patrimoine religieux notoire, très représenté dans le cœur de la Haute-ville qui compte à lui seul sept édifices dédiés. L'importance de ce patrimoine est prégnante, tant d'un point de vue architectural que culturel. Il est composé de plusieurs églises parmi lesquelles Ste Marie Majeure, l'édifice le plus ancien de Bonifacio, très emblématique, St Dominique, St François ou St Jean-Baptiste… Tous ces édifices témoignent de la profonde piété des bonifaciens, toujours présente lors des processions religieuses des différentes confréries pendant la semaine Sainte. Certains couvents et oratoires à l'intérieur de la cité, mais aussi hors des murs sont également encore visibles (oratoires St Barthélémy, St Jean-Baptiste, Ste Croix et St Antoine, anciens couvents St François et St Julien).

Remparts protégeant la citadelle

Encadrure de porte ornementée

Traitement des façades hétérogène

Le patrimoine militaire et défensif traduit les influences multiples qu'a connues Bonifacio au cours des siècles : celle des Pisans à partir de l'an 830, puis des Génois de 1195 à 1768, et enfin des Français à partir de 1769.

De nombreux édifices anciens, tant civils, religieux que militaires sont inscrits ou classés au titre de la protection des Monuments Historiques.

Ainsi, sur un périmètre de seulement 6 hectares, la Haute-ville offre aujourd'hui plus d'une quarantaine de sites classés et inscrits, qui se découvrent comme un véritable musée à ciel ouvert.

Dynamiques urbaines et projets de revitalisation du patrimoine bâti

Les enjeux de la vieille ville génoise, hautement patrimoniale, ont essentiellement trait à la sauvegarde et à l'entretien de son patrimoine et de ses caractéristiques principales.

L'entretien du patrimoine immobilier apparaît lourd financièrement et reste compliqué pour les propriétaires qui n'ont pas toujours les moyens d'entretenir leurs biens. De plus une partie du parc de logements est vacant ou occupé seulement sur une courte période de l'année. En conséquence, l'état général d'entretien des immeubles est assez hétérogène.

La municipalité a donc décidé de lancer une politique de rénovation des logements de la cité médiévale à travers une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) conduite avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Cette opération vise à « permettre la rénovation des vieux appartements de la Ville et de la Marine en apportant une aide technique et financière aux propriétaires qui s'engagent, ensuite, à louer les locaux rénovés, dans des conditions attrayantes [...]. Cette opération est en cours et est jumelée avec l'aide aux façades [...]. » (Source : Bulletin municipal de la ville de Bonifacio – Avril 2011).

La municipalité a également lancé des travaux de restauration des remparts et l'ouverture au public d'un jardin. Il y a donc une véritable volonté et des moyens mis en place par la collectivité pour reconquérir et réinvestir le patrimoine bâti et urbain de la cité.

Façades appelant une intervention

Appartements inoccupés sur une période de l'année

Le site de Montlaur, un espace stratégique en devenir

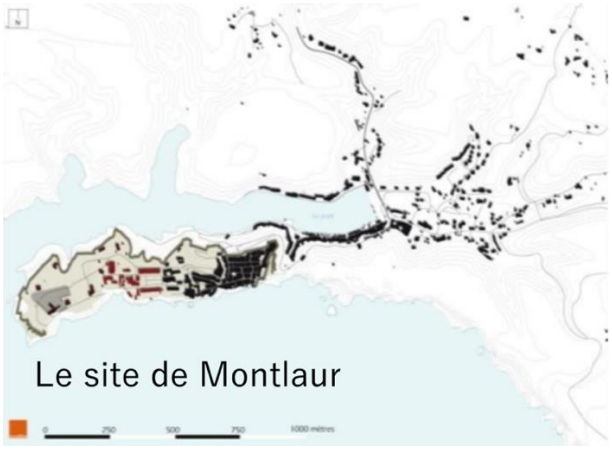

Au contact de la ville génoise, situé à l'ouest du Torrione, le site de Montlaur est essentiellement composé de bâtiments à vocation militaire, en partie abandonnés, et de bâtiments religieux. Parmi eux, la caserne Montlaur, construite par les génois à la fin de leur présence à Bonifacio au début du XVIIIème siècle et aujourd'hui désaffectée. Son implantation au bord de la falaise et son architecture sont remarquables et lui valent d'être inscrite au titre des Monuments Historiques. Lui faisant face, se dresse également la caserne française, construite a posteriori selon l'architecture classique de la IIIème République, au début du XXème siècle, ainsi qu'un bâtiment destiné aux officiers. Ces bâtiments racontent l'histoire de la ville et rappellent ses différentes influences qui s'y sont exercées. Les casernes encadrent la Place d'Armes, aujourd'hui occupée par un parking.

Le parc de stationnement de la place d'Armes et la caserne génoise à l'abandon à l'arrière-plan, destinés à devenir une séquence urbaine majeure

Plan guide à court terme du projet de renouvellement urbain du site Montlaur

Source : CTC

Le site de Montlaur occupe une position stratégique dans la composition urbaine de la citadelle. En limite de la ville génoise, il constitue un passage obligé vers le cimetière marin, la Pointe du Timon et son horizon dégagé.

Le secteur fait actuellement l'objet d'un projet de renouvellement urbain porté par la CTC, propriétaire des terrains, en collaboration avec la commune. La population est associée au projet par une démarche de concertation. Le projet a pour objectif de faire du site Montlaur une séquence urbaine majeure composée par la caserne génoise réhabilitée, la caserne française ainsi que la Place d'Armes qui doit devenir un espace public structurant à l'échelle de la citadelle. Parmi les actions envisagées, on compte :

- L'aménagement d'un parking silo prévu près du tunnel d'accès à la citadelle permettant de gérer le stationnement en haute ville ;
- Une liaison piétonne est-ouest axée sur le chemin de ronde historique qui doit permettre de retrouver une perméabilité vers la pointe du Timon ;
- Un programme d'installation d'un centre de remise en forme thermo-ludique au sein de la caserne génoise ;
- L'accueil, au sein de la caserne française, d'un équipement culturel public hébergeant un espace d'exposition du FRAC, un centre d'interprétation du patrimoine historique et un espace d'exposition du parc Marin International ;
- L'aménagement des abords su site global en jardin, mettant en valeur le patrimoine architectural et les ouvertures sur le grand paysage.

La pointe du Timon

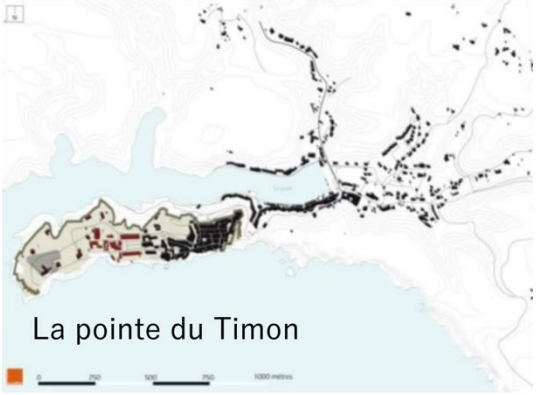

Le cimetière marin

L'ouverture sur le grand paysage à la Pointe du Timon

À la pointe ouest du promontoire, se trouve un site peu construit, ouvert vers le large. Historiquement, le lieu était largement occupé par un boisement, « il Bosco », qui constituait une réserve de bois de chauffe et de construction en temps de siège. Aujourd'hui, ce boisement a totalement disparu, mais sa mémoire demeure dans le caractère assez bas et vert du site. Parmi les occupations de la Pointe, on note la présence du remarquable cimetière marin, de ruines de moulins à vent, d'édifices religieux, de quelques bâtiments isolés (une habitation et un hôtel), de terrains de sport, de friches et de parkings. L'ensemble est cerné par le système défensif de murailles et de remparts. La Pointe du Timon constitue un espace de promenade remarquable entre vestiges et grand paysage.

F. La Marine

Le tissu dense du quartier de la Marine

Au pied de la citadelle et du promontoire rocheux, un habitat s'est implanté dans le petit quartier de la Marine au XIXème siècle. Le secteur avait connu jusqu'alors, une activité portuaire de pêche, de commerce et militaire. Le bâti fût implanté au bord de l'eau, adossé aux falaises, de sorte que des grottes ont été creusées dans la paroi pour gagner de la place. La vocation originelle du port, marchande et commerciale, a peu à peu disparu pour laisser la place à la fin du XXème siècle à un port de plaisance et de pêche.

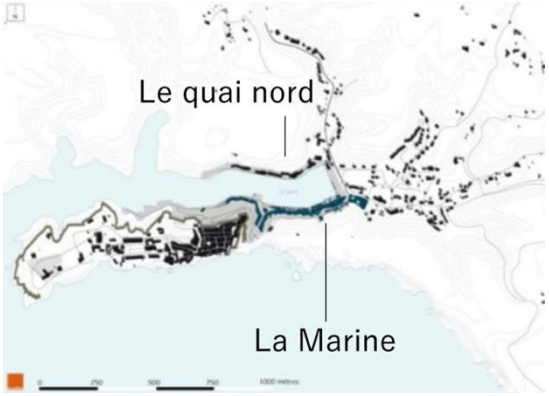

Dans la mesure où elle s'est développée en proximité directe avec l'ancienne place forte et que l'on y retrouve une densité bâtie importante, la Marine constitue le prolongement naturel de la Haute-ville. Les habitations sont hautes de trois ou quatre niveaux, et souvent étroites. Les façades sont harmonieuses, enduites dans des tons pastel.

La Marine

La Marine en contre bas de la citadelle

La municipalité a récemment accompli un travail de requalification urbaine en réhabilitant les espaces publics et les infrastructures attenants à la Marine ainsi que le quartier Saint-Erasme et la montée du Rastello, de septembre 2011 à juillet 2013. Ce projet a valorisé le potentiel urbain du quartier et l'a rendu plus attractif.

Le tissu dense du quai nord

Face à la presqu'île, de l'autre côté de la rade qui mène au port, se trouve le quai nord. Situé à flanc de falaise, ce site est resté vierge de toute construction jusqu'à ce que des logements collectifs y soient édifiés dans les années 1970.

Le bâti dense du quai nord

Des commerces et services se trouvent en rez-de-chaussée et des logements constituent les différents étages. Des hôtels et restaurants sont implantés en continuité.

En un sens, même si les bâtiments nouvellement construits se distinguent de ceux de la Marine, la densité et les formes urbaines qu'ils exposent s'affichent en parfaite continuité avec cette dernière. De fait, en apparaissant comme le miroir de l'ancien quai, le nouveau front bâti a hérité du nom de « nouvelle Marine ».

Source : Atlas des paysages

Le quai nord est concerné par deux projets. Le premier concerne la création de la maison des pêcheurs qui doit permettre aux professionnels de la mer de stocker du matériel et de bénéficier de leurs propres locaux. Le second consiste en une extension du port de plaisance, prévue à son extrémité ouest, dans l'anse de la Catena.

G. L'arrière-port et ses extensions : une urbanisation en prolongement de la vieille ville

Une urbanisation en prolongement de la vieille ville

Depuis la 2nde partie du siècle dernier, l'évolution des modes de vie (goût pour le confort moderne, prise d'importance de la voiture…) et certains phénomènes sociétaux (moins de personnes occupent aujourd'hui un logement qu'autrefois), ont conduit au développement d'une urbanisation en contrebas de la ville ancienne, autour du port.

Cette nouvelle partie de ville correspond à un secteur multifonctionnel, accueillant logements, commerces et équipements. L'urbanisation s'étant effectuée progressivement, parfois par étapes, le tissu urbain présente des densités, des typologies et des esthétiques bâties diverses : on retrouve des opérations de logements collectifs implantées dans des vallons en arrière du port, des logements de fonctions, des maisons accolées, un ancien hôpital, etc.

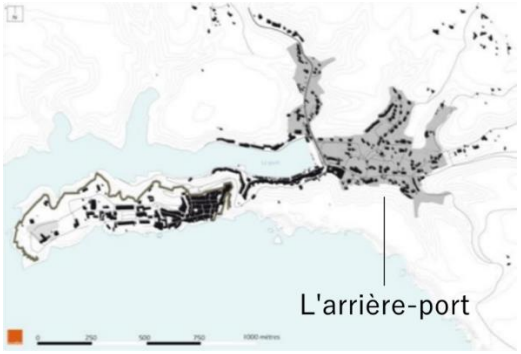

Un secteur multifonctionnel en prolongement de la vieille ville : parkings, logements, commerces en avant-plan de la citadelle

Parkings et logements collectifs

Ancien hôpital

Station-service à l'entrée du port

L'arrière-port constitue un couloir bas de terrain entre la vallée Saint-Julien et la rade qui sépare la presqu'île du reste du territoire. De fait, les constructions se sont majoritairement implantées au pied des coteaux et ont, dans tous les cas, pris soin de préserver près du port un ensemble d'espaces libres de toute construction. Ces places et placettes, organisées en chapelet, sont aujourd'hui majoritairement dédiées au stationnement.

Au fil des années, les constructions - habitations et équipements nécessitant d'importantes surfaces telles que le collège - se sont étendues le long et en marge des voies d'accès à la ville. L'urbanisation s'est donc développée vers le nord, le long de la RN 196 et vers l'est, en remontant la vallée Saint-Julien, Les développements récents étant liés à la desserte routière, il est à noter qu'on observe un desserrement progressif de l'urbanisation à mesure que l'on s'éloigne du port.

Un secteur à organiser et requalifier

L'arrière-port et ses extensions constituent non seulement le prolongement direct de la vieille ville, mais aussi sa porte d'entrée majeure depuis l'intérieur des terres, et ceci tant pour les habitants que pour les touristes. A ce double-titre, et compte-tenu du développement urbain spontané qui les caractérise jusqu'à présent, l'arrière-port et ses extensions constituent un secteur majeur de recomposition urbaine et de requalification des espaces publics.

Les actions ciblées concernant l'arrière-port et ses extensions peuvent être multiples : encadrement et mise en relation des formes urbaines, requalification des espaces publics - places comme voiries -, redéfinition des logiques de déplacement incluant une plus forte prise en compte des modes doux, réhabilitation de bâtiments vacants, étude de la vocation et de la programmation du secteur, mise en valeur des substrats de la trame bocagère de la vallée de Saint-Julien…

La DDTM de Corse sud a missionné le CEREMA pour conduire une démarche de programmation urbaine sur la commune, incluant le secteur de l'arrière-port. Plusieurs scénarii ont été élaboré, envisageant notamment l'aménagement d'un écoquartier structuré autour d'espaces publics majeurs et l'établissement d'un nouveau plan de circulation rendant piéton l'arrière du port et améliorant la perception de la citadelle depuis ce point.

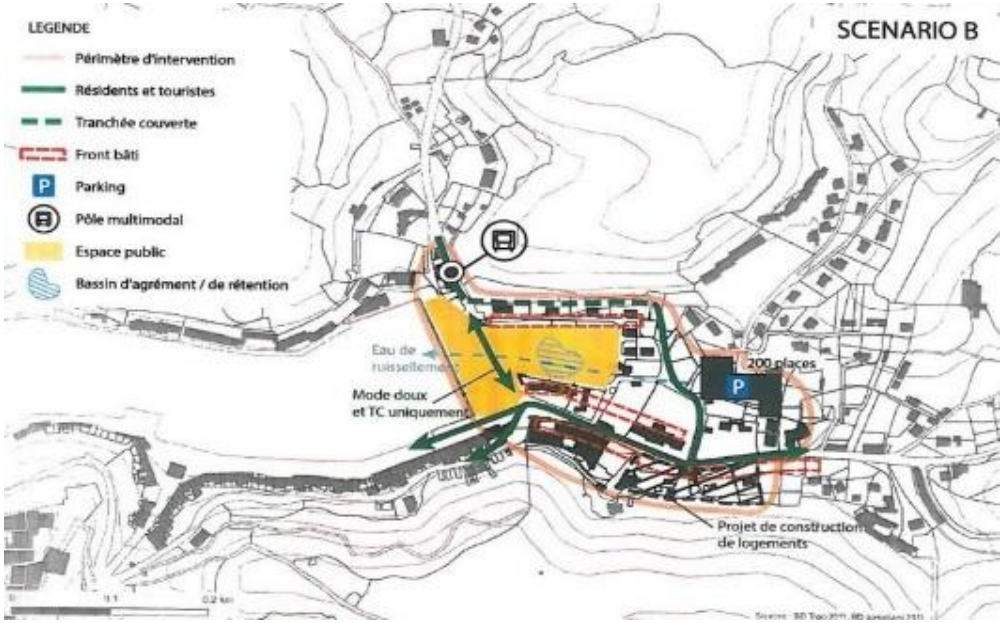

Développement de l'arrière port – Scénario CEREMA – Septembre 2014

Quartier Brancucci – Constructions dansle vallon

Synthèse des enjeux urbains

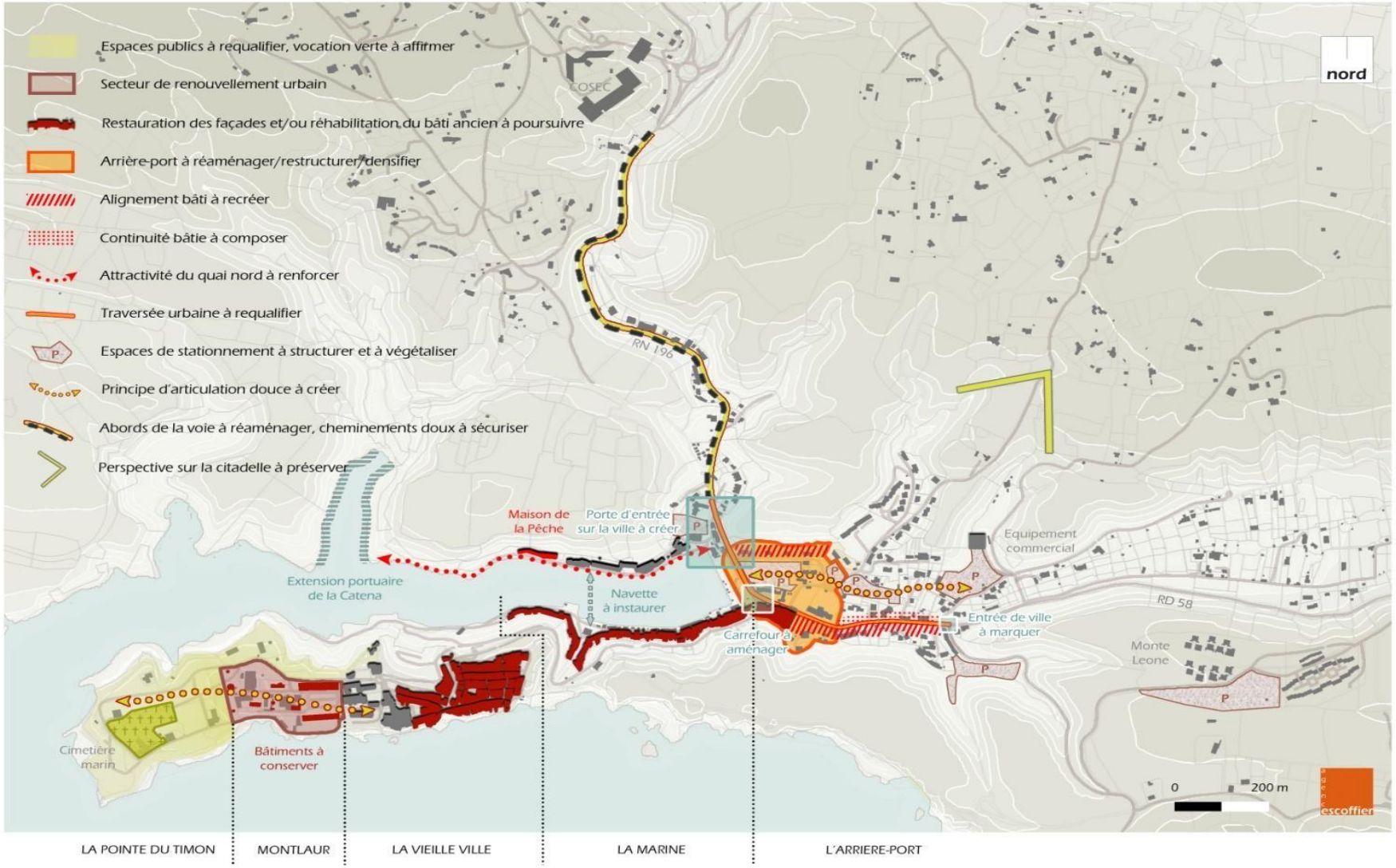

18. L'urbanisation du Piale

En raison de son histoire singulière, la ville de Bonifacio a développé un rapport particulier avec le plateau calcaire déployé sur son pourtour. Le « piale » a en effet longtemps permis à la cité non seulement d'assurer son autonomie, mais aussi de fournir un ensemble de produits dont elle faisait commerce (huile, vin, liège…).

Un ancien tramizzi et un baracun restauré

Occupation du piale au XIX^{ème} siècle

Source : Géoportail

Historiquement, le piale a donc fait l'objet d'aménagements spécifiques. Pour l'exploiter, Les Bonifaciens ont d'abord dû réaliser des travaux d'irrigation, créer des chemins, réaliser des plantations. Ils ont également dû nettoyer les terres des pierres qui parsemaient les terres. La matière première dégagée a de fait permis d'édifier un ensemble de constructions favorisant l'activité agricole : murs en pierre sèche protégeant les cultures des vents et appelés « tramizzi », abri de jardins nommées « baracuns », « rivilins » préservant les oliviers…

Cette appropriation du piale a eu pour effet d'une part de créer un paysage atypique, assez ouvert, cultivé, planté, ponctué par de petites constructions et surligné de lignes de pierres, et d'autre part d'entériner un attachement des Bonifaciens à leur plateau et, en quelque sorte, « un réflexe d'appropriation ».

Dans la 2nde partie du XXème siècle, en marge du développement de la ville, et après que le plateau ait commencé à s'emmaquiser suite à la déprise agricole, c'est donc tout naturellement que l'urbanisation a commencé à se déployer sur le piale, à la fois en raison de sa proximité avec la ville et de la configuration des lieux, qui offrait un relief peu marqué. Ce développement est apparu pour les Bonifaciens d'autant plus évident qu'il correspondait à nombre d'aspirations contemporaines que la vieille ville n'était plus en capacité d'offrir : confort moderne, desserte routière et stationnement aisé, espace, proximité avec la nature notamment.

Compte-tenu des contraintes nombreuses qui existe sur l'ensemble du territoire communal (contraintes environnementales, risques naturels, saturation de la haute ville, etc.), la poursuite d'un développement maitrisé sur le piale semble aujourd'hui le plus approprié.

Pourtant, celui-ci pose un ensemble de questions, qu'il conviendra d'anticiper dans les choix de développement futurs.

Quand les constructions anciennes, petites, en ton pierre, dissimulées derrière des oliveraies, s'intègrent parfaitement dans le paysage, certaines nouvelles constructions, parfois conséquentes et accompagnées de vastes jardins dégagés peuvent ponctuellement transformer l'image et le paysage du plateau. A cet aspect paysager, environnemental et identitaire, se pose une autre question, celle de la maîtrise de l'étalement urbain.

Ainsi, dans un contexte législatif et réglementaire extrêmement contraignant, la question de l'urbanisation du piale, qui pour des raisons historiques et géographiques apparaît la plus appropriée pour soutenir le développement de Bonifacio, reste cependant complexe.

La poursuite d'une urbanisation mesurée et maîtrisée pose clairement la question d'un équilibre à trouver entre les besoins (nécessaires) de développement de la commune, la préservation des paysages ruraux et la pérennisation des terres agricoles et des entités naturelles.

Constructions sur le plateau

Marques de l'urbanisation sur le piale

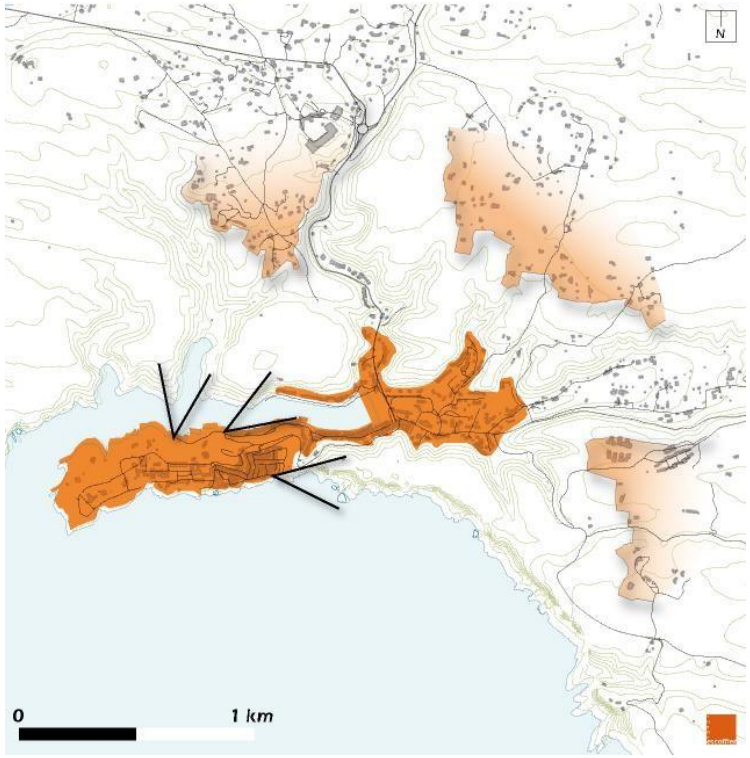

Progression des constructions sur les hauteurs du plateau, parfois en co-visibilité avec la citadelle

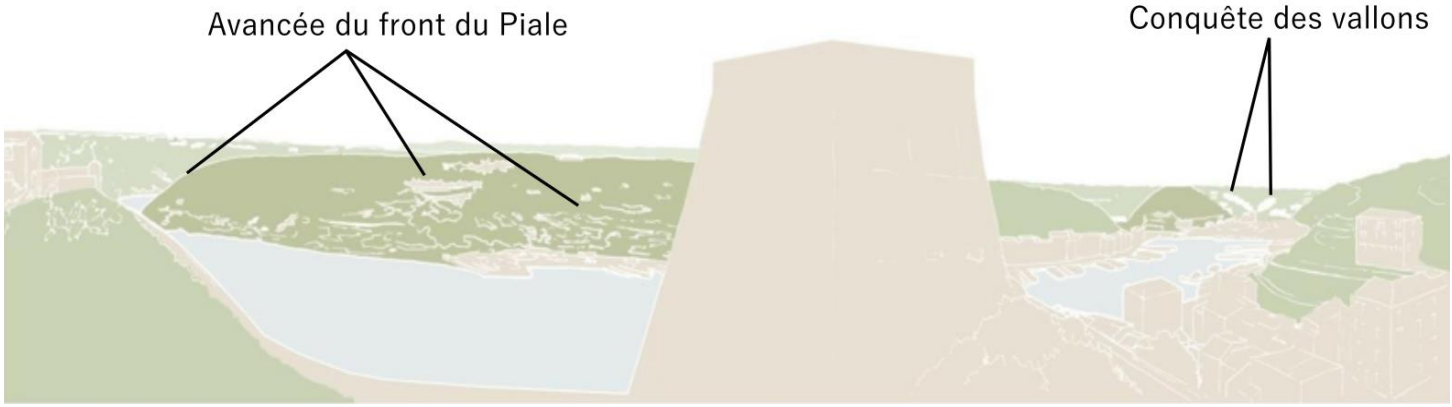

Constructions sur le plateau perceptibles depuis les hauteurs de la citadelle

19. Les hameaux de la montagne

Pour des raisons historiques, et au regard de la superficie du territoire, les hameaux (au sens historique du terme) ne constituent pas un type d'habitat très répandu à Bonifacio.

Quatre hameaux anciens sont implantés dans les zones montagneuses de la commune : Saparelli (environ 8 ha et une vingtaine d'habitations), Poggio d'Olmo (environ 8 ha et une quinzaine d'habitations), Chiova d'Asinu (environ 10 ha et 25 habitations) et Suartone (environ 8 ha et une vingtaine d'habitations).

Ces hameaux correspondent historiquement à un habitat rural d'architecture vernaculaire. Ils constituent des secteurs d'habitats relativement denses et resserrés. De nombreuses bâtisses en granit sont encore présentes aujourd'hui. Leur implantation de part et d'autre de la voirie, l'alignement et la continuité des façades produit une structuration urbaine organisée. Le développement contemporain de l'urbanisation au sein des hameaux induit un processus de transformation et de densification à maîtriser. Les caractéristiques et les valeurs identitaires des hameaux doivent être préservées.

Chiova d'Asinu

Chiova d'Asinu

Suartone

Suartone

Saparelli

Saparelli

Poggio d'Olmo

Poggio d'Olmo

20. L'île de Cavallo

L'île de Cavallo couvre environ 110 hectares et représente la seule île de l'archipel des Lavezzi à être urbanisée.

Située au sud-est à environ 2 kilomètres de la côte de Bonifacio, l'accès à l'ile se fait pour l'essentiel par bateau, à partir de l'embarcadère situé à l'extrémité de la route menant à Sperone. Une aire d'atterrissage pour des hélicoptères est également aménagée et offre quelques déplacements par les airs.

L'urbanisation de l'ile, achetée en 1967, a débuté dans les années 1970 par le biais d'une initiative privée dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble ayant permis la construction de vastes résidences, d'un hôtel, de restaurants et d'une piste d'atterrissage (aujourd'hui désaffectée).

L'urbanisation sur l'île s'est poursuivie jusque dans les années 2000, au travers de plusieurs étapes successives : la réalisation d'immeubles collectifs, de villas, d'un port d'environ 230 anneaux, dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté dont le plan d'aménagement de zone (PAZ) a toutefois été annulé par le juge administratif.

A l'origine conséquente mais encadrée, l'urbanisation de Cavallo a progressivement cédé le pas à un développement peu maîtrisé.

Marquée par une vocation touristique, notamment de luxe, l'île de Cavallo est de surcroit situé au sein de nombreux périmètres de protections environnementales (dont le réseau Natura 2000), qui limitent fortement ses possibilités de développement urbain.

A cet égard, l'enjeu principal réside dans la maîtrise de la qualité et de la cohérence des futurs aménagements sur l'île, sans qu'il soit envisageable de renforcer fortement l'urbanisation existante.

Bilan et éléments clés à retenir

La commune est composée de cinq grands tissus bâtis :

- Le paysage urbain de la haute ville est composé de la ville génoise, du site Montlaur et de la Pointe du Timon. La ville génoise constitue le tissu bâti le plus dense. Ce patrimoine architectural et urbain représente aujourd'hui un vaste chantier de réhabilitation et de restauration. Une OPAH et une opération de restauration des façades vont dans ce sens. Le site Montlaur constitue un site en devenir pour la haute ville. La réhabilitation des anciennes casernes militaires et l'implantation d'équipements culturels et de loisirs, ainsi que la transformation du parking de la Place d'Armes en espace public majeur, vont permettre une revitalisation urbaine. Ce projet d'envergure permettra une revalorisation de l'espace urbain et des valeurs paysagères du promontoire dans son ensemble jusqu'à l'extrémité de la Pointe du Timon.
- La Marine et le quai nord présentent un tissu bâti dense respectivement du XIXème siècle et de la fin du XXème siècle. Des projets récents de requalification urbaine ont permis de revaloriser ces secteurs.
- À l'arrière-port se trouve un tissu intermédiaire composé de bâtis hétérogènes allant de la maison individuelle aux immeubles de logements collectifs. L'espace est, par ailleurs, largement occupé par des parcs de stationnement. Ce secteur qui constitue l'entrée de ville ne présente pas de structure cohérente et constitue un enjeu majeur de recomposition urbaine et de requalification des espaces publics au bénéfice du renforcement de l'attractivité de la Marine, de l'arrière port et de valorisation de l'entrée de ville.
- Un tissu bâti peu dense est implanté sur le plateau et le littoral sud de manière diffuse. Ce tissu bâti dilaté a une vocation uniquement résidentielle. Cette dynamique d'urbanisation récente s'implante en s'inscrivant au sein des entités agricoles et naturelles. Elle transforme les paysages ruraux du plateau mais contribue néanmoins à la restauration des éléments de patrimoine architectural rural. L'enjeu concernant cette dynamique d'urbanisation est de la canaliser et de concilier le développement urbain avec la préservation des entités naturelles ainsi que la préservation et le redéploiement des activités agricoles. Les constructions sur le plateau doivent prendre en compte l'horizon sur le grand paysage de Bonifacio perçu depuis la haute ville et le mont de la Trinité.
- Les hameaux constituent un petit groupe d'habitat rural ancien. Secteurs d'habitats relativement denses et resserrés offrant ponctuellement une structuration urbaine organisée. L'enjeu au sein de ces secteurs d'habitats concerne la maîtrise du processus de transformation et de densification afin d'assurer la préservation des caractéristiques architecturales traditionnelles.

LES ÉVOLUTIONS ET LE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

21. Une croissance démographique en hausse, mais une population statistiquement sous-évaluée

H. Deuxième commune de l'intercommunalité

D'après le recensement de l'INSEE[1], Bonifacio comptait 3204 habitants en 2020, soit 15 % de la population de la Communauté de communes Sud Corse. C'est la deuxième commune la plus importante de l'intercommunalité, derrière Porto-Vecchio (qui comptait 11040 habitants en 2020).

Cependant, le poids démographique de Bonifacio au sein de l'intercommunalité décroît progressivement depuis cinquante ans : en 1968, la commune représentait environ 24% de la population de la communauté de communes, et plus que 17% en 1990.

Répartition de la population au sein de la Communauté de Communes Sud Corse en 2020

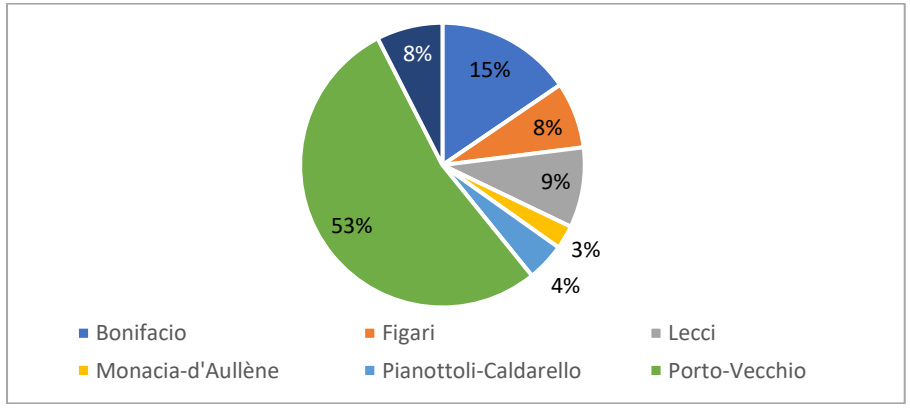

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

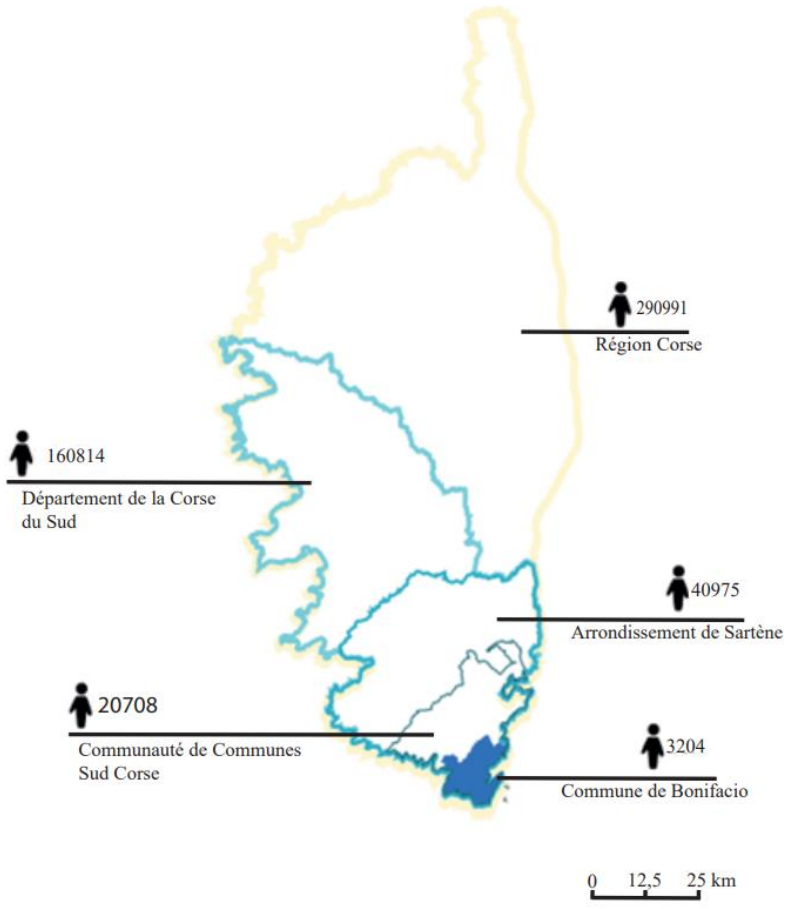

Source : INSEE RP 2020

A l'échelle de l'arrondissement de Sartène, Bonifacio représente environ 8 % de la population en 2020. Un poids démographique relativement faible par rapport à son attractivité et son rayonnement sur ce territoire qui s'explique par son caractère rural.

[1] Source : INSEE Recensement de la population 2023, population municipale légale au 1er janvier 2023.

I. Une croissance démographique en hausse depuis 1999

Une baisse démographique depuis 1982, qui s'inverse depuis une quinzaine d'années

Selon les recensements officiels de l'INSEE, la commune de Bonifacio a connu une période de croissance démographique assez soutenue entre 1968 et 1975, gagnant 262 habitants en 7 ans (soit un taux de croissance global de +10,8%, et annuel moyen de +1,5 %), avant que le rythme de croissance ne ralentisse entre 1975 et 1982. Entre 1982 et 1999, la démographie communale a connu une phase de légère décroissance (-78 habitants, soit -2,85%), qui s'explique en partie par la crise socio-économique de l'époque et le retrait de la légion casernée de la citadelle en 1992.

Depuis 1999, la tendance s'est inversée avec une croissance démographique continue et un taux de variation annuel moyen de +0,77% (entre 1999 et 2013), soit l'accueil de plus de 300 nouveaux habitants sur la période. La commune compte un total de 3204 habitants au 1er janvier 2020.

Source : INSEE Recensement de la population 2015, population municipale légale au 1er janvier 2017.

Il est possible de distinguer trois grandes phases au sein de l'évolution démographique de la commune entre 1968 et 2020. Depuis 1999, la progression de la population communale s'est inversée par rapport à la tendance observée depuis 1982, même si la croissance démographique reste peu importante.

Evolution graphique entre 1968 et 2020 à Bonifacio

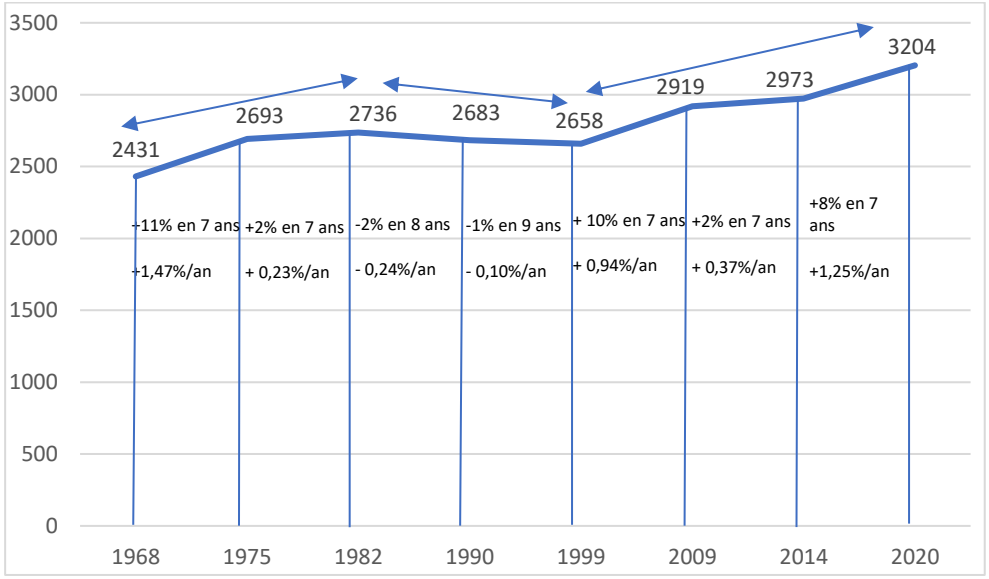

Source : INSEE RP 1968 à 2020 – Traitement : Toponymy

Une croissance démographique qui reste faible par rapport aux territoires voisins

Par rapport au reste des territoires de la communauté de communes du Sud Corse, Bonifacio observe une croissance démographique moins soutenue : entre 1999 et 2013, elle connait l'augmentation de population la plus faible.

Évolutions démographiques au sein de la communauté de communes Sud Corse (base 100)

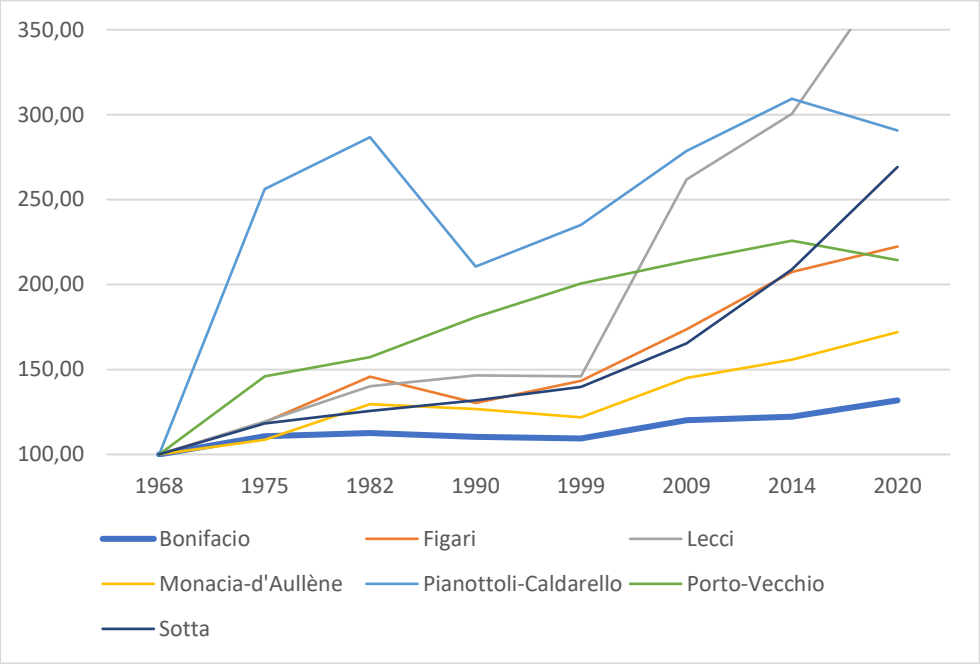

Source : INSEE RP 1968 à 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy[2]

Entre 1968 et 2020, la majeure partie des communes de l'intercommunalité ont doublé ou presque leur nombre d'habitants : +122,40 % de croissance pour Figari, +290,29% pour Lecci, +114,45% pour Porto-Vecchio, ou encore +190,65% pour Pianottoli-Caldarello. Seules deux communes ont connu une croissance plus faible, dont Bonifacio avec un taux de croissance de +31,80% sur la même période. Malgré un nombre d'habitants six fois plus faible en 2013, la progression démographique de Monacia-d'Aullène reste plus de deux fois supérieure à celle de Bonifacio (+72,00% entre 1968 et 2020).

En ce sens, Bonifacio a connu l'accroissement démographique le plus faible du territoire intercommunal, en particulier à cause de la faible diminution de sa population observée pendant dix-sept ans (1982-1999). En comparaison le nombre d'habitants sur la communauté de communes entre 1999 et 2020 a augmenté de +1,37% par an en moyenne, soit pratiquement le double de celui de Bonifacio (+0,65%).

Évolution démographiques intercommunales du territoire insulaire (en base 100[3])

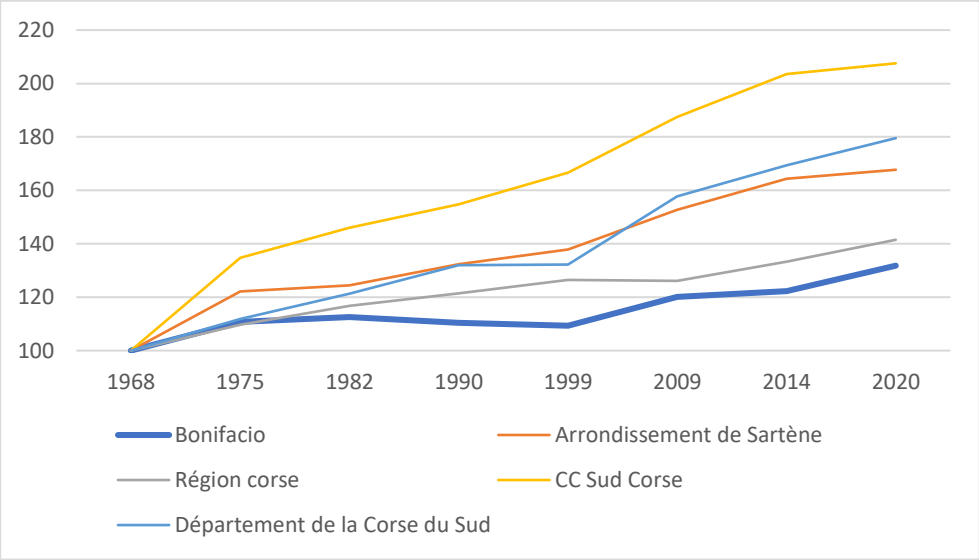

Source : INSEE RP 1968 à 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Par rapport aux tendances observées sur le territoire corse, Bonifacio affiche une progression démographique nettement inférieure. Le département de la Corse du Sud par exemple a connu une croissance démographique deux fois supérieure entre 1999 et 2020 (+1,47% par an en moyenne), et l'ensemble du territoire insulaire un taux annuel moyen de +0,53%. Rappelons que l'augmentation annuelle moyenne de Bonifacio sur la période est de +0,89%).

[2] La comparaison statistique des évolutions démographiques entre plusieurs communes est réalisée à partir d'un indice de base 100. Il permet de comparer l'évolution de plusieurs séries chronologiques dont les ordres de grandeur sont différents. Ce traitement statistique permet ainsi d'établir les différents rythmes de croissance à partir d'une base unique, indépendante de la taille démographique d'origine des communes en 1968. Cette analyse est nécessaire pour rendre les séries proportionnellement comparables.

[3] La comparaison statistique des évolutions démographiques entre plusieurs communes est réalisée à partir d'un indice de base 100. Il permet de comparer l'évolution de plusieurs séries chronologiques dont les ordres de grandeur sont différents. Ce traitement statistique permet ainsi d'établir les différents rythmes de croissance à partir d'une base unique, indépendante de la taille démographique d'origine des communes en 1968. Cette analyse est nécessaire pour rendre les séries proportionnellement comparables.

Une croissance démographique majoritairement liée à un solde naturel stable depuis plus de vingt ans

La hausse démographique observée sur la commune de Bonifacio s'explique, à la fois, par un solde naturel [4]et par un solde migratoire[5] positifs depuis 1999.

On peut observer deux phases au sein de la croissance démographique de Bonifacio. Entre 1968 et 1982, l'augmentation de la population est majoritairement due à un solde migratoire positif, particulièrement élevé entre 1968 et 1975 (+1,5% par an en moyenne). Néanmoins, ce solde migratoire reste le plus faible de l'intercommunalité qui observe des taux d'accroissement migratoires moyens de+4,2% entre 1968 et 1975 et +1,0% entre 1975 et 1982.

Sur cette période, le solde naturel reste faiblement négatif (-0,15% en moyenne par an entre 1968 et 1982), par rapport notamment aux autres territoires de la communauté de communes Sud Corse. En effet, le solde naturel moyen positif de l'intercommunalité (+0,2% entre 1968 et 1975, et +0,1% entre 1975 et 1982) est presque exclusivement lié une natalité importante observée sur le territoire de Porto- Vecchio (+0,6% de solde naturel entre 1968 et 1982). Pendant ces quatorze années, le reste du territoire intercommunal connait des soldes naturels négatifs plus importants que Bonifacio, comme par exemple Sotta (-1,2% sur la période), Monacia-d'Aullène (-1,3%) ou encore Figari (-0,4%). Depuis 1982, on observe un renversement au sein de l'accroissement démographique communal avec un solde naturel en augmentation entre 1982 et 1990 et stabilisé depuis à hauteur de +0,5% par an en moyenne jusqu'en 2012. En ce sens, le solde naturel représente le premier facteur de croissance démographique de Bonifacio depuis 1982.

Néanmoins, il est nécessaire de noter que le solde migratoire communal, après une période négative entre 1982 et 1999, continue de jouer un rôle au sein de l'accroissement du nombre d'habitants depuis 1999.

A l'échelle du territoire intercommunal, on observe une tendance similaire avec une augmentation progressive du solde naturel depuis 1982 (+0,3% par an en moyenne entre 1982 et 1990) pour atteindre un taux moyen de +0,6% par an entre 2007 et 2012.

Évolution annuelle moyenne des soldes naturels et migratoires à Bonifacio entre 1968 et 2012

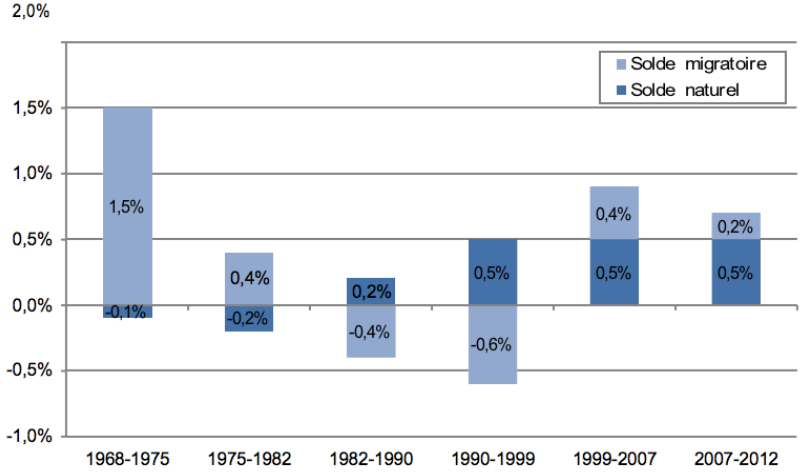

Source : INSEE RP 1968 à 2012 – Traitement : Agence Escoffier

On notera que le rôle premier du solde naturel au sein de la croissance démographique de Bonifacio se distingue de la dynamique observée à l'échelle de l'arrondissement de Sartène, où le solde migratoire représente environ 71% de l'augmentation du nombre d'habitants sur le territoire entre 2007 et 2012. Sur le territoire insulaire, on observe la même tendance avec un solde naturel nul et un solde migratoire moyen annuel de +1,5% entre 1999 et 2012.

En ce sens, la croissance de Bonifacio, assez faible par rapport aux dynamiques insulaires, se distingue des territoires avoisinants par un solde naturel prépondérant. La diminution récente du solde migratoire de la commune témoigne de potentielles difficultés rencontrées par la population extérieure pour s'installer sur le territoire bonifacien (marché immobilier tendu notamment) : en ce sens, l'attractivité résidentielle de Bonifacio semble plus faible que le reste du territoire intercommunal.

En effet, sur la période récente 2007-2012, la commune connait le taux de natalité le plus important (14,9‰) après Porto-Vecchio (16,7‰), nettement supérieur à ceux observés à l'échelle de l'arrondissement de Sartène (12,1‰) ou encore du département et de la région (9,7‰ pour ces deux territoires).

[4] Le solde naturel correspond au taux d'évolution de la population calculé à partir de la différence entre les naissances et les décès (en nombre d'habitants).

[5] Le solde migratoire correspond au taux d'évolution de la population calculé à partir de la différence entre les entrées et les sorties (en nombre d'habitants).

J. Un nombre d'habitants sous-évalué par rapport à l'importance de la population semi-permanente

Le poids démographique de Bonifacio ainsi que les tendances démographiques observées reposent sur les données INSEE qui correspondent aux recensements principaux de la population. Ces données statistiques désignent une population municipale permanente, et ne comptabilise donc pas les populations qui ne vivent pas sur la commune toute l'année.

Une organisation et un fonctionnement urbains directement impactés par une population saisonnière très importante

S'il est essentiel de distinguer la population permanente de la population saisonnière, de par la très forte attractivité touristique de Bonifacio, il est néanmoins nécessaire de relativiser le faible poids démographique de la commune au sein des recensements statistiques de l'INSEE. En effet, une part importante d'individus n'est pas comptabilisée et donc ne sont pas considérés comme des habitants permanents alors qu'ils résident sur le territoire une bonne partie de l'année.

Le nombre de résidences secondaires sur la commune (1 751 logements en 2020, ainsi que leur proportion majoritaire au sein du parc (54% en 2020) constituent typiquement un indicateur de l'importance de la population considérée comme non permanente mais vivant néanmoins sur le territoire une partie de l'année.

Cette population, qu'il est possible de qualifier de « semi-permanente » est difficile à quantifier, mais joue un rôle important sur le fonctionnement du territoire communal. Elle représente des flux, des usagers de l'espace public et des besoins en équipements, mais aussi des clients au sein des commerces et services. Ces populations, touristes ou saisonniers, font également vivre économiquement le territoire, au même titre que des résidents permanents.

De même, la population touristique « classique » présente uniquement pendant la haute saison estivale, doit également être considérée au sein du poids démographique de Bonifacio.

Ces touristes influent inéluctablement sur l'organisation et le fonctionnement urbains de la commune (besoin en commerces et services, en équipements...) : il est nécessaire de prendre en compte cette spécificité touristique pour établir un projet communal cohérent avec les réalités territoriales de Bonifacio.

En ce sens, si la commune ne possède pas un poids démographique permanent important au sein de la communauté de communes du Sud Corse ou de l'arrondissement de Sartène, à l'échelle de l'ensemble de l'année le nombre de personnes vivant sur Bonifacio est nettement plus important que sur beaucoup d'autres communes qui possèdent une base de résidents permanents pourtant plus importante, comme Bastelicaccia, Sartène, ou Alata (...).

En effet, Bonifacio accueille plus de 12 000 résidents en haute saison, soit une population multipliée par quatre par rapport au recensement des habitants permanents de l'INSEE en 2013. Cela influe directement sur les besoins en logements (lesquels évoluent quantitativement et qualitativement selon les populations concernées : résidents à l'année, touristes, saisonniers). L'impact de cette population supplémentaire une partie de l'année s'appréciant notamment en matière d'équipements et d'infrastructures, Bonifacio doit ainsi disposer d'un niveau d'équipements suffisant aussi bien pour ses habitants à l'année, que pour la population présente en haute saison.

Cette situation implique pour la commune aussi bien une adaptation des capacités des réseaux (eau potable, assainissement) que la réalisation d'équipements ou infrastructures spécifiques à la fréquentation touristique.

Les choix stratégiques de la commune en matière d'assainissement illustre l'importance de la population non permanente. En effet, la nouvelle station d'épuration a été dimensionnée « pour traiter les effluents en tenant compte d'une variation de population de 3 500 à 15 000 équivalents habitants (basse saison/haute saison) »[6]. Ces éléments confirment que la population bonifacienne est multipliée par quatre en saison touristique.

Bonifacio doit être en mesure d'adapter son organisation urbaine et son fonctionnement territorial à la saison touristique mais également proposer une offre touristique équilibrée par rapport aux besoins de la population permanente.

[6] Source : Lettre officielle du Maire de Bonifacio en date du 22 mai 2015, adressée au Conseiller eau, risques naturels et santé environnement du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie sur l'état d'avancement des dossiers engagés par la commune.

Une méthode de recensement INSEE inadaptée au contexte local

Parallèlement, la fiabilité des statistiques démographiques de l'INSEE sur le territoire insulaire peut être remise en doute : la méthode de recensement et le découpage géographique des secteurs d'enquêtes sont complexifiés par une situation territoriale et urbaine différente du reste du territoire national (longueur des rues notamment...).

Des indicateurs révélant des dynamiques démographiques différentes de celles résultant des recensements INSEE

L'analyse de l'évolution des effectifs scolaires et maternels sur la commune de Bonifacio montrent une diminution plus marquée que la croissance démographique INSEE : sur une période comparable[7], la variation annuelle moyenne des effectifs scolaires est plus de cinq fois supérieure à celle de la population communale INSEE.

Effectifs maternels et élémentaires à la rentrée 2015	Effectifs maternels et élémentaires à la rentrée 2020	Variation des effectifs	Variation moyenne des effectifs/an
365	330	-10%	- 2%

Source : Site internet de la mairie de Bonifacio

Population communale en 2015	Population communale en 2020	Variation de la population	Variation moyenne de la population/an
2977	3204	+ 10 %	+ 1,48%

Source : INSEE RP 2014 et 2020

S'il est nécessaire de relativiser cette différence, puisqu'il s'agit d'une population spécifique (moins de 12 ans en général pour des enfants scolarisés en maternelle et primaire), une diminution des effectifs scolaires tend cependant à démontrer une décroissance démographique observable au titre des statistiques de l'INSEE.

Une difficile évaluation du poids démographique de la commune

Outre le constat d'une nécessaire remise en question des données du recensement de l'INSEE, l'évaluation de la population communale de Bonifacio reste complexe.

En août 2001, le Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Déchets de l'Extrême Sud de la Corse (SITDESC) a mené une évaluation de la population touristique sur l'année afin d'obtenir une population équivalente en nombre d'habitants.

Les résultats évaluent un nombre d'équivalents habitants permanents entre 4 765 et 4 968 en 1999, quand le recensement INSEE en dénombre 2 658 (soit 1,75 fois moins d'habitants). Ainsi, cette étude révèle que, en rapportant la population estivante à un équivalent d'habitants permanents, Bonifacio double quasiment son poids démographique par rapport aux indicateurs de l'INSEE en 1999.

Si cette évaluation ne permet pas d'estimer aujourd'hui la population bonifacienne à partir de cette méthode, elle révèle clairement la nécessité de questionner les chiffres du recensement statistique national.

Au-delà d'une difficile évaluation du nombre d'habitants à Bonifacio, l'analyse socio-économique des données INSEE reste nécessaire, en permettant de comprendre les tendances et dynamiques à l'œuvre sur le territoire communal.

[7] Outre la même année d'origine, 1990, la comparaison repose sur une année d'arrivée de la rentrée 2017 pour les effectifs scolaires (septembre 2017) et de 2015 pour le recensement de population INSEE (population légale au 1er janvier 2015), soit seulement quatre mois de différence.

22. Le profil démographique de la population bonifacienne

K. Une population vieillissante

La population de Bonifacio est majoritairement âgée de 45 à 59 ans en 2020. Le profil générationnel de la commune n'est pas particulièrement jeune puisque presque les trois quarts des habitants sont âgés de 45 ans et plus.

Profil générationnel à Bonifacio en 2020

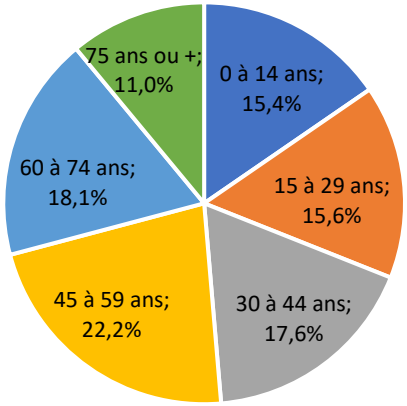

Profil générationnel de la CC Sud Corse en 2020

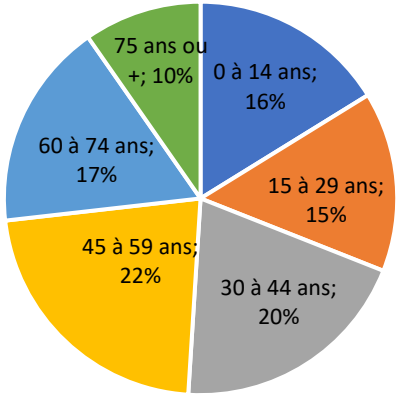

Profil générationnel du département de la Corse du Sud en 2020

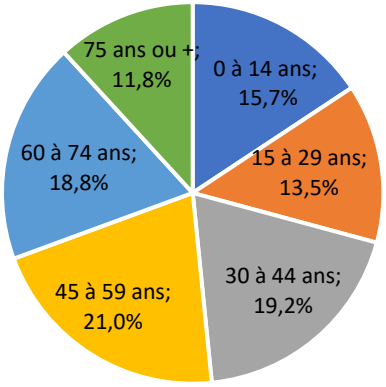

Source : INSEE RP 2020- Traitement : Toponymy

En comparaison, le territoire intercommunal possède un profil plus jeune avec une population de plus de 60 ans moins importante (29,1% des bonifaciens en 2020 contre 27% sur la communauté de communes) et une proportion plus élevée de jeunes de moins de 15 ans (16% sur l'intercommunalité).

En revanche, le profil générationnel de la population départementale est davantage similaire à celui de Bonifacio. La commune illustre la tendance insulaire avec une population majoritairement âgée de 30 à 59 ans (environ 40% de la population communale en 2020 et environ 41% des habitants de la Corse).

Indicateur de jeunesse[8] et indice de vieillissement en 2020[9]

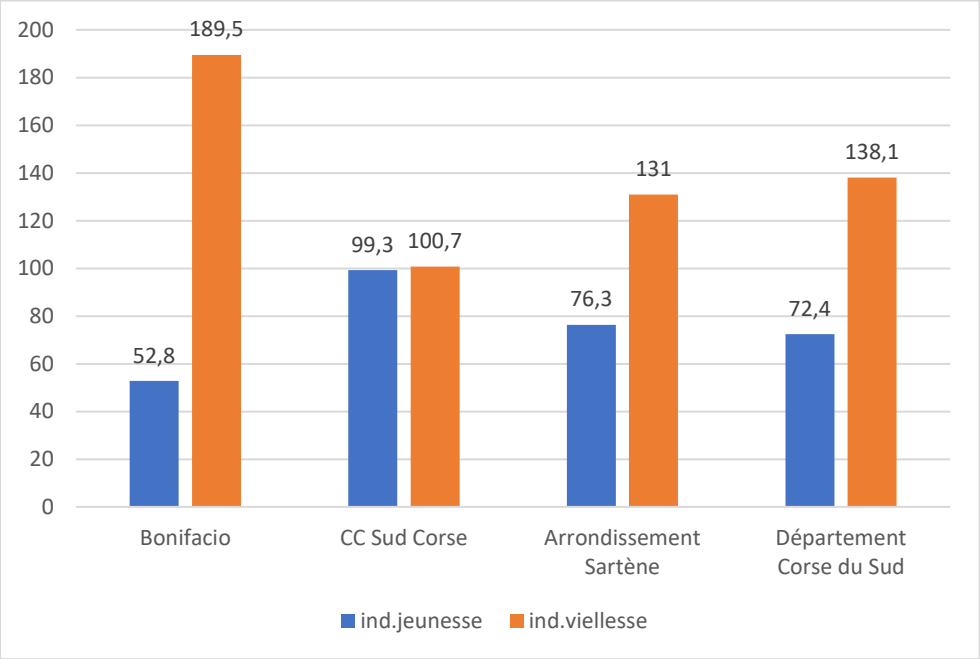

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

La comparaison des indicateurs de jeunesse et des indices de vieillissement confirme la présence d'une population globalement plus âgée à Bonifacio que sur l'ensemble de la communauté de communes. Néanmoins, l'indicateur de jeunesse élevé de l'intercommunalité est principalement lié aux profils démographiques jeunes de communes comme Porto-Vecchio ou Lecci (indicateurs de jeunesse respectivement de 121,7 et 102,4 en 2014) (même chiffre en 2020). L'ensemble des autres territoires, Bonifacio inclus, possèdent un indice inférieur à 100, révélant ainsi un déséquilibre générationnel en faveur des populations de 60 ans et plus.

En effet, la population bonifacienne de moins de 20 ans représente 34,9% des habitants, alors que les personnes âgées de 60 ans et plus correspondent à 30,3% des résidents de la commune. En ce sens, l'indice de vieillissement à Bonifacio est plus élevé que la moyenne de la communauté de communes Sud Corse. On notera cependant que la commune revêt un profil nettement plus jeune que certains territoires de l'intercommunalités comme Monacia-d'Aullène (indice de vieillissement de 202,1 en 2014), Pianottoli-Caldarello (208,0) ou encore Sotta (140,8) (même chiffre en 2020).

Replacé dans un contexte territorial plus large, le profil démographique de Bonifacio reste plus jeune que les moyennes de l'arrondissement de Sartène, du département ou de la région. En Corse du Sud, les communes littorales ont en moyenne un indicateur de jeunesse plus élevé et un indice de vieillissement plus faible que celles situées à l'intérieur des terres ou en situation rétro-littorale, du fait d'un plus grand attrait résidentiel et touristique (lié à une offre urbaine plus développée et plus diversifiée).

Au sein de l'intercommunalité, les communes de Porto-Vecchio et Lecci se démarquent par leur population en moyenne plus jeune. En ce sens, Bonifacio se caractérise par un profil générationnel entre celui des territoires littoraux les plus urbains et attractifs du territoire insulaire, et celui des communes rétro-littorales ou intérieures, moins peuplées et plus rurales.

Les évolutions récentes du profil générationnel de Bonifacio démontrent une dynamique de vieillissement de la population sur la commune. En effet, les moins de 45 ans ont connu une baisse significative entre 2014 et 2020 (-6 points) avec un taux de diminution équivalent pour les habitants âgés de 0 à 14 ans (-2,5 points entre 2014 et 2020) et de 30 à 44 ans (-2,7 points).

A l'inverse, on observe sur la même période une progression des populations âgées de 45 ans et plus, qui représentent 51% des habitants en 2014 contre 45,0% en 2009. Les habitants de 75 ans et plus marquent l'augmentation la plus importante sur cette période (+24,8%). Si les moins de 45 ans restent de peu majoritaires en 2015, leur proportion diminue au profit de populations plus âgées.

[8] L'indicateur de jeunesse correspond au rapport entre le nombre d'habitants âgés de moins de 20 ans et le nombre d'habitants de 60 ans et plus. A partir d'une valeur de base 100, qui correspond à un équilibre générationnel, plus l'indicateur est élevé, plus la population est jeune.

[9] L'indice de vieillissement correspond au rapport entre le nombre d'habitants de 60 ans et plus et le nombre d'habitants âgés de moins de 20 ans. A partir d'une valeur de base 100, qui correspond à un équilibre générationnel, plus l'indicateur est élevé, plus la population est vieillissante.

Evolution du profil générationnel de Bonifacio entre 2014 et 2020

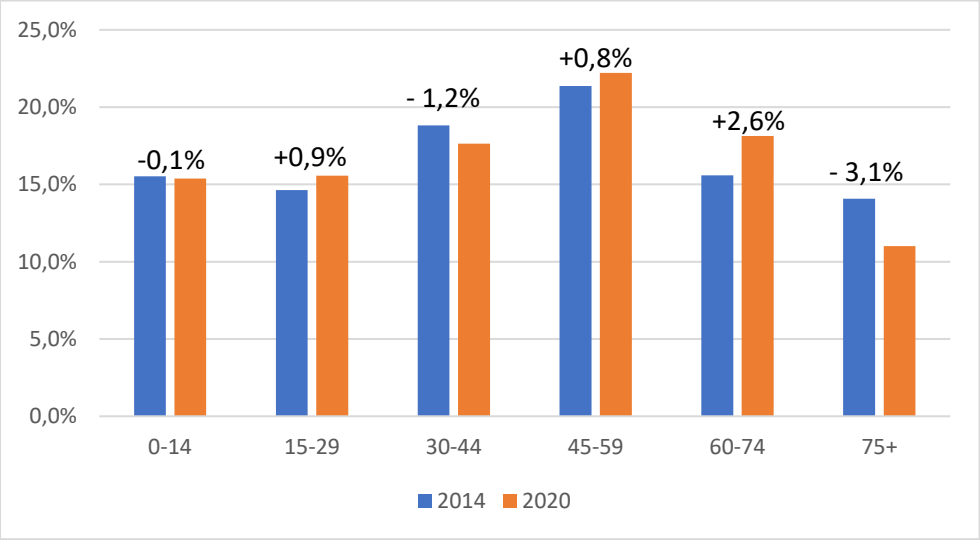

Source : INSEE RP 2014 et 2020 – Traitement : Toponymy

Globalement, le vieillissement de la population communale observé correspond à une dynamique assez récente et en cours. Différents indicateurs illustrent l'hypothèse d'une poursuite du phénomène dans les années à venir :

- Le taux de natalité de la commune ne permet pas de compenser suffisamment la diminution des habitants de moins de 20 ans ;
- La diminution importante de la classe d'âge des 30-45 ans au cours de la dernière période intercensitaire peut préjuger d'un tassement à venir du taux de natalité ;
- La baisse du taux de mortalité depuis 1968 (13,7‰ entre 1968 et 1975, 11,3‰ entre 2014 et 2020) traduit l'allongement de la durée de vie des bonifaciens ;
- La réduction de la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité sur la période récente (2014-2020) constitue l'une des principales causes du vieillissement démographique en cours.

Si la dynamique de vieillissement à l'œuvre sur le territoire communal est progressive, et plus nuancée que sur le reste de la Corse du sud, ce phénomène doit être pris en compte par la collectivité pour le développement futur de son territoire (politique en faveur de l'arrivée de jeunes ménages à travers le logement, l'offre d'équipements publics, de santé, etc.).

De plus, ces évolutions dans la structure de l'âge de la population vont à moyen terme nécessiter des politiques publiques centrées sur les personnes âgées (maintien à domicile, équipements adaptés, etc.).

L. Les catégories socio-professionnelles de la population

Bonifacio possède un taux d'activité[10] élevé : les trois quarts de la population âgée de 15 à 64 ans[11] est active en 2020. Ce taux d'activité est maintenant inférieur à celui de la communauté de communes Sud Corse en 2020. 69,8% contre 73,5%.

Le taux d'activité de Bonifacio est aussi inférieur au taux des communes de Figari (76,4%) ; Lecci (77,7%) et Porto Vecchio (72,9%).

Le taux a diminué d'où à un indice de jeunesse plus faible que sur le reste du territoire.

Une majorité d'employés au sein de la population active

Plus d'un tiers de la population active bonifacienne fait partie de la catégorie socioprofessionnelle (CSP) des employés en 2020. Cette prépondérance n'est pas récente puisque cette CSP représentait déjà 31,4% des actifs en 2009.

[10] Le taux d'activité d'une population correspond à la proportion d'actifs (individus actifs en emploi plus les chômeurs) au sein de la population en âge de travailler.

[11] Selon les critères INSEE, la population âgée entre 15 et 64 ans correspond à la population considérée en âge de travailler.

CSP des actifs à Bonifacio en 2020

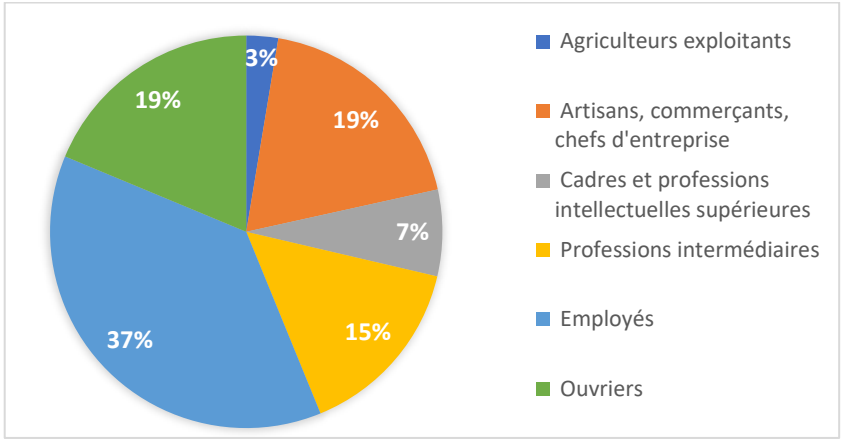

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

D'une manière générale, le profil socioprofessionnel des habitants de Bonifacio est similaire à celui de la communauté de commune Sud Corse, de l'arrondissement de Sartène ou du département de la Corse du Sud.

CSP des actifs en Corse du Sud en 2020

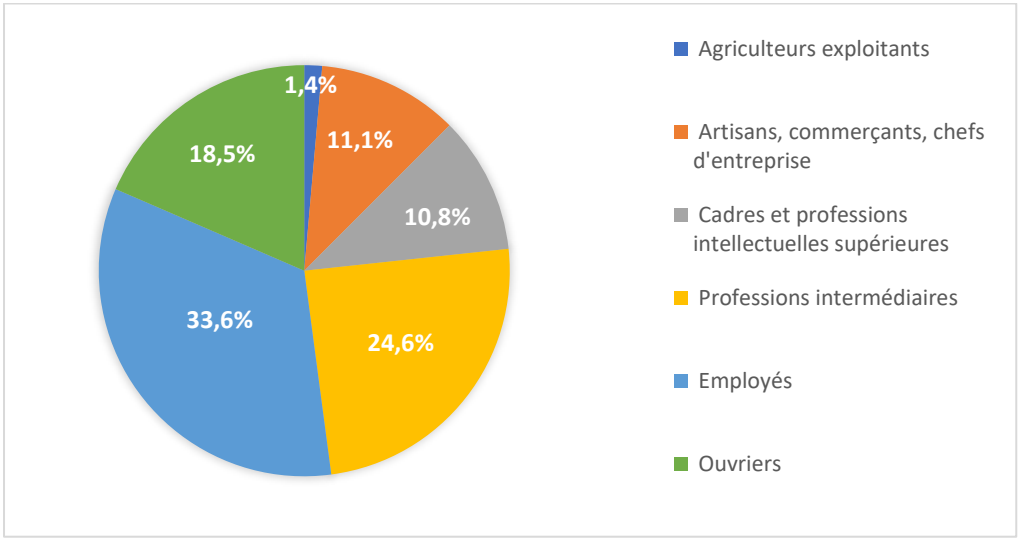

CSP des actifs dans la CC Sud Corse en 2020

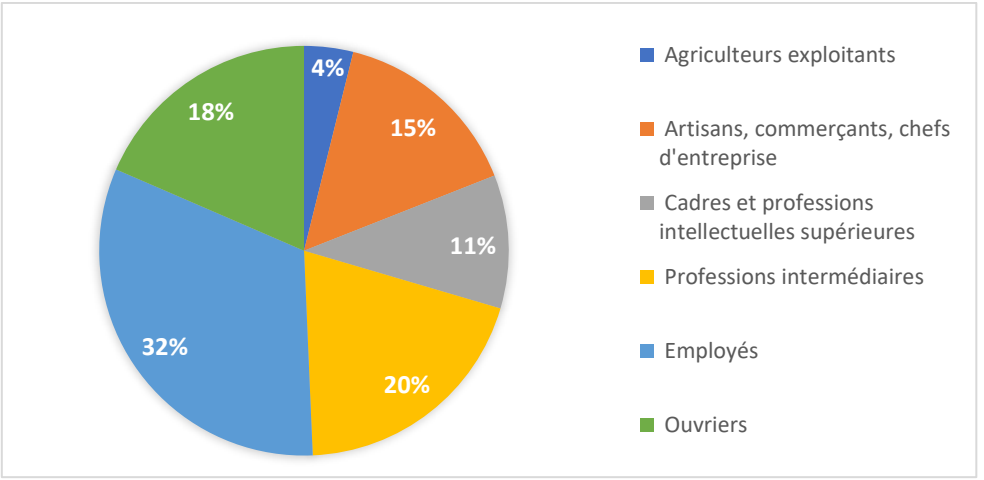

Source : INSEE RP 2020- Traitement : Toponymy

On peut cependant noter que la proportion de cadres et professions intellectuelles, ainsi que de professions intermédiaires est plus faible à Bonifacio que sur le reste du territoire intercommunal. A l'inverse, on observe une surreprésentation des CSP des employés, des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et d'ouvriers plus important à Bonifacio.

L'importance des catégories des employés sur le territoire intercommunal, mais particulièrement à Bonifacio, ainsi que la proportion élevée d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise sur la commune, sont en grande partie liées à la prépondérance des activités commerciales et de services, notamment dans le cadre de l'économie touristique.

Des catégories socioprofessionnelles cohérentes entre les actifs résidents et l'offre d'emplois sur la commune

Avec plus de 9 emplois pour 10 actifs résidents, l'offre d'emplois sur la commune en 2020 est globalement cohérente avec le profil socioprofessionnel des actifs résidents. Les CSP les plus représentées au sein des actifs correspondent à celles qui proposent le plus d'emplois : les employés, les ouvriers, ainsi que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Néanmoins, on peut noter que ces trois catégories disposent proportionnellement d'un peu moins d'emplois qu'il n'y a d'actifs en 2020, alors que les autres CSP connaissent une situation inverse.

Correspondance entre les CSP des actifs et celles de l'offre d'emplois à Bonifacio en 2020.

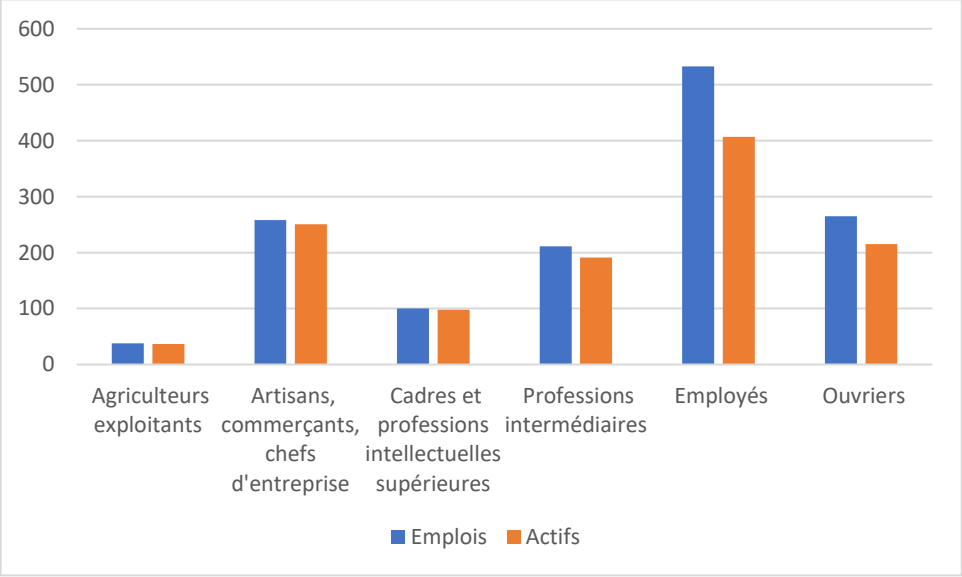

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

Les activités développées sur la commune (orientées majoritairement vers le tourisme, les services à la personne, la construction et les services publics) ont permis d'accueillir un profil de population hétérogène, et assez bien équilibré, au regard des CSP d'actifs représentées en 2020 sur la commune. On constate ainsi une très bonne adéquation entre CSP des actifs qui résident sur la commune et les CSP des emplois offerts sur la commune, mais également sur les tendances d'évolution de celles-ci.

En effet, malgré les légères disparités dans la représentation des différentes CSP des actifs par rapport aux emplois, les évolutions récentes démontrent des tendances similaires. Ainsi les CSP des employés et des artisans, commerçants et chefs d'entreprises marquent l'augmentation la plus importante entre 2014 et 2020, à la fois en nombre d'actifs, mais également en nombre d'emplois. De même, la CSP des artisans, commerçants et chefs d'entreprises et d'ouvriers correspondent à la progression importante.

Globalement, les évolutions récentes tendent à une consolidation de l'adéquation entre les CSP des actifs résidents sur la commune et les CSP des emplois.

L'évolution du nombre d'actifs par catégorie socioprofessionnelle démontre une confirmation du profil actuel de la commune avec une progression positive des CSP les plus représentées. On peut noter la diminution des emplois des agriculteurs exploitants, entre 2014 et 2020. Cette différence révèle potentiellement une difficulté pour cette CSP de s'installer sur la commune, et donc la nécessité d'adapter l'offre de logements.

Pourcentage d'emplois à Bonifacio en 2020

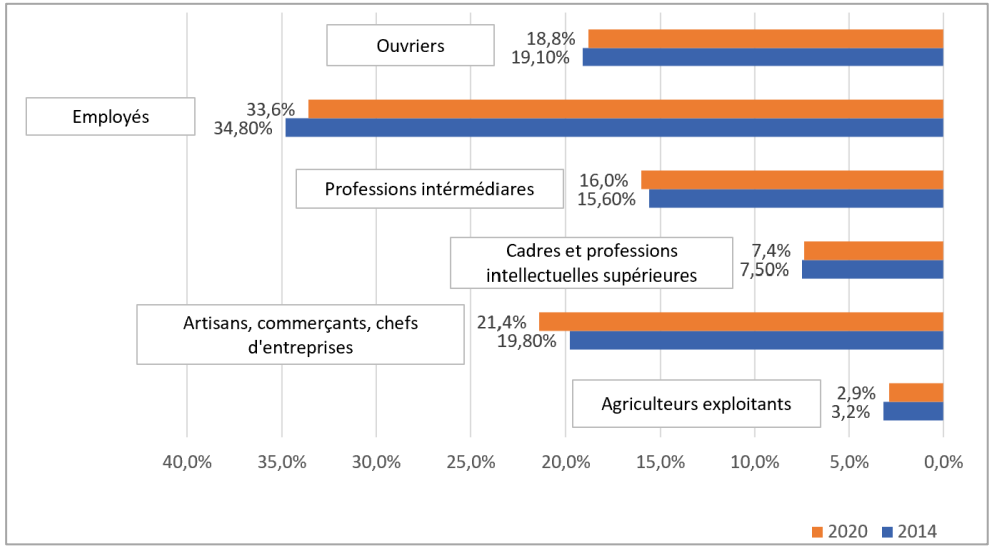

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

Pourcentage d'actifs à Bonifacio en 2020

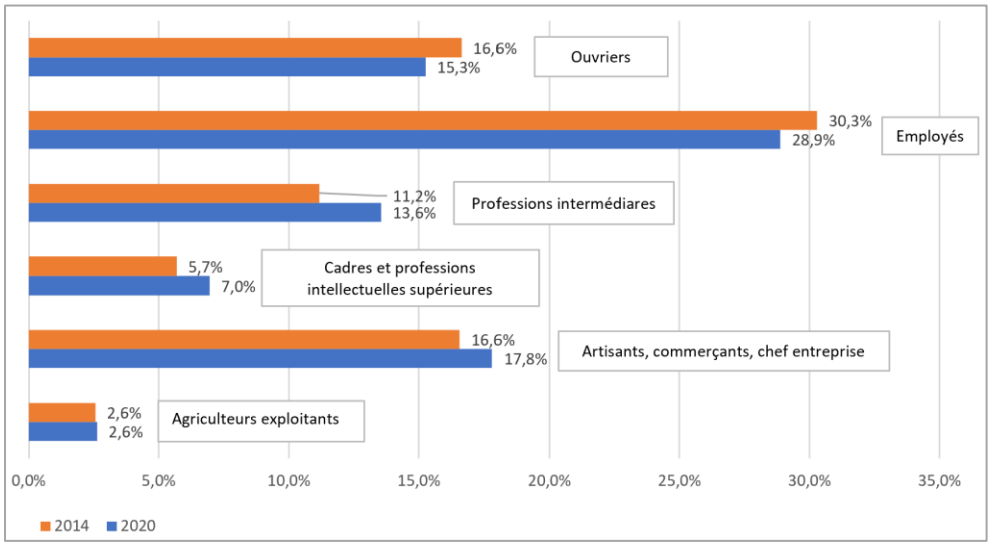

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

Correspondance entre les CSP des actifs et celles de l'offre d'emplois à Bonifacio en 2020

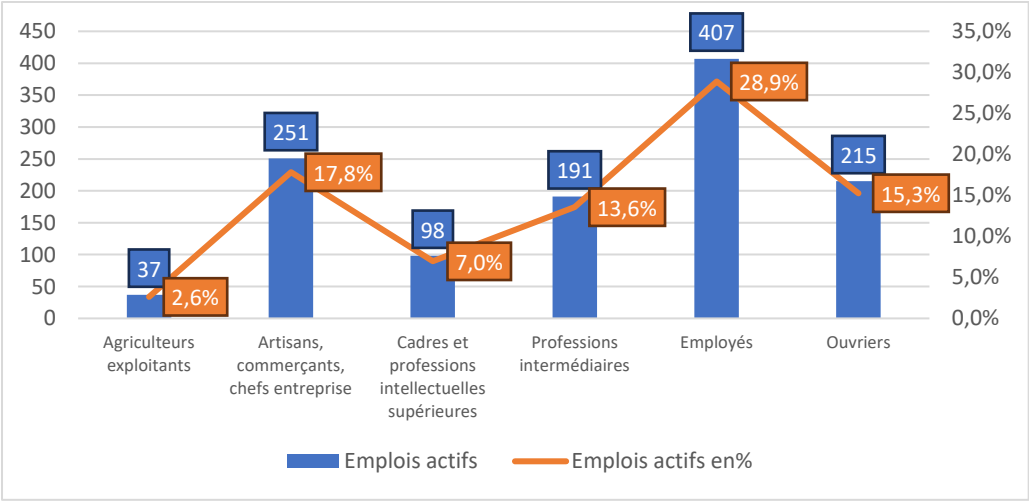

Source : INSEE RP 2014 et 2020 – Traitement : Toponymy

Afin de maintenir les habitants sur son territoire, Bonifacio doit assurer la poursuite du développement de l'emploi et la mise en adéquation de son parc de logements avec les besoins des CSP en progression sur son territoire. En effet, la prédominance des employés induit une forte représentation de populations modestes à classes moyennes : ce profil sociodémographique nécessite donc de développer une offre en logements abordables et en locatif afin de garantir à cette population la possibilité de continuer à résider ou de venir s'installer sur la commune.

23. Les caractéristiques socio-démographiques des ménages

M. Une forte diminution continue de la taille des ménages depuis 1968

L'évolution de la taille des ménages[12] à Bonifacio se caractérise par une baisse presque continue du nombre moyen de personnes par ménage entre 1968 et 2020. On peut noter qu'après une forte période de décroissance entre 1968 et 1975, la diminution du taux d'occupation moyen des résidences principales sur la commune a connu plusieurs périodes de ralentissement (de 1975 à 1982, puis de 1990 à 2009), aboutissant à un nombre moyen de 2,2 personnes par ménage en 2020.

Evolution du taux d'occupation des ménages à Bonifacio en 2020

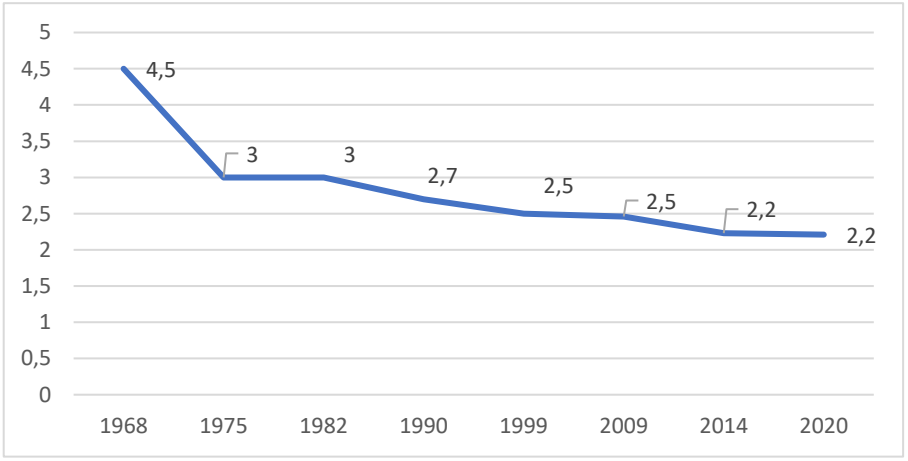

Source : INSEE RP 1968 à 2020– Traitement : Toponymy

Cette diminution du nombre moyen d'occupants par ménage correspond à un phénomène de desserrement des ménages, dont les facteurs peuvent être variés : séparations et augmentation des familles monoparentales, augmentation du nombre de célibataires, décohabitation plus rapide des jeunes quittant le domicile parental, vieillissement de la population (...). Ce processus de desserrement des ménages, généralisé à l'échelle nationale, conduit à une augmentation du nombre des ménages pour un même nombre d'habitants, et donc à un accroissement des besoins en logements. Le taux annuel moyen d'évolution du nombre de ménages à Bonifacio entre 1968 et 2020 (+2,05%), supérieur à l'accroissement du nombre d'habitants (+0,43%), confirme ce constat.

Taux d'occupation des ménages en 2020.

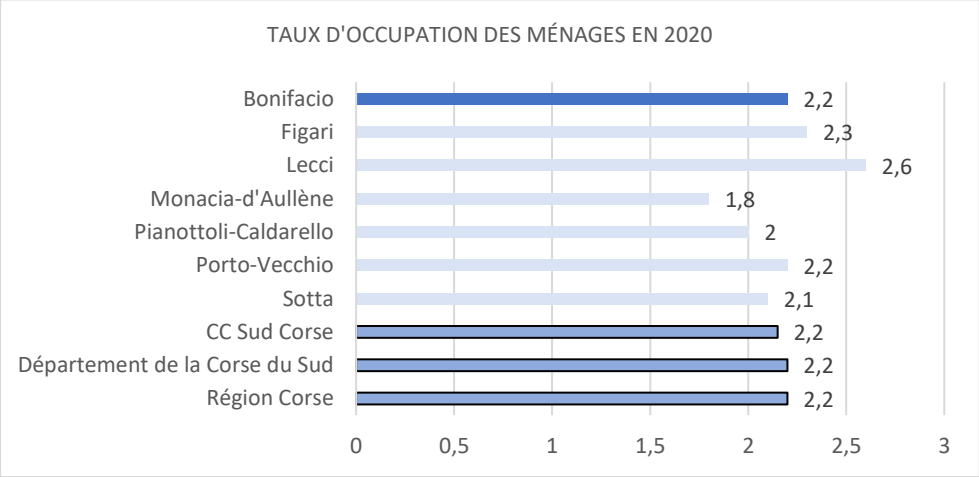

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

La taille moyenne des ménages de Bonifacio en 2020 est similaire aux taux d'occupation moyens observés à l'échelle de la communauté de communes du Sud Corse, du département, ou encore de la région. *Au sein de l'intercommunalité, les communes de Figari et Lecci possèdent un taux d'occupation supérieur à Bonifacio qui se situe davantage du côté de la moyenne nationale (2,3 personnes par ménage en 2020).

12 La taille des ménages ou taux d'occupation des résidences principales correspond à la moyenne du nombre d'occupants par ménage au sein de la commune.

N. Une majorité de ménages de type famille

À Bonifacio la majorité des ménages se compose de familles[13] (63,7% des ménages sont des familles monoparentales, des couples avec enfant(s) ou des couples sans enfant en 2020), bien que le nombre de personnes vivant seules soit élevé puisqu'un tiers des ménages correspondent à ce profil (34,2%).

Profil des ménages de Bonifacio en 2020

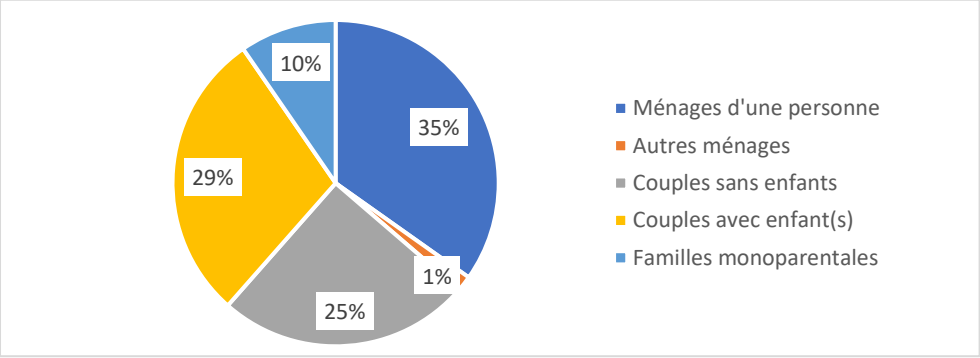

Source : INSEE RP 2020, Traitement: Toponymy

Le profil des ménages de Bonifacio semble donc correspondre à celui d'actifs avec ou sans enfant(s). La part des couples sans enfant, un peu moins d'un tiers des ménages en 2020 en lien avec phénomène de vieillissement de la population, peut être associée à des couples en fin de carrière professionnelles, venant s'installer à Bonifacio. De même, la faible part de la population âgée de 15 à 29 ans (13,5% en 2020) indique potentiellement que la forte proportion de ménages d'une personne est davantage liée à la présence de personnes retraitées vivant seules que de jeunes actifs en début de parcours professionnel.

Profil des ménages de la Corse du Sud en 2020

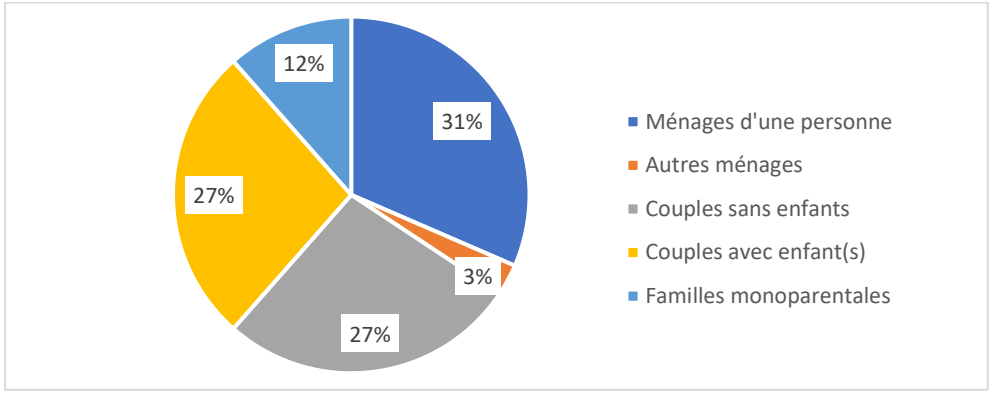

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

Profil des ménages de la CC Sud Corse en 2020

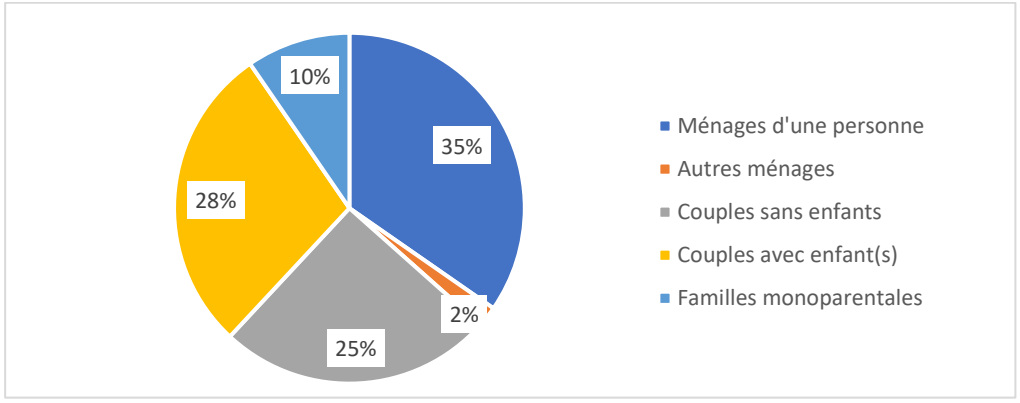

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Toponymy

Le profil des ménages de Bonifacio est relativement similaire à celui de la communauté de communes Sud Corse, où les ménages sans enfant sont majoritaires (88% sur le territoire intercommunal en 2020, et 89% pour Bonifacio).

[13] Selon l'INSEE, un ménage identifié comme une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les enfants d'une famille doivent être célibataires (et eux-mêmes sans enfant).

Par rapport au département, Bonifacio possède une part égale de ménages de type famille (39%) ce qui illustre le phénomène de vieillissement de la population observé sur la commune.

Maj : L'évolution des ménages entre 2014 et 2020 révèle une augmentation plus marquée « sans famille » (ménages composés d'une personne ou ménages autres) par rapport aux ménages de types familles (couples avec ou sans enfants et familles monoparentales). Cette progression est restée insuffisante pour entraîner un changement de la structure des ménages à l'échelle de la commune (les ménages de type famille reste majoritaires en 2020.

Malgré des progressions différentes selon les catégories de ménages, le profil des ménages de Bonifacio a peu évolué entre 2010 et 2020. La forte augmentation des familles monoparentales a néanmoins induit une progression de la part de ces ménages au sein du profil communal.

Globalement, les ménages de type couples ont très peu augmenté voire augmenter pour les couples avec enfants. La baisse de ce dernier type de ménage peut être mise en lien avec l'augmentation des familles monoparentales et illustre donc en ce sens directement un phénomène de desserrement des ménages.

Ces évolutions illustrent une attractivité récente de la commune auprès des ménages d'une seule personne ou des ménages particuliers (les ménages « autres » correspondent à des phénomènes de cohabitation de plusieurs générations, ou encore de colocations).

Évolution de la structure des ménages à Bonifacio entre 2014 et 2020

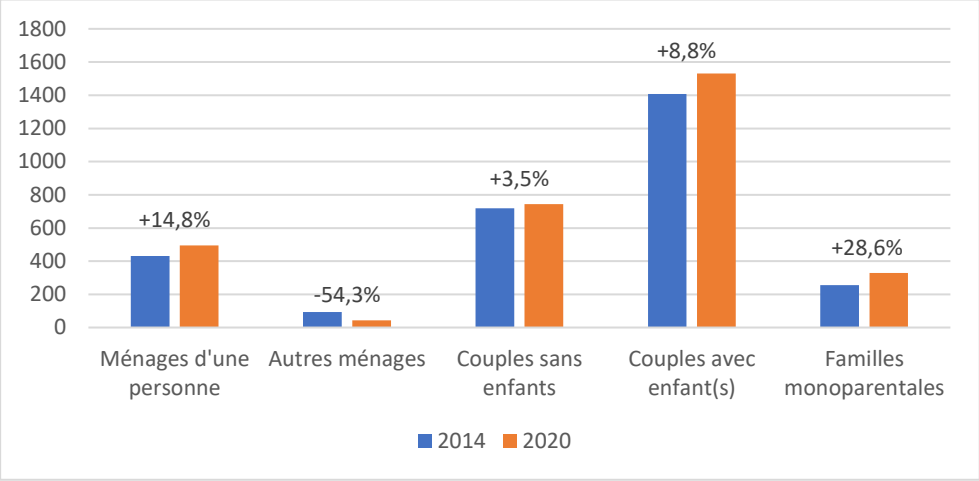

Source : INSEE RP 2014 et 2020 – Traitement : Toponymy

Cette évolution progressive de la structure des ménages sur la commune entraîne une mutation des besoins de la population, à la fois en termes de logements, d'équipements et de services proposés.

Bilan et éléments clés à retenir

Bonifacio a connu une croissance démographique de sa population permanente continue depuis presque cinquante ans, mais relativement faible au regard de la situation intercommunale. Néanmoins, du fait de sa très forte attractivité touristique, la commune voit sa population multipliée par quatre en saison estivale. Au-delà des touristes séjournant temporairement sur la commune (plusieurs jours), Bonifacio comprend une population semi- permanente constituée par les travailleurs saisonniers et les propriétaires de résidences secondaires, vivant sur la commune six à huit mois dans l'année. Non comptabilisées par les recensements INSEE, ces populations participent pourtant à l'économie et à la vie locale, et engendrent des besoins en équipements, commerces ou services.

La gestion de cette situation démographique à deux vitesses, temporellement distincte à l'échelle d'une année, constitue un réel enjeu pour la commune à la fois en termes de développement, mais également d'organisation territoriale et de fonctionnement urbain.

Parallèlement, la commune connait un profil générationnel vieillissant. Afin d'assurer le dynamisme futur de la commune, il est nécessaire de développer à la fois l'économie locale à l'année mais également un parc de logements adapté à un profil de population plus jeune (de type jeune actif), peu présente sur le territoire par manque de loyers abordables.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET LE PARC DE LOGEMENTS

24. Une forte croissance du parc de logements

La commune de Bonifacio possède un parc de 3244 en 2020. L'analyse de l'évolution du parc révèle deux périodes de forte croissance, alternées par une période de diminution du nombre de logements (entre 1999 et 2009), liée à la diminution du nombre de résidences secondaires).

La première a eu lieu entre 1975 et 1999, avec une augmentation annuelle moyenne du nombre de logements supérieure à +3%, dont une pointe de production à un taux de croissance de +6,7% (soit +68,5% entre 1982 et 1990). La seconde, pendant la dernière période intercensitaire (2009-2020) correspond à un taux d'accroissement du parc de +38% en onze ans.

Évolution du parc de logements à Bonifacio

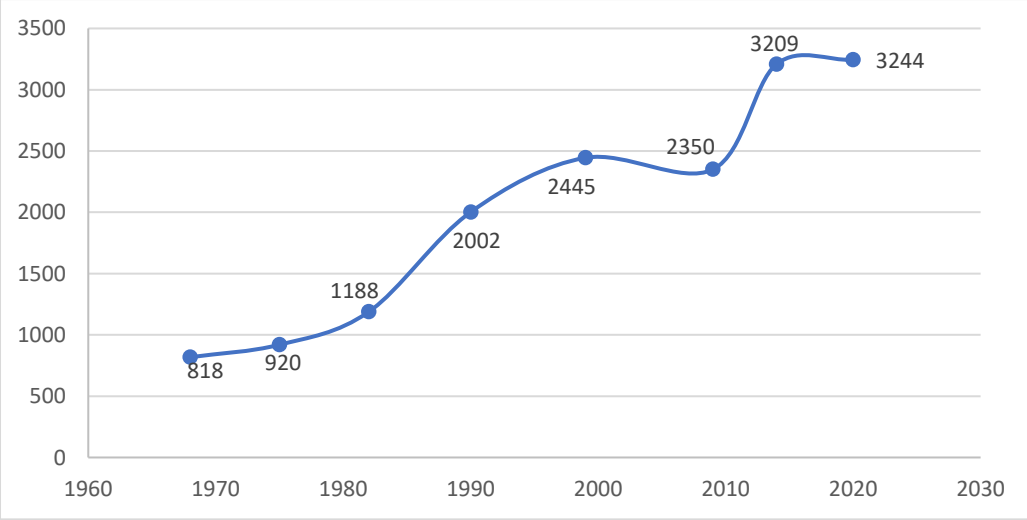

Source : INSEE RP 2015 – Traitement : Agence Escoffier et Atelier Atu

NB. : Le nombre de logements en 1990 (2002) correspond à un chiffre corrigé à partir d'autres données du RPG, le recensement initial donnant un chiffre de 1 873 logements. Cette correction nécessaire résulte d'un recensement de 1990 erroné car effectué de façon incomplète, en omettant notamment les constructions implantées sur l'île de Cavallo. Cette correction a été menée au sein de l'élaboration du précédent document d'urbanisme.

En presque cinquante ans, le parc bonifacien a pratiquement été multiplié par 4 (+296,6% entre 1968 et 2020), avec un taux de croissance annuel moyen de +2,7% sur l'ensemble de la période) (+2,7%).

La croissance démographique et le développement du parc de logements observent des progressions très différentes. L'augmentation du nombre d'habitants a connu un taux de croissance relativement faible. A l'inverse, le parc de logements a connu une croissance exponentielle presque continue sur la même période. En effet, sur l'ensemble de la période 1968-2020, la croissance du parc affiche une progression 13 fois supérieure à celle de la population.

Comparaison des évolutions de la population et du parc de logements à Bonifacio (base 100)

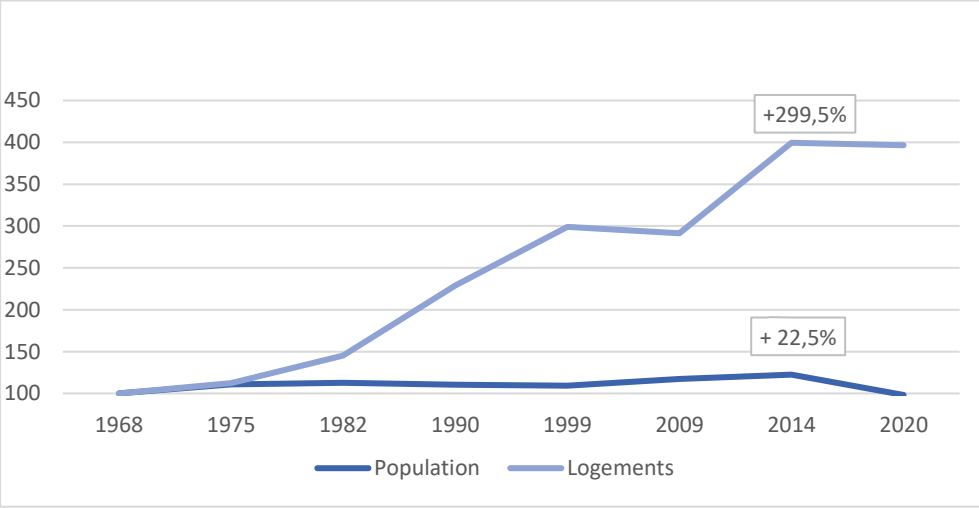

Source : INSEE RP 1968 à 2015, exploitation principale – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy.

Au regard d'un taux d'occupation des ménages peu élevé (2,2 en 2020), la différence entre la croissance démographique et la croissance du parc semble directement liée à une forte production de logements n'accueillant pas de population permanente. En ce sens, les possibilités d'installation pour des ménages résidants sur la commune semblent réduites, au profit de la construction de résidences secondaires.

Outre ces taux de croissance quantitativement très différents, l'évolution du parc et la progression démographique de la commune se distinguent également par deux formes de croissance distinctes : le nombre de logements connait une augmentation exponentielle, mais irrégulière, quand la population bonifacienne croît de façon nettement plus linéaire, avec toutefois de faibles amplitudes.

La comparaison de l'évolution des parcs de logements en base 100 démontre une progression du parc bonifacien similaire avec la majorité des autres communes entre 1968 et 1982. A partir de 1982, le taux d'accroissement du nombre de logements s'accélère à Bonifacio Maj : Entre 1982 et 2020, la commune connaît une croissance du parc de logements importante (+173,1%) au sein de la communauté Sud Corse devant Lecci (89,1%) et Porto-Vecchio (147,6%). En revanche, elle se situe derrière Sotta (+198,7%) et Figari (183,5%).

Comparaison de l'évolution du parc de logements au sein de la CC Sud Corse entre 1968 et 2020 (base 100)

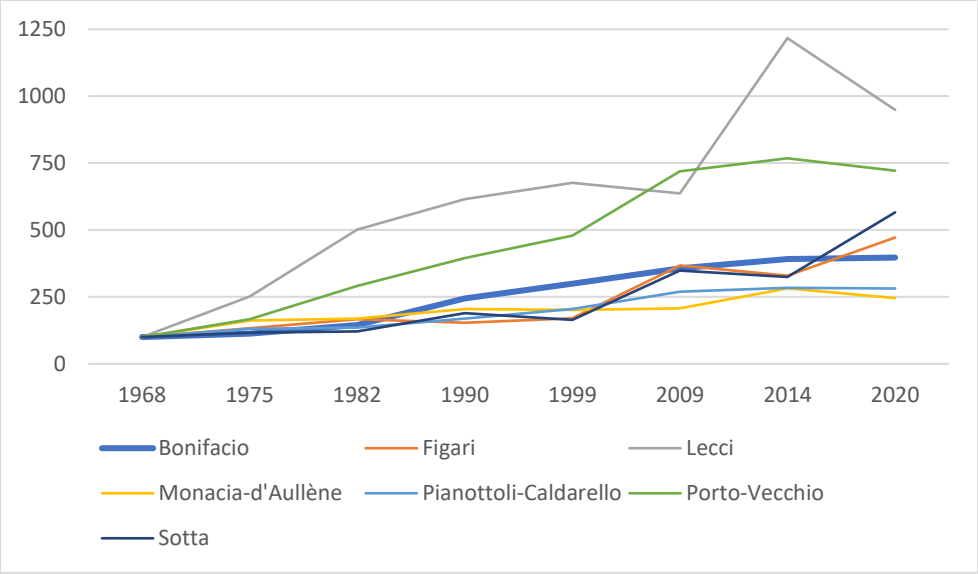

Source : INSEE RP 1968 à 2020, exploitation principale – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Sur l'ensemble de la période étudiée (1968-2020), si Bonifacio observe le troisième taux de croissance le plus important de l'intercommunalité +296,5% (2020), la commune a néanmoins connu un développement nettement plus restreint que Porto-Vecchio (+621,6%) et Lecci (+1141,2%). On notera que le taux d'occupation des ménages renforce cette différence : Bonifacio possède une taille moyenne de ménage plus faible (2,2 personnes par ménage en 2015) que ces deux communes (2,4 personnes à Porto-Vecchio et Lecci), nécessitant ainsi un nombre de logements moins important pour loger le même nombre d'habitants.

Comparaison de l'évolution des parcs de logements de Bonifacio et des territoires intercommunaux entre 1968 et 2020 (base 100)

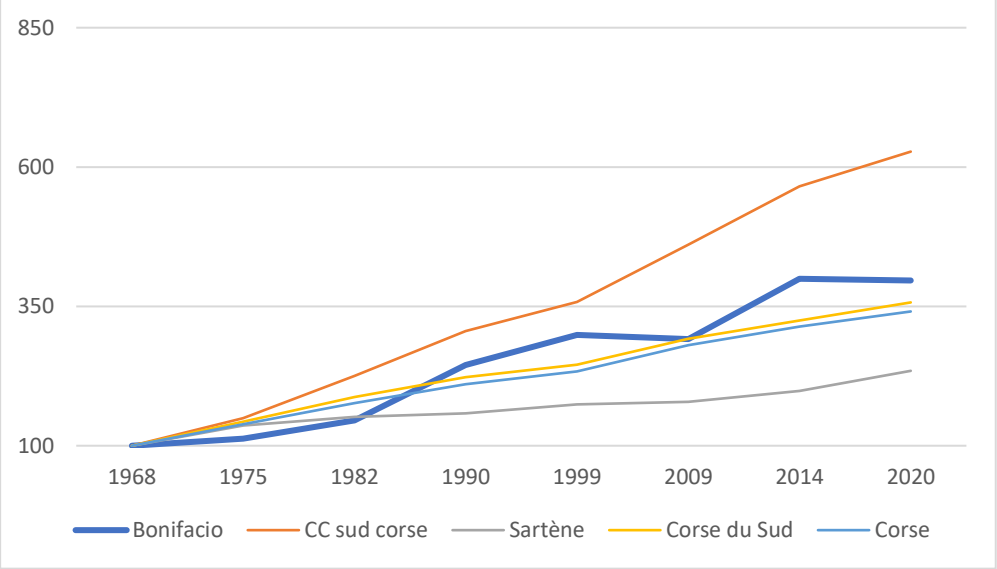

Source : INSEE RP 1968 à 2020, exploitation principale – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy.

Par rapport au département de la Corse du Sud ou à l'arrondissement de Sartène, Bonifacio a connu une augmentation de son parc plus tardive (entre 1968 et 1982), mais davantage exponentielle avec des taux de croissance annuels moyens jusqu'à trois fois plus importants :

> +2,2% par an sur l'arrondissement et +2,3% par an sur le département entre 1990 et 1982, contre +6,7% par an à Bonifacio ;

> 0,12% entre 2014 et 2020 pour Bonifacio quand l'arrondissement affiche une croissance de +2.81% par an et la Corse du Sud un taux de 1,59% par an.

En revanche, sur la période 2014 - 2020, une légère baisse du parc de logements bonifacien par rapport, d'une part à la majorité des autres communes de

l'intercommunalités Sud Corse, et à l'échelle des territoires du département et de l'arrondissement d'autre part, atteste d'une possible perte d'attractivité de Bonifacio. Celle-ci peut s'expliquer par la particularité de son territoire en situation littorale sur des falaises, pouvant rendre difficile la construction de nouveaux logements malgré une activité touristique développée.

La proportion du nombre de logements de Bonifacio par rapport au parc intercommunal décroit de façon continue entre 1968 (environ 22%) et 2015 (environ 14%), tout comme sa part démographique (environ 15% des habitants de l'intercommunalité en 2015 contre environ 24% en 1968).

Un rythme de construction élevé mais irrégulier

La forte croissance du parc de logements de Bonifacio s'explique par un rythme de construction élevé. Entre 1999 et 2014, la croissance du parc communal a connu un ralentissement du fait d'une période de décroissance du parc entre 1999 et 2009.

En ce sens, le rythme de construction à Bonifacio est relativement modéré sur la période récente : en 16 ans[14] (1999-2014), 502 logements ont été construits[15] (logements concernés par une Déclaration d'Ouverture de Chantier).

Sur la période 1999-2014, la construction annuelle moyenne est de l'ordre de 31 nouveaux logements.

L'analyse annuelle de la construction neuve commencée sur cette période révèle un rythme irrégulier avec une amplitude élevée pouvant aller jusqu'à 57 logements entre 1999 et 2010 (l'équivalent de 11% de la production en 16 ans). Cette production asymétrique révèle une alternance de périodes de forte construction suivie de plusieurs années de baisse du rythme annuel de construction.

Ces moments de forte production correspondent à l'existence de pics de construction, avec une production supérieure au nombre annuel moyen de logements construits sur la période.

On observe une accélération du rythme de construction depuis 2009 avec plus de 38 nouveaux logements construits chaque année : entre 2008 et 2014, environ 47 nouveaux logements par an sont commencés en moyenne. Par rapport à l'ensemble de la production depuis 16 ans, cette période de forte construction entre 2009 et 2014 représente plus de la moitié des logements construits (55,7%).

Rythme annuel de la construction (logements commencés) à Bonifacio entre 1999 et 2016

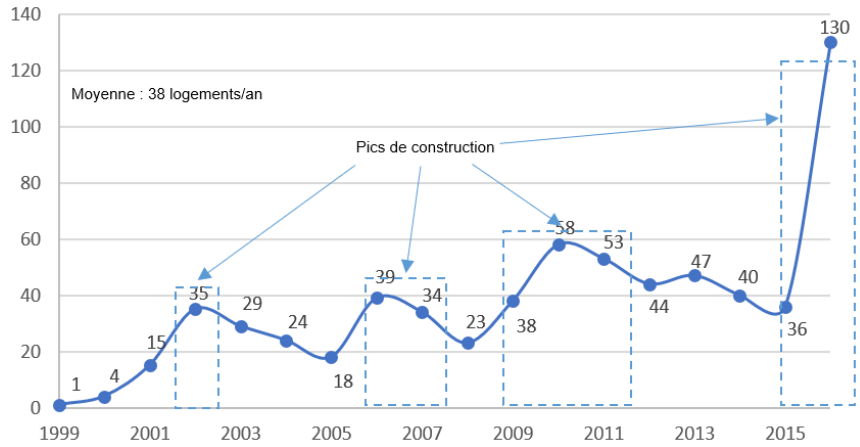

Sources : ces données résultent d'un traitement de la base de données Sit@del (logements commencés en date réelle[16]) à partir de laquelle le nombre de logements construits a été ajusté entre 2010 et 2016 à partir des données fournies par la commune (PC concernés par une DOC : pour assurer une cohérence avec la base Sit@del, ces logements sont comptabilisés à l'année de la DOC et non à l'année du dépôt de PC - Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

L'accélération de la construction depuis 2009, ainsi que les différents pics de construction identifiés sur la période, mettent en évidence la difficulté d'établir une tendance générale du rythme de production de logements à Bonifacio, tant celui-ci peut varier d'une année à l'autre.

[14] Les données sur la construction de la base Sit@del sont comptabilisées du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

[15] Source : Sit@adel, logements commencés en date réelle. N.B. : La base de données Sit@del distingue les logements commencés (logements dont la construction a débuté, correspondant à des PC ou PA concernés par une Déclaration d'Ouverture de Chantier), des logements autorisés (ensemble des PC ou PA autorisés à la construction sur la commune, cumulant les logements commencés, les logements annulés, et les logements autorisés mais dont la mise en chantier n'est pas encore effective). L'analyse du rythme de construction menée dans ce diagnostic utilise systématiquement les données sur les logements commencés.

[16] La base de données Sit@del fournit des données en date réelle et des données en date de prise en compte. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Dans les séries « en date de prise en compte », chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données.

Sur pratiquement dix ans (2007-2016), Bonifacio représente 10% des constructions commencées sur le territoire de la communauté de communes Sud Corse, en troisième position après Porto-Vecchio (56,3%) et Lecci (14,3%). Néanmoins, la commune représente 15% du parc intercommunal de logements en 2015, un taux qui diminue cependant en continu depuis plus de quarante ans.

Le croisement de ces constats tend à illustrer un ralentissement du développement de Bonifacio, particulièrement en comparaison aux fortes dynamiques de croissance démographique et de logements observées sur les autres territoires littoraux touristiques de l'intercommunalité (Lecci et Porto- Vecchio).

	Bonifacio au sein de la communauté de communes Sud Corse
Poids démographique 2020	15%
Part du parc de logements 2020	14%
Part de la construction neuve (2004-2013)	10%

Source : INSEE RP 2015-2020, exploitation principale – Sit@del, logements commencés en date réelle
Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Un parc majoritairement composé de résidences secondaires

Le parc de logements de la commune de Bonifacio est majoritairement composé de résidences secondaires et logements occasionnels avec près de 54%du parc en 2020.

Cette forte proportion indique nécessairement un manque de disponibilité en logements pour accueillir des populations permanentes.

A l'échelle de la communauté de communes, les tendances sont similaires, même si la part des résidences principales sur le territoire communautaire est légèrement plus faible. Cette proportion illustre le dynamisme touristique du territoire de l'extrême Sud Corse. Si au regard de la part minoritaire de résidences principales, Bonifacio possède une dynamique davantage touristique que résidentielle, la commune reste néanmoins moins marquée par le phénomène de résidences secondaires que des territoires comme Lecci par exemple (73,2 de RS en 2020).

Répartition des logements en 2020 à Bonifacio

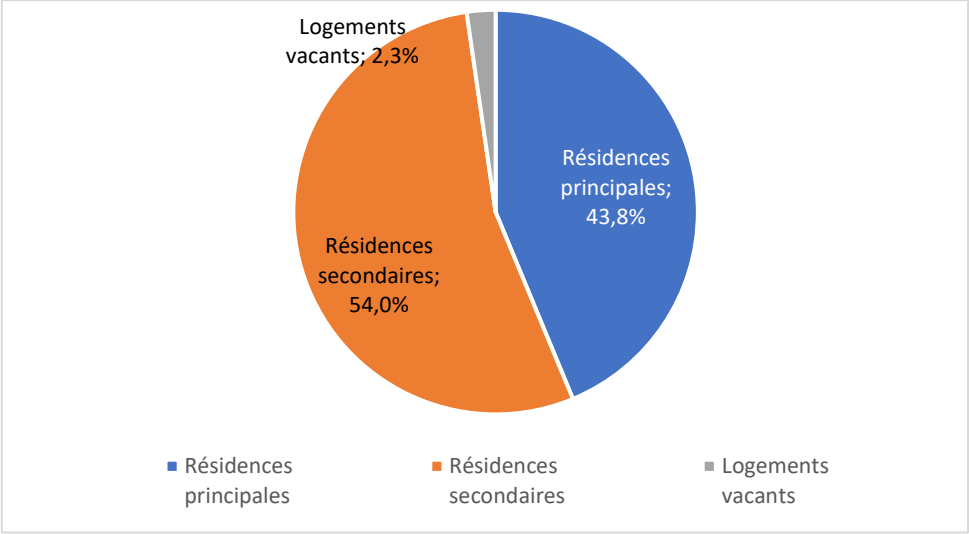

Répartition des logements en 2020 en CC Sud Corse

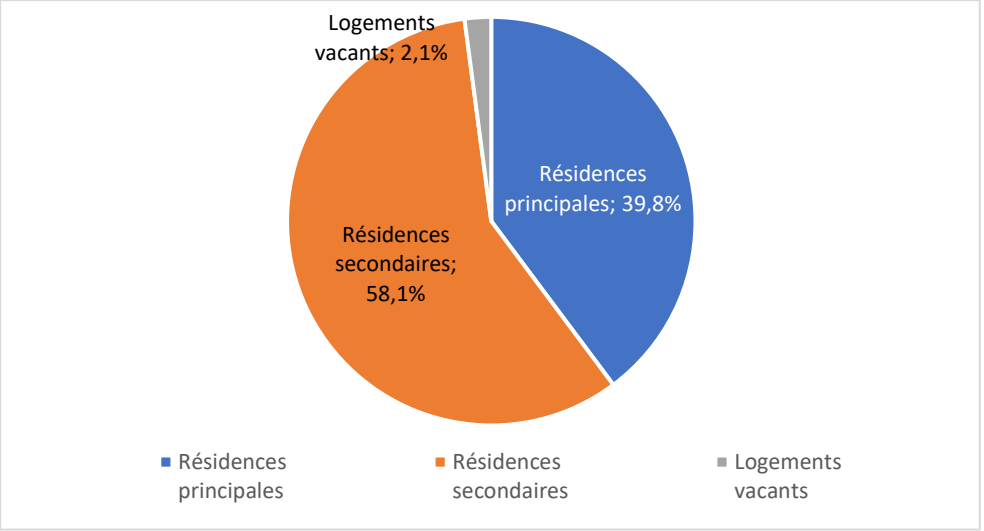

Source : INSEE RP 2020, exploitation principale – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

L'évolution des catégories de logements depuis 1968 révèle que l'importance des résidences secondaires et logements occasionnels date de 1990. Entre 1990 et 2007, ce type de logements est devenu majoritaire sur la commune. On notera leur diminution entre 1999 et 2009.

Évolution de la part des résidences principales et secondaires au sein du parc de logements total depuis 1968 à Bonifacio.

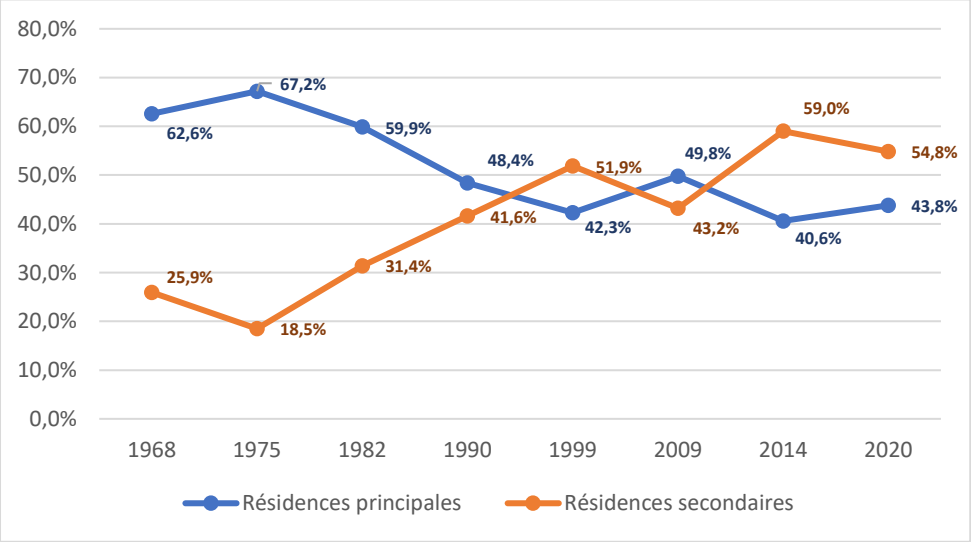

Source : INSEE RP 1968 à 2020 - Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

NB. : Le nombre de logements en 1990 (2002) correspond un chiffre corrigé à partir d'autres données du RPG, le recensement initial donnant un chiffre de 1 873 logements. Le nombre de résidences secondaires et de logements vacants est ici adapté à partir du RPG corrigé. Cette correction nécessaire résulte d'un recensement de 1990 erroné car effectué de façon incomplète, en omettant notamment les constructions implantées sur l'île de Cavallo. Cette correction a été menée au sein de l'élaboration du précédent document d'urbanisme.

Ainsi, depuis le milieu des années 1970, la production de résidences secondaires a fortement augmenté sur le territoire communal, et en lien avec le développement de l'attractivité touristique de la commune.

Les résidences secondaires, désormais majoritaires au sein du parc de logements, apportent nécessairement une population supplémentaire, sinon permanente du moins saisonnière. Un certain nombre de personnes, propriétaires comme locataires, occupent un logement répertorié comme résidence secondaire pendant une longue partie de l'année pour exercer une activité économique ou commerciale, et quittent Bonifacio hors saison.

La déclaration du logement en « résidences secondaires » conduit à ne pas considérer ces résidents intermittents ou « semi-permanents » comme bonifaciens, alors même qu'ils vivent et consomment sur le territoire communal six à huit mois par an.

Évolution du nombre de logements par catégories depuis 1968 à Bonifacio

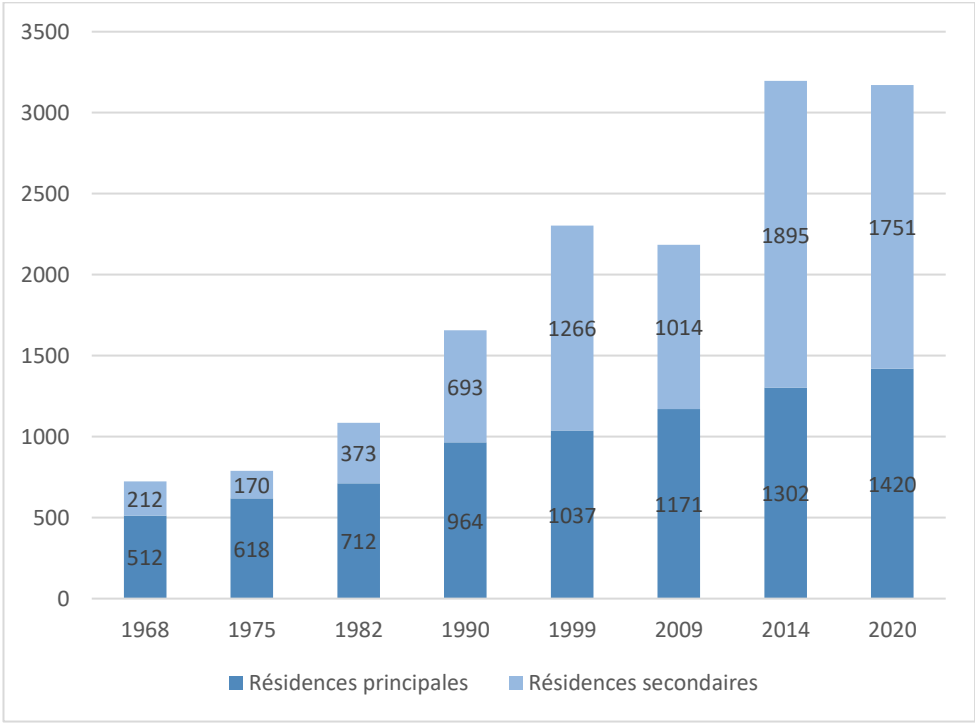

Source : INSEE RP 1968 à 2020 - Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

NB. : Le nombre de logements en 1990 (2002) correspond un chiffre corrigé à partir d'autres données du RPG, le recensement initial donnant un chiffre de 1 873 logements. Le nombre de résidences secondaires et de logements vacants est ici adapté à partir du RPG corrigé. Cette correction nécessaire résulte d'un recensement de 1990 erroné car effectué de façon incomplète, en omettant notamment les constructions implantées sur l'île de Cavallo. Cette correction a été menée au sein de l'élaboration du précédent document d'urbanisme.

Une vacance très faible, témoin d'un marché immobilier tendu

En 2020, le taux de logements vacants est de 2,2% au sein du parc total de logements, soit 73 logements alors qu'il était de 0,4%, soit 12 logements en 2014.

Depuis 1968, le nombre de logements vacants sur la commune a connu une variation importante, illustrant ainsi une fluctuation dans la situation du marché immobilier bonifacien. Le taux de vacance, correspondant à la part de logements vacants au sein du parc de logements total, est également fluctuant sur l'ensemble de la période mais a néanmoins connu une diminution plus linéaire.

Sur l'ensemble de la période observée, le nombre de logements vacants a baissé de -86,7% et le taux de vacance a été divisé par plus de 28, pour atteindre le taux le plus bas depuis 1968 (0,4%).

Évolution du nombre de logements vacants depuis 1968 à Bonifacio

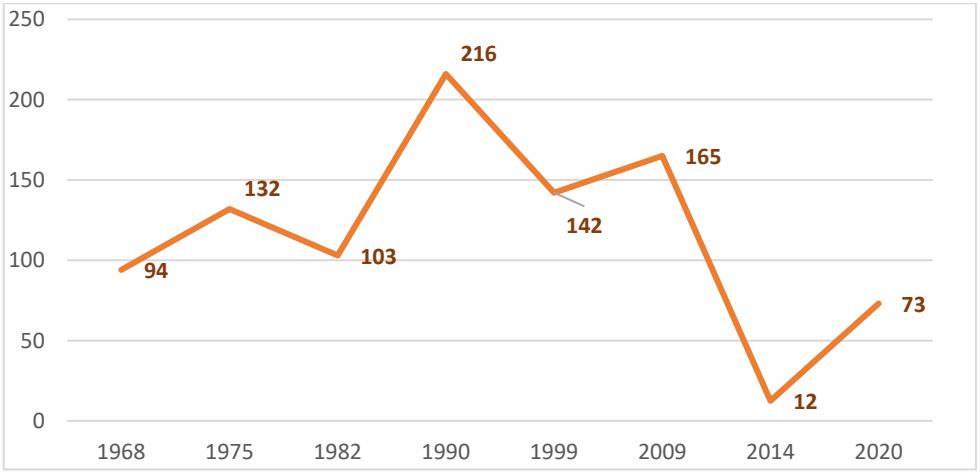

Source : INSEE RP 1968 à 2020 - Traitement : Toponymy

Évolution du taux de vacance depuis 1968 à Bonifacio

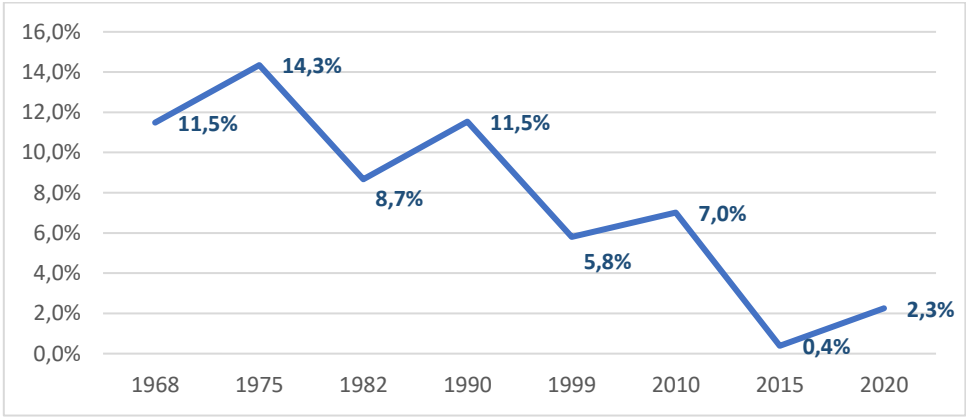

Source : INSEE RP 1968 à 2020 - Traitement : Agence Escoffier et Atelier Atu

NB. : Le nombre de logements en 1990 (2002) correspond un chiffre corrigé à partir d'autres données du RPG, le recensement initial donnant un chiffre de 1 873 logements. Le nombre de résidences secondaires et de logements vacants est ici adapté à partir du RPG corrigé. Cette correction nécessaire résulte d'un recensement de 1990 erroné car effectué de façon incomplète, en omettant notamment les constructions implantées sur l'île de Cavallo. Cette correction a été menée au sein de l'élaboration du précédent document d'urbanisme.

En comparaison avec Bonifacio, le territoire intercommunal possède un taux de vacance similaire (2,2% en 2020) illustrant une situation immobilière qui c'est rééquilibrer à l'échelle du territoire Sud Corse.

Le territoire intercommunal connait deux types de situation. Une partie des communes possède un taux de vacance suffisant pour garantir le parcours résidentiel de leurs habitants, avec un taux supérieur (10% en 2020) comme Figari. A l'inverse, le reste des communes telles que Porto-Vecchio (1,5% en 2020), Lecci (0,8% en 2020) et Bonifacio observent une vacance très faible. En ce sens, les communes littorales soumises à une forte pression touristique se caractérisent par un taux de logements vacants très faible.

Derrière Lecci (0,8% en 2020), Bonifacio est la commune qui possède le taux le plus faible de logements vacants.

On considère généralement qu'un taux de vacance de 3,5% à 4% permet de garantir la fluidité du parcours résidentiel des habitants d'un territoire. Cette notion de parcours résidentiel concerne la capacité de la commune à proposer aux habitants des logements adaptés au phénomène de desserrement des ménages, à leur situation sociale et professionnelle, mais aussi de leur offrir la possibilité de vivre dans le type de logements auquel ils aspirent à chaque étape de leur vie (maisons individuelles ou logements collectifs par exemple). En effet, lorsqu'on devient locataire ou propriétaire d'un logement, les habitants attendent et recherchent que celui-ci soit adapté à la composition de leur ménage, à leur(s) revenu(s), etc. Avec le temps, ces besoins évoluent. Changer de logement en fonction de l'évolution de ces besoins, au bon moment et au bon endroit, est l'objet même d'un parcours résidentiel.

La vacance joue un rôle sur les opportunités au sein de la commune de réaliser ce parcours résidentiel, dans la mesure où la possibilité de venir ou de continuer à habiter sur le territoire est conditionnée par l'existence de logements non occupés.

En ce sens, le taux de vacance de 0,4% au sein du parc bonifacien en 2015 n'est pas suffisant pour assurer aux habitants la possibilité d'un parcours résidentiel fluide et contribuer à maintenir la population actuelle sur le territoire (on notera que les circonstances d'un parcours résidentiel fluide dépendent également de la diversité des typologies de logement au sein du parc).

Cette quasi-absence de logements vacants sur la commune témoigne donc d'un marché immobilier extrêmement tendu et d'une pénurie de l'offre de logements sur la commune.

Un besoin de rénovation du parc ancien, associé à la faible vacance du parc observée précédemment, conduit à supposer que certains habitants, ou nouveaux résidents, ont été amenés à se loger ou se reloger au sein du parc de logements vacants, dans des logements ne répondant pas tous aux normes de confort, voire de salubrité requis.

Un parc de logements relativement récent

Avec près d'un tiers des logements postérieurs à 1990, le parc des résidences principales de Bonifacio est relativement récent. La majorité d'entre elles ont été construite entre 1946 et 1990, et un quart du parc seulement est antérieur à 1946.

En comparaison avec les territoires intercommunaux, la commune dispose d'un parc ancien (avant 1946) nettement plus important (cf. graphique ci-après) qui correspond aux logements situés dans la Haute-Ville. Ce quartier historique constitue d'ailleurs l'une des attractions touristiques de Bonifacio. Les constructions les plus récentes sont construites davantage sur le plateau et parfois sur la côte.

La Ville Haute et la Marine concentrent la majorité du parc ancien, à savoir 644 logements datant d'avant 1949[17]. La majorité d'entre eux sont aujourd'hui des résidences secondaires, souvent en location pour les touristes. Ces quartiers anciens, délaissés par les bonifaciens, présentent une structure immobilière spécifique caractérisée par un taux élevé de vacance une grande partie de l'année.

Face à ce constat une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (2013-2017) conduite par le PACT Corse est en cours de réalisation sur les secteurs de la Haute Ville et de la Marine. Les objectifs de cette opération sont de résorber le parc privé potentiellement indigne, d'améliorer la qualité énergétique des logements, de diminuer la vacance et d'augmenter l'offre locative à loyer maîtrisé. A terme, l'OPAH a permis de réhabiliter 610 logements et contribuer à diminuer encore plus le taux de vacance sur la commune.

[17] Nombre de logements (tous modes d'occupation confondus) évalué en 2010. Source : Étude pré-opérationnelle pour une OPAH, support de présentation du Comité de Pilotage su 14 septembre 2010, PACT Corse.

ANCIENNETÉ DU PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES PAR PÉRIODES D'ACHÈVEMENT, EN 2020

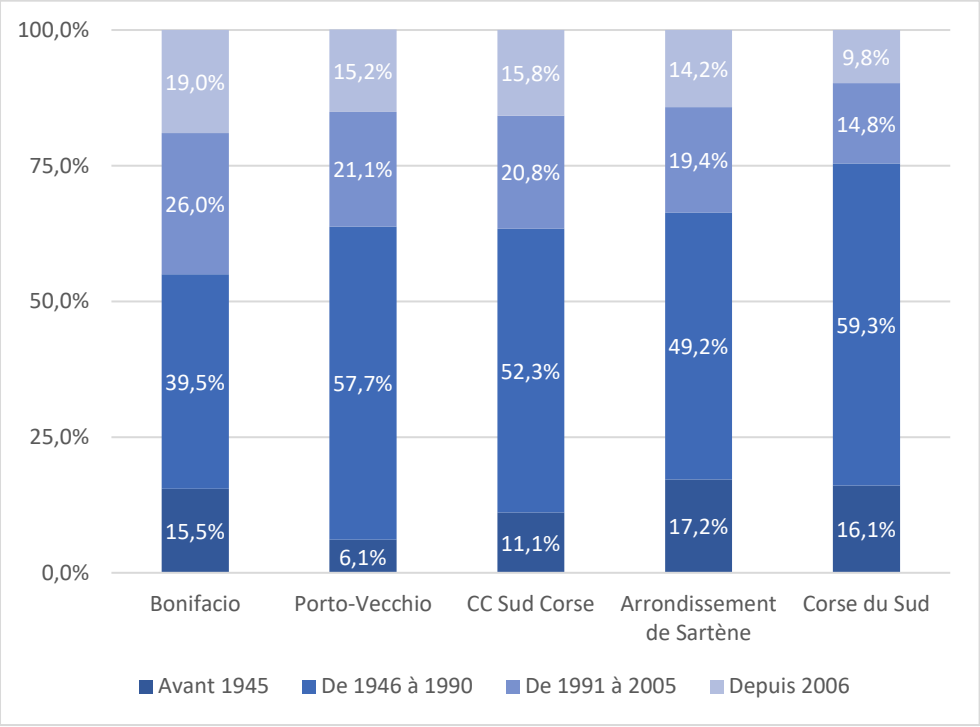

Source : INSEE RP 2020 - Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Une prédominance de l'habitat individuel

En 2020, le parc bonifacien est dominé par le logement individuel : 66% des logements sont des maisons, contre 32,2% d'appartements. Ces proportions ont augmenté en rapport à celles observées en 2014 notamment pour les maisons (53,4% de maisons et 44,8% d'appartements). La part d'appartement est plus marquée que dans les communes de Porto-Vecchio (37% d'appartements en 2015), Figari (24%) ou encore Sotta (16%).

Evolution de la typologie des logements à Bonifacio entre 2014 et 2020

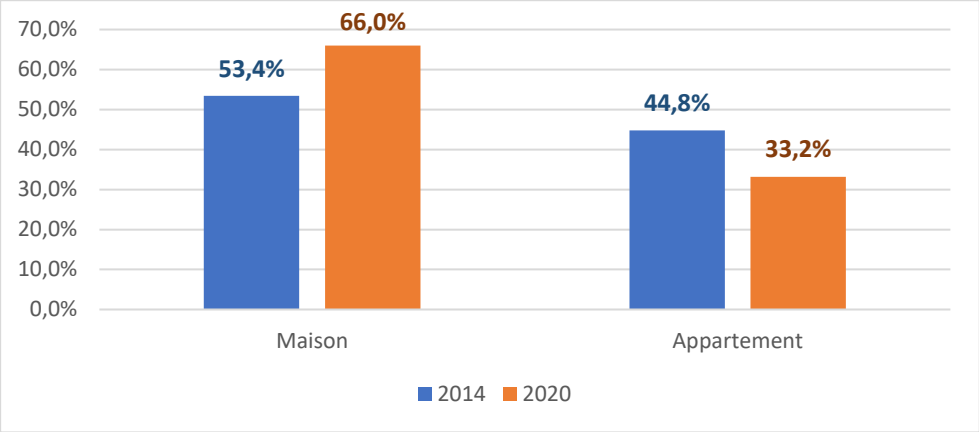

Source : INSEE RP 2014 et 2020 - Traitement : Toponymy

Sur le territoire de la communauté de communes, l'habitat individuel (71,9% de maisons qui est le plus représenté. En revanche, c'est la part de résidences secondaire et logements occasionnelles qui représentent la part la plus importante d'un logement sur l'intercommunalités (39,8% de résidences principales contre 58,1% en 2020.

Évolution du rythme des logements commencés par typologie

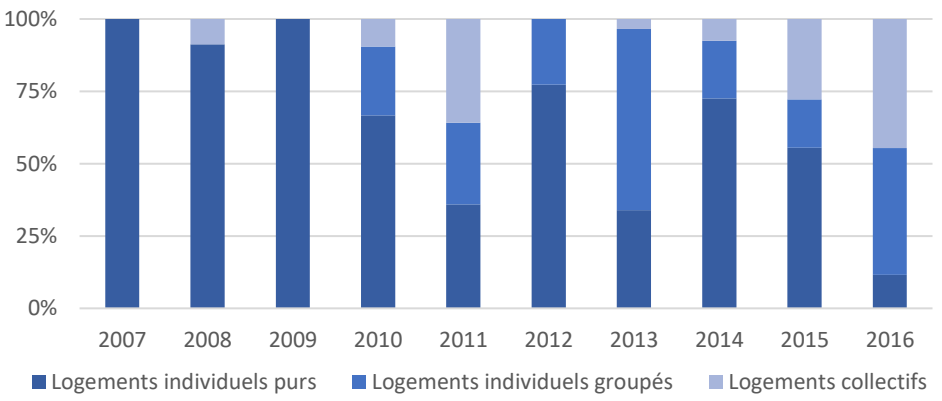

Source : Sit@del, logements commencés en date réelle – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

L'évolution de la construction par typologie de logement démontre un processus de diversification du parc : en effet, entre 2007 et 2016 seules trois années n'ont pas induit une construction de collectifs. On peut également observer des pics de construction d'habitat collectif lorsque celui-ci représente plus d'un quart de la production de logement, comme en 2011 (environ 36% des logements commencés sont du collectif).

Une forte prédominance des grands logements

Le parc de logements de Bonifacio propose des logements de taille variable, avec une répartition équilibrée entre les logements de 3, 4, 5 pièces ou plus. En revanche, les petits logements (1 et 2 pièces) représentent seulement 16% du parc, une proportion faible, notamment par rapport à la dynamique de diminution de la taille moyenne des ménages observée sur la commune.

Evolution des résidences principales par taille entre 2014 et 2020 à Bonifacio

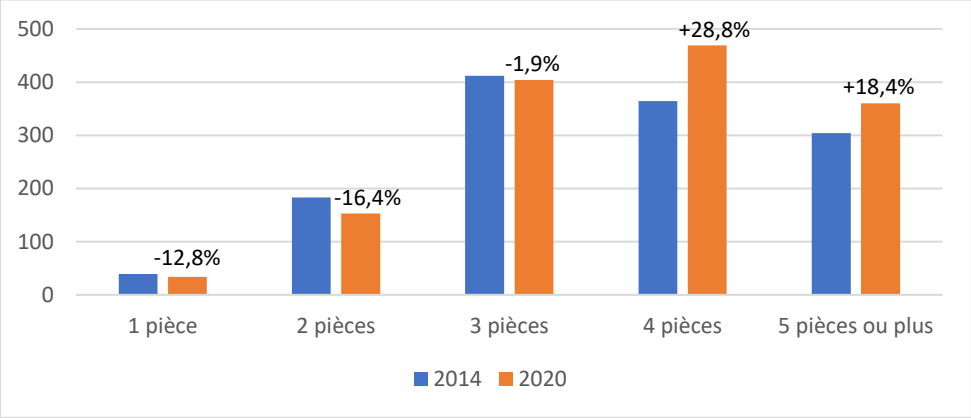

Source : INSEE RP 2010 et 2020 - Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Le nombre et la part de logements d'une pièce ont diminué sur la période 2014-2020 (-0,6 points), alors qu'il existe un réel manque de petits logements sur la commune, notamment pour loger les saisonniers et les petits ménages, mais aussi pour garantir le parcours résidentiel des habitants (jeunes actifs et personnes âgées). Néanmoins, on notera que la proportion de logements de deux pièces a relativement diminué (-3,2 points) ainsi que celle de logements de trois pièces (–3,1 points).

Les grands logements (quatre pièces et plus), majoritaires sur la commune, représente la moitié du parc en 2020, soit 58,4% des résidences principales. En 2010, le taux de grands logements atteignait 57%. En ce sens, on observe une diversification récente de la taille des logements à Bonifacio.

Une majorité de propriétaires occupants

À Bonifacio, les propriétaires occupants représentent plus de la moitié des occupants des résidences principales (55,9% en 2020).

Cette proportion est similaire au profil de la communauté de communes Sud Corse (58,0% des résidences principales en 2020). Néanmoins, si l'importance des propriétaires est comparable à celle observée sur une commune également touristique comme Lecci (55,8% en 2020), elle est plus importante que sur la commune de Porto-Vecchio où la part des propriétaires est plus importantes que la part des locataires (54,7% et 39,3% en 2020).

Sur la période intercensitaire 2014-2020, les taux sont restés sensiblement les mêmes, démontrant ainsi une stabilité du profil des occupants à Bonifacio.

. Ce constat révèle également un manque de diversification du parc au profit de l'offre locative qui permet d'accueillir des populations plus modestes mais également d'assurer l'accomplissement du parcours résidentiel des habitants bonifaciens (en permettant notamment aux jeunes débutants dans la vie active de demeurer sur la commune).

Statut d'occupation des résidences principales en 2020 à Bonifacio

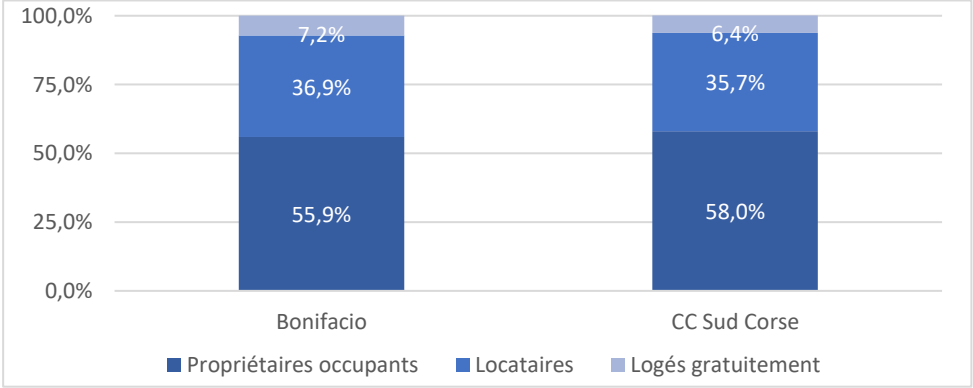

Source : INSEE RP 2020 - Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Bonifacio comprend également une part importante de logements accueillant des locataires à titre gratuit : 7,2% des résidences principales en 2020 (soit 0,8 points de plus que la moyenne du Département de la Corse du Sud : cette proportion est caractéristique des communes touristiques.

En effet, au titre des personnes logées gratuitement, l'INSEE comptabilise les personnes logées par leurs parents, amis ou employeurs. En ce sens, un certain nombre d'employés saisonniers sont statistiquement représentés au sein de ce statut d'occupation : à Bonifacio, un habitant sur dix est donc logé gratuitement.

Une offre sociale faible mais en développement

En 2016, la part du logement social corse par rapport au nombre de résidences principales était de 9,8% (13 622 logements) contre 17% pour la moyenne nationale.

En 2010, l'INSEE annonçait déjà un déficit de 7 000 logements sociaux sur le seul département de la Corse du Sud[18].

A l'échelle du territoire insulaire, la problématique est similaire : la production annuelle corse, très fluctuante car oscillant entre 150 et 400 logements sociaux par an les meilleures années, apparait insuffisante pour enrayer le déficit. Ce phénomène est la conséquence de différents facteurs comme le coût et la rareté du foncier disponible, ou encore le prix de la location. A cela s'ajoute le coût local de production des logements sociaux qui est supérieur au coût national.

Ce particularisme a pour effet d'entrainer une insuffisance des aides de l'État, qui sont fixées par rapport aux niveaux d'intervention nationaux : le niveau d'intervention de l'ANAH en Corse est de façon récurrente le plus bas en France, la Corse ne bénéficiant bien souvent que de la moitié des dotations qui lui sont initialement attribuées[19]. En conséquence, des opérations publiques sont annulées faute de budgets équilibrés, les propriétaires bailleurs se tournent vers le marché libre, et les propriétaires occupants renoncent aux travaux de mise aux normes et de performance énergétique.

Bonifacio n'échappe pas à cette difficulté qui touche le territoire insulaire, alors que la situation financière des ménages nécessite un parc social plus important.

La production de logements sociaux a été inexistante sur la commune depuis 1986[20]. Or chaque année une soixantaine de dossiers de demandes de logements sociaux est déposée en mairie.

Répartition des demandes de logement social par commune de provenance en 2013

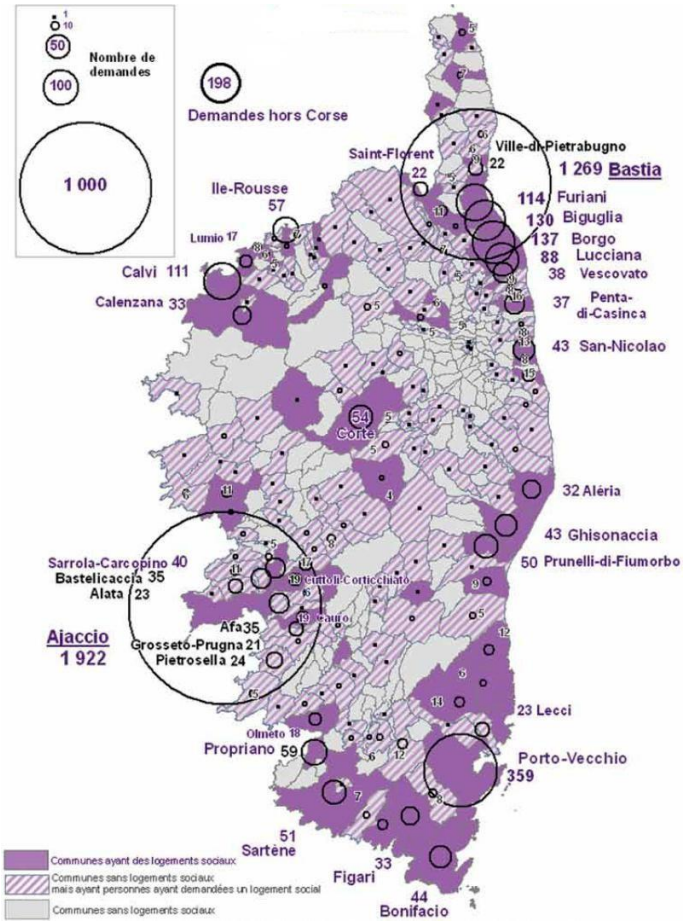

Source : Logement et populations en difficulté sociale en Corse, Analyse de l'offre et de la demande, Livret 1, Plateforme Régionale, d'Observation Sanitaire et Sociale de Corse, DRJSCS de Corse.

[18] DREAL Corse, Logement social : la demande et les attributions en Corse, 2016

[19] AEIV Corsica, Problématique de l'accès au logement dans les zones touristiques, 2013.

[20] Dossier de presse, Bonifacio, Favoriser l'accès à l'habitat social dans une ville très touristique, 2015.

La vacance et la rotation au sein du parc de logement social bonifacien sont faibles : les demandes ne sont pas satisfaites avant plusieurs années (entre 2008 et 2013, 12 demandes ont été satisfaites)[21]. En 2015, le nombre de demandes s'élevait à 78 sur la commune.

La confrontation entre l'offre sociale et la demande fait ressortir une inadéquation à la fois quantitative et qualitative, accentuée par une offre locative privée qui reste minoritaire (38,4% des occupants des résidences secondaires sont locataires en 2012).

Le parc social de Bonifacio est relativement faible : il ne représente que 5,6% des résidences principales en 2015[22]. On notera néanmoins que cette faible proportion est similaire sur le territoire corse (6,3% à Porto-Vecchio en 2012, 5,6% à l'échelle de la Communauté de Communes, et 7,4% sur le Département de la Corse du Sud).

En 2015, Bonifacio comptabilise 93 logements en locatif social. Plus de la moitié d'entre eux sont de grands logements : 61% du parc dispose de quatre pièces et plus. En ce sens, le parc social est aujourd'hui moins diversifié que le parc global (environ 52% des résidences principales sont composée de quatre pièces et plus en 2012).

Logements et typologie du parc social 2015 à Bonifacio

Localisation	Nombre de logements	Gestionnaire
Torricella (Haute-ville)	23	Office Public Départemental des HLM
Brancuccio	40	Office Public Départemental des HLM
Ancien Monte Leone	30	SA HLM LOGIREM

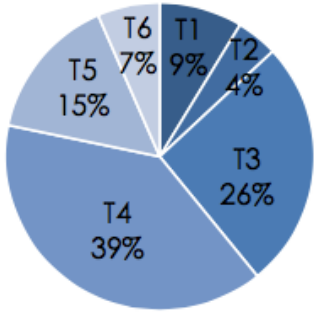

Source : données communales

Au-delà de la problématique du coût de construction des logements sociaux, le parc social bonifacien est cependant en plein développement, illustrant une politique volontariste de développer l'offre à destination des ménages modestes et de résidents permanents. En effet, un projet de 32 maisons en locatif social a été réalisé à Monte Leone (« Les jardins de Monte Leone »), porté par la SFHE SA d'HLM. Ce programme privilégie des logements familiaux (T3 et T4).

Les logements sociaux de Monte Leone

Par ailleurs, plusieurs autres projets programmés (permis instruit ou en cours d'instruction) vont permettre de doubler le nombre de logements sociaux sur la commune dans les années à venir, amenant le parc à 181 logements :

> 12 logements dans la Haute Ville (Immeuble Tonapan, rue des remparts), gérés par EriliaSA d'HLM ;

> 44 logements (20 en locatif et 24 en accession) sur le port (Projet Perrino) avec pour gestionnaires Erilia SA d'HLM et la SAS François Perrino Holding.

Ces deux projets privilégient davantage de plus petits logements : les grands logements de quatre pièces et plus représenteront 29% de la production et les petits logements (une à deux pièces) 41%.

[21] Source : A Vusgi bunifAzzinA, Août 2013, p4.

22 Source : INSEE RP 2015

En ce sens, les opérations sociales projetées sur la commune prennent en considération les besoins des habitants en termes de typologie de logements. En effet, les T1 et T2 représentent 12,5% de l'offre locative social de la Corse du Sud alors que 17% des demandes de logements à loyer modéré concernaient ce type de logement en 2012[23]. En proposant davantage de petits logements, Bonifacio affiche une politique volontariste afin de développer un parc davantage adapté aux besoins des populations les plus modestes.

Le développement de l'offre locative sociale en cours a pour but de répondre aux besoins des jeunes ménages ou de familles modestes vivant à l'année sur la commune ou désireux de s'implanter durablement sur la commune. Le renforcement du parc de logements locatifs permettra également d'assurer une rotation de la population au sein du parc social.

Néanmoins, malgré cette véritable volonté politique d'augmenter le parc social, le nombre de logements sociaux apparait aujourd'hui encore insuffisant au regard du parc de logements actuel et de l'écart entre le prix de l'immobilier et les revenus moyens de la population. En ce sens, il sera opportun d'intégrer la problématique du logement social lors de la définition des besoins de la commune en matière d'habitat.

On notera que la commune de Bonifacio dispose de 23 logements communaux en 2015[24], occupés à près de 70%.

25. L'observation des tendances du marché immobilier

La situation du marché immobilier bonifacien nécessite d'analyser deux phénomènes interdépendants dont la conséquence est une réduction des possibilités d'accès au logement :

> Un marché très tendu, entrainant des prix immobiliers élevés ;

> Un écart entre ces prix et les revenus de la population locale.

Une situation d'offre inférieure à la demande, principalement liée à la très forte attractivité touristique de Bonifacio

L'attractivité touristique de Bonifacio, qui constitue néanmoins sa principale ressource économique, influe directement sur les coûts fonciers et immobiliers du territoire : l'offre est inférieure à la demande (la demande des populations touristiques se cumule à celle des populations résidentes), ce qui engendre de fait une situation de tension.

Cette situation tendue du marché bonifacien est liée au cumul de différents facteurs qui induisent une situation de concurrence et conduisent à une forte élévation des prix immobiliers sur la commune :

1) La population résidente ou permanente a besoin d'une offre suffisante pour assurer la fluidité de son parcours résidentiel sur la commune. Or, la faible vacance observée sur la commune (0,4% du parc en 2015) complexifie l'accomplissement de ce parcours. L'offre en logements disponibles étant faible, les prix immobiliers augmentent.

2) La population touristique « classique », correspondant à des touristes venant séjourner, induit également un besoin en location saisonnière. La demande étant très forte, une partie importante des propriétaires privilégient la location saisonnière à la location à l'année, pour des raisons financières. En ce sens, l'offre locative, d'ores et déjà minoritaire (38,3% des résidences principales en 2015), est affaiblie. En réduisant considérablement l'offre, cette pratique induit une augmentation du coût des loyers.

3) La population saisonnière employée pendant la haute saison par les activités touristiques de la commune induit une demande temporaire mais très importante de logements pendant la période estivale, entrainant une élévation des coûts immobiliers et notamment de la location.

4) Le manque en logements et la tension du marché sont également directement liés à la part importante que représentent les résidences secondaires au sein du parc (59% en 2015) et de la construction neuve sur la commune. En ce sens, la forte attractivité touristique de la commune engendre une pression foncière accrue : la construction de logements principaux, destinés à accueillir une population permanente, est

23 Source : Logement et populations en difficulté sociale en Corse, Analyse de l'offre et de la demande, Livret 1, Plateforme Régionale, d'Observation Sanitaire et Sociale de Corse, DRJSCS de Corse.

24 Source : données communales

concurrencée par le développement des résidences secondaires. Ces conflits entre modes d'occupation conduisent à une structure immobilière spécifique et à une inflation des prix fonciers, entrainant un manque de disponibilité en logements pour des résidents permanents.

Ainsi, les prix élevés du marché immobilier, associés à un manque de disponibilité au sein du parc et à la « concurrence » accrue entre la location saisonnière et la location permanente, peuvent expliquer, en partie, les difficultés d'accès au logement que peuvent rencontrer une partie des bonifaciens.

Cette situation génère des conséquences importantes sur le fonctionnement du territoire mais aussi et surtout pour les ménages résidents de la commune, comme par exemple :

- La tentation de la location saisonnière à plus fort tarif qu'en basse saison entraine des abus (congés donnés avant le terme du bail, prix de la location oscillant malgré la législation) ;
- Une offre locative chère pour de nombreux ménages. Le constat entre le loyer du marché privé et le loyer social d'un logement bonifacien illustre cette situation : en 2013, l'écart varie de 5,56 à 8,08 euros le mètre carré[25]. La part des ressources des ménages attribuée au logement est donc importante.
- De nombreux terrains ont été acquis, phénomène encore à l'œuvre aujourd'hui, par des acheteurs extérieurs afin de les revendre ou de construire des logements saisonniers à vocation touristique (qu'il s'agisse de résidences secondaires ou de locations estivales). Cette surconsommation de l'espace a contribué à une raréfaction des terrains disponibles ;
- Le manque de résidences principales (environ 40,6% du parc en 2015) induit un manque structurel de logements. Le parc de logements de la commune est aujourd'hui insuffisant pour accueillir une population résidente. Le développement démographique de la commune est donc conditionné à celui du parc des résidences principales ;
- L'absence et le coût de foncier financièrement accessible aux opérateurs et bien localisé constitue un obstacle à la production de logements sociaux.

En effet, l'offre immobilière et foncière inférieure à la demande (qu'elle soit en résidences principales ou secondaires) a conduit à une spéculation foncière et immobilière importante induisant des coûts du foncier et des loyers aujourd'hui très élevés, et réduisant de fait l'accès au logement pour les résidents (qu'ils soient locataires ou propriétaires).

Un écart entre les revenus moyens et les prix immobiliers

L'accroissement d'un écart entre les revenus moyens des habitants permanents et les prix immobiliers, et donc la réduction de l'accessibilité du parc de logement communal à ses résidents, constituent la principale conséquence de la situation tendue du marché bonifacien.

Revenu annuel médian par unité de consommation selon les départements en 2015

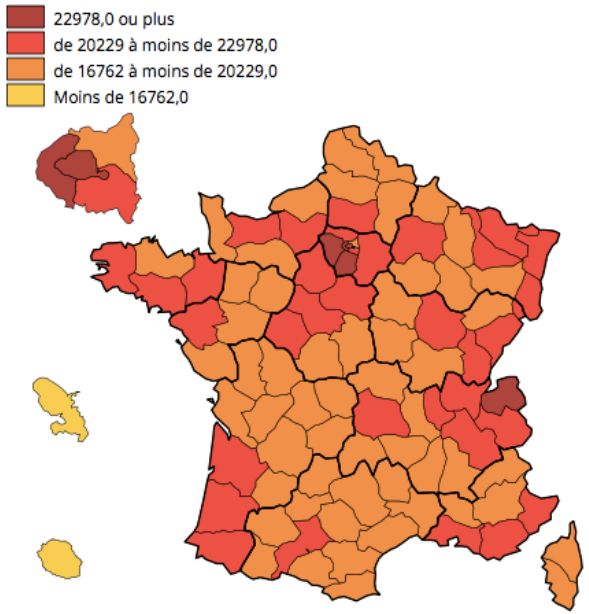

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

[25] Source : Comité de Pilotage de l'OPAH 2013-2017 en date du 20 décembre 2013, Mairie de Bonifacio, PACT Corse.

En Corse, les revenus sont parmi les plus faibles de France[26]. En 2015, la moitié des personnes vivent dans un ménage ou le revenu disponible annuel par unité de consommation est inférieur à 19 247 euros, soit 1 603 euros par mois. Ce niveau de vie médian est inférieur de 6% à celui de la France de province. Il place l'île parmi les deux dernières régions métropolitaines devant les Hauts de France (18 982 euros).

Sur l'île, les disparités de revenus entre les ménages les plus pauvres et les plus aisés sont importantes. Ainsi le salaire net annuel moyen en équivalent temps plein pour la Corse s'élevait en 2013 à 23 136 euros, inférieur de plus de 3 000 euros à celui observé au niveau national (26 331 euros par an)[27].

Cette faiblesse des ressources financières s'explique essentiellement par une accession moindre sur le marché du travail, un poids élevé des emplois peu rémunérés et une activité saisonnière importante.

A Bonifacio, la situation financière de la population résidente est à l'image de celle du territoire insulaire. Le poids très important du tourisme au sein de l'économie locale en est l'un des facteurs principaux. L'importance de l'emploi saisonnier, qui par définition n'est occupé qu'une partie de l'année, joue défavorablement sur le revenu annuel d'une grande partie des ménages de la commune.

Les revenus médians des ménages en 2015

	France	Région Corse	Dépt. de la Corse du Sud	CC Sud Corse	Bonifacio
Revenu médian par unité de consommation en €	20 150	18 247	20 073	18 001	18 063
Différence de revenus de Bonifacio par rapport au territoire en €	-2 087	-184	-2 010	+62	

Source : Insee RGP 2015

Le revenu médian par unité de consommation[28] permet d'illustrer la différence de revenus entre Bonifacio et celui de la France (plus de 2 000 euros d'écart) ou du département de la Corse du Sud (plus de 2 000 euros d'écart) en 2015. Cette différence illustre un niveau de vie plus bas sur la commune.

Si ce constat est relativisé par un revenu médian de la population bonifacienne en 2015 comparable à celui des habitants de la communauté de communes, un certain nombre de ménages bonifaciens sont dans une situation de précarité financière :

> En 2015, 52,9% des ménages fiscaux de la commune ne sont pas imposables. Ce taux est plus important (7 points) que celui observé à l'échelle du Département de la Corse du Sud (45,9%) ;

> Le taux de pauvreté[29] en 2015 à Bonifacio est de 20,1%, supérieur à celui du Département (17,4%), mais inférieur à celui de Porto-Vecchio (23,7%) ;

> Plus d'un quart de la population possède un revenu inférieur à 60% du revenu par unité de consommation médian français en 2012 (le taux de bas revenus déclarés au seuil de 60%[30] à Bonifacio est de 26,8% en 2012) ;

> En 2013, on comptabilise 456[31] allocataires[32] CAF sur la commune couvrant un total de 1 300 résidents bonifaciens, ce qui signifie de 1 300 personnes reçoivent au moins une aide de cet organisme (ce qui équivaudrait à environ 44% des 2 961 habitants du recensement légale de population 2013 de l'INSEE). Pour 9,2% de ces foyers allocataires, les prestations CAF constituent la seule source de revenu, et pour 14,5% elles représentent 50% des ressources.

> 65 allocataires, et donc foyers, sont bénéficiaires d'un minima social33 en 2013 (RSA, AAH ou RSO) ;

[26] Source : Insee Flash Corse N°4 - juin 2015

[27] Source : INSEE, Ménages fiscaux et revenu disponible en 2015, 2018

[28] Définition INSEE : les mesures par unité de consommation correspondent à un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

29 Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

30 Le taux de bas revenus déclarés au seuil de 60% correspond à la part de la population sous le seuil de 60% du revenu déclaré par UC médian calculé sur la France métropolitaine. En 2012, le seuil de bas revenus déclarés à 60% est de 11 808 euros par an (soit 984 euros par mois).

31 Source : données CAF en ligne, Base communale Allocataires, 2013.

[32] Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation en regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher par exemple des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes.

> Un peu moins de la moitié des allocataires (43,6% en 2013) disposent d'une aide (ALS, APL, ALF) pour se loger (ce qui équivaudrait à environ 16% des 1 277 ménages du recensement principal 2012 de l'INSEE).

Le manque de logements disponibles, associé à leur coût trop élevé, entraine des situations de précarités non négligeables, des Bonifaciens habitent dans des logements dégradés, faute de pouvoir se loger ailleurs ou de réhabiliter leur résidence. Autre conséquence, une partie des logements sont sur-occupés, une situation assez importante sur le territoire insulaire.

La situation tendue du marché, les prix élevés, les pratiques dérivées se combinent avec un parc de logements qui n'est pas assez adapté aux besoins de la population résidente (une forte majorité de logements de grande taille, une offre insuffisante, un manque de collectifs).

Ainsi, le territoire de Bonifacio connait deux dynamiques différentes : d'une part un parc immobilier dont le coût augmente de façon exponentielle, et d'autre part une population résidente plutôt modeste. L'écart qui en résulte entre les revenus moyens et le prix de l'immobilier pose un réel problème en matière d'accès au logement.

Bilan et éléments clés à retenir

Bonifacio a connu un développement de son parc assez important depuis environ quarante-cinq ans. Les dynamiques récentes démontrent une diversification en cours du parc de logements, bien que celle-ci soit aujourd'hui encore insuffisante pour répondre aux besoins et aspirations des nouveaux types de ménages venant s'implanter sur la commune (augmentation importante des ménages d'une seule personne par exemple). De même, la politique volontariste de la commune permet le développement d'un parc locatif social indispensable pour accueillir les populations les plus modestes.

Outre ces dynamiques positives observées, la commune de Bonifacio reste soumise à un marché immobilier très tendu. En effet, l'activité touristique, le nombre majoritaire de résidences secondaires, le très faible taux de vacance, l'influence d'acquéreurs extérieurs potentiellement plus fortunés que la très grande moyenne des résidents, conjugués au déficit en logements sociaux et à une offre en logements trop peu diversifiée, sont autant de facteurs qui, cumulés, jouent en défaveur de la régulation du prix du marché immobilier et d'un accès au logement décent pour la population résidente (rareté des biens, augmentation des coûts du marché, augmentation de l'écart entre le revenu moyen de la population et le prix du marché).

L'accueil de populations permanentes est limité, notamment à cause d'un manque structurel de logements sur la commune (et notamment de logements abordables pour la population locale).

Dès lors, le développement démographique de Bonifacio dépend en grande partie de la capacité de la commune à garantir un parc diversifié, abordable et suffisamment important pour sa population résidente actuelle, mais également pour l'accueil de nouvelles populations.

Il sera donc nécessaire de prioriser une croissance du parc des résidences principales afin de conserver les résidents sur la commune, mais également de poursuivre le développement d'une offre au sein du parc existant (renouvellement urbain).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

26. Une population active en progression, témoin du dynamisme de la commune

O. Des taux d'activité et d'emploi en augmentation

Bonifacio possède un taux d'activité[33] élevé : les trois quarts de la population âgée de 15 à 64 ans[34] est active en 2020. Ce taux (69,8%) est inférieur de 4 points à celui de la communauté de communes Sud Corse. Par rapport aux autres communes de l'intercommunalité, Bonifacio possède l'un des taux d'activité les plus faible (cf. graphique ci-dessous), ce qui témoigne du déclin de la population communale.

Taux d'activité et d'emploi sur le territoire de la Communauté de communes Sud Corse en 2020

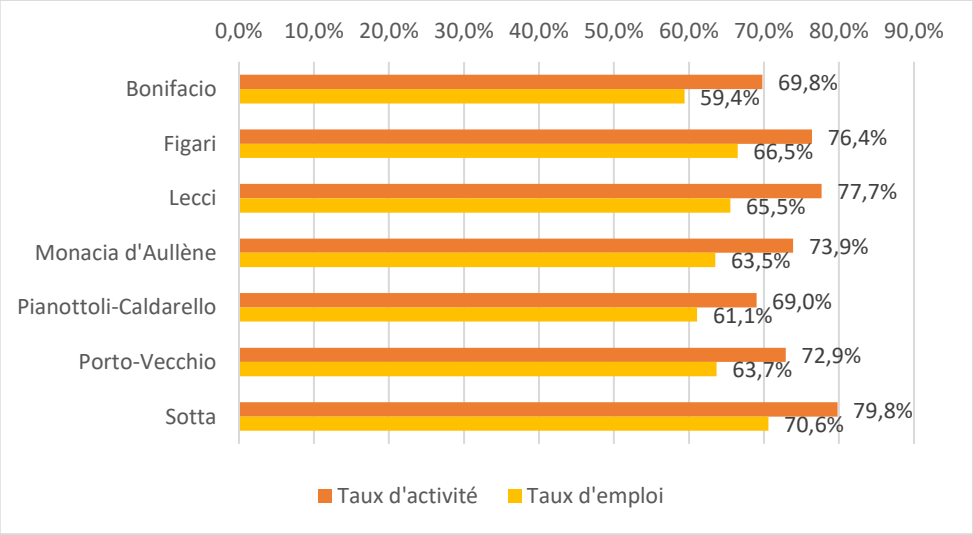

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

En 2020, environ 8 actifs sur 10 ont un emploi engendrant ainsi un taux d'emploi[35] modéré de 61,4%. Ce taux est inférieur à celui de communes disposant pourtant d'un taux d'activité plus faible : c'est le cas notamment de Figari ou Sotta.

Globalement, le taux d'emploi à Bonifacio est inférieur à celui des communes littorales touristiques de l'intercommunalité (Porto-Vecchio : 63,7% en 2020) et à la moyenne de la communauté de communes (63,8% en 2020). Il est même légèrement supérieur à celui de l'arrondissement de Sartène (63,1% en 2020).

Néanmoins, on notera que le taux communal est inférieur de 5 ,6 points à celui observé à l'échelle du Département de la Corse du Sud (75,4% en 2020) : cette différence est en partie liée à l'importance de l'emploi saisonnier au sein de l'économie bonifacienne par rapport à des territoires plus résidentiels comme Ajaccio.

Comparaison des taux d'activité et d'emploi en 2020

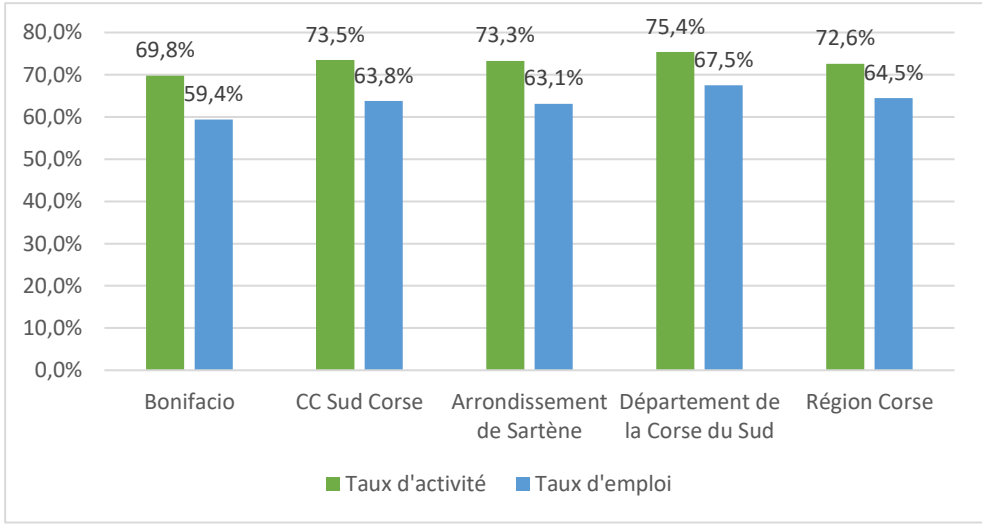

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

[33] Le taux d'activité d'une population correspond à la proportion d'actifs (individus actifs en emploi plus les chômeurs) au sein de la population en âge de travailler.

[34] Selon les critères INSEE, la population âgée entre 15 et 64 ans correspond à la population considérée en âge de travailler.

[35] Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre

Le vieillissement progressif de la population précédemment évoqué semble avoir à ce jour de réel impact sur l'activité ou l'emploi de la population. En effet, la diminution de -6,3 points du taux d'activité et +2,5 points du taux d'emploi entre 2014 et 2020 illustre un paradoxe de la commune qui semble au contraire attirer davantage d'emplois. En effet, la part des inactifs a baissé de 2,1 points entre 2014 et 2020, avec un taux de diminution de -20,6%.

Répartition de la population par activité et emploi en 2020

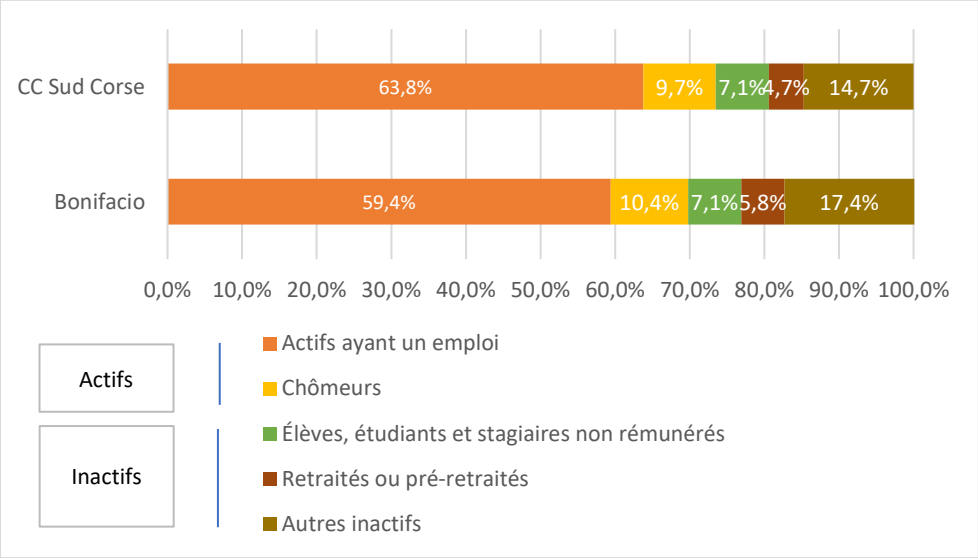

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

P. Un chômage important au sein de la population active

À Bonifacio, la diminution des actifs est plus importante (taux de croissance de -6,3% entre 2014 et 2020) que celle des actifs ayant un emploi (+2,5% sur la même période) cette différence témoigne d'une difficulté de l'accès à l'emploi, qui se traduit par une part importante de la population active au chômage. En effet, 14,9% de la population est au chômage en 2020, soit près d'un actif sur cinq.

Cette proportion est très importante par rapport aux dynamiques observées à l'échelle du territoire corse. En effet, outre Figari qui possède une proportion inférieure mais également importante d'actifs au chômage (13% en 2020), les chômeurs représentent moins de 10% de la population pour toutes les autres communes du territoire Sud Corse.

Taux de chômage en 2020

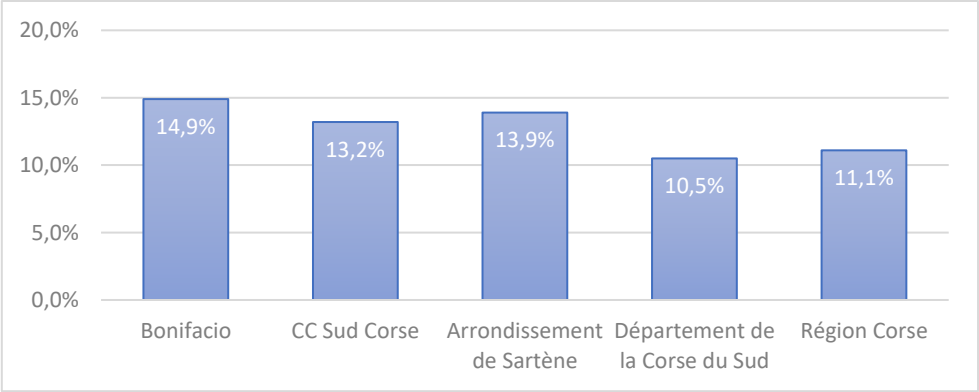

Source : INSEE RP 2020 – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Le taux de chômage[36] de Bonifacio est donc très important, supérieur de 4,4 points à celui du département, et affiche une diminution entre 2014 et 2020 (12,2% en 2020) : en effet, les actifs au chômage constituent la catégorie de population qui marque la plus forte diminution sur cette période (-20,6% entre 2014 et 2020).

[36] Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Ce phénomène peut s'expliquer en partie par l'importance de l'emploi saisonnier sur la commune, mais également par le fait que de nombreux saisonniers ne repartent plus à la fin de la saison mais s'installent désormais sur la commune à l'année. Ces indicateurs de chômage doivent donc être considérer avec prudence : le recensement INSEE est effectué sur une période donnée pouvant se situer en dehors de la saison touristique. Les saisonniers sont donc potentiellement comptabilisés comme chômeurs.

En ce sens, il est possible d'expliquer l'importance du chômage à Bonifacio par un potentiel manque d'activités et d'entreprises à l'année pouvant compenser le rythme saisonnier de l'économie communale (contrairement à Porto-Vecchio qui dispose d'un tissu d'entreprises plus conséquent du fait de son attractivité à l'échelle de la microrégion).

Q. Un quart de la population est inactive en 2020

La population inactive regroupe les habitants entre 15 et 64 ans qui n'ont pas de travail et ne prétendent pas chercher un emploi. En ce sens, elle regroupe les élèves et étudiants, les retraités et préretraités et les autres inactifs (composés principalement des personnes en incapacité de travailler, et des hommes ou femmes au foyer).

Répartition des inactifs de Bonifacio en 2020

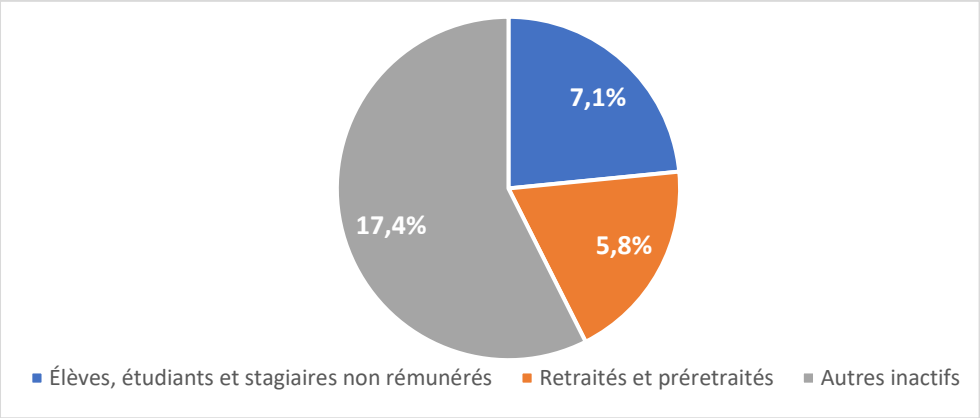

Source : INSEE RP 2020 Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

À Bonifacio, la part des inactifs représente 30,3% de la population âgée de 15 à 64 ans en 2020, contre 26,5, % pour le territoire intercommunal Sud Corse. En revanche, l'ensemble des autres communes possède un taux d'inactivité supérieur.

La part des « autres inactifs » est majoritaire parmi les inactifs de la commune, et relativement importante puisqu'ils représentent plus d'un inactif sur deux en 2020 (taux d'autres inactifs au sein de la population de 17,4% en 2020, supérieur aux 14,7% observés sur le territoire de la Corse du Sud). Cette population est en baisse sur la commune puisqu'elle connait une diminution de -1,7% entre 2010 et 2015, une dynamique similaire à celle observée sur le territoire insulaire.

Cependant, malgré cette diminution récente, il est important de noter que l'importance des « autres inactifs » (17,4% des inactifs) en 2020 à Bonifacio s'inscrit dans une dynamique similaire à celle observée sur l'ensemble du territoire insulaire corse. En effet, la région se caractérise par une forte proportion d'inactifs qui ne sont ni des retraités ou préretraités, ni des élèves, étudiants ou stagiaires. A l'échelle nationale la majorité des inactifs sont justement des élèves ou étudiants (près de 40% d'entre eux en 2012). A l'inverse, les « autres inactifs » sont moins prépondérants puisqu'ils ne représentent qu'environ 32% du total des inactifs. A l'échelle de la Corse, les « autres inactifs » correspondent à 13,2% des inactifs en 2020. En ce sens, Bonifacio connait un phénomène encore plus important.

Cette population inactive, qualifiée statistiquement « d'autres inactifs », correspond notamment à des hommes ou des femmes au foyer. Sur la commune, la différence entre le taux d'activité chez les femmes (63,9% en 2020) et chez les hommes (75,8%) tend à démontrer un phénomène important de femmes au foyer.

La part importante de ces « autres inactifs » au sein de la population nécessite de la part de la commune de répondre efficacement aux besoins de cette catégorie de la population, notamment en termes de services et d'équipements du quotidien et de loisir.

Parallèlement, les retraités et préretraités, qui représentaient 6,1% de la population de 15 à 64 ans en 2014, ne représentent plus que 5,8% en 2020. On notera que ce phénomène ne permet pas de relativiser le phonème de vieillissement de la population sur la commune : il correspond principalement au recul de l'âge de la retraite, la population active travaillant davantage après 60 ans.

27. Structure et évolution de l'emploi à Bonifacio

La commune de Bonifacio se situe au sein de la microrégion de l'extrême Sud Corse, portée par l'économie Porto-Vecchiaise. En effet, la commune de Porto- Vecchio constitue le principal pôle économique du territoire [37] . Bonifacio est en interdépendance directe avec de ce bassin d'emplois et d'entreprises : un certain nombre d'actifs[38] travaillent au sein d'entreprises implantées sur le territoire Porto-Vecchio.

Néanmoins, Bonifacio dispose également d'un tissu d'établissements économiques, permettant d'offrir un bassin d'emplois conséquent à ses résidents. En effet, 84,4% des actifs habitants à Bonifacio en 2020 y travaillent, une proportion qui relativise la dépendance du territoire à Porto-Vecchio, contrairement à d'autres communes de l'extrême Sud.

On notera que le rayonnement économique de Porto-Vecchio reste un facteur d'attractivité à l'échelle de la microrégion, dont profite en partie Bonifacio, du fait de sa proximité géographique. La présence de l'aéroport international de Figari-Corse-du-Sud, situé à une dizaine de kilomètres du Nord de Bonifacio (20 à 30 minutes de trajet) contribue également largement à l'attractivité économique et touristique de la commune.

Bonifacio est presque exclusivement orientée vers l'accueil de populations, qu'elles soient de passage ou sédentaires. C'est un territoire qui, par ailleurs, possède les caractéristiques économiques des espaces littoraux, à savoir une saisonnalité marquée de l'activité économique, l'importance du commerce et des services à la personne.

L'afflux touristique, qui s'intensifie de manière accrue en période estivale, génère de nombreuses activités saisonnières et activités connexes liées (restauration, hôtellerie, transports, activités de loisirs nautiques et de randonnées, le commerce de détail, le BTP, etc.) qui participent, certes à l'attractivité de la commune, mais également à son dynamisme économique.

R. Une prédominance de la sphère présentielle

Si la sphère présentielle domine aujourd'hui l'économie nationale, son importance reste variable en fonction des territoires. A l'instar de la microrégion, la commune de Bonifacio, se caractérise par la prépondérance de la sphère présentielle [39] qui représente 86,2% des emplois en 2021, 69,6 % des emplois salariés en 2020 et 78,4% des établissements actifs en 2021.

Cette prépondérance de la sphère présentielle est directement liée à l'importance de l'économie touristique sur le territoire communal, laquelle constitue le principal moteur économique de Bonifacio (cumulant les emplois directs et induits).

Répartition des emplois par sphères en 2021

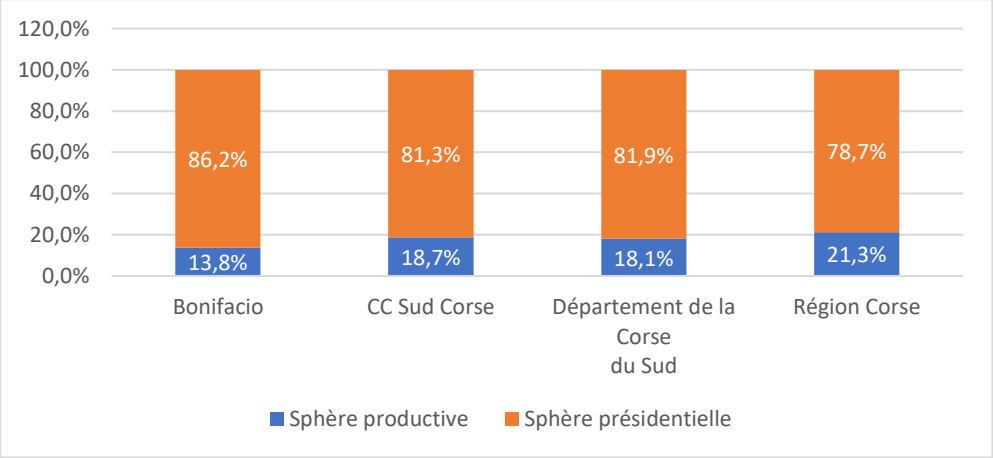

Source : INSEE RP 2023

[37] En 2012 (INSEE CLAP), Porto-Vecchio concentre 40% des emplois et 63% des établissements actifs de la communauté de communes Sud Corse, ainsi que 40% des emplois, 39% des entreprises et 39% des créations d'entreprises de l'arrondissement de Sartène.

38 75% des déplacements domicile-travail des actifs résidants à Bonifacio mais travaillant à l'extérieur de la commune ont pour destination Porto-Vecchio. 7,6% des déplacements pendulaires de la commune (y compris ceux interne à Bonifacio) correspondent à des actifs qui résidents à Bonifacio et travaillent à Porto-Vecchio.

[39] L'analyse de l'activité économique nécessite de distinguer deux sphères économiques, la sphère présentielle et la sphère non présentielle. La sphère présentielle comprend les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant à la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes, Par différence, la sphère non présentielle englobe les activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées vers les entreprises de cette sphère.

Par rapport au territoire intercommunal Sud Corse, Bonifacio possède davantage d'emplois au sein de la sphère présentielle, une situation qui s'explique par le caractère touristique de l'économie bonifacienne par rapport à d'autres communes du Sud Corse.

En effet, la commune représente environ 16% des emplois de la sphère présentielle de l'intercommunalité, mais environ 13% des emplois de la sphère productive.

La commune est également marquée par la présence d'activités traditionnelles, telles que la pêche et l'agriculture. En effet, Bonifacio compte 167 emplois au sein de la sphère productive en 2021.

S. Le deuxième pôle d'emplois de l'intercommunalité

	Bonifacio au sein de la communauté de communes Sud Corse	Bonifacio au sein de l'arrondissement de Sartène
Poids démographique 2020	15%	8%
Part du parc de logements 2020	16%	8%
Part de l'emploi	15%	8%

Source : INSEE RP 2020, exploitation principale – Traitement : Toponymy

En 2020, Bonifacio comptait plus de 1 400 emplois. Avec plus de neuf emplois pour dix actifs résidents, la commune possède une offre adaptée à son poids de population permanente.

Cette situation est néanmoins à relativiser : une partie des emplois sont occupés par des saisonniers qui, ne résidant pas sur la commune toute l'année, ne sont pas comptabilisés au sein de la population active permanente. Ainsi, le taux élevé du chômage (17,6% en 2015) démontre qu'une partie non négligeable des actifs résidents ne disposent pas d'emplois.

Bonifacio représente 14,9% des emplois de la communauté de communes Sud Corse en 2020. Cette proportion est relativement similaire à son poids démographique et à celui de son parc de logements au sein du territoire intercommunal.

Au sein de l'arrondissement de Sartène, Bonifacio concentre 9% des emplois en 2020, une part légèrement supérieure à celle de la population et du nombre de logements.

Sur la période récente, 2014-2020, la commune a connu une croissance faible du nombre d'emplois de +1,28 %. Une progression presque quatre fois supérieure à celle de la population sur la même période (+4%). Cependant, cette augmentation reste assez faible par rapport à la majorité des communes du territoire intercommunal (Figari +7,95%, Lecci +7,44%, Monacia- d'Aullène +36,29%, Porto-Vecchio +4,80% et Sotta +22,05%. En revanche, elle est supérieure par rapport à Pianottoli-Caldarello -25,64%).

Bonifacio dispose d'un indicateur de concentration de l'emploi [40] relativement élevé : on comptabilise 118,5 emplois sur le territoire communal pour 100 actifs résidents ayant un emploi en 2020, un indicateur qui a connu une petite baisse depuis 2015 (indice de 120,5,). Celle-ci illustre la petite perte de la croissance économique de la commune ces dernières années mais elle reste un pôle d'emplois local important au sein du bassin de vie, après Porto-Vecchio.

Indicateurs de concentration de l'emploi par communes au sein de la CC Sud Corse en 2020

[40] L'indicateur de concentration de l'emploi (aussi appelé taux d'attraction de l'emploi) désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur le territoire et les actifs ayant un emploi qui résident sur ce même territoire. Cet indice permet de mesurer l'attraction par l'emploi que la commune exerce par rapport aux autres territoires.

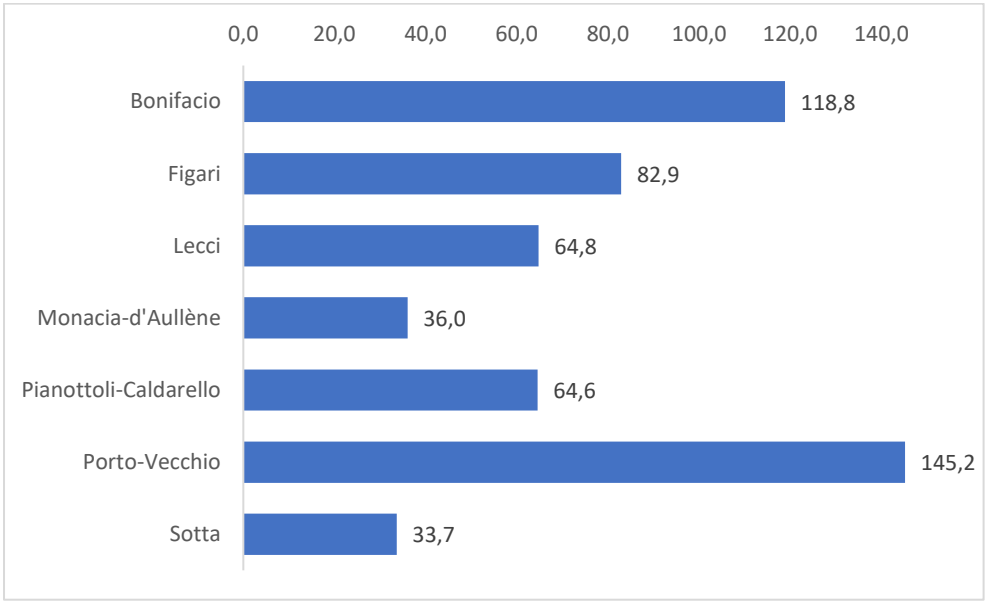

Source : INSEE RP 2020, exploitation principale – Traitement : Toponymy

Avec un indicateur de concentration de l'emploi supérieur à 100, Bonifacio attire des actifs résidant à l'extérieur de la commune mais travaillant dans des entreprises implantées sur son territoire. En ce sens, la commune possède une aire d'influence économique sur les territoires avoisinants de l'extrême Sud Corse.

T. Une économie dominée par le secteur du commerce, des transports et services

En 2020, l'offre d'emplois à Bonifacio se concentre majoritairement au sein du secteur du commerce, des transports et des services (54% des emplois), qui joue un rôle moteur au sein de l'économie communale, notamment dans le cadre de l'économie touristique.

Répartition des emplois par secteurs d'activité à Bonifacio en 2020

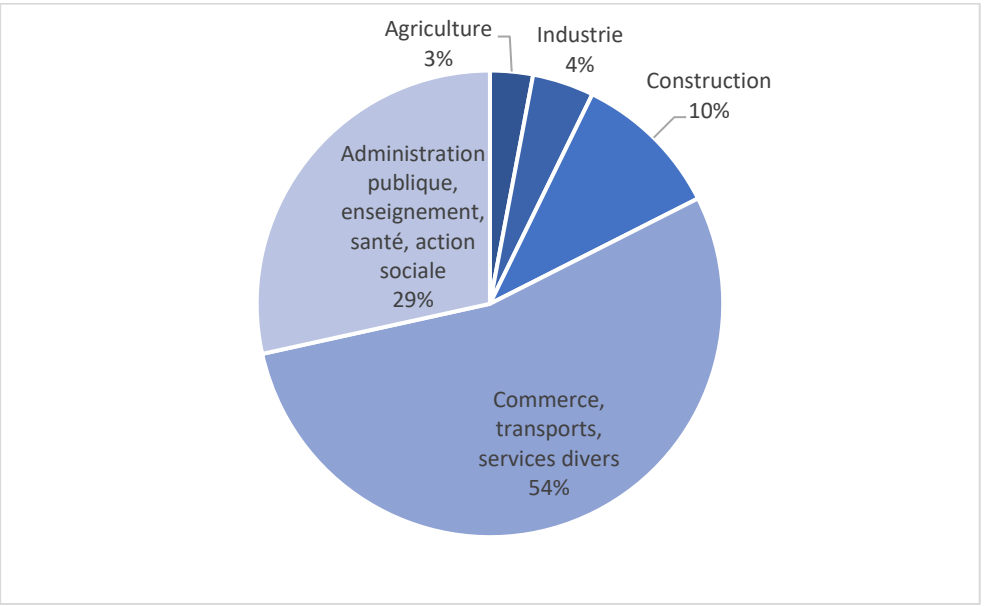

Source : INSEE RP 2020, exploitation complémentaire – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Le secteur d'activité des commerces, transports et services divers regroupe plus de la moitié des emplois (757 emplois en 2015). Il se caractérise par de nombreuses entreprises de restauration, d'hébergement ou encore d'activités de loisirs (nautisme...). Il inclut également les commerces et services de proximité, ainsi que les grandes et moyennes surfaces commerciales. Ainsi, si ce secteur d'activité est principalement lié au tourisme, il regroupe également de nombreux emplois liés à des activités répondant aux besoins de la population permanente.

Cette prépondérance du secteur du commerce, des transports et des services s'inscrit dans une dynamique similaire à celle observée sur le territoire intercommunal et sur l'arrondissement de Sartène.

Répartition des emplois par secteurs d'activités en 2020

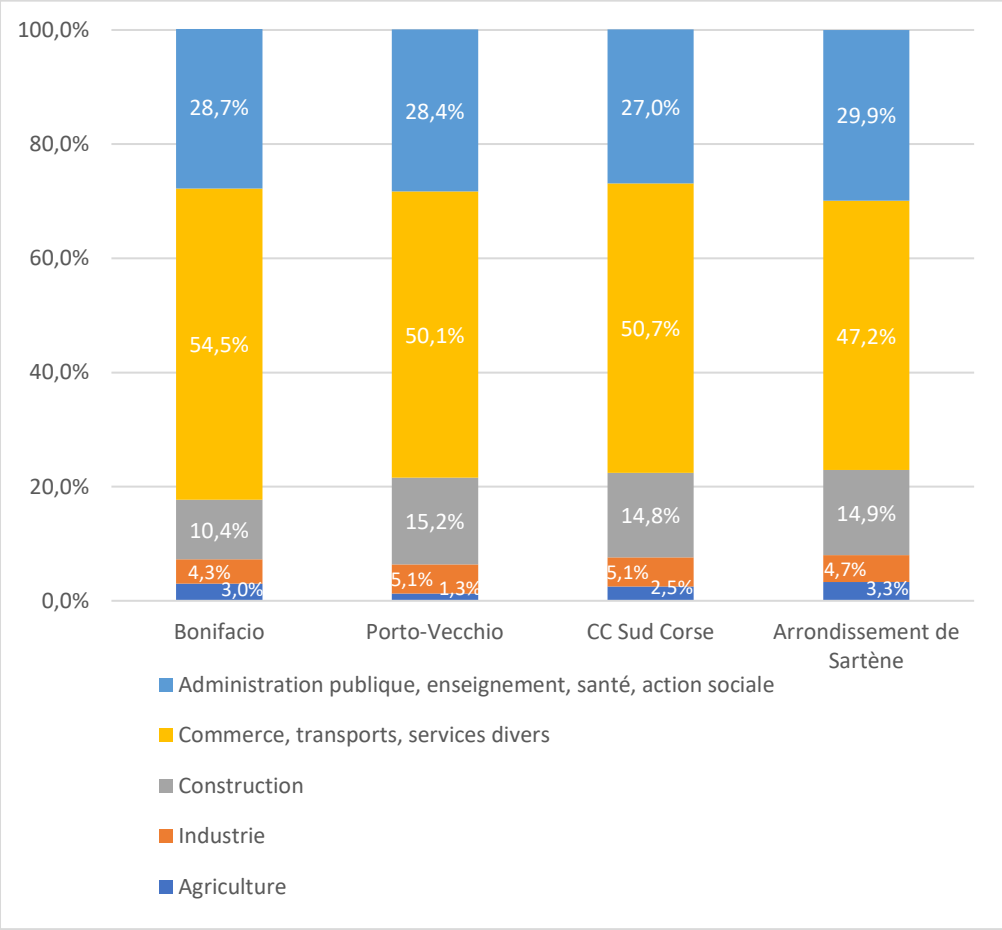

Source : INSEE RP 2020, exploitation complémentaire – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Néanmoins, on notera que Bonifacio est la seule commune disposant d'une offre dominée à plus de 50% par un secteur d'activité : le secteur du commerce, des transports et des services divers représente 50,7% des emplois en 2020 sur la communauté de communes Sud Corse, 50,1% à Porto-Vecchio, et 45,2% sur le territoire de l'arrondissement.

Ce constat révèle une véritable spécialisation de l'économie bonifacienne, à la fois en cohérence avec son attractivité touristique, mais présentant également le risque d'un manque de diversification de l'économie (population spécifique liée à un secteur d'activité en particulier, effondrement de l'économie en cas de faiblesse d'activité du secteur...).

Évolution de l'emploi par secteurs d'activité à Bonifacio en 2020

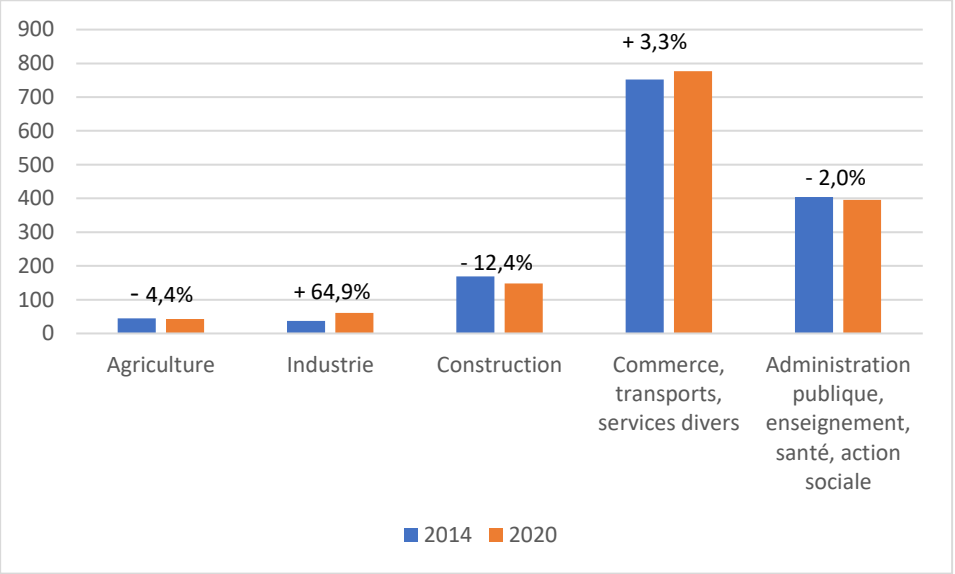

Source : INSEE RP 2014 et 2020, exploitation complémentaire – Traitement : Agence Escoffier et Toponymy

Si ce secteur du commerce, des transports et des services ne connait pas la croissance la plus importante sur la période intercensitaire récente (2014-2020), sa proportion au sein de l'offre d'emplois globale de la commune reste la plus importante, ce qui confirme sa prépondérance au sein de l'économie bonifacienne (la commune représente 17,3% des emplois du secteur sur le territoire intercommunal Sud Corse).

À Bonifacio, les services publics (secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale) constituent le deuxième secteur en termes d'emplois (28,7 % des emplois en 2020). Ce secteur a connu une baisse légère entre 2014 et 2020, mais il conserve une proportion néanmoins similaire (28,7% des emplois en 2014).

Avec 16,7% des emplois du secteur sur le territoire de la communauté de communes en 2020, Bonifacio se présente donc comme un pôle d'emplois publics majeur : ces

emplois sont liés à la présence de l'Hôpital (environ 210 emplois), principal employeur de Bonifacio, aux établissements scolaires (environ 80 emplois), et aux divers emplois publics (Mairie, Port, CCAS, régie parking représentant 225 emplois et plus une cinquantaine d'emplois saisonniers).

Le secteur de la construction représente le troisième secteur d'emplois de la commune. Avec 10,4% de l'offre en 2020, il reste nettement moins important que les secteurs d'activités précédents.

L'activité de la construction et du BTP en général est un secteur fortement développé en Corse, lié à la forte dynamique de construction. Cette dynamique concerne principalement les communes littorales et touristiques. Au sein de la communauté de communes Sud Corse, ce secteur représente 14,8% des emplois en 2020, une proportion nettement supérieure à celle observée à Bonifacio. Sur l'arrondissement de Sartène on observe le même phénomène avec 14,9% des emplois au sein de ce secteur.

Si Bonifacio a connu un fort développement de son parc de logements (croissance la plus importante de l'intercommunalité entre 1982 et 2020 de +173,1%), il semblerait que la commune accueille peu d'entreprises du BTP et que ces dernières soit implantées sur des communes voisines (comme Porto-Vecchio qui concentre environ 55,5% des entreprises du secteur de l'intercommunalité sur son territoire en 2015 quand Bonifacio en regroupe 8,6%).

L'agriculture et l'industrie représentent les deux secteurs les moins importants en termes d'emplois à Bonifacio en 2020. Le secteur de l'agriculture reste moins développé sur la commune qu'à l'échelle du territoire intercommunal (3,0% des emplois en 2020). Cependant, malgré une part peu importante, le secteur de l'industrie a connu entre 2014 et 2020, une hausse de 64,9% passant de 37 emplois en 2014 à 61 en 2020.

L'activité agricole sur la commune compte peu d'emploi avec une légère baisse de 4,4% entre 2014 et 2020. Elle a cependant connu une augmentation du nombre d'emploi sur la période 2010-2015 (+10 postes). La commune possède un rôle qualitatif et identitaire que quantitatif au sein de l'économie bonifacienne. La préservation de cette activité constitue l'un des principaux enjeux du territoire Corse.

Face à une économie très spécialisée autour du secteur du commerce, des transports et des services, directement liée à la prépondérance de l'économie touristique sur les autres activités, la diversification de l'économie locale constitue pour Bonifacio un enjeu de développement démographique. En effet, la diversification économique du territoire permet de créer une nouvelle dynamique pour retenir et attirer de nouveaux actifs sur la commune : l'importance de l'activité touristique attire davantage des emplois saisonniers, plus précaires et souvent occupés par des habitants ne résidant pas sur la commune à l'année.

De plus, une spécialisation trop forte des activités économiques représente une fragilisation de l'économie communale face à une potentielle baisse de l'activité touristique.

Un emploi marqué par la saisonnalité

Sur la commune de Bonifacio, et sur l'ensemble de l'arrondissement de Sartène, l'emploi saisonnier représente une part importante de l'emploi, de nombreux commerces et établissements ne fonctionnant que 6 à 7 mois par an, en lien avec la saison touristique et employant une forte proportion de saisonniers. En 2008, 4 500 salariés ont été recrutés pour la saison estivale sur l'arrondissement de Sartène[41]. Au pic de l'été, dans le secteur privé, un emploi sur 3 est saisonnier sur l'arrondissement.

Ce constat renforce le besoin de diversification de l'économie bonifacienne afin d'atténuer le phénomène de saisonnalité.

28. Évolution et caractéristiques des entreprises locales

Les 1 425 emplois recensés en 2020 sont répartis au sein d'environ 416 établissements. En adéquation avec la répartition des emplois, il est constaté que 78% des établissements appartiennent à la sphère présentielle (contre 22% appartenant à la sphère productive).

41 Source : L'emploi saisonnier dans l'arrondissement de Sartène, Maison de l'emploi Sud Corse

Bonifacio représente 17% des établissements actifs implantés sur le territoire de la communauté de communes du Sud Corse en 2015, derrière Porto-Vecchio (environ 65%) et devant Lecci (environ 6%). En ce sens, la commune dispose d'un tissu d'entreprise assez développé et constitue le deuxième pôle économique de l'intercommunalité.

U. Une majorité des entreprises appartiennent au secteur du commerce, des transports et services

Nombre d'établissements par secteur d'activité à Bonifacio en 2021

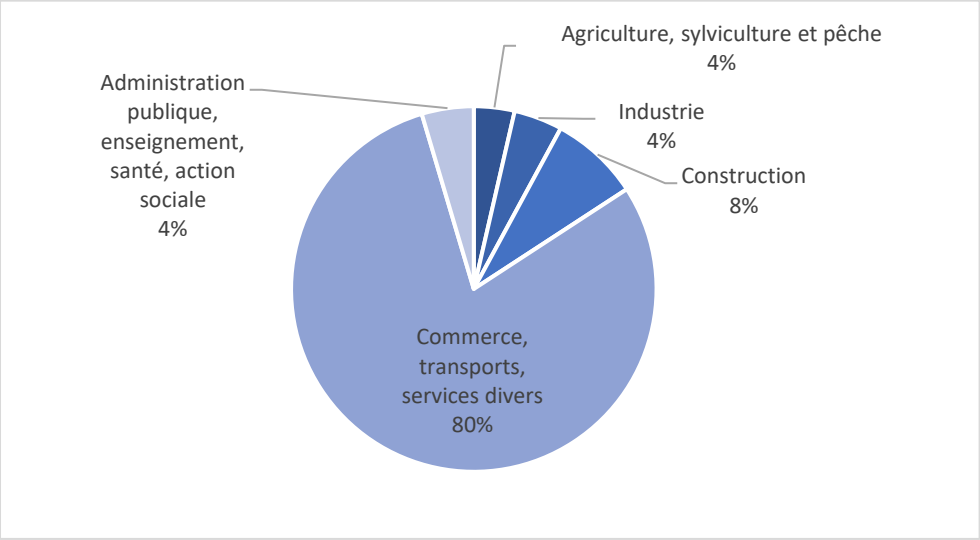

Source : INSEE/CLAP 2023 - Traitement : Toponymy

> **Le commerce, les transports et services divers**, intégrant l'hébergement et la restauration regroupent la majorité des entreprises de la commune (611 établissements). Dans cette catégorie, le commerce et la réparation automobile et cycles représentent environ 24% des établissements en 2015, l'hébergement et la restauration environ 27%. La part importante d'établissements au sein de ce secteur est en grande partie liée à l'attractivité touristique de la commune. Cette dernière constitue à Bonifacio le pilier de l'économie locale (environ 53% des emplois appartiennent à ce secteur en 2015).

Bonifacio représente environ 12% des établissements du secteur au sein de l'arrondissement de Sartène et près de 20% de la communauté de communes Sud Corse. Cela traduit l'attractivité touristique de Bonifacio au sein du territoire intercommunal.

> **Le secteur de la construction** est le deuxième en nombre d'établissements avec 8% du tissu bonifacien, alors qu'il ne représente qu'environ 12% des emplois en 2015. Ce secteur est donc peu pourvoyeur d'emplois. Comme le laisser présager l'analyse des emplois, Bonifacio possède peu d'entreprises dans ce secteur d'activité par rapport au territoire intercommunal où il représente 19% des établissements.

> **L'agriculture** représente le troisième secteur d'activité en nombre d'établissements sur la commune (4% des entreprises en 2020) et seulement 3% des emplois. Ce secteur est donc également peu pourvoyeur d'emplois, la majorité des agriculteurs travaillant seuls et à leur compte.

La comparaison des établissements du secteur sur la commune et sur le territoire de la communauté de communes confirme le dynamisme agricole démontré par l'analyse des emplois. En effet, l'agriculture ne représente que 2,5% des établissements implantés sur l'intercommunalité.

> **Les services publics**, qui sont considérés comme un gros pourvoyeur d'emplois sur la commune (environ 29% des emplois en 2020), ne représentent que 4% des établissements. En ce sens, ce secteur semble se caractériser par des établissements disposant d'une masse de salariés importante.

> Représentant environ 4% des emplois, **l'industrie** représente 4,3% des établissements (18 unités). Cette part est extrêmement faible, à l'image du poids que représente le secteur industriel sur l'ensemble de la Corse.

Néanmoins, Bonifacio concentre davantage d'établissements industriels que ne pourrait le laisser présager l'analyse des emplois. En effet, alors que la commune ne représente que 13% des emplois du secteur sur l'ensemble de l'intercommunalité en 2020, 16% des entreprises industrielles de la communauté de communes sont implantées sur le territoire communal. Ainsi, si la part de l'industrie au sein du tissu d'entreprises de Bonifacio est relativement restreinte, la commune semble cependant représenter un territoire assez attractif pour ce secteur.

V. Une majorité de micro-entreprises

Sur la commune de Bonifacio, la majorité des entreprises sont des micro- entreprises : 93% des entreprises du territoire au total : 39% n'ont aucun salarié et 54% moins de 10 salariés. Cette proportion est similaire à la tendance observée sur l'arrondissement de Sartène (environ 91%).

Répartition des établissements par taille à Bonifacio en 2021

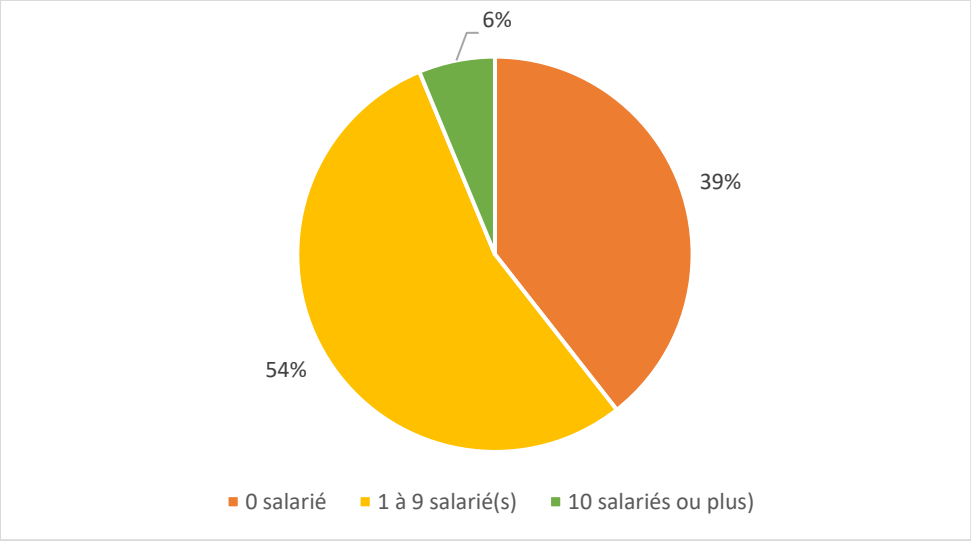

Source : INSEE/CLAP 2023 - Traitement : Toponymy

En 2020, la commune de Bonifacio n'accueille aucun établissement de plus de 200 salariés. Les entreprises les plus pourvoyeuses d'emplois (50 emplois et plus) appartiennent majoritairement aux services publics.

W. La zone d'activité artisanale de Musella

L'artisanat est très présent en Corse : le nombre d'entreprises rapporté au nombre d'habitants place l'île en tête des régions françaises. En 2018, 6 926 entreprises artisanales sont implantées dans le seul département de la Corse du Sud, une sur deux dans le secteur du bâtiment.

Source : CMA Corse du Sud

La commune compte une zone d'activités artisanales dite « Musella », créée au milieu des années 1990, et située dans le hameau du même nom, le long de la RD60. La ZA de Musella accueille 6 entreprises (terrassements, transport, menuiserie, réparation hivernage de bateaux, entrepreneur).

Cette zone a été agrandie récemment, d'une première tranche de 15 lots, pour une extension qui a terme agrandira la zone initiale de 33 lots, sur une superficie de 9 hectares. Les nouvelles entreprises ont pour vocation principale le nautisme, le stockage, le BTP et des activités spécifiques nécessitant de la place (caserne de pompiers, déchetterie, ateliers municipaux).

Bilan et éléments clés à retenir

La commune de Bonifacio revêt un profil économique dynamique et attractif.

Avec des taux d'activités et d'emplois relativement élevés, la commune dispose d'une population active importante qui participe au développement économique communal. Deuxième bassin d'emplois de la communauté de communes Sud Corse, Bonifacio est un véritable pôle économique local, inscrit dans le rayonnement de Porto-Vecchio. Disposant d'un tissu d'entreprises assez conséquent, la commune possède une spécialisation économique forte dans le secteur du commerce, du transport et des services. Cette spécialisation est directement liée à la forte attractivité touristique de la commune qui se traduit par de nombreuses activités directement dépendantes ou induites par celle-ci.

Si cette spécialisation participe directement au rayonnement de la commune et donc à son attractivité, elle induit des effets pervers dont la prise en considération constitue un réel enjeu pour le développement futur de Bonifacio.

La prédominance de l'activité touristique a engendré une économie rythmée par la saison estivale. L'importance de l'activité touristique attire davantage des emplois saisonniers, plus précaires et souvent occupés par des habitants ne résidant pas sur la commune à l'année. L'importance du chômage au sein de la population active, en augmentation ces dernière années, illustre cette difficulté.

La commune de Bonifacio possède une force économique à travers son attractivité touristique, mais trouve aujourd'hui des difficultés à assurer une situation économique équilibrée pour lutter contre une saisonnalité trop forte de son territoire. En ce sens, le développement de la commune nécessite de développer une économie pérenne à l'année afin d'attirer des populations permanentes.

29. Le poids de l'activité agricole, de la pêche et aquaculture

Les activités du secteur primaire occupent une place de choix dans la dynamique productive locale de Bonifacio. La sylviculture restant un élément marginal, l'économie primaire de Bonifacio repose essentiellement sur la valorisation agricole des sols (élevage, culture, arboriculture, etc.) et sur l'exploitation des ressources halieutiques au travers de filières diversifiées.

X. L'agriculture corse tournée vers l'élevage

Si elle ne participe qu'à hauteur de 2 % environ du produit intérieur brut de l'île, l'agriculture en Corse joue cependant un rôle non négligeable dans la production du paysage et dans les dynamiques locales en tant qu'atout identitaire.

L'agriculture corse est marquée par une dualité de paysage agricole entre les zones de montagne dédiées à élevage extensif, et les zones de « plaines », où prédominent les cultures pérennes (arboriculture, viticulture, production végétale).

La géographie de l'île a eu un rôle majeur dans la répartition et la structuration des différentes activités agricoles. Les contraintes du relief face au développement d'une urbanisation parfois diffuse ont conduit à un important morcellement du parcellaires agricoles, impliquant généralement la présence d'exploitations de petites tailles majoritairement familiales.

Le PADDUC définit les enjeux de l'agriculture et de la sylviculture en Corse comme étant de tendre davantage à la couverture des besoins locaux, de permettre une gestion durable des espaces de production et de remettre ces activités au cœur du développement durable.

En Corse, plus d'un tiers des exploitations agricoles détient au moins un bovin viande. La position dominante de cette production, bien que non traditionnelle puisqu'elle s'est surtout développée dans le dernier quart du XXe siècle, se confirme puisque que 24 % des exploitations sont classées dans l'orientation technico- économique bovins viande, seconde spécialisation après les petits ruminants si on ne considère que les moyennes et grandes exploitations.

Cependant, en termes d'importance économique, cette spéculation n'est classée qu'au quatrième rang, après la viticulture (42 %), l'arboriculture (23 %) et l'élevage ovin-caprin (11 %).

Par ailleurs, la Corse est également une terre de cultures arboricoles et fruitières. En 2010, dans la Corse du Sud, près de 200 exploitations sont spécialisés dans la culture fruitière. En revanche, les viticulteurs y sont très peu représentés, à la différence de la Haute Corse.

La répartition de la Surface Agricole Utilisée (SAU) du département témoigne de cette double spécialisation, où près de 85% de la surface SAU sont dédiées à l'élevage, le reste étant dédié aux cultures arboricoles, fruitières et viticoles.

Comme en témoigne l'augmentation des superficies agricoles exploitées sur ces dix dernières années (+20%), les exploitations agricoles du Sud de la Corse tendent à se pérenniser et à trouver un nouveau dynamisme, par la diversification et le développement de circuits courts.

Y. Caractéristiques de l'agriculture à Bonifacio

À Bonifacio, l'agriculture occupe une place de choix dans la dynamique productive locale. Elle est perçue comme une activité identitaire avec des produits labellisés et dotés d'une reconnaissance nationale, voire internationale.

L'élevage ovin

L'élevage occupe une place prépondérante dans le paysage local. À titre d'exemple, en Corse du Sud, en 2010 près de 70% des exploitations en activité relevaient de l'élevage. Les élevages bovins, qui se sont considérablement développés sur les dix dernières années, représentaient près de 30% des exploitations.

Toutes tailles d'exploitations confondues, les élevages ovins et caprins représentent plus que 20% des élevages en activité (régression de 3% sur la période 2000-2010)[42].

[42] Données AGRESTE, RGA 2010.

Le nombre des exploitations professionnelles agricoles est en augmentation et en 2013, 24 producteurs-agriculteurs professionnels[43] déclarent exploiter des terrains sur le territoire de Bonifacio (dont 17 ont leur siège d'exploitation sur la commune). En 1998, la commune comptait seulement 9 exploitations agricoles professionnelles ; à 14 établissements en 2000 et augmentant à 24 exploitations en 2013. La filière paraît attractive et dynamique comme en témoigne l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles professionnelles en activité sur ces 25 dernières années.

A l'inverse, la tendance du nombre total d'exploitations (professionnelles et non professionnelles) entre les deux derniers recensements agricoles, montre une diminution du nombre total d'exploitations qui passent de 75 exploitations en 2000 à 55 exploitations en 2010 suggérant une professionnalisation de la filière. La conjonction de politiques nationales plus restrictives liées à la qualité bactériologique et à la règlementation environnementales aussi plus stricte, sont des facteurs contribuant à la diminution du nombre d'exploitations de la filière bovin-lait notamment.

La diminution du nombre total d'exploitations s'est accompagnée d'une augmentation de la superficie agricole moyenne suggérant la baisse des exploitations non professionnelles entre les années 2000 et 2010. La tendance à l'échelle de la Communauté de Communes est aussi une tendance à la hausse de la taille moyenne des exploitations.

Taille moyenne des exploitations agricoles entre 1998 et 2010

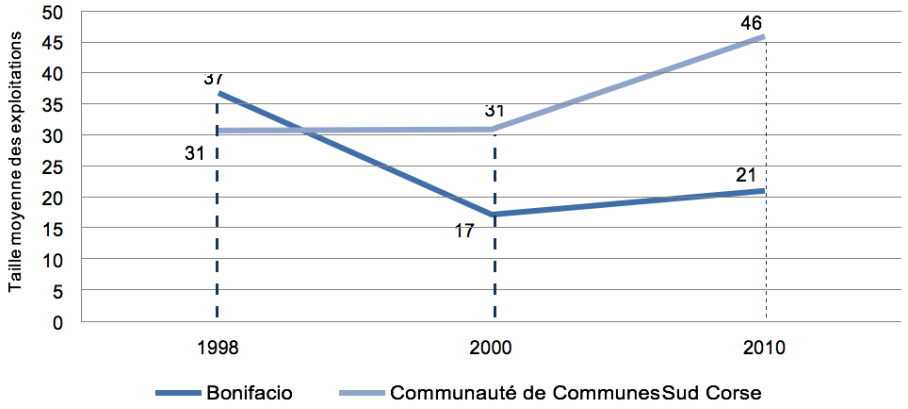

Depuis 1988, l'âge moyen des exploitants agricoles est en nette augmentation à Bonifacio, puisque que 67% des exploitants agricoles ont plus de 50 ans en 2010. Au niveau régional, la moyenne d'âge des chefs d'exploitation est aussi élevée puisque les plus de 50 ans représentent la moitié du total avec une surreprésentation dans les exploitations en arboriculture et viticulture.

Âge moyen des exploitants agricoles entre 1998 et 2010

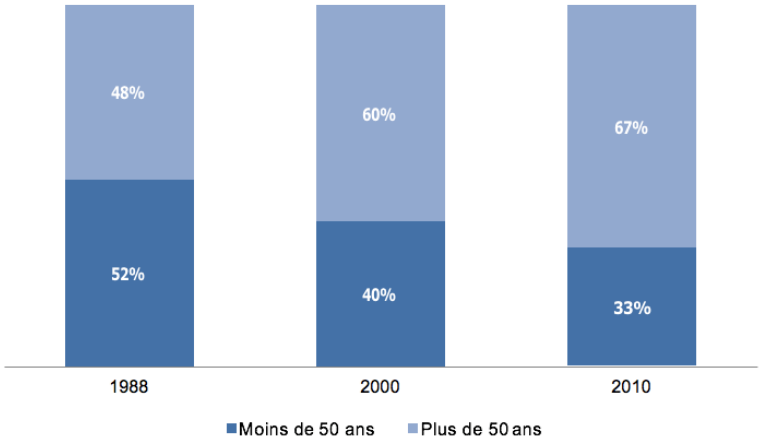

Source : Recensement Agricole 2010

A contrario, les établissements professionnels sont majoritairement dirigés par de jeunes chefs d'exploitation (majoritairement moins de 55 ans), ce qui contribue au dynamisme de la filière.

A Bonifacio, la répartition des exploitations selon les différents statuts juridiques, a peu varié depuis le dernier recensement agricole et la plupart des exploitations sont exploitées par un exploitant individuel ou une personne physique.

La plupart des exploitations n'emploient que peu de salariés permanents et la majeure partie du travail agricole est apportée par les chefs d'exploitation.

L'activité agricole bonifacienne est essentiellement tournée vers l'élevage et en 2013, plus de la moitié des agriculteurs exploitant des terres à Bonifacio sont

[43] Les exploitations sont scindées en deux sous-populations : les unités non professionnelles et les unités professionnelles. Deux critères interviennent pour les distinguer. Le premier correspond à la marge brute standard (MBS) totale de l'exploitation. La MBS entend refléter la valeur ajoutée potentielle de l'exploitation. Le second concerne la main-d'œuvre qui est exprimée en unité de travail agricole (UTA). Ainsi, les exploitations « professionnelles » disposent d'une MBS totale supérieure à 8 UDE et d'une quantité de main-d'œuvre supérieure à 0,75 UTA. À l'opposé, les exploitations « non professionnelles » disposent d'une MBS totale inférieure à 8 UDE ou de moins de 0,75 UTA.

spécialisés dans l'élevage extensif, en particulier les élevages ovins-caprins, supports de la production fromagère locale.

Orientation économique des agriculteurs exploitants et surface agricole utile (SAU) en 2013

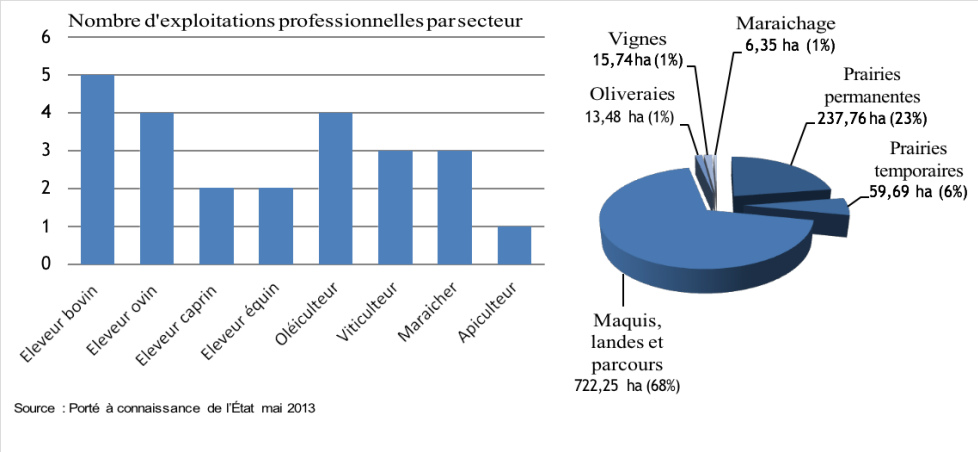

Source : Porté à connaissance de l'État mai 2013

L'élevage bovin viande est également représenté (184 têtes) mais si l'élevage bovin tend aujourd'hui à concurrencer l'élevage traditionnel ovin-caprin à l'échelle départementale, cette concurrence reste à relativiser, en raison d'un nombre de bovins relativement faible comparé aux cheptels ovins (1013 têtes) et caprins (316 têtes).

Sur la commune, seules quelques exploitations disposent d'une activité d'élevage ou culturale stricte. Nombreuses exploitations associent l'élevage à la culture, l'agrotourisme ou à la viticulture dans une logique de diversification de l'activité et de maintien d'une activité pastorale ancienne.

Près de 97% de la SAU du territoire est occupée de prairies, de maquis et de parcours à destination des élevages. La présence d'une part importante de surfaces agricoles en herbe relève d'une spécialisation économique du territoire dans les activités d'élevage ovin.

Registre parcellaire graphique de Bonifacio, 2017

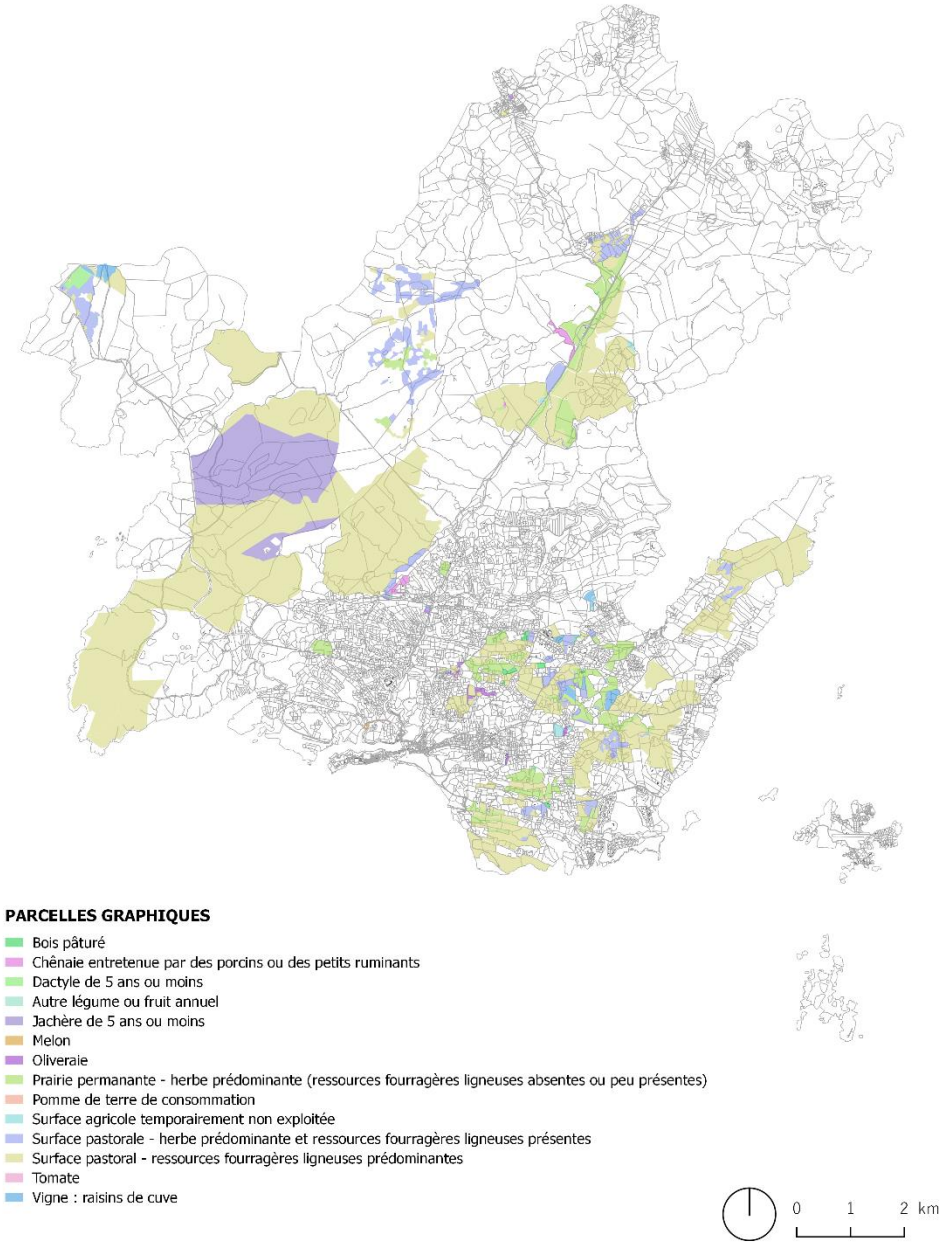

Les cultures traditionnelles d'olivier

De façon complémentaire à l'agriculture, l'activité oléicole principalement basée sur l'exploitation de vergers traditionnels anciens se perpétue et se développe. Elle repose sur quelques vergers récents, un peu plus de 13 hectares d'oliviers aujourd'hui exploités pour la production d'huile d'olive.

La viticulture, en extension depuis quelques années, est aujourd'hui représentée par trois producteurs résolument engagés dans le développement et la pérennisation de leur activité. Près de 16 hectares sont aujourd'hui exploités.

La filière apicole est quant à elle peu représentée. Un seul producteur exploitant près de 200 ruches est présent sur la commune.

Les activités production de légumes de plein champ et de maraichage se sont aussi développées et à mettre en lien avec l'économie touristique locale.

Des activités de centre équestre alimentées par des élevages extérieurs sont aussi présentes en période estivale.

Sur la période 2000-2013, en dépit d'une légère augmentation du nombre d'exploitants professionnels, la SAU a toutefois subi une érosion de l'ordre de 10%. Cette érosion peut être attribuée au développement de l'urbanisation sur le plateau calcaire le Piale, secteur privilégié de l'agriculture en raison d'un fort potentiel agricole.

En effet, la cartographie du potentiel agronomique des terres agricoles, élaborée par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) avec le concours de la chambre d'agriculture, souligne que le plateau calcaire concentre les zones à plus forts potentiels agricoles (zones en rouge).

Pour autant, le plateau demeure malgré tout un espace privilégié pour l'agriculture alors même qu'il est devenu le site préférentiel d'habitation pour les bonifaciens, ce qui n'est pas sans incidence sur l'accès au foncier. La préservation des terres à plus forte potentialité vis-à-vis de l'urbanisation paraît être indispensable au vu des dynamiques en cours.

Des terres à fort potentiel agronomique au niveau du Piale

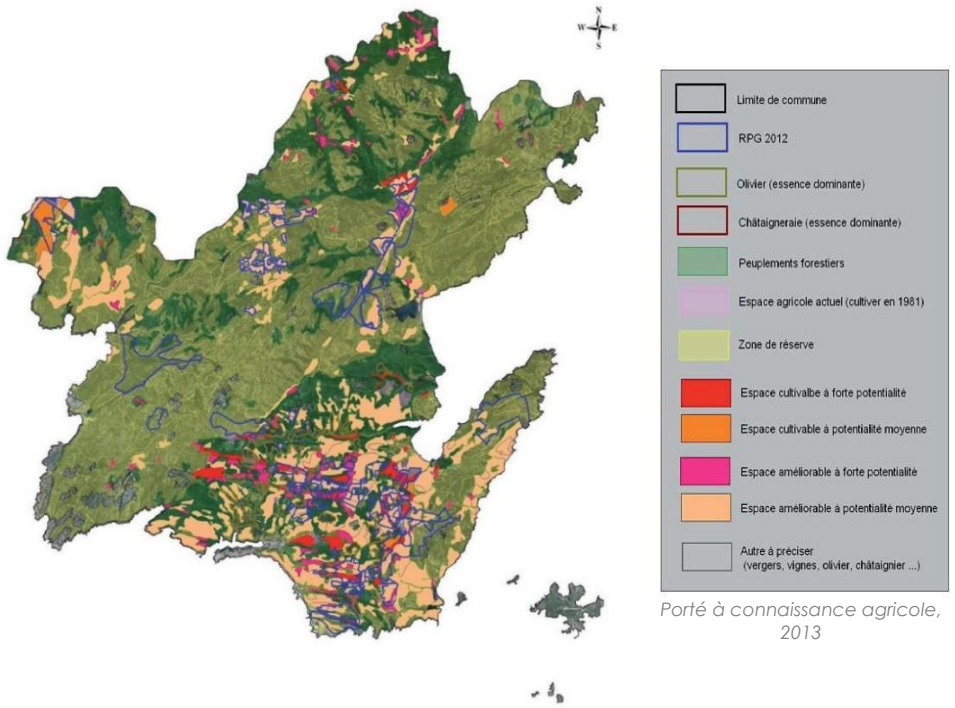

Porté à connaissance agricole, 2013

L'urbanisation du Piale tend à la fragmentation des espaces naturels, rendant l'accès difficile aux parcelles naturelles présentant un fort potentiel d'exploitation. A cela s'ajoutent également des contraintes de desserte en eau dans les secteurs retirés et excentrés de toute urbanisation.

Peu d'agriculteurs bonifaciens sont propriétaires des terres agricoles supports à leur activité d'exploitation et la plupart exploitent des terres en fermage [44] majoritairement mis à disposition par le Conservatoire du Littoral, et éloignées de leur siège d'exploitation.

A l'échelle du Sud de la Corse, le phénomène est inverse et le faire-valoir direct et autres modes d'exploitations des terres (métayage, location provisoire) sont les principaux modes d'exploitation. Le faire-valoir direct est plus présent notamment dans les exploitations viticoles.

[44]Fermage : une superficie est en fermage si elle est exploitée par une personne physique ou morale autre que son propriétaire et si elle donne lieu à une redevance et fait l'objet d'un contrat écrit ou verbal.

Bon nombre d'agriculteurs rencontrent de réelles difficultés à acquérir des terres supplémentaires pouvant être irriguées, faciles d'accès et peu morcelées. Les pressions à l'urbanisation sur le Piale et la forte imbrication spatiale des espaces agricoles et urbanisés tendent à faire augmenter les prix du foncier agricole, où de nombreux propriétaires souhaitent dans l'attente de droits à construire retirer leur foncier du marché. En réponse à la perte irréversible des terres agricoles au niveau régional et à une sous-mobilisation des terres agricoles (cultivables et pastorales), liée notamment à la pression foncière, le PADDUC préconise la politique foncière pour le maintien et le développement comme une priorité régionale.

Troupeau traversant la zone d'activité de Musella

Par ailleurs, la proximité de l'urbanisation n'est pas sans incidence sur les activités d'exploitation. La gestion des conflits d'usage qui se manifestant à proximité de l'urbain (nuisance pour le voisinage, difficulté à déplacer les troupeaux en période estivale, etc.) parait être centrale pour permettre la pérennité des activités d'exploitation sur le Piale.

Face à ces constats, la question de la préservation des espaces agricoles irrigués ou irrigables et faciles d'accès parait centrale. La constitution d'un grand bassin agricole pourrait être une réponse à apporter. A cet égard, plusieurs outils opérationnels pourraient être mobilisés à cette fin (procédures d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF)[45] ou de constitution de Zone Agricole Protégé (ZAP)[46], etc.).

En dépit des difficultés évoquées précédemment, de nombreux agriculteurs souhaitent développer leur activité afin de pérenniser leur exploitation. La commercialisation de l'essentiel de leurs produits finis relève de l'économie touristique, économie particulièrement sensible aux effets de saisonnalité.

Les marchés locaux de producteurs sont nombreux en période estivale mais se tarissent en basse saison.

L'absence d'un débouché commercial pérenne en période hivernale parait être une contrainte considérable au développement des activités d'exploitation, qui sont de fait particulièrement intenses durant la haute saison.

Dans le but de répartir l'effort d'activité tout au long de l'année, la plupart des exploitants souhaitent orienter le développement de leur activité vers une valorisation des produits de la ferme dans le cadre de circuit-courts[47] tout au long de l'année (création de point de vente pérenne). Cette stratégie est aussi préconisée par le PADDUC qui recommande de mettre en œuvre des stratégies de diversification de l'offre : affirmation de la qualité et de l'origine, développement de circuits courts ou territoriaux, organisation économique des producteurs et filières.

D'autres souhaitent privilégier de manière complémentaire une diversification de leur activité par la création d'une offre en hébergement touristique à la ferme (gîte, ferme auberge, etc.).

A noter qu'un projet de halle commerciale sur le site de l'arrière port, face à l'ancien hôpital est actuellement à l'étude. La création d'un point de vente de produits du terroir y est envisagée pour dynamiser le secteur en période hivernale. Ce projet pourrait être un premier élément de réponse.

En conclusion, l'activité agricole bonifacienne apparaît dynamique, malgré le constat d'une nouvelle régression des superficies exploitées. La présence d'exploitants relativement jeunes ayant des projets et perspectives de développement en témoigne.

Cette agriculture traditionnelle spécialisée dans l'élevage et l'oléiculture tend à perdurer malgré des pressions inhérentes à la proximité de l'urbanisation et une consommation des produits locaux dépendantes de la saisonnalité.

[45] L'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) qui a pour objectif, le regroupement de parcelles exploitées, un rapprochement des sièges d'exploitation, une valorisation de terrains morcelés par la constitution de lots groupés ainsi que de garantir une meilleure desserte, serait de nature à lever les effets de l'urbanisation sur les activités d'exploitation.

[46] La Zone Agricole Protégée (ZAP), créé en 1999 par la loi d'orientation agricole, permet par la mise en œuvre de dispositions particulières s'imposant au document d'urbanisme de maîtriser les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol susceptibles de modifier durablement le potentiel agronomique et biologique, afin d'éviter la destruction non maîtrisée de l'espace agricole et forestier

[47] Circuit court : mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.

Z. Une pêche artisanale côtière composée de petits métiers

En Corse, la pêche professionnelle est le fruit d'un patrimoine historique et culturel.

Source : Le comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Corse

Depuis plus de dix siècles, les territoires de pêche Corse fonctionnent selon quatre Prud'homie[48] (Bastia-Cap Corse, Balagne, Ajaccio et Bonifacio), témoin de l'héritage de pratiques ancestrales. A noter que les prud'homies sont aujourd'hui réparties selon leur localisation au sein de deux quartiers maritimes : les quartiers de Bastia et d'Ajaccio.

La Corse a toujours connu une activité maritime intense. En revanche, la modernisation progressive des outils et techniques de pêche à l'œuvre depuis les années 30 a largement conduit à la régression de cette activité sur le territoire insulaire, comme en témoigne l'importante régression des navires et marins pêcheurs sur la période.

Répartition de la flotte corse par catégories de longueur

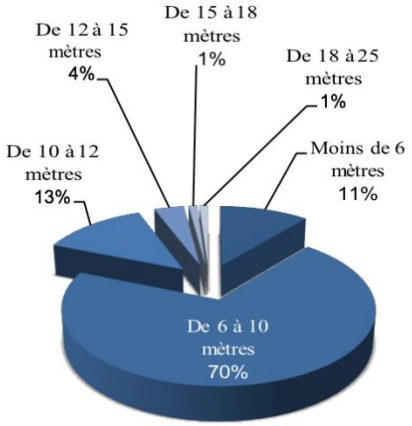

Source : SIH 2012, Ifremer

Au début du siècle dernier, environ 700 navires opéraient en Corse. Depuis, la flotte de navires a fortement diminué, atteignant environ 210 navires au début des années 2000. Depuis 2008, la flotte semble relativement stable, autour de 191 embarcations en 2012[49].

Certaines techniques de pêches traditionnelles demeurent malgré tout. La pêche Corse est en ce sens marquée par la présence d'une flottille artisanale,

[48] Issues des communautés de métiers du Moyen-Âge, les Prud'homies désignent des communautés de patrons pêcheurs qui élisent en leur sein des Prud'hommes chargés de gérer la pêche sur leur territoire, par des attributions réglementaires, juridictionnelles et disciplinaires. La constante motivation de l'institution est de gérer localement, avec simplicité, rapidité, et à moindres frais, l'activité de pêche et les conflits qu'elle occasionne, sachant qu'elle est le plus souvent exercée par un grand nombre de pêcheurs sur des zones de pêche exigües.

[49] Diagnostic et Enjeux - Chapitre individualisé valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer, Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse, octobre 2014

majoritairement constituée des petits métiers côtiers au rayon d'action relativement restreint (compris entre 0 et 3 milles nautiques).

Les campagnes de pêche sont en conséquence journalières, voire à la demi-journée.

Les engins de pêche[50]utilisés (filets trémails, filets maillants à poissons ou palangres) fournissent une production très diversifiée d'environ 1 200 tonnes par an, toutes espèces confondues (poissons nobles, poissons de roches, langoustes rouges et autres crustacés, petits et grands pélagiques, céphalopodes, oursins, etc.). En raison de l'absence de criée, la production est donc issue de sorties à la journée et mis en vente directe[51].

Les entreprises sont toutes de très petites entreprises (TPE), essentiellement en nom propre avec un seul salarié, au maximum deux. L'effectif global est d'environ 300 emplois directs, soit 209 patrons et une petite centaine de marins.

La filière pêche professionnelle ne se limite pas à l'activité de pêche en mer, elle comprend également toute une organisation à terre et de nombreux emplois indirects difficilement quantifiables.

Bonifacio a toujours connu une importante activité maritime. Le port de Bonifacio, ancienne plage de pêcheurs où par tradition ces derniers tiraient leurs filets, s'est peu à peu organisé autour de cette activité ancestrale, et plus particulièrement le quartier Saint-Erasme.

Port de Sant'Amanza

Pointe au port de Bonifacio

La profession est indissociable de l'histoire de Bonifacio, qui est le chef-lieu de la deuxième prud'homie de Corse. Bonifacio comptait 20 unités professionnelles en 2013. Deux corailleurs disposent également de droits de pêche.

La flottille communale parait diversifiée, allant de la pointe au catamaran, mais vise essentiellement une pêche de proximité (pêche côtière ou à l'étang). Les ports d'attache de Bonifacio et de Sant'Amanza concentrent l'essentiel de l'activité de pêche.

La production est donc issue de sorties à la journée, voire à la demi-journée. Ces 20 unités génèrent près d'une vingtaine d'emplois directs et d'une trentaine d'emplois indirects (activité de mareyage et de restauration).

Les poissons marins constituent la majeure partie des captures : le Merlan, l'Espadon, le Merlu, le Denti, le Chinchard d'Europe, le Rouget de roche, les Rascasses ou encore le Mulet. Il faut rajouter à cela les nombreux poissons de roches telles le Sar, le Loup, la Daurade et le Mérou.

Certains crustacés tels que les Langoustines, Langoustes et Homard tiennent également une part importante de la production locale. L'essentiel de la pêche repose sur des espèces dites « nobles », dont certaines sont emblématiques de la pêche corse telles que l'Oursin, le Denti ou la Langouste.

Contrairement à d'autres prud'homies, l'activité bonifacienne se maintient et enregistre même un léger accroissement essentiellement dû au renouvellement de la flotte et à l'arrivée de jeunes patrons pêcheurs.

Les établissements en activité sont majoritairement portés par de jeunes exploitants (majoritairement entre 35 et 50 ans), ce qui témoigne d'une filière assez dynamique.

Aujourd'hui si la conjoncture globale semble être favorable en termes de qualité des produits, le contexte économique est en revanche beaucoup plus délicat, ce qui relève principalement de deux faits :

> Une absence d'organisation commerciale de la filière à terre ne permettant pas la constitution de débouchés pérennes tout au long de l'année.

La pêche corse présente traditionnellement une organisation de la chaîne de production et de commercialisation très courte, ce qui se matérialise par l'absence

[50] L'engin de pêche correspond à l'ensemble des éléments constitutifs du dispositif de capture, mis à l'eau durant l'opération de pêche.

[51] Comité Régional des Pêches Maritimes et Élevages Marins de Corse, 2014.

de criée sur l'île. A Bonifacio, du point de vue de la structuration commerciale, les produits, une fois pêchés, sont mis en vente directe.

Ainsi, le pêcheur assure personnellement l'acheminement de sa production vers son lieu de vente, avec toutes les phases intermédiaires de traitement, de stockage, de conditionnement et de transport. Il est donc important que les pêcheurs puissent bénéficier d'équipements qui facilitent le travail sur les ports et garantissent le maintien d'une bonne qualité de stockage, de conservation et de transport de leurs produits.

A Bonifacio, les infrastructures à terre semblent insuffisantes. Aujourd'hui, elles ne permettent pas d'optimiser le traitement et la diffusion du produit de la pêche dès son arrivée à terre, ce qui limite considérablement l'aire de commercialisation des produits. En période hivernale, peu de pêcheurs sortent en mer, en raison d'importantes difficultés de commercialisation sur l'île, alors qu'une demande persiste sur le continent. La création d'une structure coopérative, visant un conditionnement du poisson dans la perspective d'une revente sur le continent, pourrait être à envisager, mais nécessiterait une coopération de l'ensemble des patrons de pêche.

> Une réglementation européenne inadaptée à la pêche artisanale.

Le fonctionnement national en matière de licence de pêche, imposé par la commission européenne, dessert fortement l'activité en Corse. Les conditions de distribution des licences de pêche tendent à défavoriser les petites régions de petite pêche artisanale à l'image de Bonifacio, au profit de la pêche industrialisée de grande envergure. Cette réglementation rend particulièrement difficile l'installation de jeunes pêcheurs et limite le renouvellement de la flotte.

Les efforts à réaliser et imposés par la nouvelle réglementation en matière de traçabilité des produits de la pêche implique la mise en place de points de pesée et d'étiquetage au sein de chaque port de débarquement.

Les installations actuellement présentent au port de Bonifacio et de Sant'Amanza sont non conformes à la réglementation en vigueur et suggèrent de surcroît une mise aux normes.

A cela s'ajoutent d'autres problématiques spécifiques liées à l'importante attraction touristique du territoire et à la présence d'une ressource de qualité. Des conflits d'usage entre les plaisanciers et les pêcheurs tendent à se manifester, notamment en période estivale. Les mouillages non organisés rendent parfois difficile l'exploitation de la ressource (difficulté de déplacement, contrainte à l'utilisation de certains engins, etc.). De plus, le maintien de certains corps-morts à proximité des zones de pêches en période hivernale n'est pas sans poser de problèmes. Les activités de pêche de loisirs, parfois détournées de leur vocation initiale, tendent également à renforcer les pressions sur une ressource moins abondante en période estivale.

Dans l'attente d'une réorganisation globale de la filière, plusieurs projets portés par la collectivité permettront de répondre à l'enjeu de modernisation des infrastructures existantes :

> Récemment, l'ouverture de la maison des pêcheurs au port de débarquement de Bonifacio sur le quai dit Ortu Duzzi, à destination de la prud'homie, a permis une mise à disposition d'infrastructures de stockage suffisamment dimensionnées et la création d'un point de vente ouvert à l'année. La réalisation de projet s'inscrit dans la perspective d'une redynamisation du quai Nord, aujourd'hui moins dynamique que sur le quai Sud.

> Le projet de port à sec à Sant'Amanza pourrait également être une opportunité pour l'implantation de nouvelles infrastructures conformes à la législation.

Maison des pêcheurs

AA. Une aquaculture de qualité récemment labellisée

Avec ses 1 000 km de côtes et des eaux relativement tempérées, la Corse est un site particulièrement adapté pour l'aquaculture : l'ostréiculture et les élevages marins. Développées dans les années 90, ces activités comptent aujourd'hui quelques structures porteuses.

La conchyliculture produit environ 950 tonnes d'huîtres et des moules chaque année. La pisciculture marine produit près de 1250 tonnes de poissons d'élevage par an autour de trois grandes espèces : le Loup, la Daurade royale et le Maigre.

95% de la production piscicole et 30% des coquillages, s'inscrivent dans une démarche « qualité » par l'obtention de labels, démarche primordiale vis-à-vis de la concurrence extérieure.

Bonifacio accueille depuis 1987, dans le golf de Sant'Amanza, une ferme marine reconnue comme une des pionnières en matière de poissons d'élevage en Corse. D'une superficie de deux hectares, la ferme assure la production de 100 tonnes de poissons par an (principalement du Loup et du Bar).

La ferme aquacole de Sant'Amanza

La commercialisation des produits d'élevage est essentiellement réalisée par des filiales SARL Sud Marée, auprès de restaurateurs, de grandes et moyennes surfaces et poissonneries de détail. Toutefois, leur production commence à être reconnue en Sardaigne, où les ventes sont de plus en plus significatives.

Également inscrite dans une démarche de qualité depuis 1992, la ferme de Sant'Amanza a obtenu son deuxième label de qualité en 2014 pour son élevage de Bar en pleine mer.

La ferme aquacole vise à plus long terme l'obtention du label européen Indication Géographique Protégée (IGP). A noter la ferme de Sant'Amanza fait partie des deux seules fermes corse à disposer de ces précieux labels rouges, témoignage d'un savoir quasi-unique.

Aujourd'hui, la ferme aquacole s'inscrit dans le périmètre du Parc Naturel Marin International (PNMI) des Bouches de Bonifacio. La réglementation du PNMI peut être particulièrement contraignante pour le développement de cette activité.

Bilan et éléments clés à retenir

A Bonifacio, l'agriculture occupe une place de choix dans la dynamique productive locale. Elle est perçue comme une activité « identitaire » avec des produits labellisés et dotés d'une reconnaissance nationale, voire internationale.

Reflétant la tendance régionale, l'élevage occupe une place prépondérante dans le paysage local où près de 85% de la surface SAU sont dédiées à l'élevage, le reste étant dédié aux cultures arboricoles, fruitières et viticoles.

Le nombre des exploitations professionnelles agricoles est en augmentation suggérant une professionnalisation de la filière.

L'âge moyen de toutes les exploitations augmente mais les exploitations professionnelles sont majoritairement dirigées par de jeunes chefs d'exploitation.

L'activité des exploitations se diversifie et nombreuses exploitations associent l'élevage à la culture, l'agrotourisme ou à la viticulture.

La SAU a toutefois subi une érosion de l'ordre de 10 % et la préservation des terres à plus forte potentialité vis-à-vis de l'urbanisation paraît être indispensable au vu des dynamiques en cours.

L'accès aux terres, le morcellement des terrains agricoles et le fait que peu d'agriculteurs bonifaciens sont propriétaires des terres agricoles sont des enjeux majeurs pour la filière.

La gestion des conflits d'usage qui se manifestant à proximité de l'urbain (nuisance pour le voisinage, difficulté à déplacer les troupeaux en période estivale, etc.) parait être centrale pour permettre la pérennité des activités d'exploitation sur le Piale.

L'absence d'un débouché commercial pérenne en période hivernale parait être une contrainte considérable au développement des activités d'exploitation, qui sont de fait particulièrement intenses durant la haute saison.

Les établissements de pêche en activité sont majoritairement portés par de jeunes exploitants (majoritairement entre 35 et 50 ans), ce qui témoigne d'une filière assez dynamique. Les entreprises sont toutes de très petites entreprises (TPE) et la pêche principalement artisanale.

L'absence d'organisation commerciale de la filière à terre ne permettant pas la constitution de débouchés pérennes tout au long de l'année.

IMPORTANCE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉS TOURISTIQUE A BONIFACIO

30. Les formes de tourisme et les activités proposées

BB. Un tourisme de court séjour prédominant

A l'échelle régionale, le boom de fréquentation de la Corse date de la fin des années 1970, lié au développement des moyens de transports qui ont rendu l'île plus accessible, plus visible et donc plus attractive dans le paysage français.

La tradition et la culture du commerce, très marquées historiquement à Bonifacio ont permis de développer en moins de 40 ans un tourisme de masse qui s'est progressivement mis en place sur la saison estivale et qui fait vivre à la ville de Bonifacio deux temporalités bien distinctes : la saison/le hors-saison.

La démocratisation de l'accès à l'information, à la communication et à tous les services via le réseau internet, a également facilité l'organisation et la planification des voyages.

Aujourd'hui pour se rendre sur l'île de beauté, les continentaux ont le choix entre la voie aérienne et la voie maritime.

Dans ce contexte, Bonifacio, vitrine de la Corse, est un site patrimonial d'exception mondialement connu qui a su développer son offre touristique même si l'impact de la saisonnalité y est toujours important.

En 2017, la Corse a accueilli 8,17 millions de touristes sur son territoire (trafics aériens et portuaires) pour une population résidente de 327 383 habitants, et environ un quart de ces visiteurs (représentant plus de 2 millions de personnes) viennent spécifiquement visiter Bonifacio.

Source : INSEE, Bilan annuel du tourisme 2017, RGP 2015

L'attractivité et la renommée de la commune, qui bénéficie d'une situation géographique unique à la pointe sud de la Corse, et allie un site naturel exceptionnel et une cité, en font une destination prisée. Bonifacio est une vitrine et un produit d'appel majeur pour l'île.

Cependant, si la grande majorité des touristes qui visitent la Corse se rendent à Bonifacio, ce n'est pas autant qu'ils y séjournent. La ville est perçue comme une étape du tour de Corse, un but d'excursion pour les touristes, plus qu'une vraie destination de séjour, c'est pourquoi le tourisme de passage ou d'excursion représente une part importante du tourisme à Bonifacio.

Durant les dernières années, l'Office de Tourisme de la ville a évalué la part du tourisme d'excursions entre 70% et 78% selon l'année concernée. Cette problématique est reflétée par les campagnes marketing de l'Office du Tourisme qui cherche à allonger la durée moyenne de séjour des touristes et à étaler la saison touristique : « En Avril, priorité aux activités ».

Selon les rapports d'activité de l'Office du Tourisme de Bonifacio, les touristes interrogés étaient près de 29 % à passer au moins une nuit dans la cité en 2013 contre 27% en 2017.

Par ailleurs, ce sont logiquement, les touristes étrangers qui passent le plus de nuitées sur le territoire communal.

Durée moyenne des séjours des touristes à Bonifacio en 2017

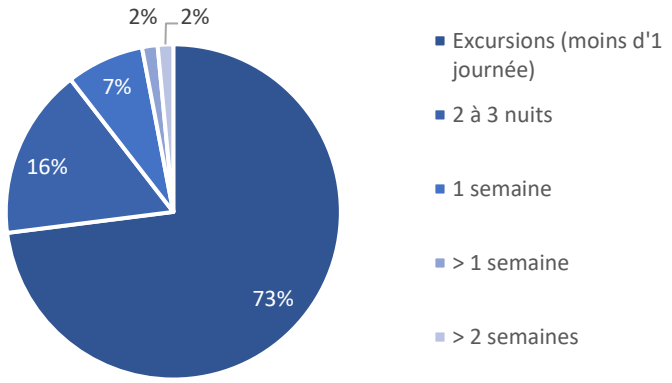

Source : Rapport d'activité de l'Office de tourisme 2017 – Traitement Agence Escoffier et Atelier Atu

Le décalage entre les capacités d'hébergement et les flux touristiques est sans doute une explication majeure pour justifier de la forte part des excursions et des séjours de

courte durée dans le tourisme, de même que la vocation de ville étape de Bonifacio (porte d'embarquement et de débarquement vers la Sardaigne).

La diversité de l'offre touristique est aussi occultée par l'aspect patrimonial mettant en exergue les éléments bâtis remarquables. Afin de maintenir l'activité touristique et d'élargir la période d'activité, les conditions d'accueil devront être renforcées.

CC. Un tourisme principalement lié au patrimoine bâti

La richesse et la diversité de son patrimoine, culturel et historique, fait de Bonifacio une destination touristique à vocation patrimoniale.

Le patrimoine bâti de Bonifacio est riche. La cité médiévale de Bonifacio sur la haute ville, est un musée à ciel ouvert avec de nombreux sites classés et un site attractif tout au long de l'année qui propose aux visiteurs :

- Des ruelles étroites et placettes de quartiers,
- Des chemins de ronde, parties intégrantes d'un ensemble de fortifications restaurées à partir du XVIème siècle,
- Un cimetière marin, ancré sur les falaises et surplombant la mer, qui demeure un des lieux les plus singuliers de la cité,
- Des maisons bourgeoises ou patriciennes de la haute ville,
- La Loggia qui précède l'entrée de l'église Sainte-Marie-Majeure est l'un des poumons de la cité médiévale. Haut lieu de réunion, les jugements et sentences y étaient prononcés en public,
- L'église Saint-Dominique, d'architecture gothique, a été classée Monument Historique par Prosper Mérimée dès 1862.

L'office du tourisme propose un pass monuments, un programme de visites guidées pour découvrir ce riche patrimoine.

Étant donné son passé historique et son activité touristique importante, le patrimoine de Bonifacio constitue aujourd'hui un enjeu patrimonial matériel et immatériel conséquent qui méritent d'être connu, réhabilité et intégré dans son développement économique. Cette volonté s'est traduite par la candidature de Bonifacio pour obtenir le label de ville d'Art et d'Histoire auprès de l'ANVPAH (Association Nationale, Valorisation du Patrimoine, pays et villes d'Art et d'Histoire)[52] et qui est en cours d'acceptation.

Le patrimoine rural est aussi important, principalement composé de 2 000 baracuns qui sont des maisons sèches en pierre datant de la seconde moitié des XVIIème et XIXème siècles et de tramizzi, murs en pierre sèche mais accessible et lisible.

DD. Un tourisme balnéaire

Bonifacio est aussi une station balnéaire, favorisée par son cadre naturel. La commune dispose d'une offre balnéaire et nautique fortement développée et structurée, tant en termes de sites touristiques, que d'équipements et d'activités.

Bonifacio possède 120 kilomètres de côte littorale (îles comprises) et 25 plages : plages de la Tonnara et de Stagnolu, Paragan, des Taramis, de Maora, de Canettu, de Balistra (surveillée), Cala Longa, de Ventilegna, de la Rondinara, de Piantarella, Petit Sperone et Grand Sperone, etc.

Certaines sont plus sauvages (Paraguan, Fazzio, Lavezzu, Saint-Antoine, Cala Longa) que d'autres plus aménagées et plus fréquentées (Rondinara, Balistra, Maora - Sant'Amanza).

Certaines ne sont accessibles qu'à pieds ou par voie maritime (prisées des bateaux de plaisances qui multiplient les mouillages en haute saison). De nombreux lieux de restauration (paillottes), commerces touristiques ou prestataires d'activités nautiques se concentrent sur ces plages.

Les plages, sont surveillées, mais toutes ne sont pas accessibles et sur l'ensemble des sites se posent des questions en termes de fréquentation et de retombées économiques pour la commune.

Les activités de nautisme sont très développées sur la commune. Des bases nautiques sont implantées à proximité des plages (Tonnara, Sant'Amanza, Piantarella, Fazio (les glénands) et offrent aux touristes une multitude de loisirs, sports de glisse type windsurf et kitesurf , bateau moteur, jet ski, kayak, stand-up paddle, plongée sous-marine et snorkling (Mérouville, Herbier de posidonie), randonnées sous-marine encadrées

[52] Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire », est attribué par le Ministre de la Culture et de la Communication, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire (lien sur texte PDF donnant la composition du conseil national). Il est déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

(sentier sous-marin au Lavezzu), pêche et chasse sous-marine réglementée, pescatourisme et offre de « croisières » organisées au départ du Port (visite falaise, grottes, pointe st Antoine et îles).

Les promenades en mer avec les bateliers sont également une activité prisée, génératrice de revenus, qui donnent aux touristes l'opportunité de découvrir le point de vue incontournable de la ville Bonifacio et ses falaises depuis la mer et de découvrir les îles alentours (Cavallo, Lavezzi).

Sources : photographies Agence Escoffier

EE. Le tourisme d'affaires

La ville de Bonifacio s'est également positionnée sur le secteur du tourisme d'affaires pour répondre à la problématique de la saisonnalité et propose d'accueillir des séminaires et événementiels d'entreprises.

Activité touristique riche en valeur ajoutée, à fort potentiel désaisonnalisant et à fort pouvoir rémunérateur, le développement de ce tourisme bénéficie de la politique d'ouverture menée par l'aéroport de Figari, en termes d'élargissement des destinations desservies, de maintien de vols réguliers en dehors de la saison estivale et d'accueil des professionnels et entreprises.

Espace Saint-Jacques (capacité 100 personnes)

Au niveau régional, le PADDUC préconise le tourisme d'affaire comme « renforçant la compétitivité d'un territoire puisqu'il diversifie l'offre disponible et les motifs de visite de l'île. Il a vocation à placer la Corse sur le segment du tourisme d'affaires qui, outre d'importantes retombées économiques, permet d'accueillir des clientèles d'horizons différents (nationalités, secteurs d'activités, etc.) participant à l'enrichissement culturel de l'île »[53]. A Bonifacio, le tourisme d'affaires est une réelle opportunité pour la commune de diversifier son tourisme et de s'assurer des retombées économiques plus conséquentes tout au long de l'année puisqu'il fonctionne à contretemps de la saison d'été.

Pour promouvoir le tourisme d'affaire, une plaquette est à disposition sur le site internet de la commune.

Au total, 4 salles de conférence sont disponibles dans le centre de la ville pour l'organisation de conférences, séminaires, assemblées ou congrès :

- L'Espace Saint-Jacques (avec une capacité de 100 personnes),
- L'Espace Nicolas Carrega-Torrione (capacité de 50 personnes),
- La Bibliothèque-Médiathèque de Bonifacio (capacité de 36 personnes)
- Le complexe Libertas (capacité de 1 000 personnes) qui a accueilli récemment le salon de l'éco construction et de l'éco rénovation.

Bonifacio propose aussi une hôtellerie et une gastronomie de qualité à proximité des centres d'affaire (200 chambres d'hôtel 3 étoiles à proximité immédiate des équipements d'affaires et plus de 70 chambres d'hôtel 4 étoiles aux environs) mais

[53] Annexe 8 – Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique, PADDUC.

reste insuffisante et à améliorer pour répondre aux attentes d'une clientèle professionnelle exigeante en termes :

> Du nombre de chambres (au moins 50 à 60, de façon à ne pas être obligé comme aujourd'hui de laisser partir les clients qui refusent d'être éclatés entre deux ou trois hôtels),

> De la qualité : en particulier pouvoir offrir une valeur ajoutée balnéaire ou de soin de soi dans une destination qui n'en a pas assez, et avoir le standing du tourisme d'affaire pour la morte saison.

FF. Le tourisme sportif et de pleine nature

La Corse, de par ses atouts environnementaux, mer et montagne, est un terrain privilégié pour les activités physiques de pleine nature, autour desquelles peut se décliner une forme de tourisme sportif.

L'offre d'activités physiques de pleine nature se compose majoritairement d'activités nautiques et assimilés (58% de l'offre totale, 69% en incluant les mini- croisières), qui se concentrent sur la saison touristique estivale, en lien avec la vocation même du tourisme : 68% de ces activités n'étant disponibles qu'en saison.

La prépondérance des activités liées à la mer renvoie à l'orientation balnéaire de la commune et au fait qu'elle a la particularité d'offrir deux façades maritimes, tant côté Est que côté Ouest. Dès lors, d'où que vienne le vent, véliplanchistes et kitesurfers peuvent pratiquer leur sport.

De nombreuses randonnées pédestres et ballades littorales existent et empruntent les sentiers longeant le littoral et l'arrière-pays, sur les terrains du Conservatoire du Littoral, notamment. Sous l'égide de l'Office de l'Environnement de la Corse, huit sentiers balisés et sécurisés sont ouverts au public sur le territoire Bonifacien, les Promenades littorales : Buzzi, Testa Ventilègne, Fenu ermitage de la Trinité, A Strada Vecia, Manodetta, Capu Rumanilu, l'île Lavezzu, Rundinara.

Des balades à cheval ou en quad sont également organisées pour découvrir la côte, l'arrière-pays et ses constructions anciennes.

Afin de valoriser l'arrière-pays et les activités artisanales qui font la renommée des produits sud-corse, à l'échelle locale et nationale, des circuits répertoriés au sein de « La route des sens authentiques » ont été développés par l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (O.D.A.R.C.) pour permettre aux touristes de partir à la découverte et à la rencontre des terroirs, des artisans et des agriculteurs.

Les séjours cyclo - touristiques sont un autre pendant des activités de plein-air pratiquées sur le territoire. Ces séjours représentent de 9% à 15% de l'ensemble des séjours touristiques effectués dans la région pendant la période estivale (de mai à septembre). La pratique du cyclisme est perçue comme un enjeu de développement régional et local, devenue une véritable pratique touristique, génératrice de retombées économiques au niveau local.

Bonifacio, qui possède de véritables potentiels et ressources dans ce domaine s'est engagée dans plusieurs projets :

> La création d'une voie verte/vélo route Corse,

> L'ajout d'une nouvelle grande section à l'euro vélo route n°8 Méditerranée.

La réalisation d'un schéma de création de circuits VTT a été retenue, afin de mettre en cohérence les différents projets cyclables existants sur le littoral et dans l'intérieur des terres, tant du point de vue de la logique spatiale et touristique, que de l'aménagement d'itinéraires de randonnée adaptés.

Le site de Sperone, par son activité golfique et son activité immobilière haut de gamme, contribue également à la renommée de Bonifacio et au tourisme sportif. Le golf de dix-huit trous accompagnés de programmes immobiliers importants jouit d'une notoriété internationale, et repéré dans les guides internationaux. Il contribue à faire de la Corse une destination golfique comme préconisé dans le PADDUC : « le développement du Golf en Corse doit se situer dans une perspective de promotion touristique de l'ile que dans la perspective de création d'une offre d'activités sportives à destination des résidents, ces deux vocations répondant à un enjeu de développement du cadre de vie et d'attractivité globale du territoire ».

GG. Le tourisme culturel

La Corse, par ses atouts environnementaux, mer et montagne, est un terrain privilégié pour les activités physiques de pleine nature, autour desquelles peut se décliner une forme de tourisme sportif.

L'offre d'activités physiques de pleine nature se compose majoritairement d'activités nautiques et assimilés (58% de l'offre totale, 69% en incluant les mini- croisières), qui

se concentrent sur la saison touristique estivale, en lien avec la vocation même du tourisme : 68% de ces activités n'étant disponibles qu'en saison.

La prépondérance des activités liées à la mer renvoie à l'orientation balnéaire de la commune et au fait qu'elle a la particularité d'offrir deux façades maritimes, tant côté Est que côté Ouest. Dès lors, d'où que vienne le vent, véliplanchistes et kitesurfeurs peuvent pratiquer leur sport.

De nombreuses randonnées pédestres et ballades littorales existent et empruntent les sentiers longeant le littoral et l'arrière-pays, sur les terrains du Conservatoire du Littoral, notamment. Sous l'égide de l'Office de l'Environnement de la Corse, huit sentiers balisés et sécurisés sont ouverts au public sur le territoire Bonifacien, les Promenades littorales : Buzzi, Testa Ventilègne, Fenu ermitage de la Trinité, A Strada Vecia, Manodetta, Capu Rumanilu, l'île Lavezzu, Rundinara.

Des balades à cheval ou en quad sont également organisées pour découvrir la côte, l'arrière-pays et ses constructions anciennes.

Afin de valoriser l'arrière-pays et les activités artisanales qui font la renommée des produits sud-corse, à l'échelle locale et nationale, des circuits répertoriés au sein de

« La route des sens authentiques » ont été développés par l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (O.D.A.R.C.) pour permettre aux touristes de partir à la découverte et à la rencontre des terroirs, des artisans et des agriculteurs.

Les séjours cyclo-touristiques sont un autre pendant des activités de plein-air pratiquées sur le territoire. Ces séjours représentent de 9% à 15% de l'ensemble des séjours touristiques effectués dans la région pendant la période estivale (de mai à septembre). La pratique du cyclisme est perçue comme un enjeu de développement régional et local, devenue une véritable pratique touristique, génératrice de retombées économiques au niveau local.

Bonifacio, qui possède de véritables potentiels et ressources dans ce domaine s'est engagée dans plusieurs projets :

- La création d'une voie verte/vélo route Corse,
- L'ajout d'une nouvelle grande section à l'euro vélo route n°8 Méditerranée.

La réalisation d'un schéma de création de circuits VTT a été retenue, afin de mettre en cohérence les différents projets cyclables existants sur le littoral et dans l'intérieur des terres, tant du point de vue de la logique spatiale et touristique, que de l'aménagement d'itinéraires de randonnée adaptés.

Le site de Sperone, par son activité golfique et son activité immobilière haut de gamme, contribue également à la renommée de Bonifacio et au tourisme sportif. Le golf de dix-huit trous accompagnés de programmes immobiliers importants jouit d'une notoriété internationale, et repéré dans les guides internationaux. Il contribue à faire de la Corse une destination golfique comme préconisé dans le PADDUC : « le développement du Golf en Corse doit se situer dans une perspective de promotion touristique de l'ile que dans la perspective de création d'une offre d'activités sportives à destination des résidents, ces deux vocations répondant à un enjeu de développement du cadre de vie et d'attractivité globale du territoire »

Bonifacio propose un grand nombre de manifestations et d'évènements (plus de 200 chaque année) ciblés en majorité sur les thèmes culturels, patrimoniaux et sportifs (spectacles, expositions), qui offrent à la ville une plus grande visibilité à l'échelle nationale, voire internationale.

Parmi ces événements, ceux qui se déroulent l'été sont les plus renommés: le Festival Nautic & Music, les Folie's bonifaciennes, le Trail des Falaises (course de 13 km), la fête de la langue corse, le festival Festi-Lumi (festival lumières en ville), le parcours patrimonial de la ville en lumière, le festival de tango argentin, et diverses manifestations et compétitions nautiques : Corsica Classic régate de vieux gréements et yachts traditionnels, le défi Interîles, la régate de windsurfers qui relie la Corse à la Sardaigne, les régates de voiles latines , le Tour de Corse à la Voile, 250 milles sans escale.

Ces manifestations, de par leur rayonnement, génèrent des retombées économiques pour la ville de Bonifacio, qui programme certains de ces événements, afin de « dynamiser » l'arrivée des touristes. C'est notamment, le cas du festival FESTI LUMI programmé au début du mois de juillet, période encore un peu « creuse » en termes de fréquentation touristique.

31. Bonifacio, une fréquentation touristique facilitée par son accessibilité

L'accessibilité conditionne la densité des flux, compte tenu du contexte insulaire contraignant en matière de transports intérieurs et extérieurs.

Au sein de l'arrondissement de Sartène, Bonifacio se situe dans l'aire de rayonnement de Porto-Vecchio, principal pôle démographique et économique du bassin de vie.

A l'extrémité Sud du territoire insulaire, Bonifacio dispose d'infrastructures à la fois aérienne, maritime et routière qui lui assurent une accessibilité élevée :

> du point de vue des infrastructures maritimes, Bonifacio jouit encore d'une accessibilité importante avec son port de commerce orientant notamment

> son trafic vers la Sardaigne. La commune de Bonifacio est aussi dotée d'un port de plaisance, permettant le développement d'autres formes de tourisme ;

> du point de vue des infrastructures routières, Bonifacio est desservi par la RN 198 qui permet de rejoindre Porto-Vecchio et de poursuivre en direction de Bastia et de la RN196 qui la relie à Ajaccio via Sartène et Figari à l'Ouest.

> du point de vue des infrastructures aériennes, Bonifacio bénéficie des flux touristiques diffusés par l'aéroport de Figari qui lui assure une liaison internationale.

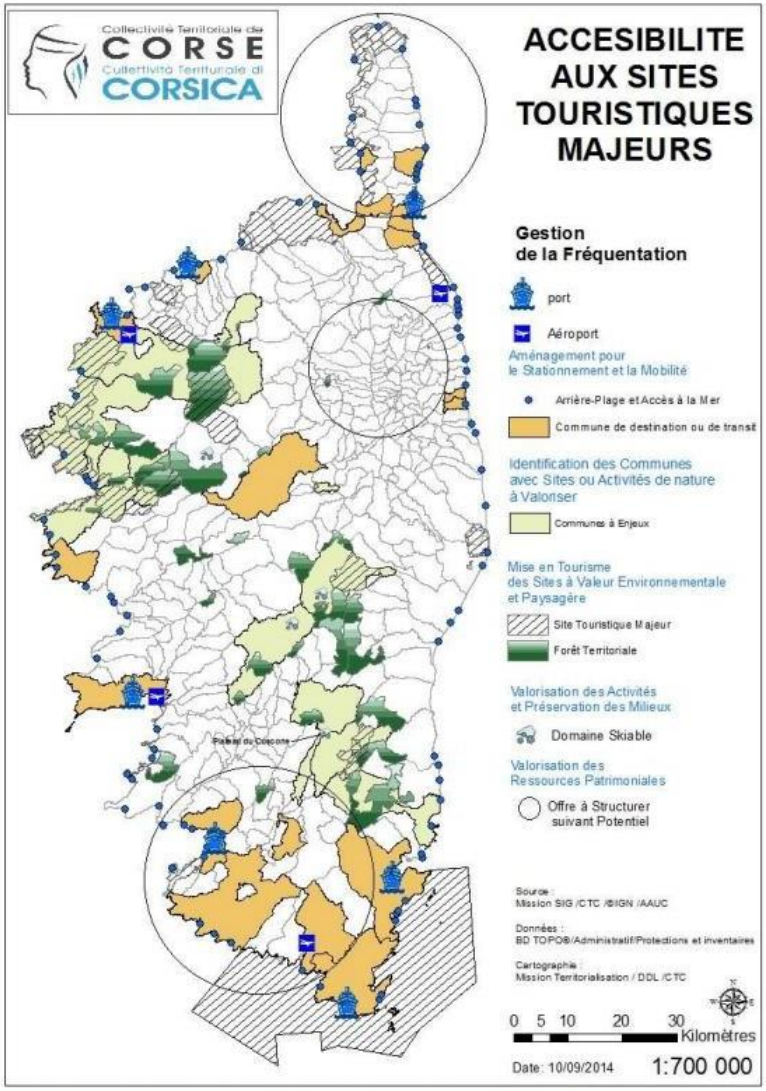

Figure 10 Accessibilité aux sites touristiques majeurs

Source : PADDUC

HH. Le développement du trafic aérien

En Corse, alors que la part de l'aérien diminuait entre 1998 et 2007, elle a enregistré une forte hausse ces dix dernières années atteignant 33% de l'ensemble des passagers en 2017. Ces dernières années, les aéroports corses profitent des mesures prises par les Chambres de Commerce et d'Industrie et l'Agence du Tourisme de la Corse (l'ATC), pour favoriser le développement du trafic et assurer une dynamique d'entrainement du secteur du tourisme.

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire – le trafic et les compagnies aériennes

Le développement des compagnies « low cost » (à bas prix) a eu pour conséquence une augmentation du trafic aérien. En 2017, elles représentent 40% du trafic contre 26% en 2014. Ce développement a aussi engendré une diversification des flux touristiques vers et depuis la Corse bénéficiant notamment aux capitales régionales françaises et un accès plus aisé des touristes étrangers qui représentent, en 2017, 18% des passagers aériens.

Ainsi, les lignes étrangères progressent de 25 %, avec notamment + 40 % sur la Belgique et + 36 % sur la Suisse, la moitié de ce trafic étant assuré par les compagnies « low cost ».

En 2017, les trafics aériens ont ainsi progressé, de 10,1% sur un an, et les 4 aéroports internationaux (Ajaccio, Figari, Bastia, Calvi) atteignent 2,7 millions de passagers. Tous les mois de l'année entre avril et octobre enregistrent des niveaux historiques en 2017.

Dans ce contexte de forte progression du trafic aérien, la proximité de l'aéroport international de Figari-Corse-Sud, situé à une dizaine de kilomètres au nord de Bonifacio (20 à 30 minutes de trajet), profite à la commune. Elle permet des liaisons facilitées avec le continent et les pays étrangers, en période estivale. En 2017, l'aéroport de Figari relie 26 destinations, essentiellement en France, mais aussi en Europe (Angleterre, Suisse, Luxembourg, Belgique). Les principales destinations au départ de Figari sont Paris, Marseille et Nice.

Depuis l'été 2015, la compagnie « low cost » Volotea a développé son offre au départ de Figari pour desservir quatre nouvelles destinations françaises : Toulouse, Lille, Strasbourg et Nantes.

En 2017, le trafic aérien de l'aéroport de Figari atteint 730 707 passagers et la croissance du trafic a été multipliée par 18,8 depuis la mise en service de l'aérogare de Figari en 1981 (à cette époque, l'aéroport recevait 39 000 passagers annuellement).

Entre 2016 et 2017, les trafics « low cost » ont évolués entre +33 % (+ 20 % à Ajaccio, + 15 % à Bastia, +3,2% à Calvi) contribuant à cette croissance du trafic aérien.

Évolution du nombre de passagers à l'aéroport de Figari entre 2007 et 2017

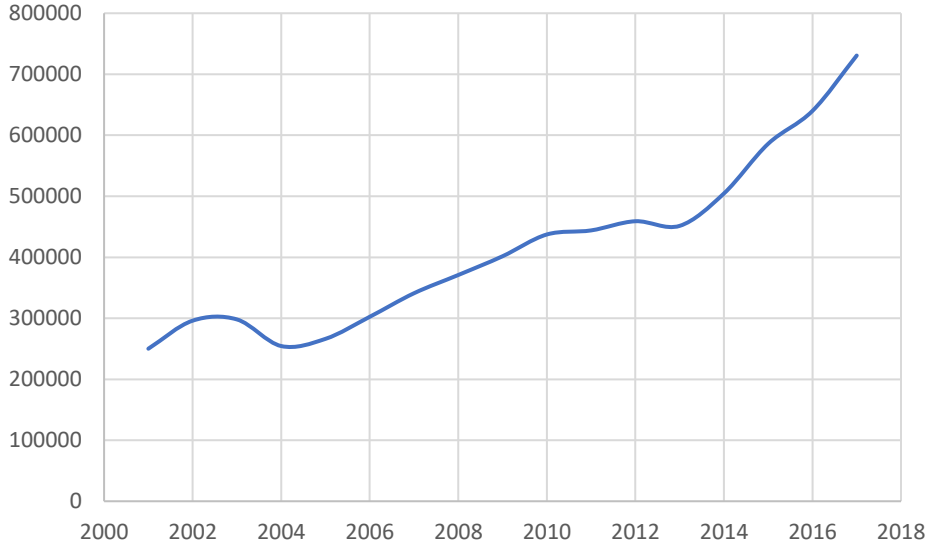

Source : Observatoire régional des transports de la Corse – Traitement Agence Escoffier et Atelier Atu

En dehors de la saison (de novembre à mars), le nombre de vols et d'aéroports nationaux desservis depuis Figari diminue fortement, ce qui nuit à l'étalement du tourisme hors saison. Pour remédier à l'impact de saisonnalité, une aérogare dédiée à l'aviation d'affaires a été inauguré en 2013. Cette extension de l'aéroport a été réalisée, avec la création d'une antenne V.I.P., afin d'accueillir les avions privés et ainsi créer les conditions au développement d'un tourisme « de luxe/haut de gamme ». Cet espace structurant a tenu ses promesses puisque le tourisme d'affaire est en hausse constante. En 2013, l'aéroport de Figari est le 1er aéroport d'affaires de Corse avec 80% du trafic de ce secteur. Ceci a pour conséquence le développement du tourisme d'affaire.

Structurellement, les modes de transport aérien et maritime tendent à converger depuis 5 ans.

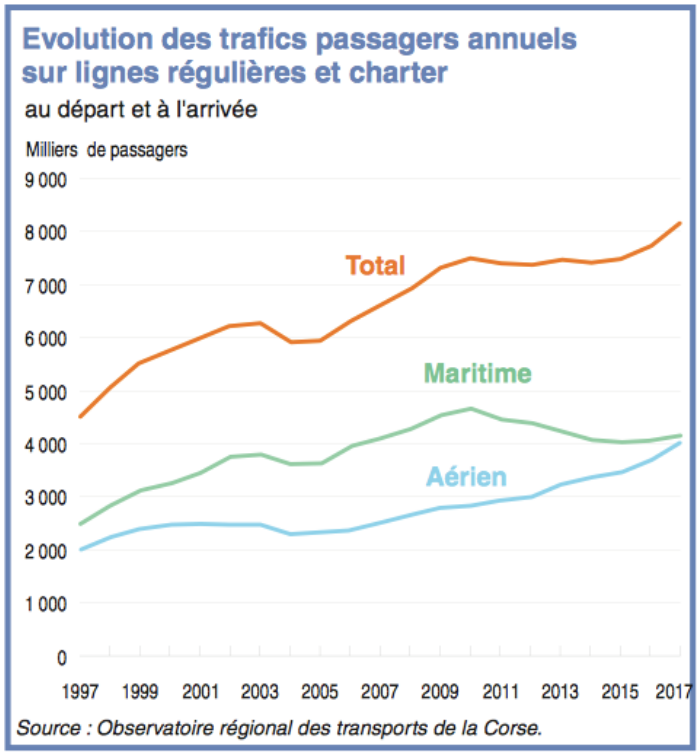

Source : Observatoire régional des transports de la Corse

II. L'importance du trafic maritime

Le quartier du port, « La Marine », a joué un rôle d'une très grande importance historique favorisant le commerce maritime avec Gênes, la Sardaigne, la Corse, Marseille, la Tunisie, la Syrie etc.

Le développement du port de Bonifacio en lui-même a été assez tardif et s'est effectué vers la fin du XIXème siècle lorsque les premiers quais furent aménagés. En 1990, la Marine a été réaménagée avec la création d'une voie piétonne, l'installation de commerces et de restaurants.

Le port et ses commerces

Aujourd'hui, la vocation maritime de Bonifacio est incontournable. Le secteur d'activité du commerce, des transports et services divers est fortement développé sur la commune en partie grâce à une activité de transport maritime importante.

Bonifacio dispose d'une activité maritime très dynamique, et qui poursuit son développement. L'activité du port est double avec le trafic de marchandises d'une part et le trafic de passagers (lignes régulières et croisières) d'autre part, en direction de la Sardaigne. Cela induit la présence d'entreprises de transport maritime, qui génèrent un chiffre d'affaires.

L'arrivée des voyageurs se fait également via le port, qui comprend à l'extrémité du quai Sud, une partie destinée à l'embarquement et au débarquement depuis les ferries.

Géré par la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, le port de commerce est, en termes de trafic de passagers, le 3ème port de Corse après Bastia et Ajaccio atteignant 277 772 passagers (hors croisières) en 2017 quand il en accueillait quasiment 300 000 en 2002 et 2003. Dans un contexte de baisse générale du trafic de passagers réguliers maritimes en Corse depuis 2010,

Bonifacio est le seul port corse à progresser en 2017 (+ 15 %) tandis que Calvi et Propriano enregistrent les reculs les plus sévères (respectivement -67 % et - 18 %) Trois compagnies se partagent les lignes et horaires : Moby Lines, Saremar et depuis peu Blue Navy assurant en alternance 4 à 5 rotations chacune par jour suivant les saisons. Une liaison directe est assurée depuis Bonifacio jusqu'à Santa Teresa di Gallura en Sardaigne en 50 minutes.

Trafic maritime par port en Corse en 2016

	LIGNES RÉGULIÈRES	CROISIÈRES	TOTAL	% TOTAL
AJACCIO	967857	1003886	1971743	37,8%
BASTIA	2142850	35864	2178714	41,8%
BONIFACIO	**259621**	**16564**	**276185**	**5,3%**
CALVI	58461	52029	110490	2,1%
L'ÎLE ROUSSE	380953	610	381563	7,3%
PROPRIANO	68164	36239	104403	2,0%
PORTO VECCHIO	180634	6880	187514	3,6%
TOTAL	**4058540**	**1152072**	**5210612**	**100,0%**

Source : Observatoire régional des transports de la Corse

Évolution du trafic maritime par port en Corse entre 2008 et 2017

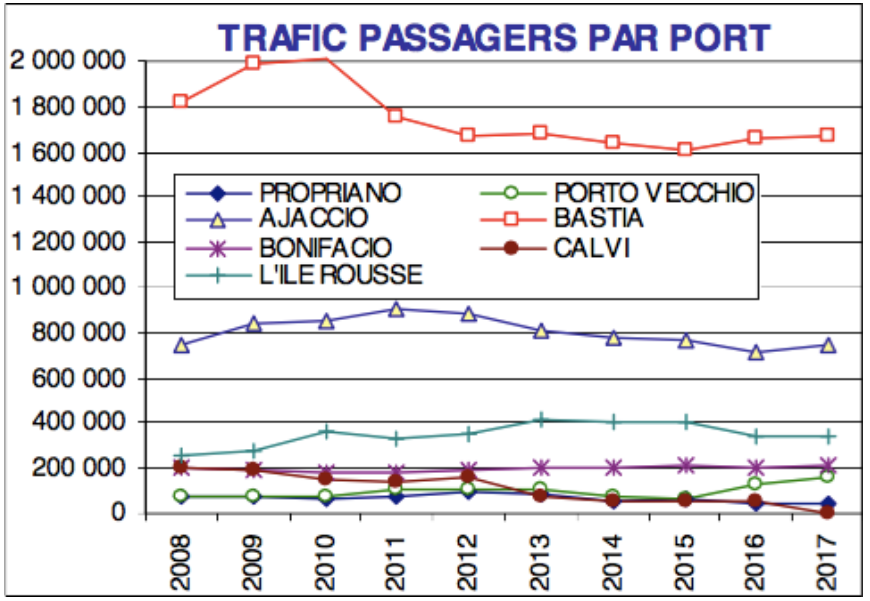

Source : Observatoire régional des transports de la Corse

Évolution du nombre de passagers au port de Bonifacio entre 2003 et 2017

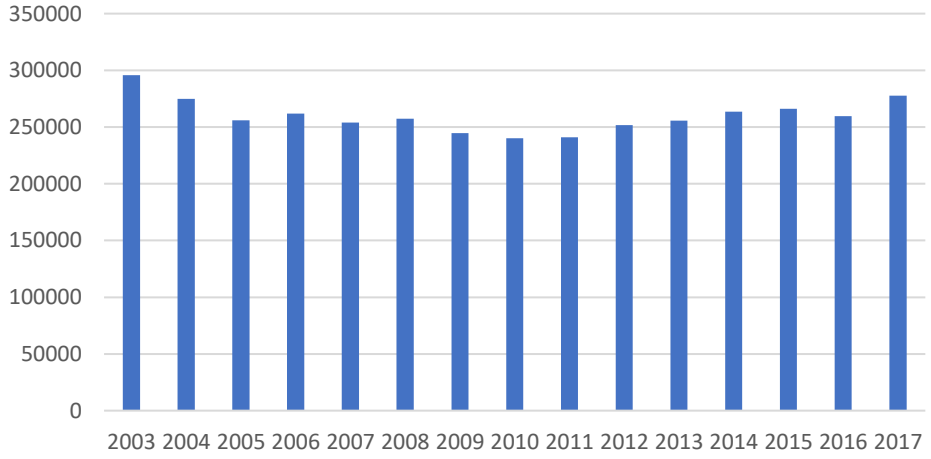

Source : Observatoire régional des transports de la Corse – Traitement Agence Escoffier et Atelier-Atu

S'il y a peu d'activités de marchandises, les quais reçoivent aussi, à l'escale, des navires de croisière. Chaque année, Bonifacio reçoit ainsi, de mai à octobre, plusieurs navires de croisières. A l'échelle de la Corse, l'offre de croisières augmente globalement depuis 20 ans avec un pic en 2011. En Sud Corse et à Bonifacio, cette l'offre de croisières est instable et fortement variable. Le nombre de croisières, stable en 2011 et 2012 (autour de 20 000 croisières annuelles), a chuté d'un quart en 2013 (15 303 croisières) pour atteindre en 2016, 16 564 croisières.

Évolution du nombre de croisières à Bonifacio entre 1993 et 2016

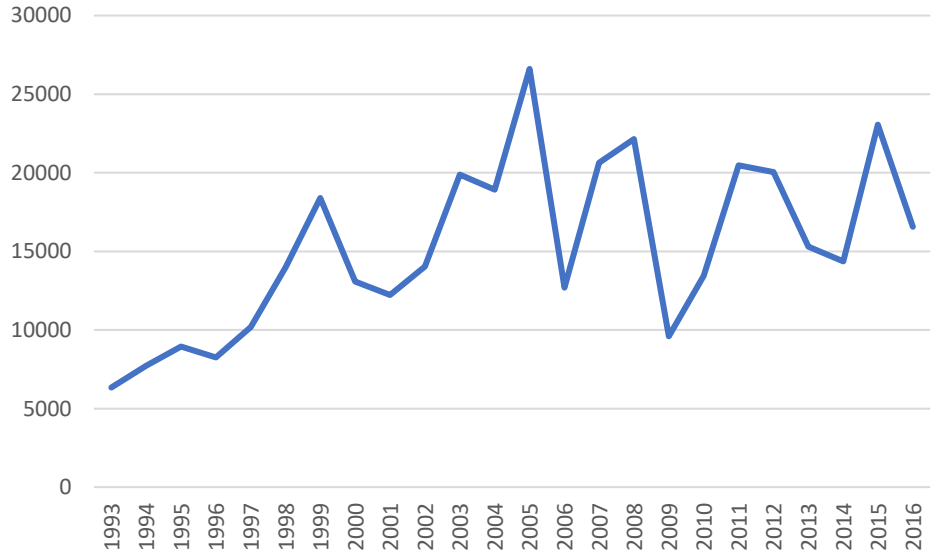

Source : Observatoire régional des transports de la Corse – Traitement Agence Escoffie et Atelier Atur

Depuis une vingtaine d'années, des équipements considérables ont été réalisés au niveau du port : nouveaux quais d'accostage et une gare maritime moderne pour le trafic passagers et croisières et nouveaux appontements pour la plaisance. Par ailleurs, depuis 2011, Bonifacio a mené une politique de cette offre en augmentant la capacité d'accueil de navires de grande unité, améliorant les services aux navires et passagers (par exemple, une Banque Informations est accessible au public à l'intérieur de la gare maritime et informe le publique sur les horaires des bateaux, autocars, navettes maritimes etc…) et en développant une image haut de la gamme de la destination.

A l'heure actuelle, les grands enjeux de demain pour le port de Bonifacio sont de continuer à faire rayonner son image d'exception (1er port de Méditerranée en termes de fréquentation) et d'améliorer, par une politique de grands travaux, sa capacité d'accueil pour la plaisance.

Par ailleurs, le PADDUC encourage la création de ports à sec lorsque la capacité d'accueil est insuffisante et que l'extension de l'existant est difficile. Dans son schéma de mise en valeur de la mer, le PADDUC recommande d'améliorer l'accès à la mer (cales, ports à sec, ZA nautiques) au niveau du golfe de Sant'Amanza.

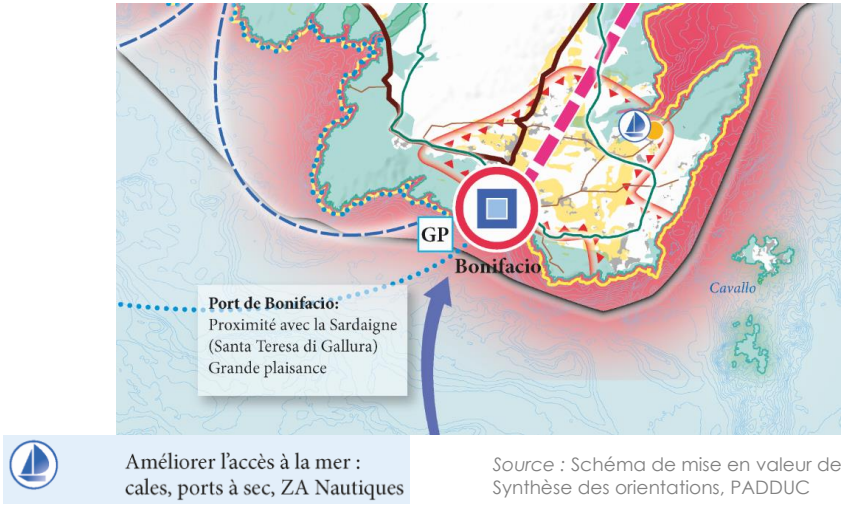

Source : Schéma de mise en valeur de la mer – Synthèse des orientations, PADDUC

JJ. L'importance du nautisme

À l'échelle de la Corse, le nautisme représente 1,4% de l'emploi salarié en 2010[54]. Si ce secteur ne semble pas très développé en Corse, quatre communes, dont Bonifacio, concentrent pourtant 50% de ces emplois (avec Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio).

Source : INSEE, Quant' Île n°14, 2010

Le secteur du nautisme est important sur la commune : il relève d'une spécificité et d'une identité propre au territoire de Bonifacio.

Le nombre d'emplois salariés reste relativement faible dans ce secteur, la majeure partie des emplois sont des contrats saisonniers durant la période estivale. Le poids des Contrats à Durée Déterminée (CDD, y compris contrats aidés et d'apprentissage), est élevé représentant 48 % des postes.

Cependant, le secteur du nautisme n'est que peu pourvoyeur d'emplois et l'apport du secteur pour l'économie locale est illustrée par le chiffre d'affaire du nautisme qui a rapporté moins de 5 millions d'euros en 2008.

Nombre d'emplois salariés du nautisme en 2010

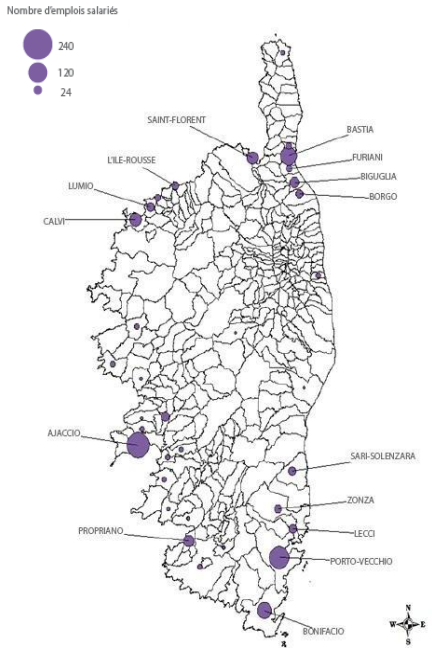

Source : Le nautisme en Corse, Éléments de diagnostic, Observatoire Régional Emploi et Formation, juin 2014.

Montant du chiffre d'affaires du nautisme par commune en Corse en 2017 (en millions d'euros)

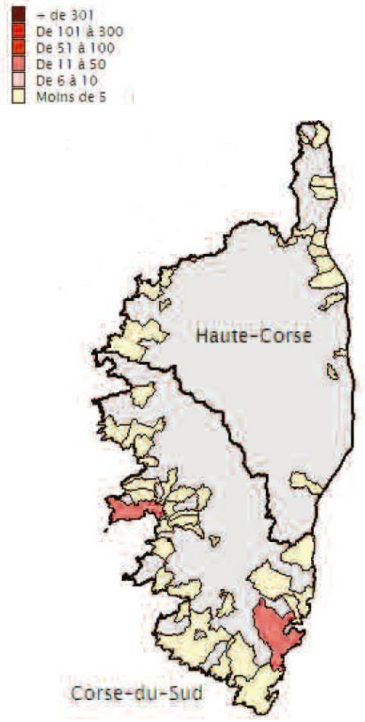

Source : Le nautisme en PACA et en Corse, Diagnostic économique, avril 2008.

Le port de plaisance de Bonifacio qui a accueilli près de 10 000 bateaux et 44 500 passagers en 2014. Il est le poumon économique de la ville et un des ports les plus prisés de Méditerranée, reconnu pour la qualité de ses aménagements sur les quais et pour ses services.

Il a vu sa fréquentation augmenter de 4% entre 2013 et 2014 (en nombre et en volume). Le nombre de journées d'escales (+4,3%) et de touchées (nombre d'entrées

[54] Le nautisme en Corse, Éléments de diagnostic, Observatoire Régional Emploi et Formation, juin 2014

dans le port +5%) ont également augmenté. En 2014, un quart des bateaux venus sur l'île ont accosté à Bonifacio.

Port de plaisance

Pour améliorer la qualité du service et travailler sur l'image et la notoriété du port, d'importants travaux de restructuration ont été engagés, entre 2011 et 2013 : réseau, eau, assainissement, éclairage public, pontons.

La capacité d'accueil du port de plaisance est aujourd'hui de 345 unités, pour des unités de 8 à 85 mètres, dont 206 unités pour la plaisance (60%), 84 unités pour la petite plaisance locale et les autres pour la pêche et les bateliers (30 unités).

La commune, qui dispose de deux façades maritimes et qui est très étendue, compte d'autres petits ports :

- Le port de La Tonnarra, ancien port de pêche, situé 10 km à l'ouest de la haute ville peut accueillir les bateaux des plaisanciers. Sa capacité est d'une trentaine de places.
- Le port de Cavallo, situé sur l'île du même nom, il peut contenir 200 bateaux, d'une longueur maximale de 35 mètres.

Ancien petit port de pêche de Tonnarra

Petit port de Gurgazu, à Sant'Amanza

En raison de la forte demande résultant du développement croissant de la plaisance à Bonifacio et en Corse en général, 90 places supplémentaires de mouillage organisé ont été créées dans l'anse de la Catena, partie tangente au goulet, en 2011.

Cette pratique, auparavant interdite, était néanmoins observée (amarrage sauvage récurrent de la part des plaisanciers). L'autorisation du mouillage a augmenté les capacités d'accueil de la plaisance de moitié.

De nombreux autres lieux de mouillage sont répertoriés, aux abords des îles Lavezzi : la Cala Giunco, au Sud de l'île Lavezzi, la Cala Lazarina, dans le Golfe de Sant'Amanza et aux abords des nombreuses plages de la côte orientale (Piantarella, Cala Longa, Rondinara,e etc.)

La commune appartient aussi au projet européen Odyssea lancé en 2008 par la fédération française des ports de plaisance qui cherche à développer l'écotourisme et la découverte des ports et des terroirs en Méditerranée notamment.

32. L'impact de la fréquentation touristique

KK.Le poids économique du tourisme

L'analyse de l'impact économique du secteur touristique reste difficile à quantifier à l'échelle communale notamment par manque de données disponibles et par l'importance et l'impact que le tourisme peut avoir sur d'autres secteurs d'activités qui lui sont connexes. Les données statistiques sont plus précises à l'échelle régionale et du bassin de vie de Porto-Vecchio.

A l'échelle régionale, le secteur touristique est essentiel pour l'économie puisque la Corse est la région où les dépenses des touristes ont le plus de poids dans l'économie et où le poids du tourisme est quatre fois plus élevé que la moyenne nationale.

Le tourisme est le premier contributeur à la création de richesses dans le secteur privé en Corse, et joue un effet de levier pour le développement et la production économique de l'île.

En 2011, la Corse est de loin la région la plus dépendante du tourisme dans son économie qui compte en moyenne annuelle, 11 500 emplois liés au tourisme. Ces emplois sont néanmoins de courte durée, et correspondent à moins de postes en équivalent temps plein. L'hébergement et la restauration concentrent 71 % des emplois touristiques.

Part de l'emploi lié au tourisme dans l'emploi privé, par bassin de vie, en 2010

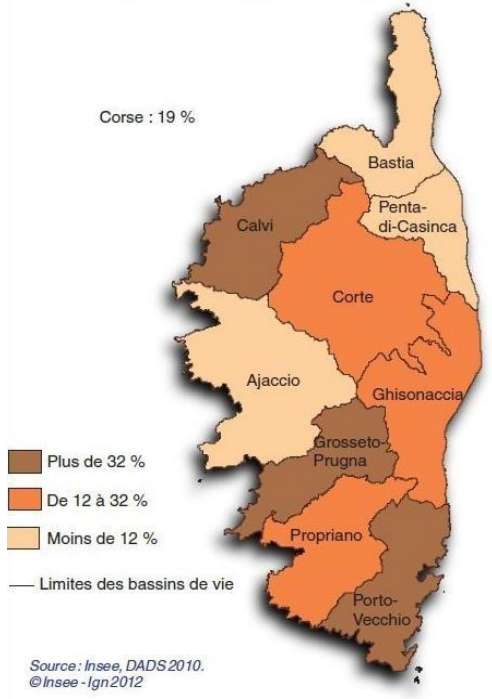

L'importance de l'emploi généré par le tourisme diffère selon les territoires. Dans le bassin de vie de Porto-Vecchio (où se situe Bonifacio), quatre emplois privés sur dix sont liés au tourisme contre un sur dix dans les bassins urbains d'Ajaccio et de Bastia. La saisonnalité de l'emploi touristique pèse fortement sur l'emploi qui augmente fortement durant la période estivale.

Financièrement, l'activité touristique représente un chiffre d'affaire annuelle de 2,5 milliards d'euros[55] (soit un quart du chiffre d'affaire total des entreprises corses) soit 31% du PIB régional, une part quatre fois plus élevé qu'au niveau national.

[55] Source : Corsica-Pro, 2018

LL. La fréquentation touristique à Bonifacio

Le tourisme à Bonifacio a une importance majeure pour l'économie de Bonifacio et est très dépendant de la fréquentation touristique puisque celle-ci induit des effets directs et indirects sur le territoire. Elle produit, cependant, des ruptures temporelles et sociologiques dues à la saisonnalité du tourisme qui fonctionne essentiellement sur environ 6 mois.

Durant les années 1990 et 2000, la fréquentation touristique a constamment augmenté avec une année record en 2001. Après un ralentissement dans les années 2013-2014, la fréquentation touristique ne cesse d'augmenter aujourd'hui avec une hausse de 7% entre 2016 et 2017.

Bureau d'information touristique de la Marine

La fréquentation touristique des bureaux d'information touristique

Sur le territoire communal, on recense un Office du Tourisme et deux Bureaux d'Information Touristique qui enregistrent 402 555 visiteurs dans les bureaux d'accueil en 2017, et une hausse de 3,2% par rapport à 2016 :

> L'Office du Tourisme de la Citadelle, ouvert toute l'année enregistre 189 461 visiteurs en 2017 et une baisse de 0,06% entre 2016 et 2017,

> Le Bureau d'Information Touristique du Bastion, ouvert 7 mois de l'année, enregistre 124 234 visiteurs en 2017 et une baisse de 3,7% entre 2016 et 2017,

> Le Bureau d'Information Touristique de la Marine, ouvert 5,5 mois de l'année enregistre 88 860 visiteurs en 2017 et une hausse de 25% par rapport à 2016.

Cette légère baisse de fréquentation des Offices de Tourisme s'explique par l'utilisation plus importante des outils numériques pour obtenir des renseignements sur le territoire, sur les possibilités d'hébergement et réserver un séjour en ligne.

En termes de personnel, l'Office du Tourisme et les Bureaux d'Information Touristique emploient 12 employés permanents et une quinzaine d'employés saisonniers.

Source : Rapport d'activités office de tourisme de Bonifacio, 2017

Fréquentation de l'office de tourisme et des BIT en 2016 (nombre de visiteurs)

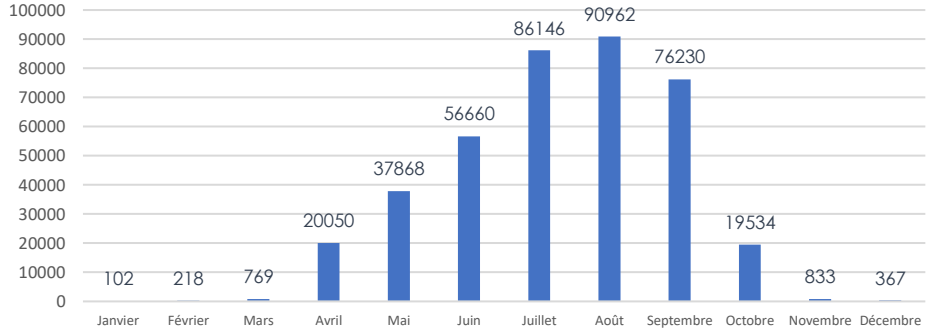

Source : Rapport d'activités office de tourisme de Bonifacio, 2016 – Traitement Agence Escoffier et Atelier Atu

L'Office de Tourisme Municipal, organisme local, assume par délégation de la municipalité, les missions suivantes :

> L'accueil et d'information des touristes, sur les activités proposées sur le territoire (76%), des informations pratiques (19%), l'hébergement (2%), le transport (3%).

> La promotion touristique de la commune et la communication. Il assure les missions de créations, réalisations, mises à jour, suivi d'éditions et impressions de différents supports de communication tels que le plan de la ville, le guide touristique, les affiches évènementielles, les flyers mensuels et éditions spéciales de type festivals.

> La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Les principaux sites visités

L'Office de Tourisme a établi la liste des sites les plus visités sur la commune. En premier lieu, il s'agit de la haute ville (la citadelle) et de ses monuments historiques, l'Escalier du Roy Aragon (monument le plus visité de Corse), le Bastion de l'Etendard, l'Eglise Saint-Dominique et le centre d'art et d'histoire.

La vente de tickets et la fréquentation de ces sites ne cesse de croître :

> 94 677 visiteurs à l'Escalier du Roy d'Aragon en 2017 (+7% par rapport à 2016),

> 16 721 visiteurs au Bastion de l'Étendard en 2017 (+10 % par rapport à 2016),

> 60 000 visiteurs à l'Église Saint Dominique.

Le Bastion de l'Étendard, imposante forteresse qui domine l'entrée du port

L'escalier du Roy d'Aragon

D'après les demandes adressées auprès des différentes antennes de l'Office de Tourisme, les touristes se rendant à Bonifacio viennent en premier lieu pour découvrir la ville, son histoire, son architecture et ses monuments (38%), puis pour les ballades en mer proposées (10%), pour les randonnées pédestres (7%) et ses kilomètres de plages (7%).

La fréquentation touristique a un impact majeur sur la saisonnalité et des conséquences spécifiques en termes de fonctionnement urbain.

MM. L'impact de la saisonnalité touristique

Le marché du travail sur Bonifacio est rythmé par la saison estivale qui impacte sur le marché de l'emploi et sur fonctionnement urbain de Bonifacio.

Au niveau régional, 11 500 emplois (10.6% de l'emploi régional) des emplois sont directement liés à la présence de touristes en Corse loin devant la moyenne régionale de 3.9%.

Source : INSEE Première n°1555 – Juin 2015

Le bassin de vie de Porto-Vecchio, destination prisée par les estivants, se caractérise aussi par un emploi très fortement lié à la fréquentation touristique puisqu'il est en 2010 le premier employeur de l'île, avec 4 600 emplois liés au tourisme représentant 25.5% de l'offre d'emplois régionale[56].

Trois secteurs concentrent la majorité des emplois touristiques, le secteur lié à l'hébergement (hôtels, campings) et des secteurs liés aux commerces et services, répondant aux besoins des touristes comme à ceux de la population résidente (super et hypermarchés, commerces de détail, etc.) :

> 2 088 emplois dans l'hébergement soit 25% de l'offre régionale,

> 1 304 emplois dans la restauration, soit 28% de l'offre corse,

> Et finalement, 687 emplois dans le commerce représentant 27% de l'offre insulaire.

Par ailleurs, en 2012, sur les 6 608 déclarations d'embauche enregistrées, 35% concernent l'hébergement et la restauration[57].

[56] Source : INSEE, Pôle Emploi, Quant'île, 18 200 emplois salariés liés au tourisme en Corse, avril 2013.

[57] Observatoire socio-économique du territoire Corse, Focus sur la commune de Porto-Vecchio, Maison de l'emploi Sud-Corse, novembre 2013.

A Bonifacio, les tendances sont similaires et au sein des activités touristiques, l'hébergement des vacanciers occupe une place prépondérante dans l'emploi. En effet, les activités des hôtels, campings, résidences hôtelières et centres de vacances dépendent entièrement du tourisme et de la capacité de la commune à attirer de nombreux touristes.

A Bonifacio, les activités d'hébergement et de restauration représentent 18% des emplois et les 171 commerces qui dépendent également en grande partie de la fréquentation touristique emploient 124 salariés soit 11,6% des effectifs totaux[58].

Au-delà des emplois recensés à l'année, il est nécessaire de considérer également l'importance des emplois saisonniers puisque le marché du travail se trouve rythmé par la saison estivale.

Un marché du travail rythmé par la saison estivale

Le problème de saisonnalité n'est pas unique à Bonifacio et se manifeste au niveau régional par une hausse de la fréquentation notamment dans les hôtels à partir du mois d'avril jusqu'au mois d'août.

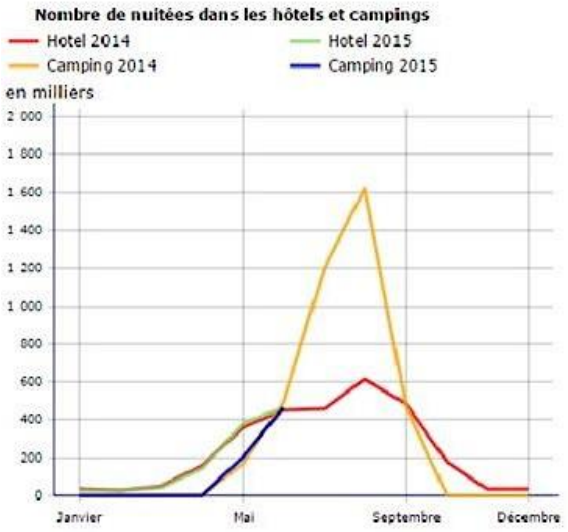

A l'échelle du bassin de vie de Porto-Vecchio, le marché du travail est aussi rythmé par la saison estivale puisque les entrées au chômage sont principalement dues à des fins de contrat (58%) et les sorties à des reprises d'emploi (45%). Parallèlement, les embauches s'opèrent principalement dans l'hébergement-restauration (42%) et le commerce (20%). La construction représente 10% des embauches.

A Bonifacio, le tourisme occupe une place privilégiée au sein de l'appareil productif communal par l'effet de levier qu'il est à même de produire sur les autres secteurs de l'activité. Cette dépendance au tourisme a pour conséquence un tissu économique peu développé (hors le secteur du commerce, des services et transports)[59].

En 2016, environ 55% des offres d'emploi comptabilisées par Pôle Emploi[60] sont liés à l'activité touristique saisonnière et ces emplois sont par ailleurs faiblement qualifiés.

L'hébergement, activité fortement saisonnière, connaît ainsi d'importantes variations au cours de l'année. Entre le 1er janvier et le 1er août, ses effectifs salariés sont multipliés par 3,5. Dans les hôtels notamment, les nuitées enregistrées au mois d'août sont 19 fois plus nombreuses qu'au mois de janvier. Sans surprise, la majorité des

[58] Source : INSEE

59 Source : Réalisation d'un schéma de développement touristique de la destination Sud Corse, Diagnostic, Office de Pôle Touristique Sud Corse, MaHoC conseil et ingénierie touristique, mai 2015.

60 Source : Enquête BMO, Diagnostic territorial Sud Corse, Maison de l'emploi Sud Corse, édition 2013.

hébergements touristiques restent ouverts uniquement durant la saison, soit en moyenne 6 mois.

Néanmoins, une partie non négligeable des hébergements – 44% - ont une activité annuelle sur la commune de Bonifacio reflétant peut-être le développement du tourisme d'affaire à Bonifacio.

NN. L'impact du tourisme sur l'organisation du territoire

Avec un cadre paysager naturel et urbain remarquable qui a permis un développement touristique spécialisé sur le tourisme de court séjour, le territoire de Bonifacio connait un fonctionnement spécifique à la saison estivale.

Ce dernier porte un rayonnement sur l'économie mais impacte aussi sur les autres fonctions et sur le fonctionnement urbain de la commune.

En effet, les différentes parties du territoire attirent différemment les touristes. En ce sens, le territoire Bonifacio connait une saisonnalité dans son fonctionnement avec des flux touristiques très importants l'été polarisés sur des territoires peu fréquentés le reste de l'année.

Spatialement, la Citadelle attire de nombreux touristes, principalement à la découverte du patrimoine local. Les hébergements y sont majoritairement des hôtels et cette partie du territoire connait une très forte fréquentation touristique mais il s'agit surtout de flux de passage (visite sur une journée…). La diversité touristique (balnéaire, randonnée etc.) est occultée par l'aspect patrimonial mettant en exergue les éléments bâtis remarquables qui contraint le développement d'un tourisme plus thématique.

En termes de commerces et de services, l'offre de proximité très liée au tourisme est essentiellement concentrée dans le secteur de la citadelle.

Parallèlement, certains secteurs comme celui de la Marina où les activités nocturnes sont dominantes dépendent fortement du tourisme. En tout, sur la commune un tiers des commerces sont ouverts à l'année et on constate un manque d'animation hors saison estivale. De plus, les retombées du passage des croisiéristes, bien que nombreux et fréquents sont limitées dans la mesure où ils ne disposent pas d'un temps suffisant pour fréquenter tous les commerces et restent localisés à proximité du port.

Par ailleurs, la forte affluence touristique en été, et les pics de fréquentation sur certains sites entrainent nécessairement une dégradation de la qualité de vie des résidents (sur-fréquentation de certains sites et certains quartiers) et des séjours (la sur-fréquentation est une des principales craintes des touristes qui séjournent en Corse), mais également des espaces naturels qui constituent pourtant la ressource touristique de la commune. La période estivale est aussi marquée par d'importantes difficultés de circulation et de stationnement à l'approche de la ville et des principales plages.

La concentration de la masse touristique sur quatre mois entraine une concentration des retombées économiques et donc de l'emploi : les personnels les moins qualifiés sont les plus touchés par les difficultés d'emploi hors saison. C'est notamment le cas dans le secteur de la restauration ou de l'hébergement touristique marchand où de nombreux établissements ne sont ouverts qu'en haute saison.

La spéculation foncière pénalisant l'accès au logement des jeunes et engendrant des difficultés pour certains travailleurs saisonniers pour se loger. De même, la forte spéculation foncière, liée à la multiplication des hébergements, équipements de loisirs et des résidences secondaires pénalise l'accès au logement pour les ménages les moins aisés et les plus jeunes, et complexifie le parcours résidentiel de la population permanente.

33. Les capacités d'accueil touristiques selon les types d'hébergement

Camping Campo Di Liccia

La commune de Bonifacio dispose d'une offre d'hébergements touristiques diversifiée, qui se situe plutôt en milieu de la gamme, malgré l'accueil récent d'un hôtel 5 étoiles sur la commune.

En 2018, sont recensés sur la commune :

- 23 hôtels sur la commune, dont la majorité 3 étoiles, 4 hôtels haut de gamme avec 4 étoiles et un hôtel très haut de gamme avec 5 étoiles. Ces hôtels ont une capacité d'hébergement d'environ 516 places,
- 8 résidences de tourisme avec une capacité de790 lits,
- 108 lits en villages de vacance,
- 1 auberge de jeunesse/centre sportif avec une capacité de 53 lits,
- 9 campings de standing 2, 3 et 4 étoiles, qui représentent 1365 emplacements ;
- 200 gîtes ou meublés, chambres d'hôtes.

Classement	HOTELS		CAMPINGS	
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambre	Nombre de terrains	Nombre d'emplacements
5 étoiles	1	14	0	0
4 étoiles	4	83	2	466
3 étoiles	9	239	5	777
2 étoiles	1	21	1	58
1 étoiles	0	0	0	0
Non classé	8	159	1	64
TOTAL	**23**	**516**	**9**	**1 365**

Source : INSEE 2018

L'offre d'hébergement marchand sur la commune correspond à une capacité totale de plus de 3 000 lits, soit approximativement une capacité d'hébergement de la population non permanente de 7 000[61] personnes en hébergement marchand.

Un tiers des hébergements marchands se situent en ville, à proximité du port notamment, c'est-à-dire au plus près des sites d'intérêts touristiques (port, citadelle, etc.), ce qui explique le fait que le tourisme patrimonial soit si prononcé sur Bonifacio.

De plus, les nombreuses résidences secondaires présentes sur le territoire (1930 en 2015, soit 59% du parc de logements) constituent l'offre d'hébergement non marchand qui représente également approximativement 9650 lits (multiplication du nombre de résidences secondaires par un nombre théorique moyen d'occupants de 5 personnes[62]) et qui est en fort développement.

Capacités d'hébergement de la population non permanente

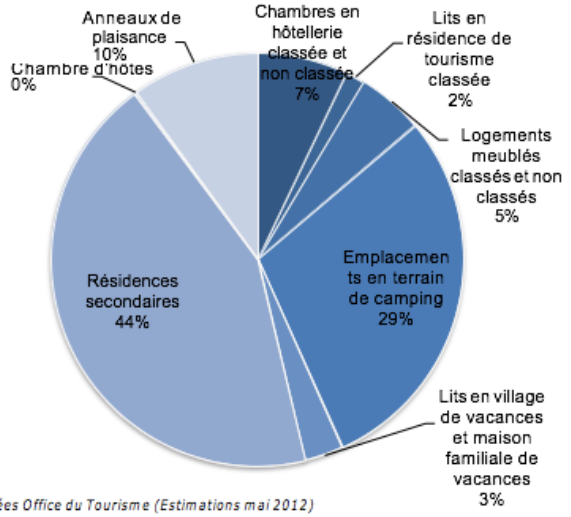

Source : Données Office du Tourisme (Estimations mai 2012)

Actuellement pour un logement occupé à l'année, il existe plus de deux « places » en offre touristique (chambre d'hôtel, résidence secondaire, place de camping).

[61] Critères de pondération transmis par l'Office de Tourisme de Bonifacio qui estime qu'une chambre d'hôtel, une chambre d'hôte logent 2 touristes, une résidence de tourisme, un lit en village vacance logent 1 personne, un emplacement en terrain de camping 3 personnes, un logement meublé et un anneau de plaisance 4 personnes.

62 Critère de pondération transmis par l'Office de tourisme

À Bonifacio, 44% des hébergements touristiques sont ouverts à l'année, cette part est supérieure à celle des communes voisines (29% sur Porto-Vecchio et Lecci), mais la majorité des hébergements touristiques sont ouverts uniquement en saison, soit en moyenne 6 mois.

La durée d'ouverture des structures d'hébergement est un critère déterminant pour définir le positionnement stratégique que souhaite la commune en matière touristique pour le futur.

Ainsi, pour favoriser un étalement de la durée touristique dans le temps, Bonifacio devra nécessairement proposer une plus grande quantité de structures d'hébergement touristique ouvertes « hors-saison », permettant d'accueillir de nouveaux types de touristes.

Carte des hébergements touristiques et lieux d'attraits à Bonifacio

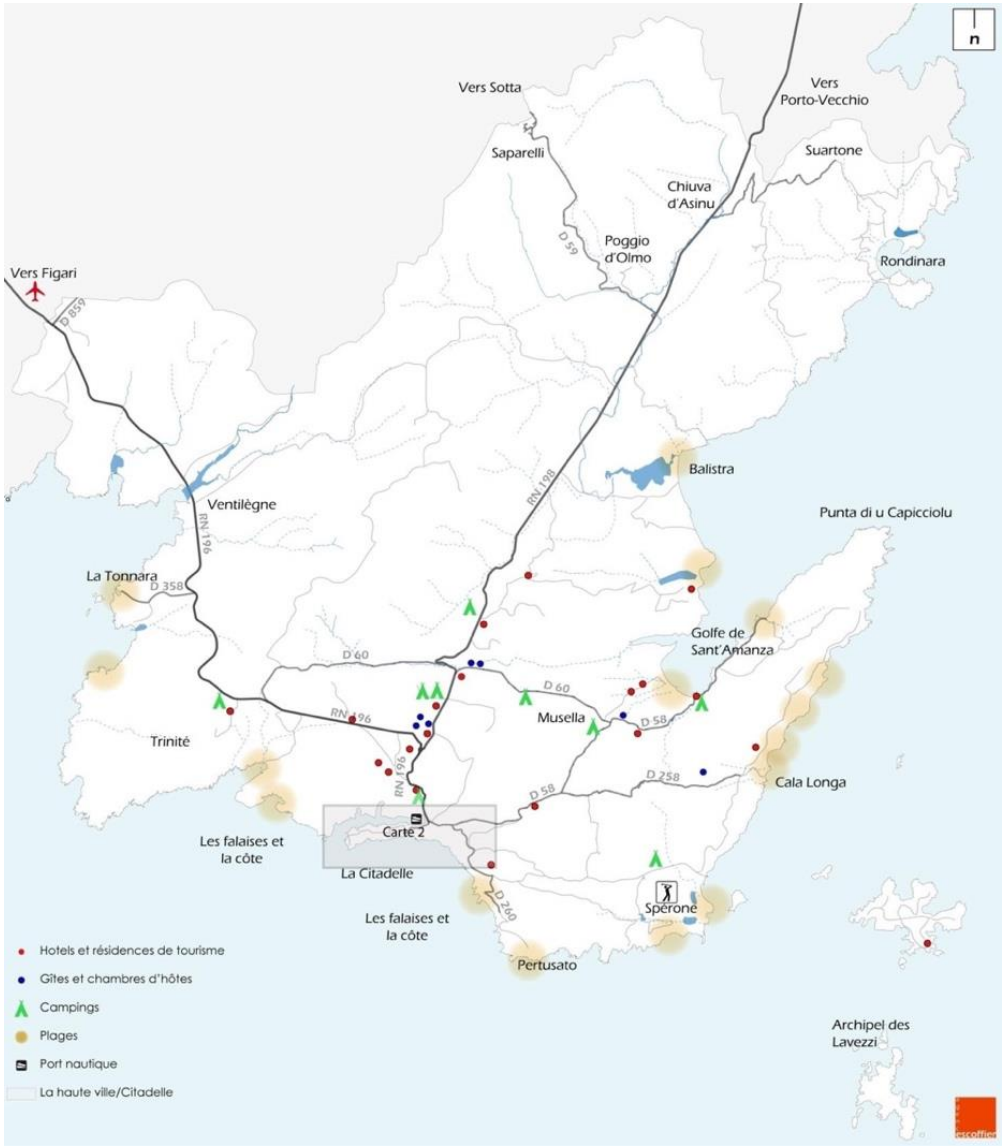

Source : Guide Bonifacio, Hébergements et services - Traitement agence escoffier

Carte des hébergements en Ville Haute à Bonifacio

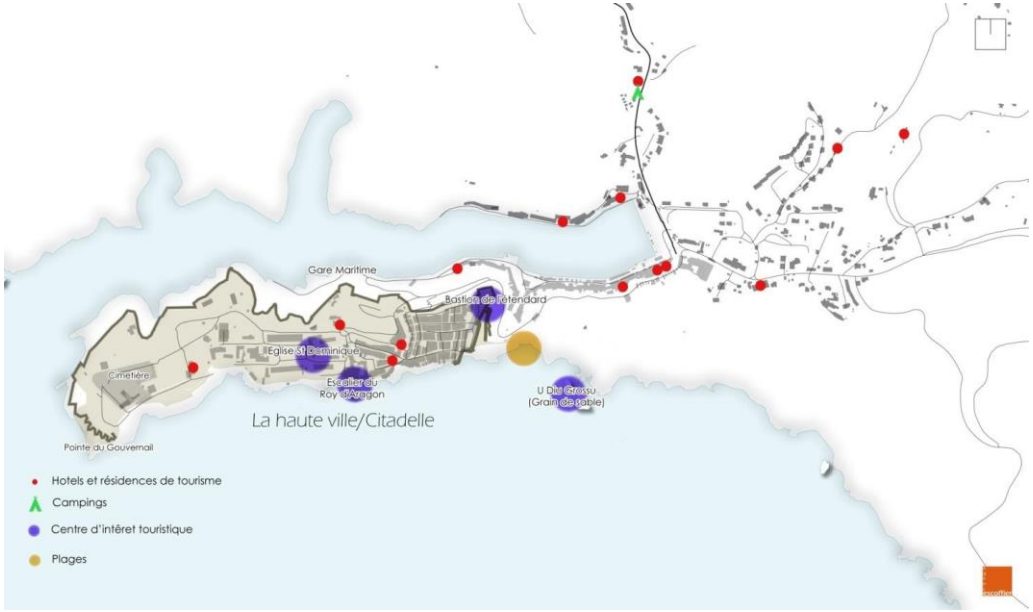

Source : Guide Bonifacio, Hébergements et services - Traitement agence escoffier

34. Les tendances et perspectives

Aujourd'hui, l'offre touristique de Bonifacio est en cours de structuration, plusieurs démarches étant en cours à l'échelle locale et repose essentiellement sur son patrimoine naturel, bâti et historique. Pour en faire une vraie destination de séjour, des circuits thématiques spécifiques, axés sur de nouveaux produits d'attractivité, et adaptés aux différents types de clientèles attendus doivent être mis en place.

Plusieurs tendances se dessinent :

> L'étalement de la saison d'avril à octobre. Le mois de septembre tend à s'affirmer comme faisant partie intégrante de la saison estivale, le mois d'octobre compte également de plus en plus de visiteurs. L'automne tend à devenir une saison touristique à part entière.

> L'augmentation des séjours courts, de 2 à 3 nuits

> Un taux de fidélité élevé à l'île. Sur 10 personnes venues à Bonifacio en 2014, l'Office de Tourisme évalue à la moitié, les personnes qui y reviendront dans les 3 années qui suivent[63].

Le rapport d'activité de 2016 de l'Office de tourisme de Bonifacio permet d'établir le profil des visiteurs. 75% des touristes sont une clientèle nationale, alors que 25% viennent de pays étrangers.

Si la clientèle française reste majoritaire, les touristes étrangers se répartissent ainsi :

> 7% de clients viennent d'Allemagne,
> 4% de clients viennent du Benelux,
> 3% de clients viennent d'Italie,
> 3% de clients viennent de Suisse et Pays de l'est,
> 2% de clients viennent du Royaume Uni,
> 2% de clients viennent du Canada et des USA,
> 2 % venant du reste du monde dont le Brésil, la Russie, la Chine et l'Inde,
> 1% de client viennent d'Espagne,
> 1% de client viennent des Pays nordiques.

La clientèle d'Europe de l'Est, d'Asie et d'Amérique latine réalise de plus en plus de visites, confirmant une ébauche de mondialisation en Corse. Aujourd'hui néanmoins, la Corse et Bonifacio restent fortement dépendantes de la fréquentation touristique française.

Par ailleurs, la fréquentation touristique de Bonifacio dépend aussi du profil de visiteurs (cf. tableau ci-après).

La fréquentation touristique selon le profil de visiteurs

[63] Source : A VUSGI BUNIFAZZINA, Décembre 2014-Janvier 2015, #18, p12.

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.
Clientèles étrangères	x	X	X	x	x	X	X
Familles	X		x	X	X		X
Couples jeunes actifs	x	x	X	X	X		X
Groupes organisés séniors	X	X				X	
Randonneurs			x			X	x
Séniors en couple / entre amis						x	x
Motards		x					

X = forte fréquentation,
x = fréquentation significative mais moins élevée que X

Source : Office de tourisme de Bonifacio - Rapport d'activités 2016

La prise en compte des évolutions dans le profil de la clientèle permet de faire évoluer l'offre en fonction des pratiques touristiques des visiteurs et des périodes de fréquentation.

Les projets liés au tourisme

Plusieurs projets sont en cours pour développer l'attrait touristique et économique de la haute ville, notamment :

> La mise en place d'un circuit patrimonial au cœur de la citadelle, permettant de la découvrir comme un musée à ciel ouvert, en plusieurs étapes, avec des arrêts sur certains monuments historiques et avec des interprétations. Le projet ambitionne de faire découvrir la ville, par quartier, et pose la question du lien avec la Ville Haute.

> La création d'un parcours sur les paysages au sein du Bastion de l'Étendard

> Le projet de valorisation de l'ancienne caserne génoise de Montlaur, friche militaire urbaine, située au contact direct de la haute ville, entre les quartiers historiques, l'école et le cimetière marin. Le devenir de cette friche de 3 hectares environ est une opportunité pour la ville. Cet ensemble immobilier appartient depuis 2004 au domaine privé de la Collectivité Territoriale de Corse.

Sur ce site, les scénarios envisagés proposent une variété d'activités, de fonctions, de partenariats, afin d'apporter des solutions à la diversification de l'économie bonifacienne et générer de l'emploi : des projets privés (projet d'hôtellerie haut de gamme, centre de SPA, logements mixtes, commerces de proximité), des projets publics (crèche, pôle maritime projet de la mer, pôle formation aux métiers du tourisme, FRAC etc.) sont à l'étude.

Le site de la caserne Montlaur aujourd'hui

Sources : photographies Mairie de Bonifacio

> La mise en place d'un circuit Escalier du Roy d'Aragon/puits St Barthélémy par la Collectivité Territoriale de Corse à horizon 2017.

La mise en lumière de la citadelle a lieu chaque année et donne vie à ce bastion historique, en guidant le spectateur depuis la marine vers la haute ville, en lui faisant vivre, aux emplacements des anciennes portes défensives de la citadelle, une série d'expériences sensorielles.

L'Office de Tourisme Municipal, qui souhaite diversifier et étaler à l'année, les recettes liées au tourisme, projette de développer le tourisme d'affaires, mais également l'œnotourisme, le tourisme rural, le tourisme de plaisance, et le tourisme sportif.

Par ailleurs, plusieurs démarches d'organisation, de structuration et de développement de l'activité touristique sur le territoire Sud Corse sont menées, via :

- La création de l'Office de Pôle Touristique Sud-Corse, dont la commune de Bonifacio est un fer-de-lance, qui s'est concrétisé en 2014, par la signature d'une convention, entre l'Agence du tourisme de Corse, et les offices de tourisme de Bonifacio, Porto-Vecchio, Sainte-Lucie/Zonza, Lecci et la CDC de l'Alta Rocca (qui regroupe 16 communes). Cette structure supra-communautaire a été rendue nécessaire par un besoin de la professionnalisation du tourisme et de trouver des synergies à l'échelle de la microrégion du Sud Corse. Cette démarche collective permettra de mutualiser les moyens et les actions dans un esprit de complémentarité et d'attractivité du territoire Sud Corse et de répondre aux attentes des touristes dans le contexte actuel de crise en mettant en place une stratégie de différentiation. D'autre part, la municipalité de Bonifacio a entrepris les démarches pour obtenir le classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 ce qui permettra le classement de la ville en « station de tourisme ».[64]
- La réalisation d'un schéma de développement touristique à l'échelle de la destination Sud Corse (étude en cours). Cette étude commanditée par le Pôle Touristique Sud Corse (Office Municipal de Tourisme de Bonifacio, de Porto-Vecchio, de Lecci, de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, ainsi qu'avec la Communauté de communes de l'Alta Rocca) est en cours et une quarantaine d'acteurs ont déjà été consultés, de nombreuses études et données ont été analysées pour faire ressortir les points forts et les points faibles du tourisme dans le Sud Corse et mettre en évidence les grands enjeux de demain.
- La Corse s'est dotée d'un schéma d'orientation pour le développement touristique (dans le cadre du PADDUC) qui structure le territoire insulaire en neuf pays touristiques[65], afin de mettre en place des stratégies et des actions coordonnées au service du développement touristique. L'objectif de cette structuration est d'organiser le territoire régional en territoires de projet. Dans ce cadre, Bonifacio fait partie du pays touristique Sud Corse, qui intègre les communes des communautés de communes Sud Corse et de l'Alta- Rocca. Depuis le début de l'année 2015, l'Office de Pôle Touristique Sud Corse est en charge de l'élaboration d'un schéma de développement touristique de la destination Sud Corse[66] pour définir un projet touristique durable et cohérent à l'échelle de ce territoire, ainsi qu'un plan d'actions opérationnel.
- Le développement de l'offre de formation aux métiers du tourisme par la création d'une école hôtelière. Afin d'accompagner la stratégie qualitative et de compétitivité de l'offre Corse, l'Agence du Tourisme va engager une étude de faisabilité pour la création d'une École de haut niveau pour le tourisme Corse.
- La coopération avec la Sardaigne en termes d'accessibilité et de transport inter-îles, de structuration des produits à l'échelle corso-sarde, de possible gestion commune du littoral et des infrastructures touristiques.

64 Régime juridique introduit par la loi du 14 avril 2006, qui offre un véritable statut aux communes touristiques. La dénomination de communes touristiques est attribuée par arrêté préfectoral pour une durée de cinq ans.

65 Source : PADDUC, Annexe 8, Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique, septembre 2014.

66 Réalisation d'un schéma de développement touristique de la destination Sud Corse, Diagnostic, Office de Pôle Touristique Sud Corse, MaHoC conseil et ingénierie touristique, mai 2015.

Bilan et éléments clés à retenir :

Bonifacio est principalement **une ville étape** qui se traduit par un tourisme d'excursions et de passage. La **richesse et la diversité de son patrimoine**, culturel et historique font de Bonifacio une destination touristique à vocation patrimoniale.

La commune possède aussi **un tourisme balnéaire, de pleine** nature et sportif et développe le tourisme d'affaires pour allonger et désaisonnaliser l'offre touristique. Le décalage entre les capacités d'hébergement et les flux touristiques explique la forte part du tourisme d'excursions.

La stratégie de développement du tourisme d'affaires bénéficie de la politique d'ouverture de l'aéroport de Figari menée par l'aéroport ces dernières années.

L'accessibilité conditionne la densité des flux touristiques et Bonifacio, point à l'extrémité Sud de la Corse, bénéficie d'une bonne accessibilité à la fois aérienne et maritime vers la Sardaigne et l'Italie.

Bonifacio accueille un port de plaisance qui est le poumon économique de la ville et un des ports les plus prisés de Méditerranée, reconnu pour la qualité de ses aménagements sur les quais et pour ses services.

Le tourisme à Bonifacio a une importance majeure pour l'économie de Bonifacio et est très dépendant de la fréquentation touristique puisque celle-ci induit des effets directs et indirects sur le territoire. Elle produit, cependant, des ruptures temporelles et sociologiques dues à la saisonnalité du tourisme qui fonctionne essentiellement sur environ 6 mois.

Durant les années 1990 et 2000, la fréquentation touristique a constamment augmenté avec une année record en 2001. Aujourd'hui les indicateurs de fréquentation touristique indiquent un ralentissement de la fréquentation et que le volume de touristes a atteint un seuil maximum notamment en période estivale.

La commune de Bonifacio dispose d'une offre d'hébergement touristique diversifiée, dans le milieu de la gamme, avec des lacunes en termes d'offre pour l'accueil d'une clientèle à plus haute valeur ajoutée, même si l'offre tend à s'accroître sur les dernières années et en termes de quantité.

Aujourd'hui, l'offre touristique de Bonifacio est en cours de structuration, plusieurs démarches étant en cours à l'échelle locale et repose essentiellement sur son patrimoine naturel, bâti et historique. Pour en faire une vraie destination de séjour, des circuits thématiques spécifiques, axés sur de nouveaux produits d'attractivité, et adaptés aux différents types de clientèles attendus doivent être mis en place.

L'ÉVOLUTION DE LA TRAME URBAINE

35. L'analyse de la consommation de l'espace

OO. Avant-propos

La loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, a imposé que les PLU (et les SCoT) doivent fournir une analyse de la consommation passée des espaces naturels, agricoles et forestiers, et déterminer des objectifs de consommation économe de l'espace pour le futur.

La loi pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 renforce les dispositions relatives à la lutte contre l'étalement urbain en précisant les obligations des PLU en matière d'analyse et d'objectifs relatifs à la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ainsi, l'article L.151-4 du Code de l'Urbanisme stipule que le rapport de présentation doit présenter « une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du plan ou depuis la dernière révision du document d'urbanisme ».

Selon la doctrine ministérielle, « cette analyse pourra s'appuyer sur les différentes sources accessibles en matière de consommation de l'espace et porter sur les années disponibles au moment de l'élaboration du diagnostic ».

Dans un premier temps, l'analyse de la consommation de l'espace a été effectuée à partir de l'étude de l'évolution de la tache urbaine. Cela a permis de comparer visuellement les secteurs artificialisés sur une période donnée ainsi que de donner la surface consommée entre ces deux dates.

Dans un second temps, une analyse fine des permis de construire délivrés à Bonifacio entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2017 a été faite. La surface des parcelles concernées par la création d'une ou plusieurs constructions a été comptabilisée, qu'elle soit liée à de l'habitat ou à de l'activité économique. En plus de renseigner la surface totale consommée en dix ans, cela a permis de rendre compte de la destination des nouvelles constructions, de définir les secteurs en expansion mais aussi de voir les variations de production d'une année à l'autre.

PP. Analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Analyse de l'évolution de la tache urbaine de Bonifacio

La comparaison entre la tache urbaine définie par Corine Land Cover en 2011 et la tache urbaine actuelle[67] permet d'étudier l'évolution de la consommation foncière sur le territoire communal, ainsi que d'établir une moyenne du taux d'espace consommé par an.

Comparaison de la tache urbaine entre 2011 et 2018

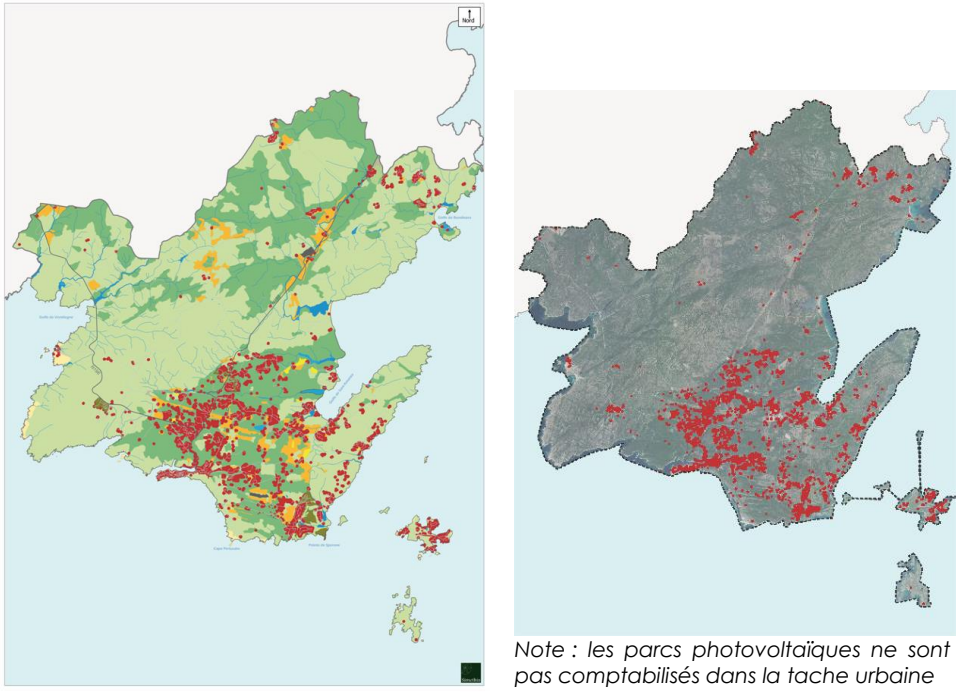

Note : les parcs photovoltaïques ne sont pas comptabilisés dans la tache urbaine

Source : Corine Land Rover 2011, Commune de Bonifacio – Traitement : Atelier-Atu

Les données de Corine Land Cover de 2011 estiment que les espaces artificialisés représentent 7,6% du territoire communal, soit environ 1055 hectares.

[67] La tache urbaine de 2018 englobe l'ensemble du tissu urbain, y compris les espaces entre les bâtiments lorsqu'ils sont distants de moins de 50 mètres.

En 2018, la tache urbaine de Bonifacio représente 10% du territoire, soit 1402 hectares. En 7ans, la commune a donc artificialisé **347 hectares** de son territoire, soit 2,5% du territoire total. Cela correspond à une consommation foncière moyenne de 49,5 ha par an. Par ailleurs, les parcs photovoltaïques n'ont pas été comptabilisé dans la tache urbaine.

Cependant, une analyse plus fine de l'évolution de la consommation foncière de Bonifacio a été menée à l'aide des permis de construire de la commune, allant de 2008 à 2017. Cette étude a permis d'obtenir des résultats plus précis et plus justes dans la mesure où plusieurs facteurs ont pu être analysés : variation de la consommation d'une année sur l'autre, nature de la consommation (logement, hébergement ou activité) et localisation des secteurs qui se sont développés.

Analyse des permis de construire de Bonifacio entre 2008 et 2017

Les données communales de Bonifacio permettent d'étudier l'évolution du développement urbain de 2008 à 2017 grâce aux permis de construire déposés et acceptés sur la commune pour lesquels des projets de construction ont eu lieu ou auront lieu prochainement. Dans la mesure où un permis de construire est valable trois ans, les permis acceptés et datant de 2016 ou 2017 ont été comptabilisés, et cela même quand les parcelles concernées ne comptaient pas encore de constructions réalisées.

Le tableau ci-dessous recense les surfaces consommées, qu'il s'agisse de constructions liées à l'habitat ou à de l'activité économique.

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
30,7 ha	**42 ha**	15,7 ha	**28,7 ha**	**28,7 ha**	7 ha	13 ha	8 ha	20 ha	16 ha

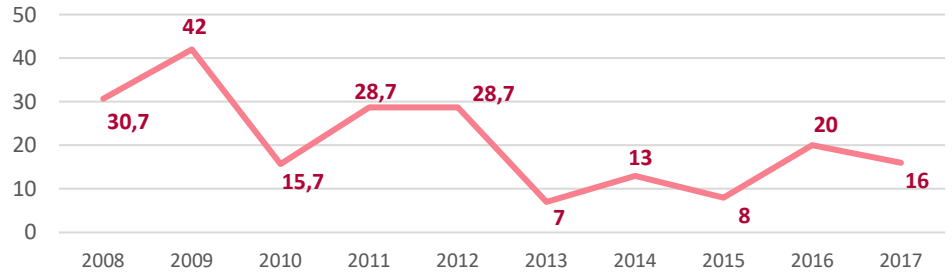

Au total, **près de 210 hectares** ont été consommé entre 2008 et 2017, soit **1,5% du territoire communal**. Bien que la majorité des permis concernent l'habitat, 47,2 hectares ont été alloués à de l'activité (commerciale, industrielle, agricole, artisanale…). L'importance de cette superficie trouve son explication dans la création de deux parcs photovoltaïques sur la commune en 2009 (l'un au nord, à Francolu, l'autre au sud, à Campu Longu) et le développement de la zone artisanale de Musella. Bien que le développement de l'habitat à Bonifacio se rapporte majoritairement à la création de nouveaux logements, une part non négligeable de construction à vocation d'hébergement (hôtels, résidences touristiques, camping, etc.) est recensée (cf. le tableau ci-après).

HABITAT		ACTIVITÉ
Logement	Hébergement	
128,4 ha	34 ha	47,2 ha

Localisation des parcelles consommées ces dix dernières années selon la nature de la construction

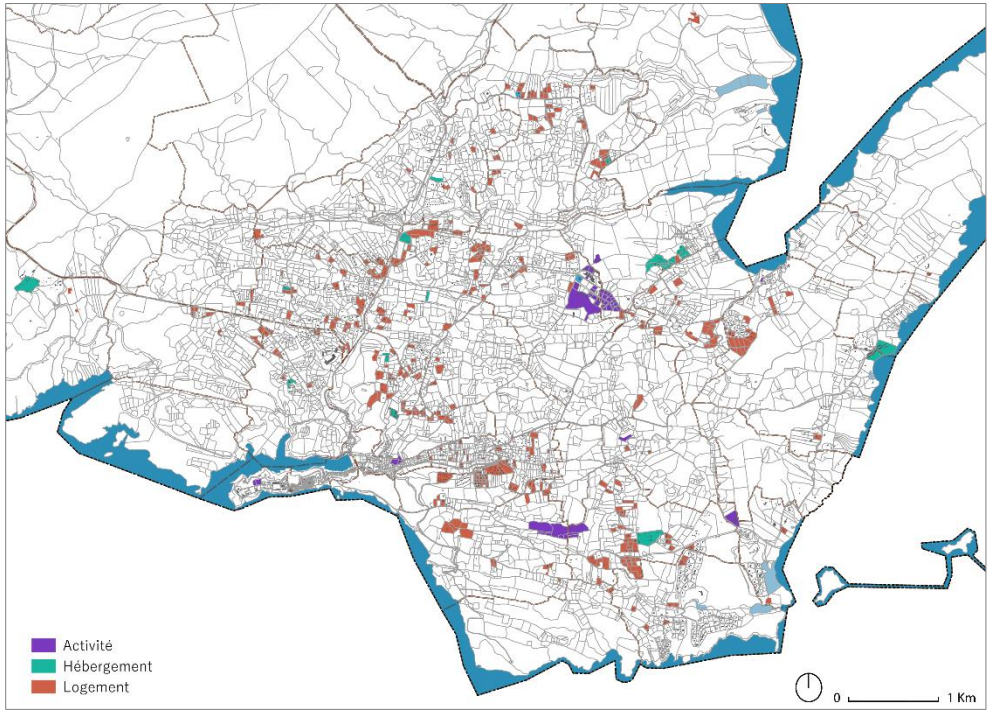

Source : Permis de construire de 2008 à 2017 - Commune de Bonifacio

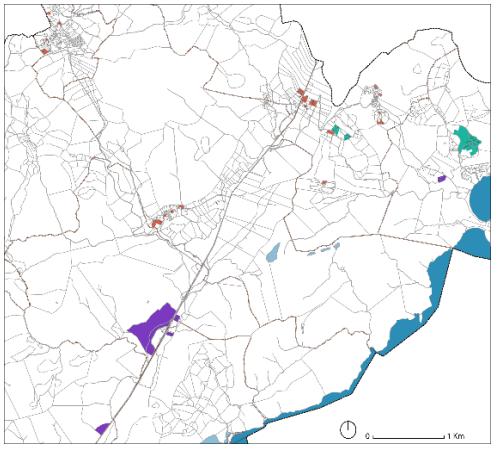

Analyse des données Sitadel

Les données Sit@del ont aussi été analysées afin de les comparer aux données communales. Cependant, elles ne comptabilisent que constructions liées à l'habitat et concernent la période 2007-2016.

	Nombre de logements commencés individuels purs	Nombre de logements commencés individuels groupés	Nombre de logements commencés collectifs
2007	34	0	0
2008	21	0	2
2009	7	0	0
2010	28	10	4
2011	42	33	42
2012	17	5	0
2013	20	37	2
2014	29	8	3
2015	20	6	10
2016	15	57	58
TOTAL	**233**	**156**	**121**

Source : Sit@del

Le nombre de logements total commencés entre 2007 et 2016 s'élève à 510.

Au cours de cette décennie, l'année 2011 et l'année 2016 se distinguent par une forte activité de construction, avec près de 250 logements créés sur ces deux seules années. A l'inverse, l'année 2009 est une période de creux, avec seulement 7 logements commencés (tous individuels purs).

36. Le potentiel de densification du bâti

QQ. Point méthode et règlementaire

D'après l'article L.151-4 du Code de l'Urbanisme, le rapport de présentation doit d'analyser « la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, en tenant compte des formes urbaines et architecturales ».

Pour ce faire, une analyse des espaces bâtis a été réalisée selon la méthodologie suivante :

> Dans un premier temps, la trame urbaine de la commune a été définie, en se basant sur le bâti existant. De la même façon que dans le Schéma d'Aménagement Stratégique du PADDUC, toutes les constructions situées à moins de 50 mètres les unes des autres ont été englobées dans la trame urbaine, ainsi que les parcs photovoltaïques.

Cependant, étant donné le caractère rural de la commune, de la taille importante de certaines parcelles dans les zones excentrées, et des parcelles actuelles vides mais sur lesquelles un permis est déposé, la distance entre les constructions a été quelque peu élargie dans certains cas. En revanche, les habitations isolées n'ont pas été identifiées au sein de la trame urbaine.

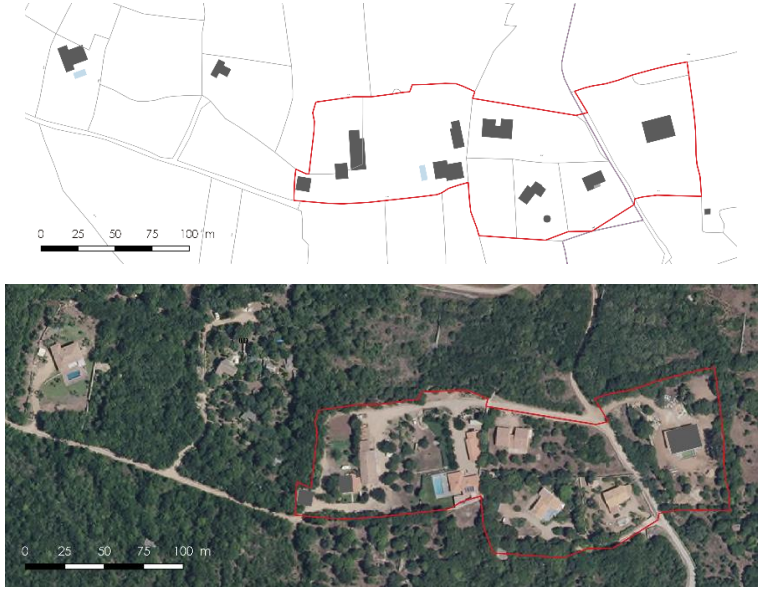

***En rouge* : extrait de la trame urbaine communale**

> Dans un second temps, une étude fine a été réalisée au sein de la trame urbaine afin de définir les potentiels de densification. L'identification de dents creuses consiste à cibler les parcelles ou espaces « vides » à l'intérieur de la trame urbaine ou les secteurs susceptibles d'être densifiés afin de limiter l'étalement urbain.

L'intérêt de cette démarche est de limiter la consommation d'espaces naturels ou agricoles.

***En vert* : extrait des potentiels de densification de la commune**

RR. La trame urbaine et le potentiel de dents creuses sur la commune

La comptabilisation du nombre de dents creuses et des surfaces de densification potentielles a été réalisée afin de donner de la visibilité concernant le développement urbain de Bonifacio.

Nombre de dents creuses identifiées	Surface totale des dents creuses identifiées	Surface globale de la trame urbaine
98	25 ha	429 ha*

** dont 1 ha correspondant aux deux parcs photovoltaïques présents sur la commune.*

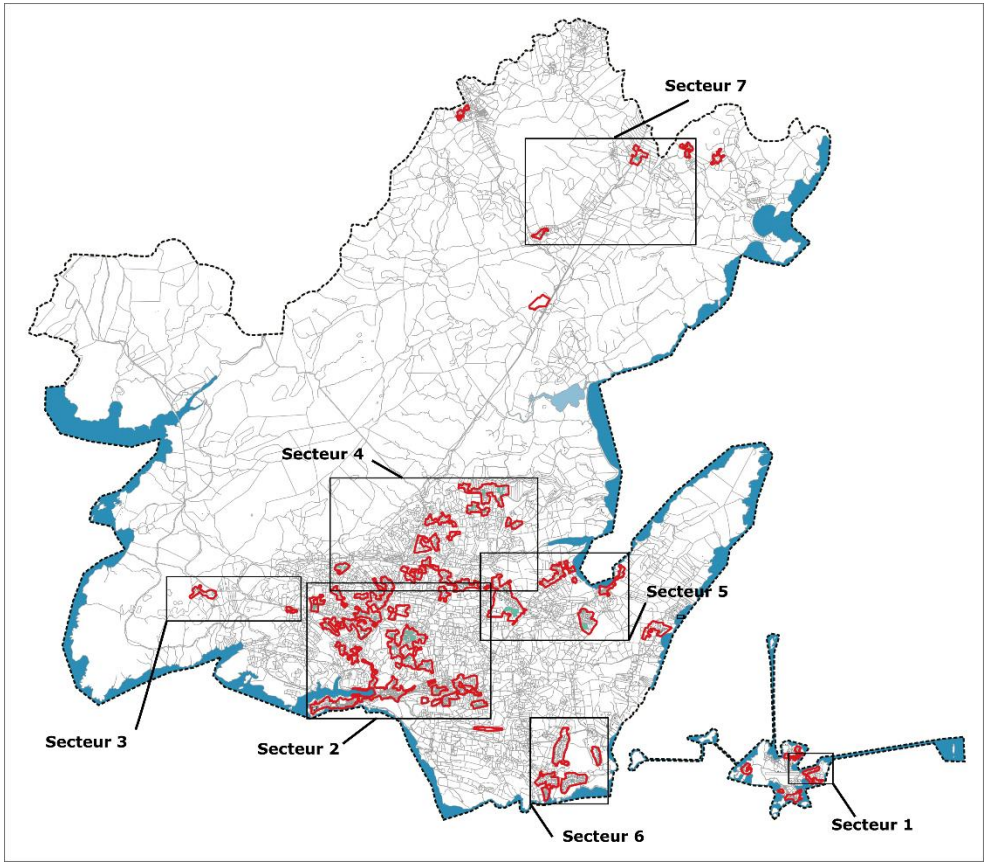
Secteur 7
Secteur 4
Secteur 5
Secteur 3
Secteur 2
Secteur 6
Secteur 1

Secteur 1

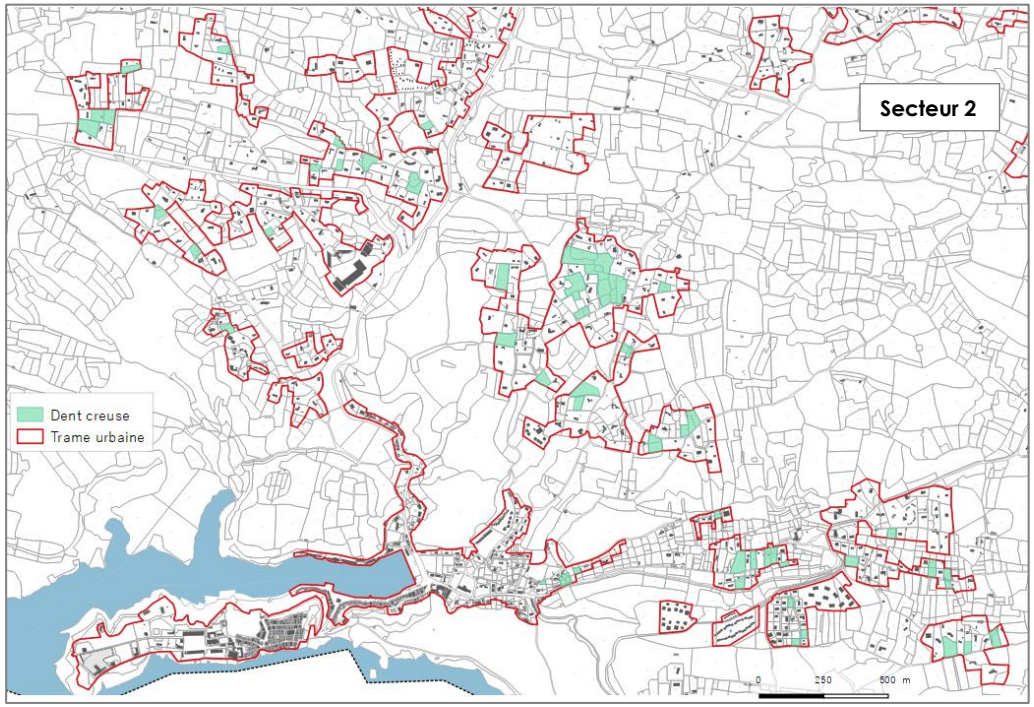
Secteur 2
Dent creuse
Trame urbaine
0
250
500 m

Secteur 3

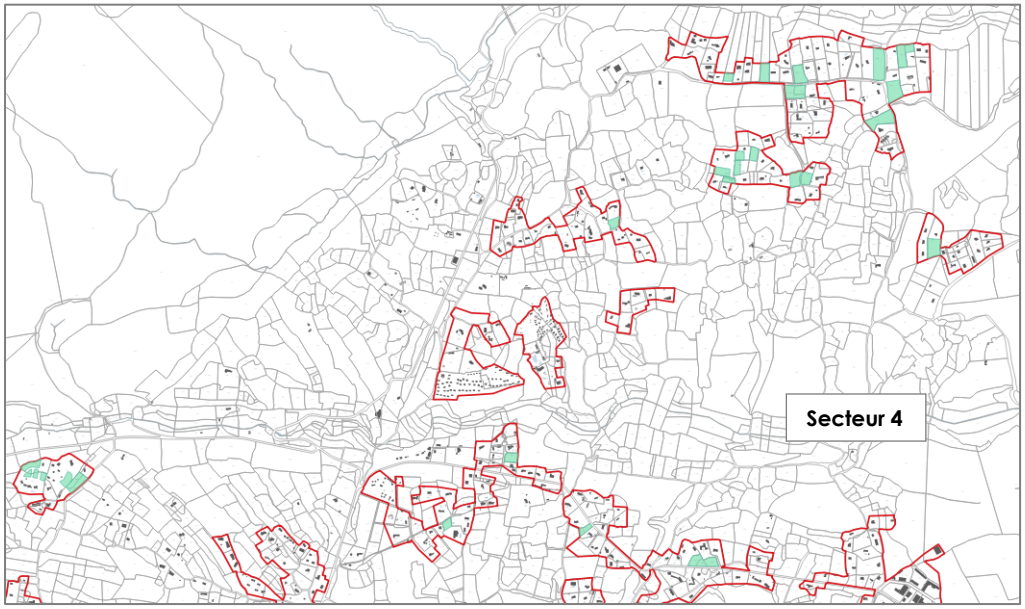
Secteur 4

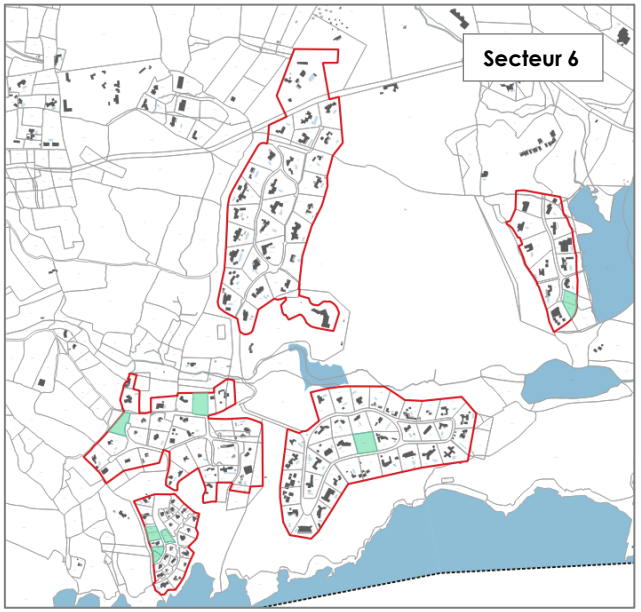
Secteur 6

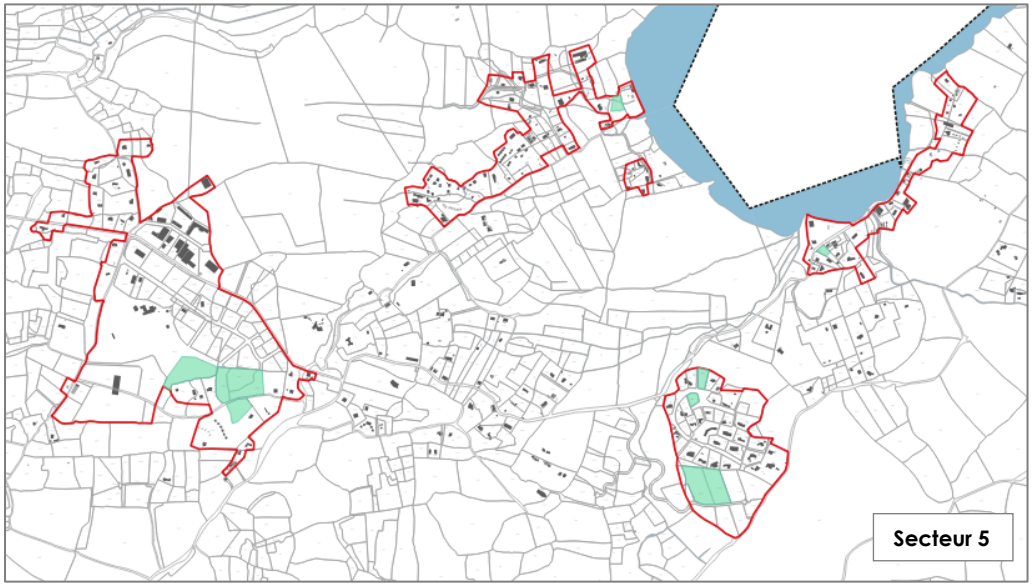
Secteur 5

Secteur 7

LE FONCTIONNEMENT LOCAL

Afin de saisir les enjeux du territoire communal, il convient d'étudier les pratiques de vie des habitants. C'est en déterminant les motifs de déplacements de la population (permanente et saisonnière) qu'apparaît le schéma de l'organisation sociale et spatiale du territoire.

Le fonctionnement local de Bonifacio a été analysé sous le prisme des lieux générateurs de déplacements et des profils de population qui les fréquentent. L'attractivité de certains lieux permet de comprendre les pratiques des habitants et ainsi de savoir comment le territoire s'organise et fonctionne.

Cette analyse a pour but de définir les enjeux territoriaux et sociaux qui seront à prendre en compte dans l'élaboration du projet communal.

37. Différentes typologies d'habitants pour un territoire unique

La commune de Bonifacio connait des variations de son taux de population au cours de l'année, comme cela a été analysé plus tôt. Cette variation est révélatrice d'un mode d'habiter qui diffère selon le profil de population.

L'analyse du fonctionnement local vise à déterminer les spécificités de chacun de ces profils afin de comprendre les besoins des habitants, qu'ils soient sur le territoire de façon permanente ou ponctuelle.

L'étude du diagnostic socio-économique nous permet de définir quatre grandes catégories d'occupants soumis à des problématiques distinctes et qui pratiquent donc le territoire différemment. Il s'agit :

- des bonifaciens, présents sur le territoire de façon permanente,
- des habitants semi-permanents, qui possèdent une résidence secondaire qu'ils occupent quelques semaines à quelques mois dans l'année,
- des saisonniers, occupant le territoire en moyenne 7 mois par an et qui viennent pour occuper un poste salarié,
- et enfin, des touristes, dont le séjour varie entre 1 et 15 jours.

Les résidents permanents (bonifaciens)

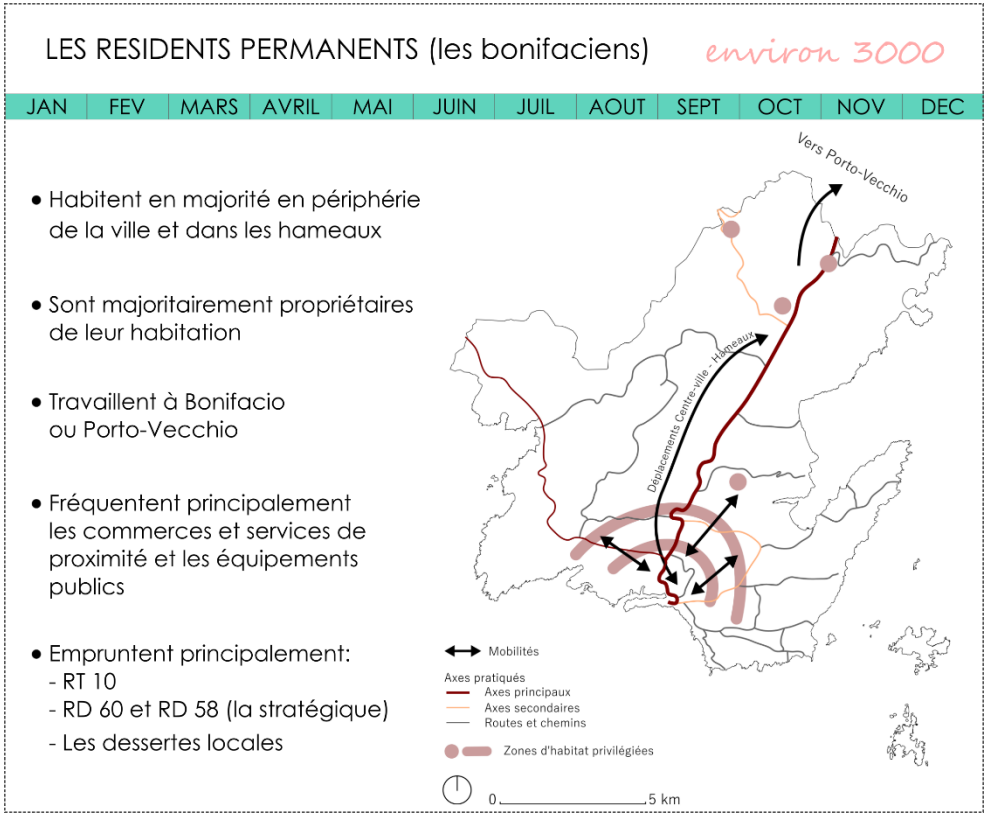

Les résidents permanents jouent un rôle clé dans le fonctionnement local étant donné qu'ils occupent le territoire toute l'année et assurent ainsi la structure économique de la vie locale. Une majorité d'entre eux habite dans des zones excentrées, reculées alors que les services et les équipements se concentrent dans le centre-ville. Cela induit de nombreux déplacements en direction de la ville mais aussi de Porto-Vecchio, pôle urbain du bassin de vie.

L'usage de la voiture est prédominant et indispensable pour ces usagers, qui ne disposent d'aucune autre alternative. Par ailleurs, la nature rurale de la commune induit un attachement à la voiture qui, couplée à la topographie et à l'organisation urbaine du territoire, semble inaltérable. S'ajoute à cela un panel de profils sociaux dont les besoins d'habitats diffèrent selon la taille du ménage, la structure familiale,

l'âge, le statut social, etc. Le développement urbain doit tenir compte de ces différents profils et de leurs usages afin d'assurer le bon fonctionnement du territoire. L'objectif est de limiter le mitage et donc la multiplication des flux sur des dessertes locales qui ne sont pas calibrées pour les recevoir.

Les résidents semi-permanents

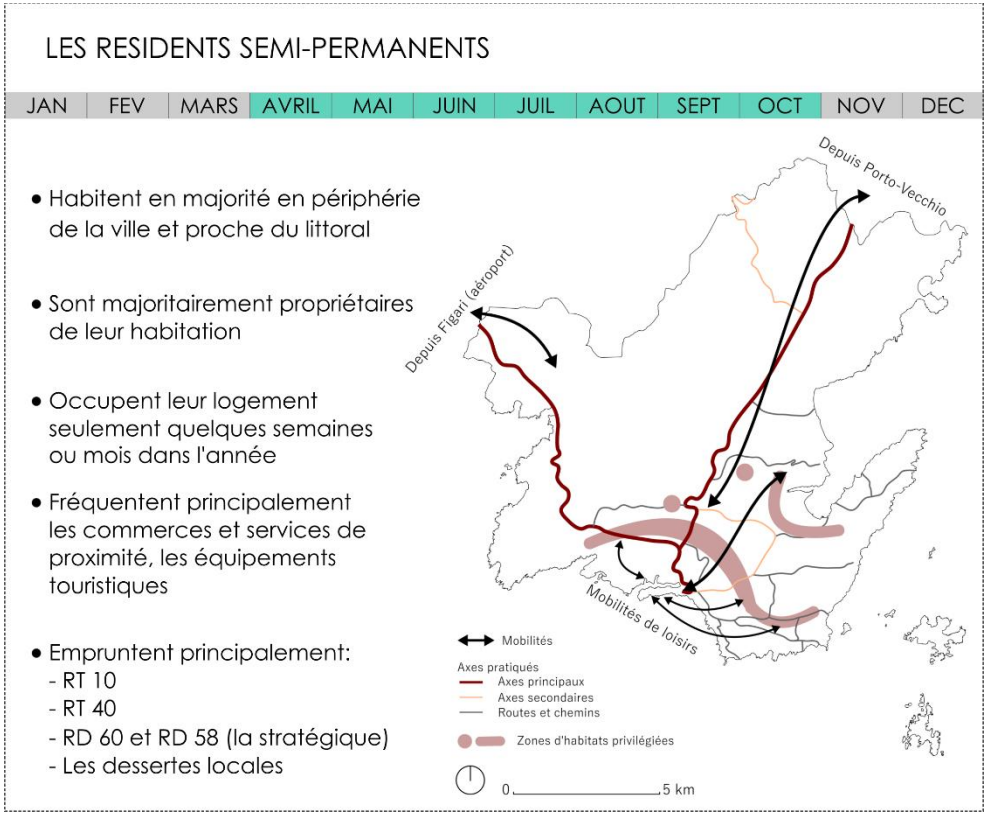

Le profil des résidents semi-permanents diffère de celui des bonifaciens, qui habitent de façon permanente dans la commune, dans la mesure où leurs logements correspondent à des résidences secondaires qu'ils n'occupent que quelques semaines voire quelques mois dans l'année.

A la différence des résidences principales qui comptent des ménages « standard », les résidences secondaires accueillent généralement plus d'occupants, bien que le nombre de résidents varie au cours de la période estivale.

Par ailleurs, au sein de cette catégorie d'habitants, se distinguent deux principaux profils : ceux qui considèrent leur résidence secondaire comme un lieu de regroupement familial (les enracinés, les habitués et les enclavés) et ceux qui e considèrent comme un investissement, un placement financier.

	Histoire de vie	Espace géographique	Espace social	Sensible intime
Les enracinés	Lien familial générationnel, « originaires »	Maison de « vieilles pierres »	Membres de la communauté villageoise	Attachement affectif au lieu
Les habitués	Antériorité, fidélisation de la fréquentation, installation envisagée	Maison individuelle (en lotissement)	Intégrés à la communauté villageoise ; liens à l'espace social situé et élargissement de son espace social	Attachement affectif au lieu
Les enclavés	Lien de villégiature qui s'est transformé	Bâti plus ou moins neuf, individuel, isolé, offrant des aménités paysagères (vue)	Importation (« extension ») de son espace social premier	Attachement affectif à l'habitat, « l'autre maison »
Les détachés	Placement / investissement « rentable »	Pavillon individuel isolé offrant des aménités paysagères (vue)	Limité à sa maison	Détachement

Source : Marie-Antoinette Maupertuis, Caroline Tafani and Audrey Poggioli, « Les résidents secondaires en Corse : différentes façons de s'ancrer au territoire », Téoros

Ces différents profils sont à prendre en compte dans la réflexion du projet communal dans la mesure où ils induisent des pratiques différentes du territoire.

Bien que les « enracinés » et les « habitués » ne soient pas présents toute l'année sur le territoire, ils font partie de la communauté villageoise et occupent donc un rôle particulier dans le fonctionnement local.

Les saisonniers

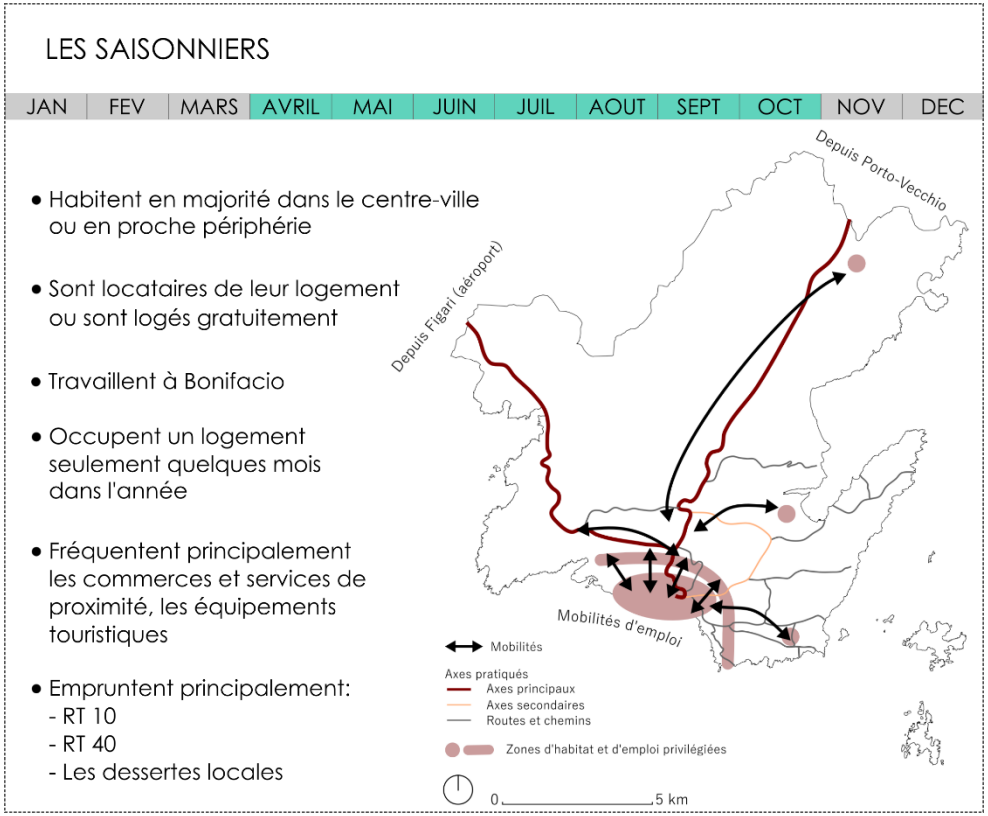

La population saisonnière est présente à Bonifacio seulement pendant la période estivale et se concentre principalement dans le centre-ville et sa proche périphérie. Certains établissements de restauration et d'hébergement touristiques proposent à leurs saisonniers un logement sur place ce qui facilite l'installation de ces derniers et explique leur localisation parfois excentrée. Ils ne représentent cependant pas une majorité.

Par ailleurs, le fait que les saisonniers soient généralement originaires du continent, implique que cette catégorie de salariés ait les mêmes usages que les touristes sur leur temps de repos. Ainsi le centre-ville, les plages mais aussi les sites touristiques extérieurs à la commune font partie des lieux qu'ils fréquentent.

L'enjeu majeur pour ce profil d'habitants est davantage la question du logement que de leurs déplacements, à l'inverse des touristes. En effet, le caractère temporaire de l'occupation des logements contraint la gestion de l'offre.

Les touristes

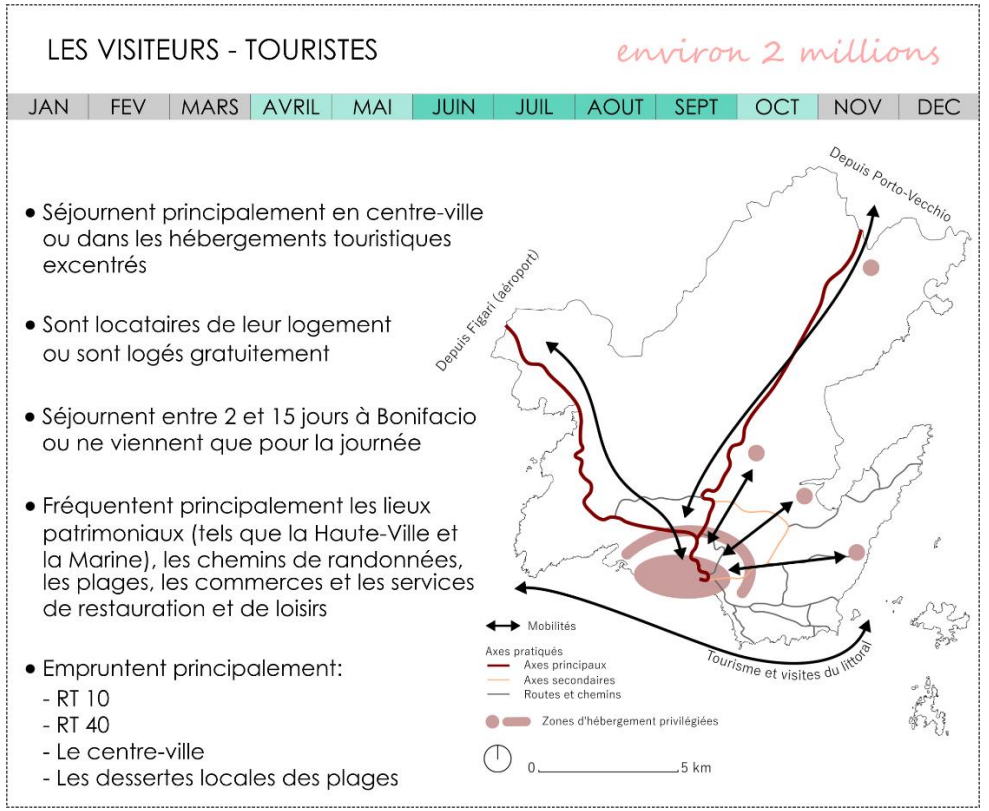

Bien que la population touristique se compose de différents profils tels que des familles, des personnes âgées, des randonneurs, etc. (cf. p117), leurs pratiques du territoire sont similaires et se focalisent au niveau du centre-ville et du littoral. Pour les visiteurs qui se rendent à Bonifacio seulement le temps d'une journée, ce sont les routes territoriales qui sont les plus sollicités, et cela dès le matin. Pour les touristes qui séjournent quelques jours dans la commune, les déplacements se concentrent au niveau du Piale, là où sont localisées la grande partie des hébergements. Le manque

de transport en commun et la concentration de parcs de stationnement dans le centre-ville a pour conséquence la congestion de la zone du centre-ville et de sa proche périphérie. Une réflexion autour de gestion de ces flux est nécessaire afin d'apaiser la circulation et assurer une certaine fluidité des transports dans la commune.

À retenir...

La commune de Bonifacio se composent de différents profils d'occupants (les habitants permanents, les semi-permanents, les saisonniers et les touristes) qui induisent des pratiques du territoire distincts. Elles ont cependant toutes un point commun : le lieu de destination. La ville de Bonifacio concentre la grande majorité des éléments générateurs de déplacement, ce qui a pour conséquence de rassembler les habitants en un même lieu, quelques soient leur profil et leur lieu d'habitation. La prise en compte de ces différents profils permet d'anticiper les besoins des occupants et d'adapter le projet communal aux réalités sociales du territoire.

38. Les éléments générateurs de déplacement

Précédemment, l'analyse de l'offre touristique (loisirs, patrimoine, restauration, hébergements…) a permis de comprendre le caractère insulaire du territoire et ses enjeux. Afin de compléter cette étude, il convient de se pencher sur l'offre des services et des équipements qui rythme la vie quotidienne des habitants. Le caractère rural et local de la commune est fondamental dans le fonctionnement du territoire et dans son développement économique. Afin de déterminer les atouts et les manques de cette offre permanente, une analyse de l'offre commerciale et des équipements administratifs, de santé, sportifs, culturels et scolaire a été réalisée.

SS. L'offre commerciale de proximité

Bonifacio et plus particulièrement son centre-ville (Haute-ville, Marine et arrière-port) est largement pourvu en commerces et artisanats de proximité, à destination des particuliers, avec pas moins de 205 établissements référencés en 2016 par l'INSEE.

Commerces et services à Bonifacio	Nombre
Épicerie	7
Boulangerie	10
Boucherie/charcuterie	2
Libraire/papeterie/journal	1
Vente générale (vêtements, équipements de loisirs, artisanat)	20
Restaurant	114
Banque	1
Pharmacie	1
Garage et réparation automobile	6
Salon de coiffure	3
Électricien	9
Maçon	31

Source : INSEE 2016 / Office de Tourisme de Bonifacio

Le territoire compte aussi une grande surface (supermarché Utile), situé en proche périphérie du centre-ville.

Cette offre témoigne d'une économie présentielle efficiente, cependant la saisonnalité du territoire engendre la fermeture de nombreux commerces durant plusieurs mois de l'année, ce qui ne permet pas d'assurer un fonctionnement local efficace de la population permanente.

Répartition des commerces à Bonifacio

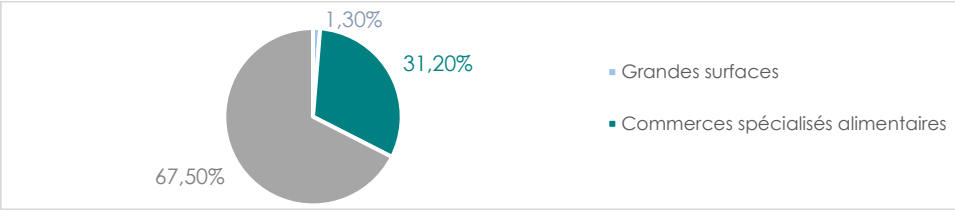

Source : INSEE 2016

Au regard du graphique ci-dessus, on observe que les commerces présents dans la commune sont majoritairement non spécialisés dans l'alimentaire, ce qui confirme une activité économique tournée vers le tourisme (artisanat, textile, etc.).

TT. Les services et équipements publics

Les équipements administratifs

Les équipements administratifs se situant à Bonifacio se composent de la gendarmerie, un bureau de poste, un bureau du Trésor Public ainsi qu'une Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Il est à noter qu'une agence Pôle Emploi se situe à Porto-Vecchio. Ces services, présents tout au long de l'année, assurent aux habitants permanents une offre sur le territoire et limitent les déplacements vers Porto-Vecchio.

Les équipements relevant de la santé et du social

Structure de santé et/ou social à Bonifacio	Nombre
Ambulances	1
Établissements de santé de court séjour	1
Établissements de santé de moyen séjour	1
Établissements de santé de long séjour	1
Établissement d'accueil de jeunes enfants	1
Maisons de retraite	2
Établissements pour enfants handicapés	0

Source : INSEE 2016

Bonifacio possède un établissement de santé allant du court au long séjour. L'hôpital, situé au nord de la ville, compte :

- 8 lits à destination des patients ponctuels (service médecine),
- 18 lits dédiés aux patients en rééducation (service de soins de Suite et Réadaptation),
- 30 lits à destination des patients nécessitant un traitement prolongé et de la surveillance (service de Soins de Longue Durée),
- 44 lits à destination des résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

En plus de ces équipements actuels, des projets sont en cours d'instruction auprès de l'Agence Régionale de Santé, tels que la mise en place d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), une augmentation du nombre de lits pour le service « de soins de Suite et Réadaptation » ou encore un projet d'accueil de jour pour les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Il est à noter que Porto-Vecchio complète l'offre présente à Bonifacio en proposant un service d'urgences et un établissement d'accueil pour enfants handicapés. Porto-Vecchio ne possédant pas d'établissement de santé de moyen et long séjour, celui de Bonifacio pallie ce manque. Les deux communes fonctionnent donc en binôme pour compléter respectivement leur offre d'équipement de santé.

L'offre présente à Bonifacio répond principalement aux besoins d'une économie résidentielle, contrairement à l'offre commerciale.

Les équipements sportifs, culturels et de loisirs

Bien que possédant un nombre très important d'édifices et de structures patrimoniales, la commune de Bonifacio ne compte aucun musée public. L'offre culturelle est principalement corrélée à l'offre touristique autour des lieux d'affluence et/ou les visites privées. La commune bénéficie d'un patrimoine historique remarquable (19 monuments historiques) et d'un naturel riche. Le contexte communal (territoire rural et touristique) explique ce phénomène.

Équipements sportifs	Bonifacio
Gymnases	1
Courts de tennis	3
Centres équestres	1
Terrains de football/rugby	1
Terrains de basketball/handball/volleyball/badminton	1
Parcours de golf	1

Source : INSEE 2016

En termes d'équipements sportifs, la commune est bien équipée au regard de sa population permanente. Cependant, les activités de loisirs en général, et plus particulièrement les activités nautiques, permettent de compléter cette offre en proposant des activités sportives aux autres profils de population identifiés.

Les équipements scolaires

L'offre en équipement scolaire semble calibrée à la démographie bonifacienne et au nombre de résidents bien que le lycée le plus proche soit à Porto-Vecchio.

Il est à noter que le collège se situe au nord de la ville, excentré du pôle urbain très fréquenté. A l'inverse, les écoles primaires sont concentrées dans la Haute-Ville, ce qui entraine des difficultés de desserte scolaire à certains moments de l'année.

Équipements culturels et sportifs	Bonifacio	Porto-Vecchio
École maternelle	1	3
École élémentaire	1	5
Collège	1	2
Lycée	0	1

Source : INSEE 2016

À retenir...

Bonifacio est une commune possédant une offre d'équipements et de services de proximité concentrée au sein du centre-ville (Haute-ville, Marine, Arrière-port). Il existe, par ailleurs, une importante complémentarité de l'offre entre Bonifacio et Porto-Vecchio qui compense le manque de certains services bonifaciens. Le PADDUC associe d'ailleurs les deux communes pour former un pôle urbain « Porto-Vecchio – Bonifacio », d'influence intra-départementale.
La commune assoit donc sa base économique découlant :

- de la sphère résidentielle en proposant une offre de proximité équilibrée,
- de la sphère présentielle en proposant un nombre important de services et équipements à destination des populations présentes périodiquement.

39. Le maillage du territoire et sa desserte

L'offre en services et équipements à Bonifacio semble calibrée aussi bien aux besoins quotidiens de la population résidente que ceux d'une population temporaire. Malgré le phénomène de saisonnalité, la proximité à Porto-Vecchio permet d'accéder rapidement aux services manquant sur la commune.

Cependant, la concentration de l'offre de services dans le centre-ville de Bonifacio et l'attractivité du pôle urbain de Porto-Vecchio entrainent d'importants flux de déplacements à travers le territoire communal.

Ce phénomène est accentué par la localisation des habitations des résidents permanents, à l'extérieur de la ville. La dépendance à la voiture particulière est alors très marquée à Bonifacio. Cela pose la question de l'efficacité et de la cohérence du maillage routier de Bonifacio.

UU. Un maillage cohérent mais fortement sollicité

Au sein de la commune, deux axes majeurs se distinguent : les routes territoriales 40 et 10. Elles font le lien entre le centre-ville bonifacien et les deux communes les plus importantes du Sud Corse à savoir Figari (par la RT40) et Porto-Vecchio (par la RT10). Ces axes permettent de connecter le territoire à l'aéroport de Figari et aux nombreux équipements de Porto-Vecchio. L'ensemble des profils d'habitants et de visiteurs empruntent donc ces axes stratégiques.

La connexion à ces voies territoriales est assurée par les routes départementales (la RD60, la RD58 et la RD59) qui assurent la desserte des différents hameaux.

La RD59 est principalement fréquentée par la population locale, habitant dans les hameaux de Saparelli et Poggio d'Olmo. En revanche, la RD58 et la RD60, qui constituent la route dite « la stratégique », permettent de contourner les routes territoriales très fréquentées, à proximité de la ville, en période estivale. Par ailleurs, elles assurent la connexion au golfe de Sant'Amanza, qualifié de site d'intérêt régional dans le Schéma d'Aménagement Territorial du PADDUC.

En complément de ce maillage structurant un semis de dessertes locales permet de connecter les différents hameaux avec les routes départementales et territoriales et donc d'assurer à la population l'accès aux divers pôles de services et de loisirs.

Concernant les axes pédestres, de nombreux sentiers de randonnée sont présents au sein de la commune ce qui permet de faire découvrir patrimoine bonifacien aux touristes. Ces sentiers se concentrent principalement au sud-ouest de Bonifacio, marqué par une topographie élevée et d'importants points de vue sur le grand paysage. Il est à noter qu'ils se situent particulièrement dans des zones où la desserte routière est faible ce qui permet de « compenser » ce manque d'infrastructures routières et de permettre de parcourir la commune de manière différente.

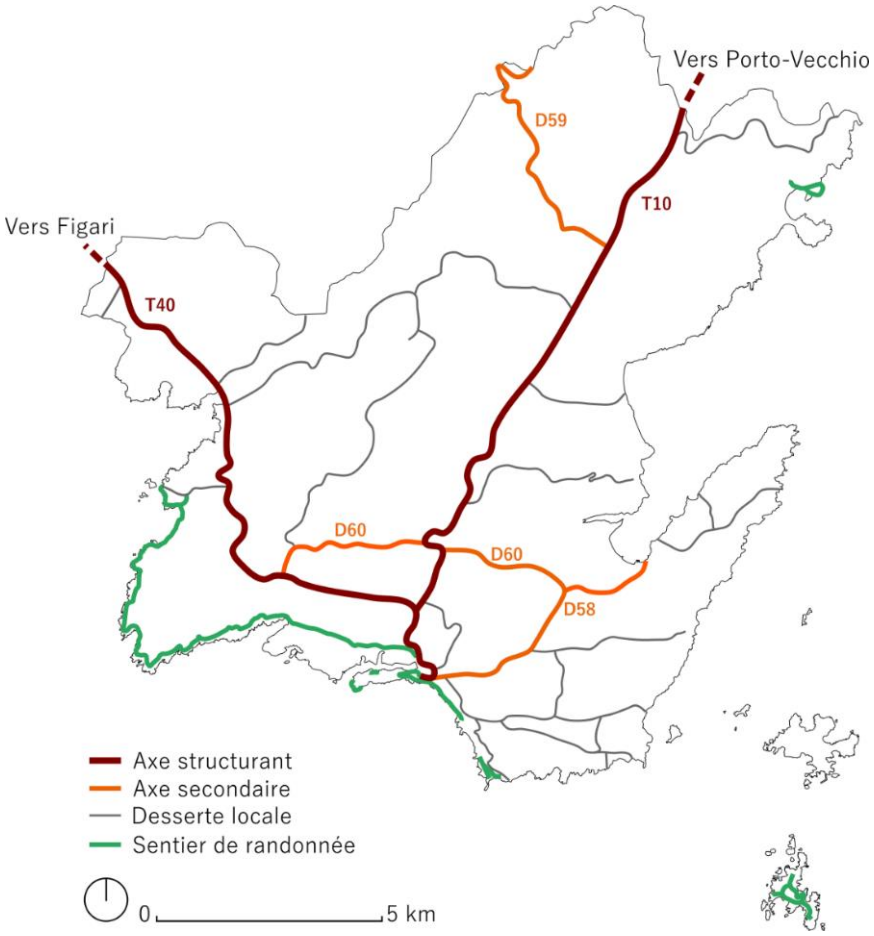

VV. Les impacts de la saison touristique sur la desserte routière

Lors d'épisodes de pics touristiques, l'entrée de ville nord et plus particulièrement le rond-point reliant la RT40 et la RT10 sont souvent congestionnés.

Pour pallier cela, la municipalité propose des alternatives, telles que des navettes gratuites reliant le parc de stationnement de Valli et de Monte Leone au le centre-ville, en période estivale.

La population locale, attachée à la voiture, préfère emprunter la RD60 et la RD58 appelée « La stratégique » afin de contourner le giratoire fréquemment congestionné, situé au nord de la ville (cf. carte ci-dessous).

WW. Des alternatives à la voiture personnelle

Pour pallier la sur-fréquentation et la congestion, la municipalité a mis en place certaines alternatives comme des navettes reliant les parcs de stationnements de Valli et de Monte Leone au centre-ville.

40. L'offre en stationnements

XX. Une offre conséquente et adaptée à la population résidente

Conformément à l'article L.151-4 du Code de l'Urbanisme, un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos a été réalisé sur la commune de Bonifacio.

Ce recensement permet de constater que la quasi-totalité de l'offre de stationnement se concentre dans la ville (la Haute-ville, la Marine et l'arrière-port) en corrélation avec la localisation de l'offre de commerces, services et équipements.

En revanche, aucune place de stationnement publique de véhicules hybrides et électriques n'a été comptabilisé sur le territoire bonifacien. De la même façon, aucun stationnement vélo public n'a été recensé sur la commune.

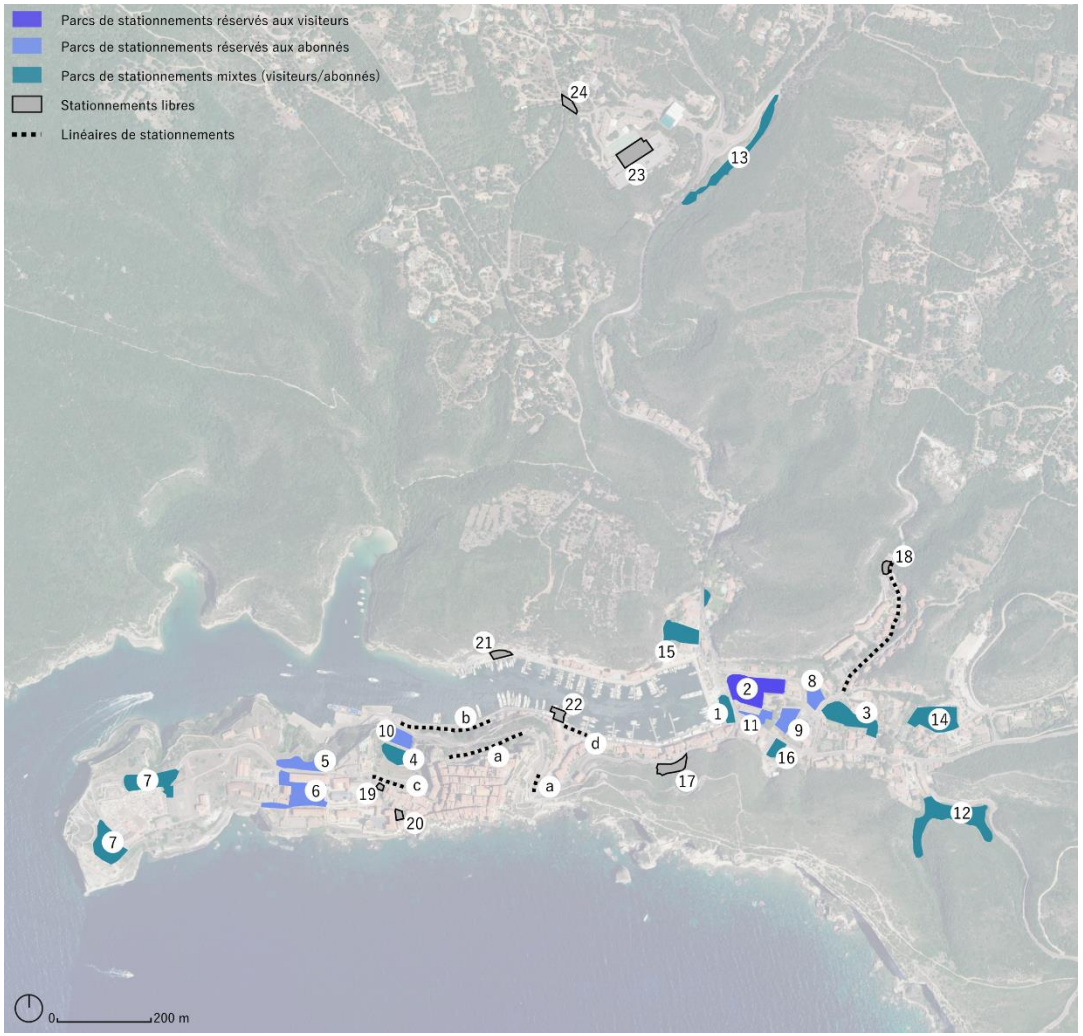

Source : Ville de Bonifacio

		Nombre de places automobiles	Profil des usages concernés
	Parcs de stationnement municipaux		
1	Parc de stationnement minute	20	Mixte
2	Parc de stationnement P1 dit "parking du stade"	218	Visiteurs
3	Parc de stationnement dit ''parking derrière la gendarmerie"	131	Mixte
4	Parc de stationnement P3 (à la sortie du tunnel)	65	Mixte
5	Parc de stationnement P4 dit "parking Sainte Dominique"	66	Abonnés
6	Parc de stationnement Montlaur	130	Abonnés
7	Parc de stationnement P5 situé au cimetière marin	300	Mixte
8	Parc de stationnement PS2 situé sur la montée de Brancuccio	45	Abonnés
9	Parc de stationnement PS3 situé près des locaux de la police municipale	75	Abonnés
10	Parc de stationnement PS4, situé au-dessus de la station d'épuration	60	Abonnés
11	Parc de stationnement PS5 situé en face de l'ancien hôpital	60	Abonnés
12	Parc de stationnement de Monte Leone	300	Mixte
13	Parc de stationnement de Valli	250	Mixte
	Parcs de stationnement libres		
14	Parc de stationnement situé près du Supermarché U	150	Mixte
15	Parc de stationnement situé avenue Sylvère Bohn	140	Mixte
16	Parc de stationnement magasin SPAR	43	Mixte
17	Parc de stationnement avenue Charles de Gaulle	42	Mixte
18	Parc de stationnement proche du restaurant "Au petit creux"	10	Mixte
19	Parc de stationnement situé au monument aux morts	11	Mixte
20	Parc de stationnement rue de l'hôpital	15	Mixte
21	Parc de stationnement Marina nord	23	Mixte
22	Station d'avitaillement	15	Mixte
23	Centre Hospitalier de Bonifacio	60	Mixte
24	Parc de stationnement proche centre hospitalier	12	Mixte
	Linéaires de stationnement		
a	Avenue Charles de Gaulle	40	Mixte
b	Quai Sott à Portigliola	40	Mixte
c	Avenue de la Carotola	45	Mixte
d	Quai Jérôme Comparetti	9	Mixte

Places automobiles totales	**2375**
Places destinées aux personnes à mobilité réduite	**23**
Places motos	**150**

Le référencement des différents parcs de stationnements bonifaciens met en avant un nombre conséquent de places au sein de la commune. Avec environ 2300 places automobiles, le nombre de stationnements permet de répondre au nombre de ménages vivant à Bonifacio, étant donné que sur 1 326 ménages, environ 90% possèdent au moins une voiture dans le foyer en 2015 (INSEE, RP 2015).

YY.La problématique de la fréquentation touristique

En période estivale, la population bonifacienne se voit multipliée par quatre ce qui engendre indubitablement une hausse du nombre de véhicules personnels et donc des problèmes d'augmentation du trafic, de congestion et de manque de stationnements ; sans compter les flux de visiteurs qui viennent visiter la ville le temps d'une journée et qui recherchent des places de stationnement le plus près possible de la Haute-Ville et des plages.

Pour pallier ce phénomène et assurer un minimum de confort aux résidents, la municipalité a mis en place des cartes abonnés à destination des bonifaciens résidents et des saisonniers. Cette carte permet l'accès exclusif à certains parcs de stationnements du centre et évite donc l'occupation de ceux-ci par les visiteurs.

La commune est dotée de six parcs à destination spécifique des abonnés, un parc à destination exclusive des visiteurs et 6 parkings à vocation mixte (visiteurs et abonnés). Il est à noter que deux des parcs de stationnements mixtes (Monte Leone, Valli) n'ouvrent que lors de périodes de fortes affluences et sont donc, majoritairement, à destination des visiteurs.

Le fonctionnement des parcs de stationnements bonifaciens est donc fortement marqué par une sectorisation de ceux-ci mais également, et surtout, par une mutualisation. La prédominance des parcs à vocation mixte répond à la demande de mutualisation des places de stationnement existantes.

ZZ. Les perspectives d'évolution et d'adaptation des parcs de stationnements

La concentration des parcs de stationnements au niveau du centre-ville fait écho à la concentration d'activités à destination des résidents et des touristes. Cependant cela a pour effet d'exacerber la congestion du centre lors des périodes d'affluence, au regard de la trame viaire traversante, qui reste peu large (deux voies) et qui rend difficiles les déplacements automobiles.

Il est également possible d'interroger l'organisation de ces parcs de stationnement qui, comme précisé auparavant, ont une temporalité différente (certains n'ouvrent que lors de fortes affluences) et une vocation différente (abonnés / visiteurs / mixtes).

Le choix de différencier les usagers des parcs de stationnement est une solution habile pour assurer un minimum de stationnement aux résidents et actifs. A l'inverse, le parking P1, situé sur la Marine, est à destination des visiteurs exclusivement. Bien qu'il soit le seul dans ce cas, son grand nombre de places de stationnement permet de répondre, en partie, à l'affluence touristique (218 places).

En termes de temporalité également, les parcs de stationnement de Monte Leone et de Valli n'ouvrent qu'en période de forte affluence, ce qui pose la question de leur utilisation le reste de l'année. Leur localisation, plus excentrée, permet de limiter la congestion car ils sont reliés au centre-ville par des navettes (électriques pour Monte Leone). Parallèlement, leur situation excentrée en amont de la ville offre un point de vue remarquable sur le centre et le littoral.

Ces deux parcs de stationnement ont un fonctionnement similaire aux parcs-relais qui favorisent l'intermodalité et leur utilisation en période creuse ou bien la création de parcs similaires en périphérie du centre-ville pourraient apporter des solutions pour la congestion du centre-ville.

A retenir…

Le stationnement bonifacien possède de nombreux atouts et un calibrage adapté à destination des résidents et des visiteurs, bien que la concentration de cette offre en centre-ville congestionne la circulation. L'ouverture annuelle des parcs excentrés et le développement des mobilités alternatives et de l'intermodalité, via des parcs relais par exemple, sont des pistes de réflexions à explorer afin de pallier les conséquences de la forte fréquentation touristique.

Bilan et éléments clés à retenir :

Bonifacio possède **une offre de services et d'équipements de proximité satisfaisante**, complétée par celle de Porto-Vecchio. Cependant la concentration de ces services en ville engendre des **effets de congestion automobile**. La question de l'accès pour les populations devient un véritable problème en **période estivale**, d'autant plus pour les habitants travaillant dans le secteur. Si la Haute-Ville et la Marine offrent une vitrine attractive de Bonifacio et en font sa renommée, l'arrière port en revanche revoie à un espace multifonctionnel (habitat, commerce, stationnement, etc.) totalement déstructuré. Une réflexion autour du fonctionnement territorial est nécessaire afin de revaloriser les espaces délaissés et de résoudre les problématiques actuelles et avenir.

Le développement urbain joue un rôle central, dans la mesure où ils conditionnement l'organisation sociale du territoire. La prise en compte des différents profils d'occupants et des différents espaces stratégiques est alors nécessaire pour adapter le projet communal.

Synthèse des enjeux du fonctionnement local de Bonifacio :

A l'échelle de la commune →

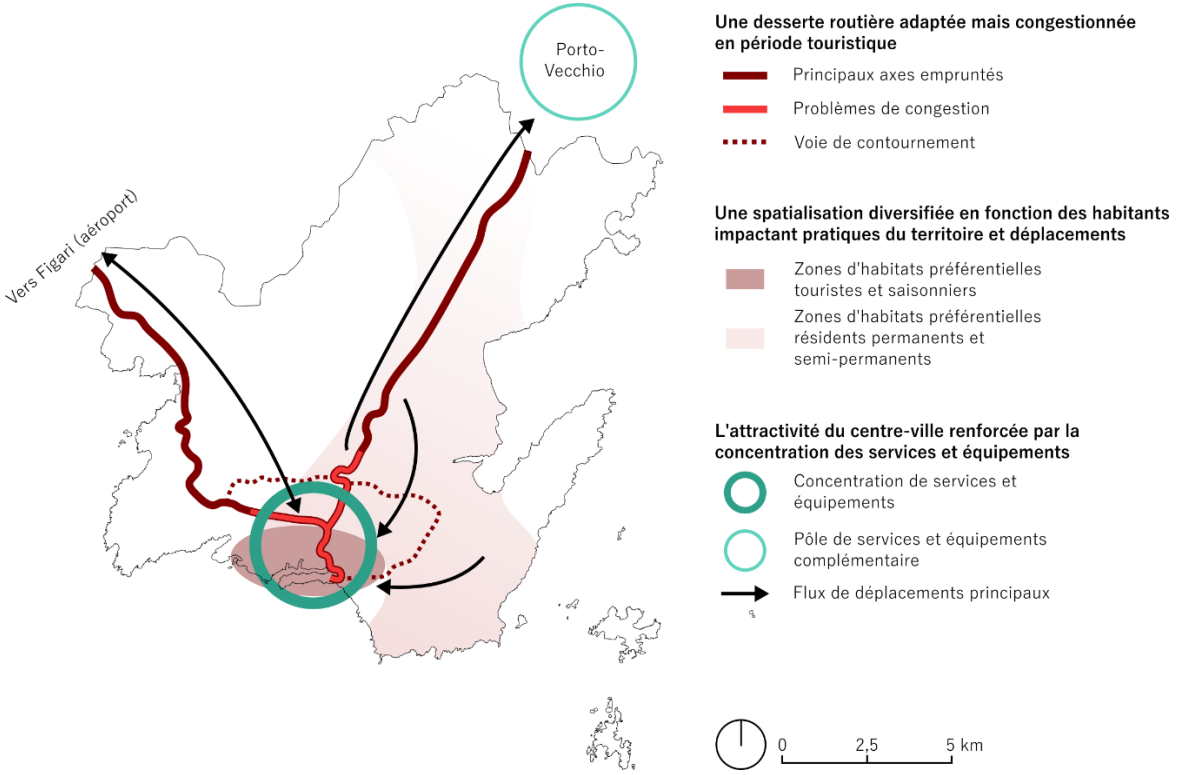

A l'échelle du centre-ville ↓

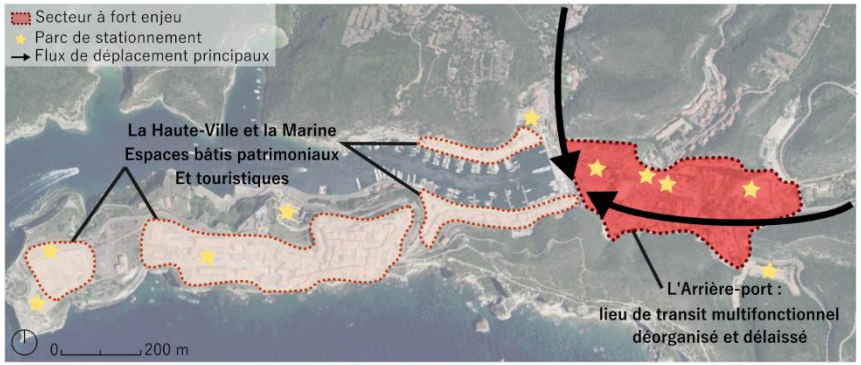

État Initial de l'Environnement

LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE

41. Un socle géologique mêlant granite et calcaire

La structure géographique de la Corse compartimente le territoire en régions naturelles tirant leurs caractéristiques de leur position géographique, de leur morphologie, de la nature de leur sol ou encore des particularités de leur végétation.

Du point de vue géologique et lithologique, 4 grands ensembles peuvent être distingués :

- La Corse occidentale ou hercynienne granitique (1),
- La Corse orientale ou Alpine schisteuse (2),
- La dépression ou sillon central sédimentaire (3),
- Les bassins alluvionnaires et calcaires (4).

Marquée par la rencontre de terrains granitiques et sédimentaires à dominante calcaire, l'extrême sud de la Corse s'inscrit dans les grands traits physiques de l'île, mais présente ses propres particularités.

Le bassin bonifacien témoigne de cette singularité et apparaît comme un élément de contraste majeur, dans la mesure où c'est l'un des rares en Corse, à réunir ce type de substrats.

Géologie et lithologie simplifiées de la Corse

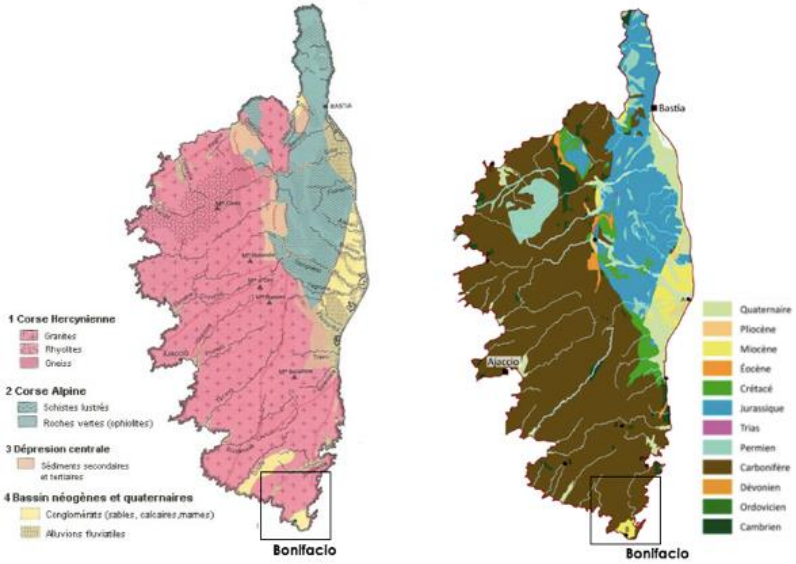

Source : Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC), document de travail novembre 2014

Les grandes entités géologiques bonifaciennes

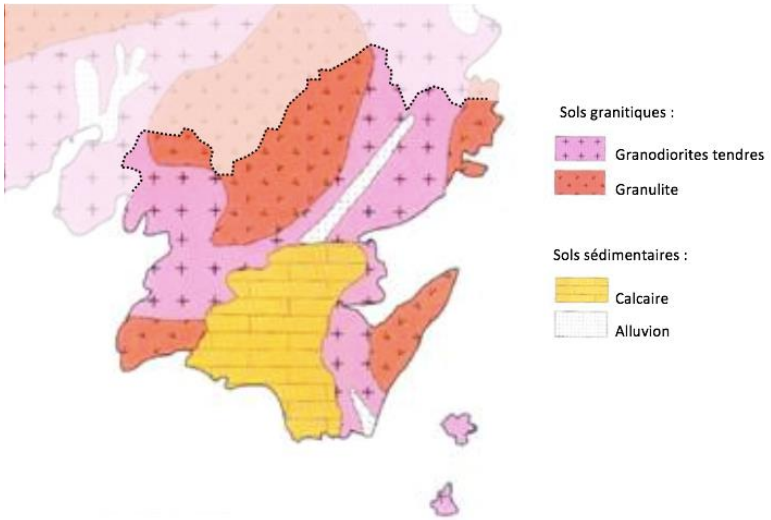

Source : extrait carte géologique du bassin bonifacien, BRGM

Bonifacio repose sur un socle géologique granitique et sédimentaire formant deux entités distinctes :

> La première, composée de roches magmatiques granitiques, occupe la majeure partie du territoire bonifacien. Elle est essentiellement constituée de granodiorites tendres et de granulites. A ce titre, les substrats cristophyliens y sont parsemés de chaos granitiques formant de nombreux promontoires, tels que le Monts de la Trinité, le cap de la Chiappa, du Rafaello, du Finochiagga et du Capiciola. Ces roches sont peu perméables et très résistantes aux actions érosives comme en témoigne l'archipel des îles Lavezzi ;

> La seconde, repose principalement sur un large plateau calcaire. D'une surface de 25 km², le plateau, également appelé le Piale, s'étend du golfe de Sant'Amaza à Cala-di-Paruagano, où il occupe une place centrale sur le territoire. Entre la pointe du Timon et la pointe de Sperone, le plateau accueille des roches récentes aux porosités variables (miocène).

Au cœur du plateau, on note la présence de vallées sèches, typiques de sols karstiques peu poreux[68], mais localement fracturés, permettant une infiltration des eaux dans la roche à la faveur d'écoulements souterrains.

Au niveau de la Haute-ville, le plateau présente une entaille de près de 2 kilomètres, formant une ria (ou calanque), soulignant la sensibilité des roches sédimentaires à la dissolution. Sur le littoral, particulièrement exposé aux phénomènes érosifs, des falaises abruptes accompagnées de taffonis[69] témoignent également de cette sensibilité.

Par ailleurs, il convient de souligner la présence de poches alluvionnaires. Particulièrement visibles le long de la route de Porto-Vecchio (N198), ces formations récentes[70] sont principalement composées d'alluvions, de sables et de graviers déposés par le ruissellement des eaux de surface après érosion de la roche.

Les sols granitiques et calcaires ont comme caractéristiques communes de disposer d'une faible perméabilité[71]. La capacité d'infiltration des eaux de pluie est donc fonction du degré de fissuration et d'altération des sols.

Affleurements granitiques
Mont de la Trinité

Les roches calcaires du Piale
Vue depuis la Gare Maritime

[68] La porosité traduit la faculté d'un sol à stocker un fluide (l'eau par exemple) dans ses interstices, également appelés pores. Des sols ou sous-sols de faible porosité favorisent les écoulements de surface. Il existe plusieurs types de porosité en relation avec l'histoire de la roche. Seuls les sols présentant des pores connectés, donc qui communiquent entre eux, garantissent un écoulement des eaux. Les granites et calcaires disposent généralement de pores faiblement connectés traduisant une faible capacité d'infiltration. A noter que les sols calcaires karstiques sont généralement fracturés, donc plus poreux, ce qui favorise les écoulements souterrains.

69 Formation géologique de surface des roches calcaires issue d'un processus d'érosion éolienne dans la roche.

[70] Formation datant de l'ère quaternaire, issue de quatre grandes phases de glaciation successives.

[71] La perméabilité caractérise la faculté d'un sol à laisser pénétrer et circuler un fluide sous l'effet de différence de pression. Un sol laissera pénétrer et circuler de l'eau d'autant plus facilement que sa perméabilité est élevée. En cas de faible perméabilité, l'eau de pluie a tendance à s'accumuler à la surface ou à ruisseler si la surface est pentue, provoquant des phénomènes d'érosion.

En ce sens, les caractéristiques pédologiques du territoire disposent d'implication sur la gestion des eaux usées et pluviales, en particulier sur les sols granitiques peu fissurés.

Le plateau calcaire, quant à lui, dispose d'une porosité plus importante (sols présentant un important degré d'altération), favorisant ainsi l'infiltration des eaux dans le sol. Toutefois, le plateau accueille également quelques dépressions, où en période hivernale, la proximité de la nappe provoque des inondations superficielles.

Les caractéristiques géologiques du territoire ont contribué la présence d'un cadre atypique et suggèrent une vulnérabilité du littoral calcaire (érosion éolienne ou hydraulique impliquant des mouvements de terrain).

Par ailleurs, ces sols présentent des capacités d'infiltration variables selon leur épaisseur ou encore leur degré de fracturation, les basses zones mal drainées, étant les plus vulnérables à une « mauvaise » infiltration.

42. Un relief accidenté sous influence littorale

Un relief prononcé sur les massifs granitiques

Source : IGN BD Topo

Mont de la Trinité

Tour de Sant'Amanza

Étang de Blistra et mont Monta-Rosa au loin

L'histoire géologique du bassin bonifacien a fortement conditionné la topographie communale, permettant de distinguer trois ensembles morphologiques caractéristiques de la topographie du territoire.

Les massifs rocheux : exclusivement constitués de sols granitiques, ces massifs forment une ceinture naturelle au plateau calcaire, espace privilégié de l'urbanisation. Les massifs granitiques bonifaciens diffèrent des massifs montagneux présents au cœur de la Corse par leur rencontre avec le milieu marin. Ils se détachent de la chaîne de montagnes centrales et s'en différencient par des versants aux pentes plus douces à l'approche du littoral.

Le plateau est encadré par trois chaînons, dont le premier, formé du Mont de la Trinité (241 mètres), du Mont Corbu (243 mètres), la Punta-di-Curugnola (251 mètres), la Pun-di-u-Prete-Mortu (290 mètres) et la Punta d'Inciratu (340 mètres), offrent de nombreux promontoires, en particulier sur le Golfe de Ventilègne.

Le second chaînon rocheux, situé au nord-est entre l'étang de Balistra et le golfe de Porto-Vecchio, oscille de 171 mètres à 226 mètres, où il marque la limite communale (secteur de Pinitelli). Dans sa partie sud, il présente une altitude moindre à l'image du Monte Rossa (140 mètres).

Au sud-est, le plateau calcaire est encadré par le massif rocheux de Cala-Longa qui culmine à 131 mètres au niveau de la Tour Sant'Amanza. En direction du plateau, l'altitude apparait plus faible.

Reliefs adoucis aux abords du littoral – Golf de Ventilègne

Le plateau calcaire : d'une altitude moyenne de 70 mètres, le plateau présente des traits topographiques typiques des sols karstiques, à savoir : la présente de lapis[72] (Cala-di-Stentinu notamment), de speudo-dolines[73] (Campu-Longu, Bella Cattarina ou Funtanaccia), de vallées sèches [74](Saint-Julien et Saint-Jean), de petits canyons (Canetto) ou de grottes souterraines façonnées par le travail de la mer sur le littoral (Grotte Saint Antoine ou de Sdragonatto).

Doline de Funtaaccia / Vallée sèche de St Jean

La côte bonifacienne : longue de près de 77 km, y compris les îles, le littoral bonifacien présente des faciès différenciés liés à la nature des sols. Il alterne des falaises calcaires verticales et des côtes cristallines aux pentes douces.

La côte calcaire est formée de falaises abruptes dominant la mer jusqu'à 100 mètres d'altitude (sémaphore de Pertusato). Les pieds de falaises sont pour la plupart accompagnées de blocs, d'éboulis, et parfois de bancs sableux, conséquences directes de l'érosion éolienne et marine.

La côte cristalline, quant-à-elle, est marquée par ses plages et ses criques, formées au grès de l'érosion marine. Les plages sont étroitement liées à la présence d'arrières étangs littoraux tels les étangs de Stagnolu, de Canetto ou encore de Balistra.

72 Formation géologique de surface des roches calcaires en contexte karstique, formant des ciselures et fissures dans la roche, due à la dissolution des sols calcaires par l'eau de pluie.

73 Formation géologique de surface des roches calcaires en contexte karstique, formant des dépressions circulaires dûe à l'érosion des sols calcaires en contexte karstique.

74 Vallée ancienne typique des formations karstiques, creusée par des cours d'eau aujourd'hui infiltrés dans le sol, laissant la vallée à sec, excepté lors de pluies intenses où, la nappe d'eau souterraine remonte à la surface.

Falaise calcaire du plateau

La commune de Bonifacio se singularise par la présence d'une association géologique, alliant des zones de chaos granitiques au relief prononcé et un plateau calcaire grossièrement aplani.

Les caractéristiques géologiques du territoire ont fortement conditionné la topographie communale formant ainsi deux entités différemment sensibles aux phénomènes érosifs (ruissellement des eaux, vents, houles, etc.).

Ces phénomènes ont d'importantes conséquences sur la stabilité des sols calcaires (mouvements de terrains : éboulis, chute de bloc, etc.) et indirectement sur l'évolution du trait de côte, ce qui exposent certaines parties du territoire aux risques de mouvements de terrain.

43. L'eau, un élément structurant du territoire

AAA. Un réseau hydrographique qui témoigne des caractéristiques géologiques et topographiques du territoire

La configuration du réseau hydrographique est directement liée aux caractéristiques physiques du territoire, en particulier à la topographie et à la géologie. La densité du réseau hydrographique de surface est fonction de la constitution des sols.

La zone granitique dispose d'un réseau hydrographique relativement dense constitué de nombreux ruisseaux pour la plupart intermittents, car dépendant de la pluviométrie. Sur le plateau calcaire, le réseau de surface est quasiment inexistant compte tenu de la perméabilité de la roche.

Un réseau hydrographique intermittent présent sur les zones de massif

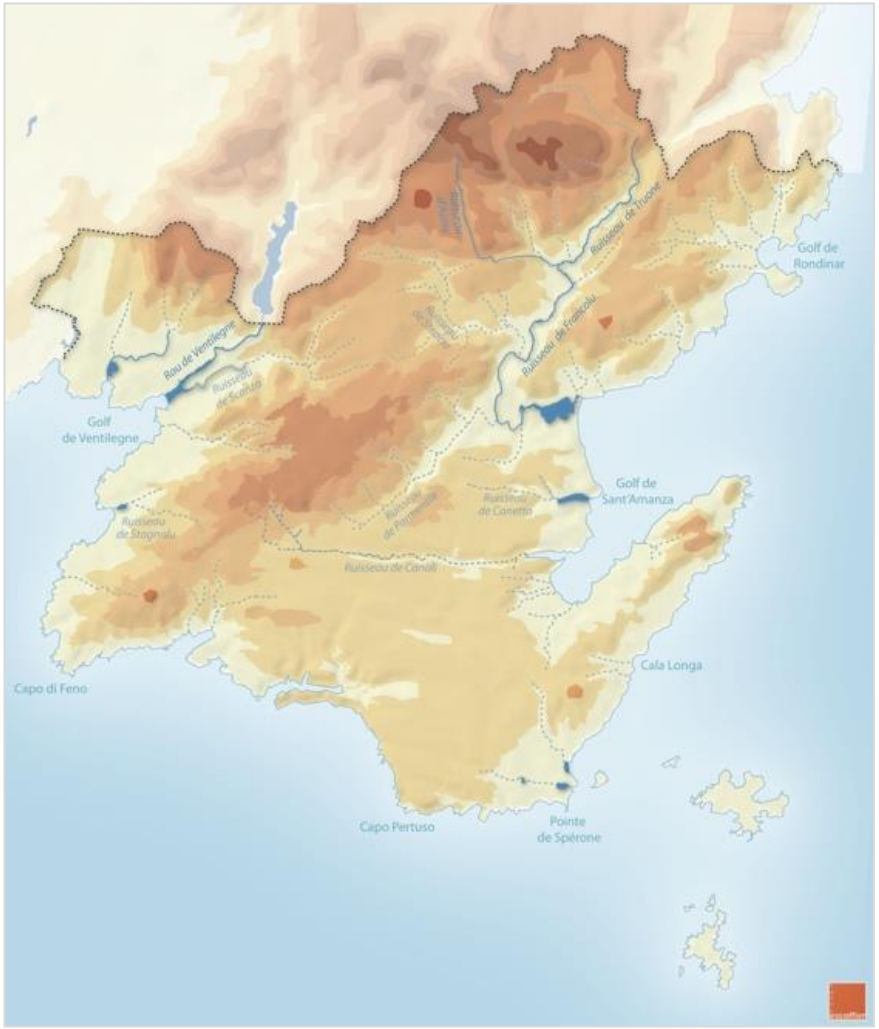

Source : IGN BD Topo

Les ruisseaux permanents du Ventilègne et du Francolu

Le réseau hydrographique communal est principalement constitué des ruisseaux de Ventilègne et du Francolu, en raison d'une période à sec moins marquée.

Ces deux cours d'eau appartiennent à des bassins versants différenciés, dont la ligne de partage orientée Nord-Est/Sud-Ouest est soulignée par les massifs du Mont de la Trinité, de la Punta di Curugnola, de la Pun-di-u-Prete Mortu et de la Punta d'Inciratu.

Le ruisseau du Ventilègne prend sa source à 189 mètres d'altitude sur la commune de Figari, près du lieu-dit la Bocca-di-Friggiata, et forme son propre bassin versant. Sur son parcours du barrage de Figari à la méditerranée, il se présente sous la forme d'une rivière sinueuse, où il dessine quelques méandres.

Avant de déboucher dans la mer méditerranée, au niveau du golfe, le cours d'eau participe à la formation d'un étang lagunaire de grand intérêt écologique, dont l'apport en eau douce est indispensable à son équilibre.

La lagune de Ventilègne

D'une longueur de 11,2 kilomètres, le ruisseau de Francolu prend sa source sur la commune, à l'Ouest du plateau d'Arapa. Comme ses petits affluents, il appartient au bassin versant du Stabiacciu. Dans sa partie haute, il est également appelé le ruisseau d'Asinu. Après avoir traversé l'étang de Balistra, le Francolu se jette dans la mer Méditerranée, 290 mètres d'altitude plus bas, au Nord du Golfe de Sant'Amanza.

Sur son parcours du plateau d'Arapa à l'étang de Balistra, il présente des faciès différenciés :

> Dans sa partie haute, le Francolu est relativement étroit et forme de nombreux méandres. Il traverse des espaces naturels excentrés de toutes pressions humaines, offrant des terres de refuge aux espèces patrimoniales et emblématiques du territoire ;

> À l'approche du ruisseau de Truone, un de ses principaux affluents, le Francolu perd de l'altitude pour côtoyer au sein de la vallée de Longa, des prairies sèches supports aux activités d'élevage. Le cours d'eau y est accompagné d'une épaisse ripisylve d'Aulnes glutineux retraçant ainsi son chemin en direction de l'étang de Balistra.

La ripisylve du Francolu

Vallée de Longa

En amont de Balistra

Le fonctionnement hydrologique des cours d'eau de Ventilègne et du Francolu est principalement conditionné par l'importance des précipitations. Leur alimentation de type pluvio-nival explique les variations de leurs débits et leurs crues parfois brutales. Leur régime est très irrégulier et connait d'importantes fluctuations saisonnières bien marquées, avec des débits maximums observés à l'automne et au printemps et une diminution très rapide de ces derniers dès le mois de mai.

L'importante variation de ces débits n'est pas sans implication sur le territoire et se traduit par :

> Des difficultés en période d'étiage : le ruisseau du Ventilègne, utile à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation fait l'objet d'une retenue en amont de Bonifacio afin de permettre un soutien à l'étiage ;

> D'importantes crues aux caractères torrentiels : la vallée du Francolu est particulièrement exposée aux débordements du cours d'eau. En période hivernale ou lors de pluie estivale intense, elle accueille les eaux de ruissellement drainées sur l'ensemble du bassin versant.

Au vu de leur faible accessibilité par l'homme, les ruisseaux du Ventilègne et du Franculo (dans la partie nord), apparaissent relativement préservés de toute pression ou modification anthropique, comme en témoigne leur bonne qualité des eaux.[75]

A noter qu'au sein des vallées, la fragilité des eaux et des écosystèmes aquatiques du Francolu paraît plus importante, et est à mettre en lien avec la présence d'activités agricoles au sein de la vallée Longa, mais également avec la présence d'une urbanisation diffuse à l'approche du plateau calcaire.

75 Bon état écologique et chimique des masses d'eau référence du Ventilègne et du Francolu, SIE bassin de Corse.

Les cours d'eau intermittents

Le Ventilègne et le Francolu sont alimentés par de nombreux petits affluents temporaires, qui se manifestent en période hivernale ou lors de fortes intempéries, soulignant ainsi les lignes topographiques du territoire, tels que les ruisseaux de Scanza, du Truone, de Parmentile ou encore de Stencia.

Le ruisseau de Scanza, situé à l'Ouest du territoire conflue avec le ruisseau du Ventilègne. C'est au niveau de l'étang de Ventilègne que le cours d'eau participe à la formation d'une zone de grande diversité écologique, très attractive pour la faune et la flore.

Le ruisseau de Truone, quant-à-lui, parcours la vallée agricole du Longa, où il conflue avec le Francolu. Le ruisseau de Parmentile et du Stencia, deux autres affluents du Francolu, parcourent également des territoires faiblement anthropisés, où ils s'y développent une mosaïque d'espaces boisés et de prairies ouvertes.

D'autres cours d'eau temporaires parcourent également le territoire, dont les plus significatifs sont les ruisseaux du Stanolu ou encore du Canali.

Ces petits affluents participent à l'alimentation en eau douces des étangs, qui entretiennent un lien privilégié avec la mer méditerranée et ses milieux naturels caractéristiques. Rappelons que les caractéristiques physiques de ces ruisseaux mettent en évidence une sensibilité de ces derniers aux sécheresses et pluies intenses, ce qui peut conduire lors d'épisodes pluvieux exceptionnels à des risques de contamination des milieux aquatiques d'eau douce et lacustre (matières et substances charriées par les eaux de pluie).

Bonifacio dispose d'un hydrosystème particulièrement développé au sein des massifs, les espaces aquatiques et milieux naturels associés apparaissent être le support au maintien et développement d'une biodiversité locale remarquable.

La conservation d'une bonne qualité des eaux au sein de chaque bassin versant et la préservation des qualités intrinsèques des ruisseaux et de leurs affluents seront essentielles au maintien de la qualité des eaux méditerranéennes.

BBB. Des eaux marines de qualité

La qualité du milieu marin est un enjeu fondamental pour un maintien de l'attractivité de Bonifacio. La pérennisation des activités marines qui y sont attachées (baignade, plaisance, sport nautique, plongée sous-marine, pêche, etc.) est directement à mettre en lien avec l'atteinte d'une bonne qualité des eaux côtières. La commune de Bonifacio, à l'interface du bassin méditerranéen de la Sardaigne bénéficie d'un cadre atypique et attractif. Les eaux marines et lacustres constituent des milieux privilégiés pour les activités de loisirs pratiquées par un grand nombre de vacanciers. Elles sont également le support aux activités de plaisances et de pêche communales.

La surveillance de la qualité des masses d'eaux côtières met en évidence un état global très satisfaisant en 2018.

La surveillance de la qualité des eaux de baignade témoigne d'une eau satisfaisante et conforme à la réglementation européenne, comme l'indique les résultats des différents contrôles réalisés chaque année, qui attestent d'une excellente qualité des eaux de baignade sur l'ensemble des plages référencées ci-dessous.

Résultat des prélèvements de qualité des eaux (2014– 2018)

Point de prélèvement	2014	2015	2016	2017	2018
Tonnara	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent
Cala-di-Ciapili	Bon	Bon	Excellent	Excellent	Excellent
Piantarella	Bon	Bon	Excellent	Excellent	Excellent
Sant' Amanza Nord	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent
Sant' Amanza Sud	Bon	Bon	Excellent	Excellent	Excellent

Source : Ministère de la Santé,2018

CCC. Une ressource en eau souterraine abondante reposant sur des socles granitiques et sédimentaires

La Corse bénéficie d'une ressource en eau abondante mais inégalement répartie à la fois dans l'espace (morphologie de l'île) et dans le temps (variations interannuelles et inter-saisonnières).

A Bonifacio, si les écoulements superficiels apparaissent inégaux sur le territoire, les écoulements souterrains apparaissent importants entre les points d'absorption (fissures et avens) et les points de résurgences essentiellement situés en mer.

Bonifacio s'établit sur deux nappes souterraines représentatives de la nature des sols en présence : une nappe aux aquifères compartimentés et fissurés du socle granitique et une nappe sédimentaire captive du socle calcaire.

Localisation des nappes souterraines

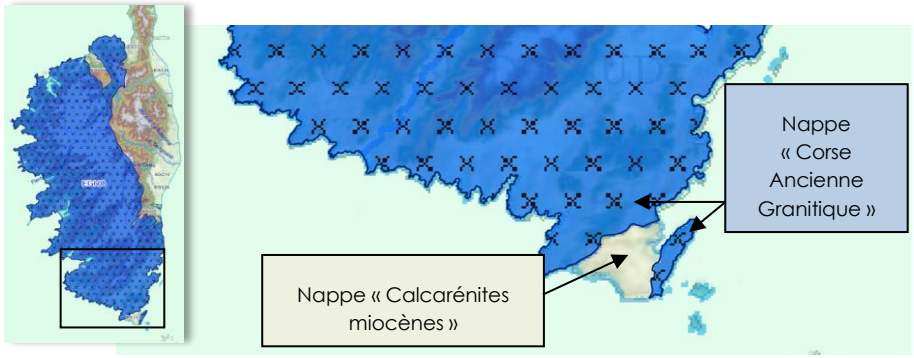

La nappe souterraine « Corse Ancienne Granitique »

La nappe « Corse Ancienne Granitique » correspond à un système d'aquifères libres captifs de type fissuré. Située sur un terrain granitique du socle hercynien, la nappe repose sur un réseau d'aquifères d'interstices (arènes) superficielles très compartimentés.

Ces arènes sont alimentées par la percolation des eaux de pluie, depuis les secteurs altérés et fracturés. Les hétérogénéités de la roche peuvent jouer le rôle de drain ou de barrage. A ce titre, l'alimentation en eau des aquifères d'interstices dépendent de l'épaisseur des zones altérées et de leur densité de fracturation.[76]

Par ailleurs, la lithologie n'est pas sans conséquence sur la productivité de l'aquifère. Les divers exutoires en mer peuvent causer de façon localisée des intrusions d'eau salée et limiter le remplissage des aquifères.

La conjonction de ces éléments impacte directement sur la ressource en eau et sur ses possibilités d'exploitation. A la différence des nappes sédimentaires, ces aquifères sont difficilement exploitables et de ressources limitées.

Bonifacio se situe sur des sols granitiques difficilement valorisables, où la ressource en eau souterraine est fragmentée et irrégulière.

Étant établie sur des sols peu poreux, la nappe souterraine présente une faible vulnérabilité aux pollutions. Toutefois, elle est alimentée par infiltration des eaux de pluie, ce qui peut faciliter les transferts de polluants. L'occupation naturelle des sols tend cependant à limiter les risques de pollution d'origine superficielle.

La nappe souterraine « Calcarénites Miocènes »

La nappe du Miocène résulte de la formation d'une dépression morphologique dans le substrat granitique. Cette dépression est parcourue par des paléo-chenaux, à savoir d'anciens cours d'eau fossilisés dans la roche, formant des aquifères d'interstices. Ces aquifères, issus de processus de comblements sédimentaires anciens, reposent d'une part sur des formations inférieures détritiques (sables et calcarénites) et d'autre part, sur des formations supérieures gréseuses.[77]

La nappe est principalement alimentée par percolation verticale des eaux de ruissellement et par drainance de la nappe « Corse Ancienne Granitique ». La mer méditerranée étant son principal exutoire, la nappe apparaît également alimentée en eau marine (phénomène de drainance).

Les aquifères du miocène se situent sur des sols poreux, présentant d'importantes zones de perméabilité. Principalement localisée sur le plateau, secteur où se côtoient agriculture et urbanisation, la nappe pourrait connaitre de possibles pollutions ponctuelles.

La nappe renferme d'importantes ressources en eau, et est aujourd'hui exploitée de façon très marginale et non coordonnée. Plusieurs forages captant dans les terrains carbonatés et arènes graveleuses du miocène permettent d'ores-et-déjà une

76 Bon état écologique et chimique des masses d'eau référence du Ventilègne et du Francolu, SIE bassin de Corse.

77 Fiche de caractérisation - Masse d'eau souterraine n°6131 « Calcarénites Miocènes », SIE Bassin de Corse.

alimentation partielle du territoire communal. Les besoins en eaux restants sont satisfaits par les territoires périphériques, l'eau provenant de la retenue artificielle de l'Ospedale (en hiver) ou de Figari (en été).

Les eaux souterraines de l'aquifère carbonaté miocène constituent pour autant la seule ressource alternative aux apports en eau extérieure, permettant ainsi de diversifier et de sécuriser sur le long terme l'alimentation en eau potable de la commune.

L'aquifère Miocène renferme une ressource abondante, présentant un intérêt considérable dans le cadre d'une diversification de l'alimentation en eau du territoire.

DDD. Les outils de gestion de la ressource en eau

La planification dans le domaine de l'eau est encadrée par la Directive Cadre Européenne (DCE) du 23 octobre 2000. La DCE fixe un objectif ambitieux de bon état de la ressource en eau et demande aux pays membres de l'Union Européenne d'atteindre un « bon état » de tous les cours d'eau, lacs, eaux littorales et nappes souterraines d'ici 2015. Des dérogations de date d'échéance ont été accordées pour quelques grands cours d'eau français, le temps de réponse des milieux apparaissant trop long au vu de l'importance et de la nature des dégradations.

A cet égard, plusieurs documents de gestion intégrée des eaux et milieux aquatiques sont garants de la mise en œuvre de DCE, à savoir :

- Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) établis par grands bassins versants ;
- Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et les contrats de rivière ou contrats de bassin, établis à l'échelle des sous-bassins.

Ils précisent à leur échelle respective, les dispositions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs qu'ils fixent pour l'ensemble des milieux aquatiques.

Bonifacio appartient au bassin hydrographique de la Corse, dépend de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) qui œuvre pour la reconquête de la qualité de l'eau des cours d'eau et milieux aquatiques sur sa circonscription (lutte contre la pollution des eaux, protection et restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques).

A ce titre, la commune est concernée par le SDAGE Bassin de Corse 2010-2015, dont la révision a été engagée en 2013 pour la période 2016 – 2021.

Le SDAGE 2010-2015 définit une série d'objectifs afin de répondre tant aux enjeux de bonne qualité des eaux que de la préservation des espèces et milieux aquatiques emblématiques de la Corse, qui se traduit par :

- La mise en place de zonages réglementaires consignés au sein d'un registre de zones protégées ;
- L'atteinte d'objectifs de qualité des masses d'eau.

La commune n'est pas concernée par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), ni de contrats de rivière ou de contrats de bassin.

Les zones protégées

Bonifacio bénéficie de plusieurs réglementations visant la bonne gestion de la ressource en eau, par la mise en place de mesures favorables à la gestion des pressions touristiques :

- Les masses d'eau côtières du « Golfe de Sant'Amanza » et « Littoral Sud Est de la Corse » sensibles aux pressions estivales (activités nautiques et sportives,) sont inscrites au registre des masses d'eaux désignées comme eaux de plaisance et des eaux de baignade ;
- La masse d'eau souterraine « Calcarénites Miocènes » est quant à elle inscrite au registre des zones désignées pour le captage d'eau destinée à la consommation humaine.

Plusieurs espaces naturels remarquables de la commune ont également été consignés au registre de zones désignées pour la protection des habitats et espèces dans le cadre de Natura 2000, à savoir :

- Le site de « Tre padule de Suartone, Rondinara » (FR9400590),
- Le site « Frasselli » (FR9400608),
- Le site de la « Mare temporaire de Musella/Bonifacio » (FR9402009),
- Le site des « îles Lavezzi » (FR9410021).

La qualité des masses d'eau

Le SDAGE 2010 -2015 a défini également des objectifs afin de répondre aux enjeux de bonne qualité des eaux. Pour ce faire, il détermine des objectifs de qualité pour l'ensemble des masses d'eau du bassin versant.

Bonifacio est concernée par deux masses d'eau rivières, permettant de disposer d'une vision de l'état global des eaux superficielles des ruisseaux du Ventilègne et du Francolu. Pour ces deux masses d'eau, le SDAGE 2010-2015 fixait un objectif de bon état chimique et écologique d'ici 2015.

L'état des lieux préparatoire au SDAGE 2016-2021 réalisé en 2011 met en évidence, pour la masse d'eau « Côtiers du ruisseau de Ventilègne inclus au ruisseau de Canella » (FRER3), un état bon chimique et un potentiel écologique moyen. La masse d'eau « ruisseau du Francolu » (FRER10562) quant-à-elle présente une qualité chimique et un potentiel écologique satisfaisants.

Les objectifs de qualité fixés à échéance 2015 pour ces deux masses d'eau ont été vraisemblablement atteints dans les échéances prévues initialement.

Bonifacio est également concernée par plusieurs masses d'eau côtières, permettant ainsi de disposer d'une vision de l'état quantitatif et chimique des eaux marines, à savoir :

- La masse d'eau « Goulet de Bonifacio » (FREC03f),
- La masse d'eau « Littoral Sud-Ouest de la Corse » (FREC03eg),
- La masse d'eau « Littoral Sud Est de la Corse » (FREC03ad),
- La masse d'eau « Golf de Sant'Amanza » (FREC03c).

Pour chacune d'elle, le SDAGE 2010-2015 fixait un objectif de bon état global, chimique et écologique d'ici 2015. L'état des lieux préparatoire au SDAGE 2016-2021 souligne leur bon état chimique et écologique. Seule la masse d'eau « Golfe de Sant'Amanza » (FREC03c) présente un potentiel écologique moyen.

Les objectifs de qualité fixés à échéance 2015 ont été atteints dans les échéances prévues initialement pour la majeure partie d'entre-elle.

Toutefois, les masses d'eau « Goulet de Bonifacio » (FREC03f) et « Golfe de Sant'Amanza » (FREC03c) subissent d'importantes pressions humaines en période estivale.

Par ailleurs, plusieurs masses d'eau souterraines ont été définies sur la commune, permettant ainsi de disposer d'une vision de l'état quantitatif et chimique des ressources souterraines :

- La masse d'eau « Calcarénites miocènes de Bonifacio » (FREG131),
- La masse d'eau « Socle Corse ancienne granitique + formations volcaniques Cintu, Bastelica et Bavella » (FREG608).

L'état des lieux préparatoire au SDAGE 2016-2021 souligne également le bon état quantitatif et chimique de l'ensemble de ces masses d'eau souterraines références, suggérant une atteinte des objectifs de qualité dans les échéances prévues.

Dans le cadre de l'élaboration du projet communal de Bonifacio, il conviendra de prendre en considération l'ensemble des classements et objectifs définis par le SDAGE du Bassin de Corse afin de garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau et une préservation des milieux aquatiques emblématiques.

44. Un climat sous emprise océanique

La Corse est essentiellement soumise à l'influence de la Méditerranée et bénéficie ainsi d'un climat privilégié et très lumineux. Cependant, par l'importance de son relief, de forts contrastes apparaissent (températures, précipitations, etc.) et font évoluer le climat méditerranéen vers un climat de montagne.

La région de Bonifacio se situe dans la zone de climat méditerranéen, subhumide à hiver tempéré déterminé par l'extrême douceur des températures, une sécheresse estivale prononcée et des précipitations relativement faibles.

Toutefois, la position géographique à l'extrême Sud de l'île lui confère certaines particularités :

- Des chaleurs estivales intenses adossées à une faible pluviométrie : le climat méditerranéen maritime dont bénéficie Bonifacio est caractérisé par l'intensité de ses chaleurs estivales et la douceur de ses températures hivernales.
- La latitude dote la Corse d'une forte insolation, pratiquement en toute saison avec des moyennes annuelles d'ensoleillement élevées, impliquant des températures relativement douces. Sur le littoral bonifacien, la température moyenne annuelle est de 15,6°C et apparait supérieure à la température moyenne connue sur l'île.

> Par ailleurs, sur le territoire, le mélange de l'influence continentale et océanique se traduit par une pluviométrie relativement faible avec des maximales à l'automne et un minimum peu marqué en été. En effet, la région de Bonifacio, protégée par une succession de fronts rocheux est en conséquence peu arrosée. La pluviométrie y est plus faible que sur le reste du littoral Corse.

> Les pluies sont le plus souvent de nature orographique : sous forme d'averses violentes et particulièrement courtes en période estivale. La période estivale est en revanche très sèche, la situation en zone littorale et les très fortes chaleurs empêchant toute condensation. La faible pluviométrie explique l'intermittence de la majeure partie du réseau hydrographique.

Pluviométrie annuelle moyenne

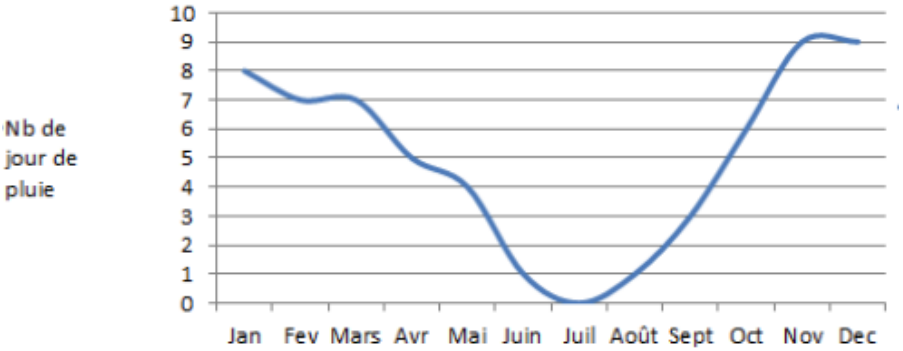

Source : Projet de requalification du port et de ses abords - Étude d'impact, ACRI IN, 2011

> Des vents violents prédominants : Bonifacio est soumis à divers régimes de vents. Les enregistrements effectués au sémaphore de Pertusato sur le plateau calcaire de Bonifacio indiquent que le vent souffle 328 jours/an avec environ 170 jours à une vitesse supérieure à 16 m/ seconde.

  Le Libeccio (vent de secteur Sud-Ouest) et le Grécale (vent de secteur Nord-Est) sont particulièrement présents, à savoir plus de 100 jours par an. En hiver, le Libeccio apporte fréquemment des pluies abondantes, alors qu'en été il est sec et propagateur d'incendies. La tramontane (vent de secteur Nord) et le sirocco (vent de Sud-Est) soufflent ponctuellement.

Malgré des conditions climatiques peu rigoureuses, Bonifacio apparait néanmoins sensibles aux épisodes venteux et pluvieux, impliquant en période estivale des vents violents, une importante sécheresse et d'abondantes précipitations sur de courtes durées.

Ces phénomènes concomitants rendent ainsi complexe la gestion de la ressource en eau et exposent certaines parties du territoire aux risques de mouvements de terrain et d'inondation.

45. Un potentiel énergétique abondant

En raison de sa situation géographique et des conditions climatiques en présence, la commune de Bonifacio s'inscrit dans un contexte favorable au développement des énergies renouvelables maritimes et terrestres.

EEE. Un potentiel énergétique terrestre important

Un fort potentiel solaire

Au regard de son positionnement géographique, la région de Bonifacio dispose d'un ensoleillement favorable au développement de l'énergie solaire, avec un gisement potentiel de l'ordre de 1750 à 1900 kWh/m2/an.

En réponse à plusieurs initiatives privées, deux fermes photovoltaïques sont d'ores-et-déjà implantées sur la commune, à Franculo (15 000 panneaux) et Campo Longo (5000 panneaux), assurant la production de 7,5 KWH par an, soit l'équivalent des besoins en électricité de 25 000 à 30 000 habitants.

Ferme photovoltaïque de Francolu

A cet égard, l'opportunité de leur développement devra être envisagé au regard des caractéristiques paysagères et architecturales de chaque quartier, des qualités environnementales des espaces environnants, avec l'objectif de préserver leur identité.

En l'état des connaissances, un potentiel géothermique peu évalué

La géothermie est une énergie locale, basée sur la récupération de la chaleur de la terre par l'exploitation des ressources du sous-sol, qu'elles soient aquifères ou non.

Selon la présence ou non d'un aquifère au niveau du site visé, et la température de la ressource, plusieurs technologies d'exploitation de la chaleur sont envisageables :

- Par échange direct de la chaleur : la ressource est généralement un aquifère dit profond, la température augmentant avec la profondeur dans le sous-sol (géothermie qualifiée de basse énergie, ressources comprises entre 30 et 90°C) ;
- Avec utilisation de pompe à chaleur (PAC), lorsque la température de la ressource ne permet pas un usage direct (géothermie qualifiée de très basse énergie, température de ressource inférieure à 30 °C) : cette solution est soit superficielle (avec des échangeurs horizontaux), soit profonde (avec des sondes verticales).

La prise en compte de la notion de territoire est particulièrement importante dans le cas de l'énergie géothermique. Déterminer le potentiel de développement de la géothermie nécessite un travail cartographique afin de pouvoir croiser de manière géolocalisée les ressources disponibles aux utilisateurs potentiels, actuels et futurs.

Même si une étude préliminaire des ressources géothermiques de la Corse réalisée en 1980 cible la région sédimentaire de Bonifacio comme un secteur présentant des ressources géothermiques intéressantes, l'absence de données récentes et plus fines sur le territoire bonifacien ne permet pas d'identifier la nature du potentiel énergétique présumé sur le territoire communal.

Le développement de la géothermie à Bonifacio pourrait se révéler potentiellement intéressante, en particulier pour des projets publics structurants (équipements notamment). Toutefois, en l'absence d'études techniques approfondies et connues, il conviendrait de faire procéder à certaines études complémentaires dans le domaine, permettant de valider la réalité de l'opportunité énergétique.

Des opportunités d'énergies éoliennes terrestres relativement contraintes

La cartographie du gisement éolien établie par la Collectivité Territoriale de Corse, dans le cadre de l'élaboration de son Schéma Régional Éolien Corse (SREC)[78], révèle l'existence d'un important gisement éolien terrestre, en particulier à Bonifacio. À la suite de l'analyse des contraintes technico-environnementales au développement d'éoliennes terrestres, réalisée lors de l'élaboration du SREC, la commune de Bonifacio a fait l'objet d'une inscription au registre des communes identifiées comme favorables à l'étude de projets éoliens sur son territoire.

En effet, Bonifacio se situe dans un secteur dont les conditions climatiques apparaissent favorables au développement de l'énergie éolienne en raison de la présence de vents supérieurs à 4m/s. Face à ce potentiel énergétique, le développement de l'énergie éolienne domestique pourrait également être envisagé sur le territoire à travers la valorisation du petit éolien.[79]

Cependant, les caractéristiques environnementales ainsi que l'environnement urbain de la commune rendent complexes le développement d'éoliennes commerciales sur les parties du territoire les plus favorables (urbanisation diffuse, activités agricoles, qualité environnementale ou paysagère des sites).

FFF. Des énergies maritimes difficilement valorisables

En raison de son positionnement à l'extrême pointe sud sur le littoral Corse, Bonifacio dispose d'une situation privilégiée pour la valorisation des énergies renouvelables dites marines.

Les sources potentielles d'énergie marine sont multiples (éolienne offshore, houlomotrice[80] et hydrolienne[81]) et le contexte insulaire de la Corse la rend particulièrement favorable à leur mise en place.

78 Le SREC a été adopté en 2007.

79 Le petit éolien domestique désigne les éoliennes de petites tailles à destination des particuliers dont le mât peut varier entre 3 et 12 mètres. Au-delà de 12 mètres, on parle d'éoliennes commerciales (entre 12 et 30 mètres) ou industrielles (plus de 35 mètres).

80 Énergie issu de la valorisation de la houle.

81 Énergie issu de la valorisation des courants et marrées.

Le potentiel énergétique offert par ces filières constitue une ressource particulièrement intéressante, inépuisable, et régulière.

A ce titre, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) se positionne en faveur de leur développement, néanmoins maîtrisé, en affichant la volonté de concilier préservation des milieux marins et exploitation énergétique de la ressource.

Le PADDUC souligne à ce titre une nécessaire prise en compte de l'intérêt écologique des milieux et de leur vulnérabilité en amont de tout projet, et encadre les opportunités de leur développement.

Bonifacio présente un intérêt dans le cadre du déploiement d'énergies marines renouvelables. En revanche, la valorisation de ce potentiel nécessiterait un développement de filières au sein d'espaces extrêmement sensibles, recelant une biodiversité riche et supports à des activités économiques et touristiques (pêche, loisir nautique, plaisance, etc.).

Les technologies mobilisées à des fins énergétiques pourraient avoir des incidences notables sur la préservation des paysages côtiers et sur la biodiversité marine, bénéficiant de diverses protections environnementales. Par ailleurs, dans le cas d'un développement de tels ouvrages à proximité du littoral, des conflits d'usages pourraient apparaitre avec les utilisateurs traditionnels (pêcheurs, plaisanciers, touristes notamment).

En ce sens, le développement des énergies marines semble peu adapté au territoire bonifacien, en raison de l'extrême sensibilité de ses paysages et des milieux marins, mais également de la présence d'activités économiques difficilement compatibles avec de tels dispositifs.

Bilan et éléments clés à retenir :

> Des sols granitiques et calcaires aux perméabilités et sensibilités à l'érosion variables ;

> Une topographie marquée par des chaos granitiques, éléments déterminants du paysage bonifacien et de l'occupation des sols ;

> Un réseau hydrographique particulièrement dense au sein des zones de massif et peu développé sur le plateau, au profit d'importants échanges souterrains sur ce dernier ;

> Une ressource en eau abondante et peu sensible aux pollutions ;

> Un potentiel énergétique important, dont le développement devra cependant être maîtrisé au regard des caractéristiques paysagères et écologiques des différentes entités du territoire, notamment sur le plateau susceptible de poursuivre son développement.

LES GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES

Les paysages bonifaciens, en grande partie liés au contexte géophysique et à la topographie du territoire, sont marqués par un contexte géographique singulier allant de la plaine littorale aux massifs montagneux littoraux, en passant par un plateau calcaire jusqu'aux paysages insulaires.

La commune n'est pas uniquement riche de sites paysagers d'exception, qu'ils soient urbains ou naturels ; elle offre des ressources esthétiques remarquables grâce à la diversité de ses composantes paysagères qui se combinent, voire se répondent au travers des nombreux jeux de covisibilité créés par le relief. L'ensemble forme ainsi une diversité de paysages encore largement naturels, qui présente une multiplicité d'ambiances, renforçant l'attractivité de toute la commune.

Toutefois, si chaque entité paysagère présente des caractéristiques spécifiques affirmées, chacune tire également partie de sa proximité à une autre et chacune participe à la valorisation de l'autre. Ainsi, les différentes entités ne peuvent être perçues individuellement seulement ; elles tirent une part de leur force esthétique par la proximité, voire le contraste, avec une autre.

Il existe de fait une réelle dynamique paysagère à l'échelle de l'ensemble du territoire, dont l'analyse du fonctionnement permet de rattacher directement la valeur esthétique de chaque entité à sa contribution à l'image d'ensemble de Bonifacio, mais également à son usage et à ses vulnérabilités.

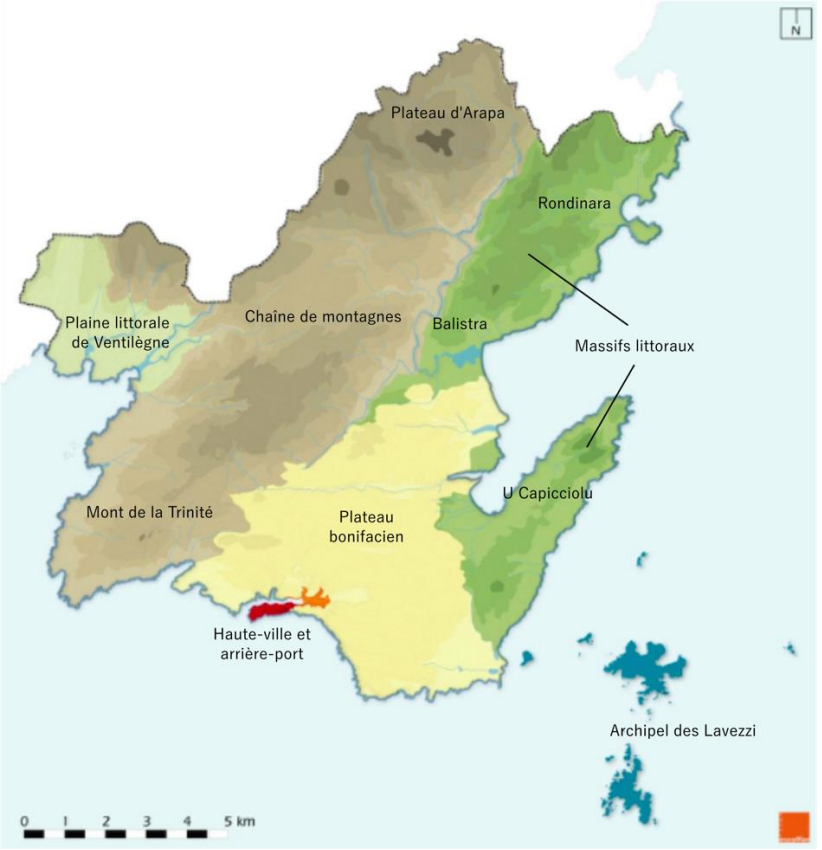

46. La plaine littorale de Ventilègne

Enserrée entre le Monte Biancu et le Monte Scupetu, on trouve au Nord-Ouest de Bonifacio, une plaine au relief relativement peu marqué, qui forme l'arrière du golfe de Ventilègne. Cette plaine constitue l'entrée sur la commune depuis Figari via la RN 196.

La plaine couverte de maquis est sillonnée par plusieurs cours d'eau venant des montagnes, qui se jettent dans les étangs de Ventilègne, Pisciu Cane et dans un troisième petit étang, tous situés juste en arrière de la mer. Ces zones humides sont remarquables du point de vue des paysages naturels qu'ils constituent. Une grande partie du foncier a été acquis par le Conservatoire du Littoral.

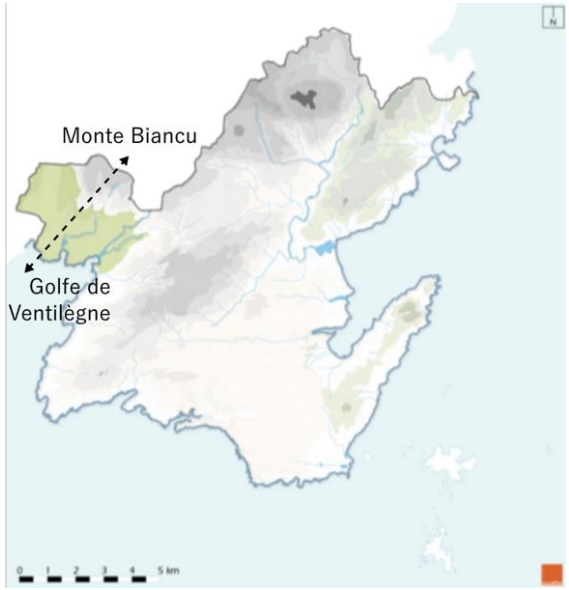

Vue sur le Golfe et la plaine en arrière

Plaine au pied du Mont Scupetu

Étang de Ventilègne et zone humide enchassés au pied des montagnes

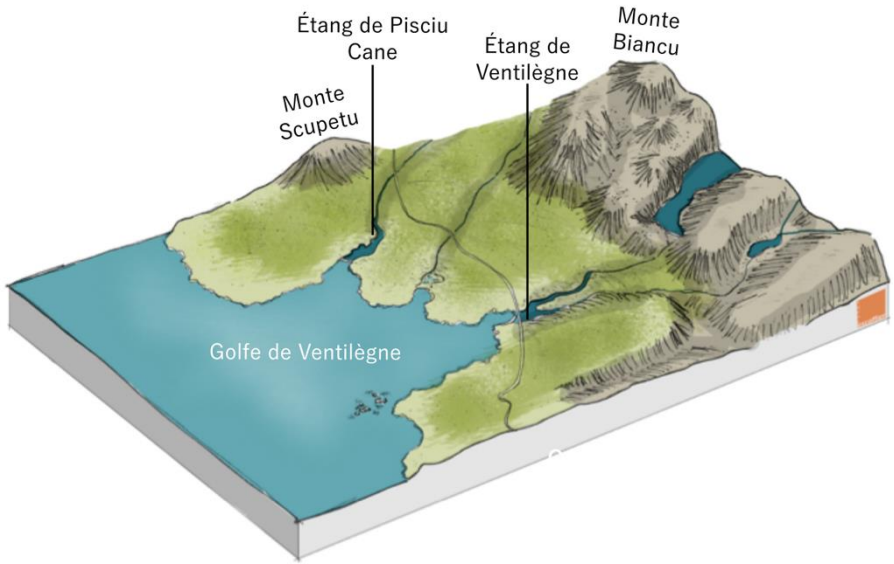

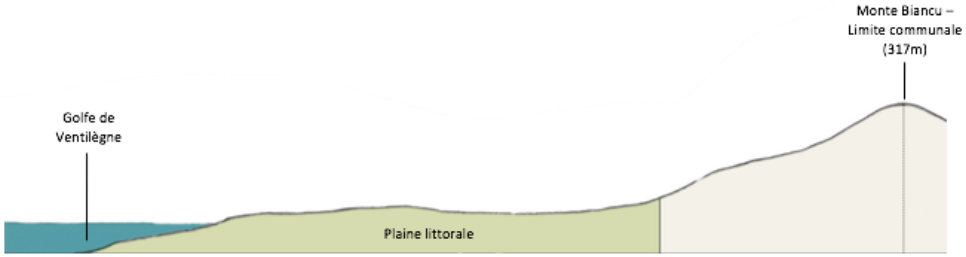

47. Le massif montagneux intérieur, allant du mont de la Trinité au plateau d'Arapa

Cette chaîne de montagnes granitique est caractérisée par des lignes de crêtes parallèles orientées Nord-est/Sud-ouest, culminant entre 150 et 250 mètres d'altitude dans sa partie Sud. Elle est également caractérisée, dans sa partie Nord, par le plateau d'Arapa où le relief est plus complexe. La Punta d'Inciratu y culmine à 340 mètres. De nombreux vallons parcourent le massif au fond desquels coulent des cours d'eau temporaires. L'omniprésence de chaos granitiques, le relief parfois accidenté et les crêtes rocheuses qui émergent d'une végétation dense transmettent une véritable impression de paysage de montagne.

Quelques secteurs sont dédiés au pâturage et l'on retrouve de manière très sporadique quelques bergeries dispersées çà et là. Au nord, deux hameaux se sont implantés sur les franges du Plateau d'Arapa : Saparelli et Poggio d'Olmo. Aux abords de ces hameaux, on retrouve quelques parcelles cultivées et pâturées.

Le massif présente dans son ensemble de vastes étendues naturelles préservées et très peu fréquentées. L'absence quasi-totale de voies de desserte rend le massif presque impénétrable et renforce son aspect sauvage.

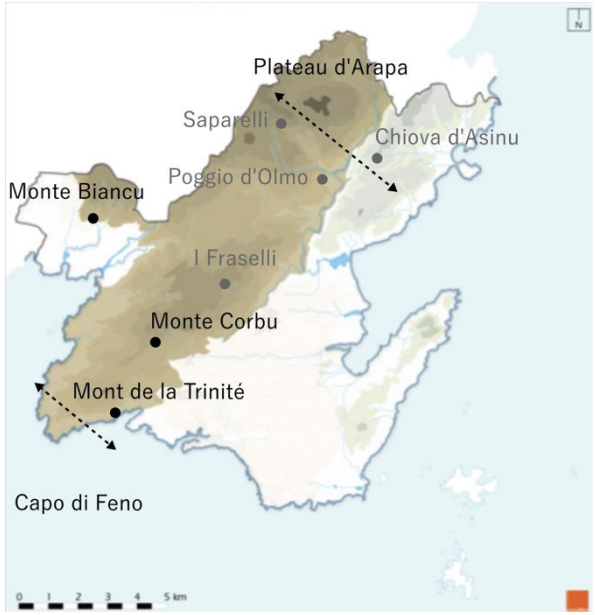

Ligne de crêtes rocheuses

Paysages d'affleurement rocheux recouvert de maquis sur le plateau d'Arapa

Le site du mont de la Trinité jusqu'à Capo di Feno

L'extrémité Sud-Ouest de la chaîne de montagnes est caractérisée par le mont de la Trinité dont les flancs viennent mourir dans la mer. Le sommet du mont de la Trinité est marqué par un amas de chaos granitiques de taille spectaculaire, aux formes rondes et aux couleurs beiges rosées. Le plus haut bloc rocheux culmine à 241 mètres. La végétation est essentiellement constituée de chênes verts, de genévriers et d'arbousiers. Le Mont de la Trinité offre un point de vue grandiose sur le paysage bonifacien, embrassant un large panorama sur le littoral de part et d'autre, le plateau calcaire à l'Est jusqu'à la silhouette très emblématique de la haute ville vers le sud.

Promontoire naturel et isolé de toutes habitations, le mont de la Trinité devint au Vème siècle le lieu d'établissement de moines ermites qui trouvèrent refuge dans des

grottes. Puis un ermitage fut construit par des bénédictins aux XIIème et XIIIème siècle. Des oliviers séculaires, cernés de murets en pierres sèches, marquent encore aujourd'hui les abords de l'ermitage.

Source : http://www.corsicatheque.com

À la limite entre le mont de la Trinité et le plateau calcaire, la côte forme l'anse remarquable de la Cala di Paraguano. Cette anse marque le seuil entre deux substrats géologiques de nature et d'âge très différents : le plateau calcaire du plateau bonifacien (le Piale) et la chaîne de montagnes granitiques. Il est très rare de pouvoir observer une transition aussi franche entre ces deux types de substrats, ce qui fait de Cala di Paraguano un lieu unique.

Hormis un petit groupe d'habitats et un camping implantés le long de la RN 196 en contrebas du mont de la Trinité, le site est totalement naturel. L'intégralité du massif, jusqu'à Capo di Feno (le bâtiment du couvent de la Trinité compris) est en site classé au titre de la loi de protection des paysages du 2 mai 1930, et par ailleurs propriété du Conservatoire du Littoral.

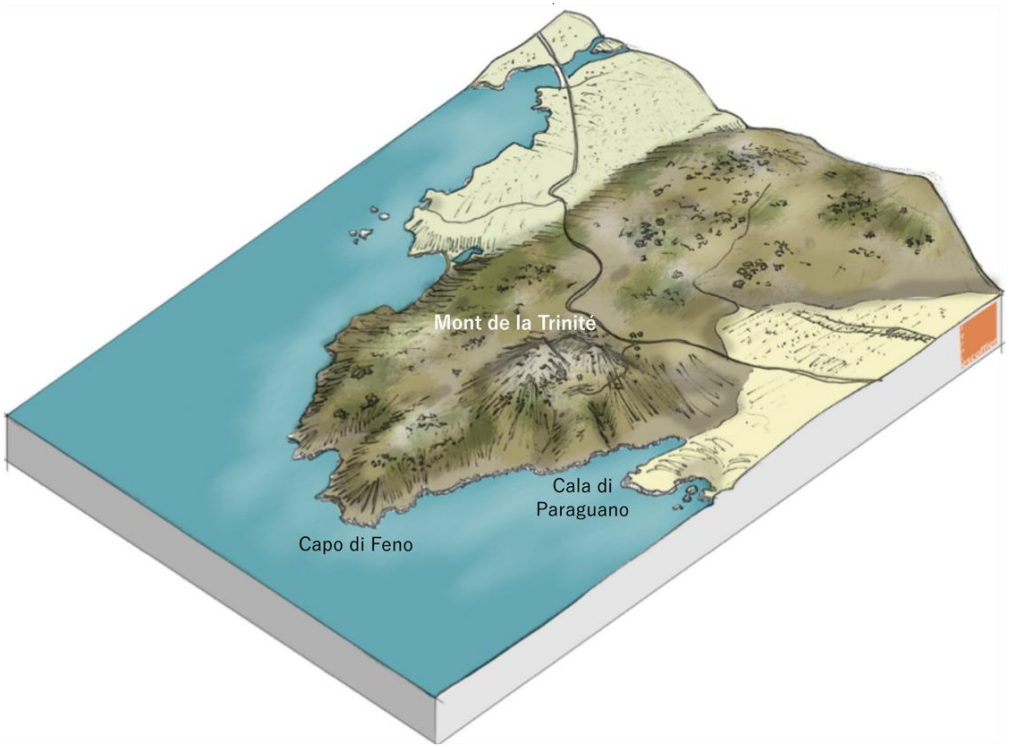

Mont de la Trinité, culminant à 241 m

Ermitage construit au pied des chaos granitiques

Vue en coupe du Mont de la Trinité

Transition entre le mont de la Trinité et le plateau calcaire

La vallée Longa

Au contact du massif littoral bordant la côte Est de Bonifacio, la montagne forme une vallée aux versants marqués : la vallée Longa.

Le fond de la vallée, traversé par la RN 198, constitue la principale porte d'entrée sur le territoire communal depuis la commune voisine de Porto-Vecchio. Vallée marquée par une dynamique agricole dédiée au pâturage, celle-ci offre un paysage de fond de vallée ouvert de qualité. La vallée est également parcourue par un des seuls cours d'eau permanent du territoire communal : le ruisseau de Francolu.

En dehors du village de Chiova d'Asinu, chaque versant présente un paysage naturel inhabité. Les flancs de la vallée sont marqués par un maquis plus ou moins dense et inégalement haut, des chaos granitiques et des affleurements rocheux. Aux abords du hameau de Chiova d'Asinu et plus ponctuellement le long de la RN 198, on observe l'amorce d'une dynamique d'urbanisation.

Le ruisseau de Francolu

Paysage de fond de vallée pâturé où l'activité agricole reste importante

Au premier plan, vue sur la vallée Longa et Chiova d'Asinu ; au second plan, vue sur les versants couverts de maquis et les affleurements rocheux du plateau d'Arapa

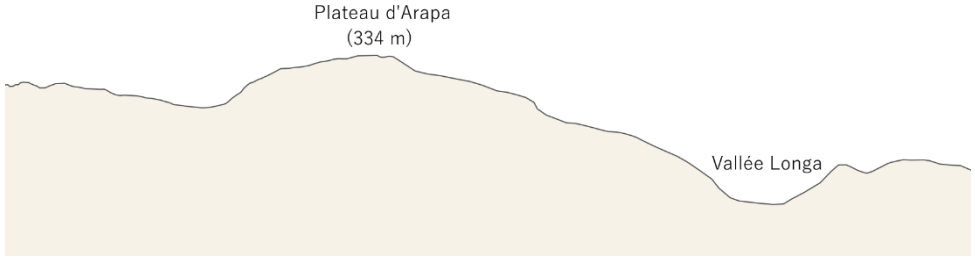

48. Les massifs montagneux littoraux de l'est

Un ensemble de massifs littoraux forme la côte Est de la commune et présente un caractère naturel et sauvage, à l'exception du golfe de Sant'Amanza où l'on observe l'amorce d'un processus de développement urbain et touristique.

L'ensemble du massif montagneux granitique vient mourir dans la mer et forme une côte sauvage très découpée. La côte est caractérisée par des paysages rocheux alternant avec des paysages d'anses sablonneuses et par la formation du golfe de Sant'Amanza. L'entité offre une palette riche de paysages caractéristiques et emblématiques du littoral bonifacien.

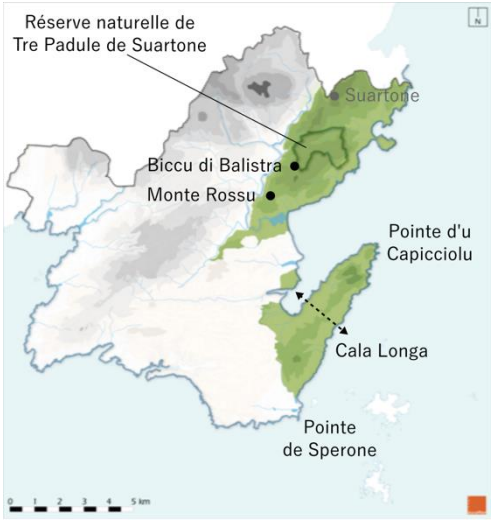

Vue sur le golfe de Rondonira

Réserve naturelle de Tre Padule de Suartone - © O. Bonnenfant / OEC

Vue sur le golfe de Sant'Amanza et sur la montagnes littorale en arrière-plan

Les paysages du littoral allant de Rondinara à Balistra

Ces montagnes basses bordant le littoral à l'Est sont très peu habitées. De nombreux chaos granitiques sont recouverts d'un maquis bas. Le sommet le plus haut culmine au Biccu di Balistra à 171 mètres. L'habitat se limite au hameau de Suartone implanté au nord, au pied de la crête de l'Argentale, et à quelques groupes d'habitations implantés à proximité de la route menant au golfe de Rondinara, dont le hameau de la Rondinara. Au Nord-Est, on retrouve en limite communale, les ruines de la tour de Spunsaglia, une des dernières tours Génoises, datant du début du XVIIème, implantée au bord de l'eau. Cette dernière constitue un site inscrit, protégé au titre de la loi de protection des paysages du 2 mai 1930.

Paysage de chaos granitiques couverts de maquis

Le golfe de Rondinara

Le golfe de Rondinara représente un site emblématique de cette partie du littoral bonifacien. Il a une forme circulaire parfaite et très spectaculaire. La plage éponyme est cernée par la Punta di Rundinara et la Punta di Prisarella, ainsi que par les reliefs montagneux situés en arrière. Le sable blanc et l'eau turquoise ourlés d'un écrin de verdure confèrent au site son caractère exceptionnel, qui en fait une des plages les plus prisées de Bonifacio, parmi les plus réputées de Corse.

L'ensemble est resté préservé et très sauvage malgré son attractivité touristique forte et l'implantation, très localisée, de quelques constructions et aménagements autour de l'anse et sur ses hauteurs, liés à la fréquentation estivale importante. Un parking à proximité de la plage et un camping facilitent la fréquentation du site en période estivale ; le reste de l'année, l'endroit est pâturé.

En arrière du golfe, on trouve l'étang de Prisarella, séparé de la mer par un simple banc de sable (lido). Plus généralement, le golfe de Rondinara et le littoral de Sarpentu forment un ensemble de paysages naturels où l'implantation humaine est très localisée et reste très peu présente. A noter par ailleurs que le golfe de Rondinara et le littoral de Sarpentu sont en partie propriété du Conservatoire du Littoral.

Le littoral de Sarpente, situé au sud du golfe, est marqué par un paysage de côte découpée d'où émerge Capicciolu di i Volpi, la crique d'A Tavonata, la petite anse sableuse d'U Marescu. Les monts littoraux d'U Sarpente, I Crucetti et Biccu di Balistra assurent un arrière-plan majestueux à ce paysage côtier.

Construction isolée à l'arrière du Golfe de Rondinara

Crique d'A Tavonata - Source : http://corse-sauvage.com

Golfe de Rondinara

La réserve naturelle de Tre Padule de Suartone

Au Nord-Ouest du territoire, au sein des montagnes du Biccu di Balistra et du mont I Crucetti, on recontre un paysage naturel remarquable de zones humides qui change en fonction des saisons. Un ensemble de mares temporaires peu profondes, est dissimulé au milieu du maquis, abrite une faune et une flore rares. Le bassin versant au sein duquel elles s'insèrent est vierge de tout aménagement. La réserve naturelle de Tre Padule de Suartone est en partie propriété du Conservatoire du Littoral.

Vue sur le site des mares temporaires de Tre padule de Suartone - © O. Bonnenfant / OEC

L'étang et la plage de Balistra

L'étang et la plage de Balistra sont enchâssés dans un jeu de reliefs. Étendu au pied du Monte Rossu, l'étang de Balistra est une formation lagunaire, au même titre que celle de l'Étang de Prisarella à Rondinara. À l'extrémité ouest du plan d'eau, on trouve une zone marécageuse, constituant l'embouchure du ruisseau de Francolu.

Le site présente un paysage de chaos rocheux, de versants recouverts de maquis et d'une nature sauvage et vierge. Létang est séparé de la mer par un mince banc de sable. La plage et l'Etang de Balistra font partie du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral.

Étang de Balistra au pied du Monte Rossu

Plage de Balistra

GGG. Les paysages du massif littoral d'u Capicciolu et du golfe de Sant' Amanza

Le massif d'u Capicciolu

Ce massif littoral granitique s'avance sur 5 km dans la mer et forme une presqu'île au Sud-Est de la commune, au trait de côte déchiqueté ponctué de petites criques sablonneuses. La silhouette de plusieurs petits sommets émerge suivant une ligne de crêtes axée Nord-Est/Sud-Ouest. Le point haut « u Capicciolu» culmine à 134 mètres. Le caractère isolé, principalement naturel et entouré par la mer de ce massif granitique littoral, en fait une entité paysagère remarquable qui se distingue du plateau calcaire voisin.

Le flanc orienté Nord-Ouest forme la rive Sud du golfe de Sant'Amanza. De vastes panoramas s'ouvrent sur le golfe, les falaises calcaires du Capu Biancu et les montagnes en arrière-plan. Cette partie du massif n'est que très peu habitée. On retrouve de manière très ponctuelle quelques bâtis dispersés le long du trait de côte. La majeure partie du versant est couvert d'un maquis bas d'où émergent quelques chaos granitiques. L'ensemble présente un paysage naturel sauvage.

Le flanc du massif orienté Sud-Est est tourné vers l'archipel des Lavezzi, les Bouches de Bonifacio et l'archipel sarde de la Maddalena. Ce versant, qui offre des panoramas remarquables, est partiellement urbanisé. On retrouve plusieurs groupes d'habitations implantés au milieu de grandes parcelles ainsi que des résidences de tourisme. Le caractère très développé de la végétation, un maquis bas ponctué par la végétation des jardins, et la présence de chaos granitiques, contribuent néanmoins à maintenir un paysage sauvage. À la Punta di u Capicciolu, la silhouette de la tour génoise de Sant'Amanza, construite au XVIIème siècle et aujourd'hui en ruine, émerge du maquis. Ce fut la dernière tour génoise construite sur l'île. Cette dernière est en site inscrit au titre de la loi de protection des paysages du 2 mai 1930.

À l'extrémité Sud du massif se situe la Pointe de Spérone, avec les plages très fréquentées en période estivale du Grand et du Petit Sperone, de Piantarella, ainsi que les étangs d'arrière-plage éponymes. On retrouve aussi le site archéologique à ciel ouvert de Piantarella, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Ce secteur fait face à l'île Piana très proche du rivage. Le site de la pointe de Spérone présente une imbrication de milieux naturels et urbanisés, avec un caractère naturel très marqué jouxtant l'important complexe touristique du golfe de Spérone. Ce secteur marque le seuil d'une urbanisation développée en limite du massif littoral.

Paysage de massif montagneux littoral du versant exposé nord-ouest

Versant exposé sud-est orienté vers les îles Lavezzi

Quelques silhouettes bâties émergent du paysage sauvage sur le versant exposé sud-est

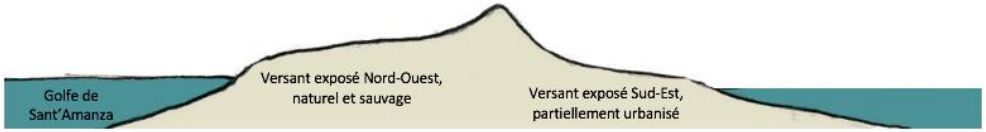

Le golfe de Sant'Amanza et Maora

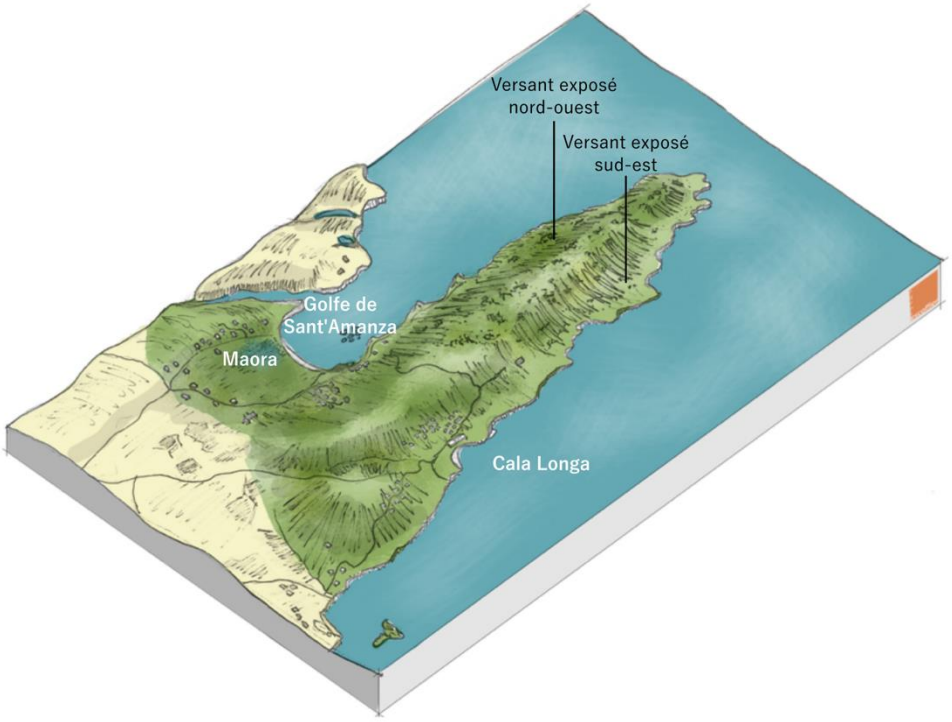

Le golfe de Santa'Manza est formé dans sa partie sud par le massif d'u Capicciolu, et dans sa partie nord par quelques reliefs granitiques isolés dont le Pozzu Niellu et par la fin du plateau calcaire littoral du Piale, dont les falaises blanches du Capu Biancu témoignent de la présence. Le trait de côte échancré de la rive nord s'ouvre sur les vallons encaissés de Stintinu et de Canettu. Ces vallons isolés, protégés de toute urbanisation présentent un paysage naturel remarquable. Le vallon de Stintinu débouche sur la Cala di Stentinu, en retrait du golfe, à l'image d'un fjord. Les eaux de mer pénètrent sur un peu moins d'1 km à l'intérieur des terres dans le fond du vallon aux flancs abrupts, resserrés et couverts de maquis. Le vallon de Canettu débouche sur l'étang de Canettu, une autre formation lagunaire d'arrière-plage, élément paysager remarquable régulièrement rencontré sur la côte bonifacienne.

Le vallon de Canettu marque la limite entre le plateau calcaire et les reliefs granitiques présents autour du fond du golfe.

Ce fond de golfe constitue un bassin versant pour deux cours d'eau, produisant un paysage de zone humide et de marais au contact de la plage sableuse de Maora.

Le marais de Maora occupe une surface importante. Le fond du golfe est également occupé par quelques prairies délimitées par quelques haies et des prés salés. Ces espaces ouverts se démarquent des espaces fermés enmaquisés ou urbanisés situés sur les alentours. Quelques groupes de bâtis se sont progressivement installés à Maora et à Sant'Amanza où un petit port et quelques habitations se sont implantés. Une ferme marine a été créée dans le fond du golfe. Le site présente une imbrication de paysages anthropisés et de paysages naturels des plus qualitatifs.

Crique sableuse le long des rives du golfe

Cala di Stentinu - *Source : http://corse-sauvage.com*

Plage de Maora Source : http://corse-sauvage.com

49. L'archipel des Lavezzi

Cet archipel, situé au Sud-Est de la commune entre Corse et Sardaigne, regroupe plusieurs petites îles et îlots rocheux : les Îles Sperduto, l'île Porragia, l'île Ratino, l'île Piana, l'Ile de Cavallo et ses îlots San Bainsu et Camaro Canto, et les îles et îlots des Lavezzi.

Toutes ces îles constituées de granit offrent un paysage de côtes déchiquetées cernées d'innombrables îlots rocheux et ponctuées par de petite plages de sable ouvertes sur des fonds marins bleu turquoise. Les ambiances maritimes que l'on retrouve dans l'archipel en font un site mondialement connu, en grande partie du fait de la qualité des paysages naturels insulaires et de leurs caractéristiques encore sauvages, à l'exception des parties urbanisées de l'île de Cavallo.

Toutes les îles font partie de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio hormis l'île de Cavallo (partie française du Parc Marin International corso-sarde). Toutes sont classées au titre de la loi de protection des paysages du 2 mai 1930, exceptée l'ile de Cavallo qui ne l'est que partiellement.

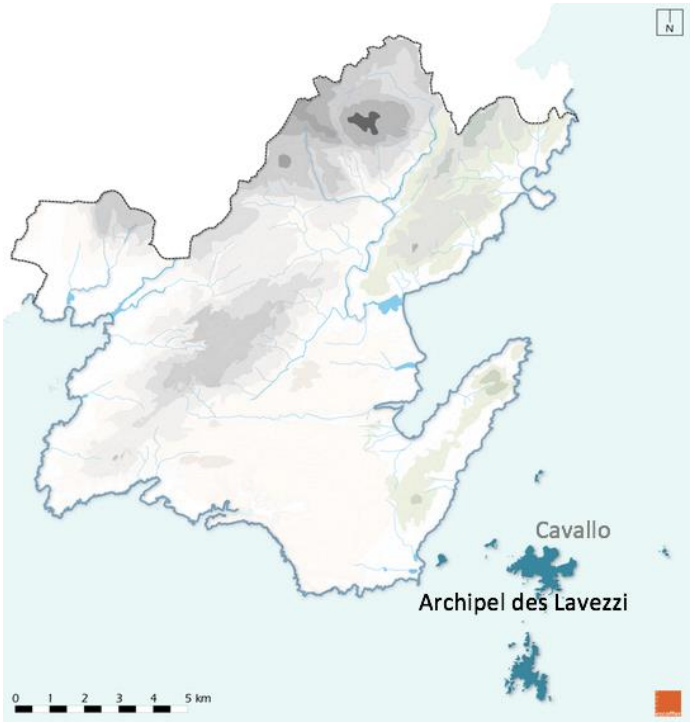

La singularité de l'île de Cavallo

L'île de Cavallo, privatisée dans sa majeure partie, est la seule île de l'archipel à avoir été urbanisée et habitée. Les premières constructions furent implantées à partir des années 1970, transformant progressivement et définitivement le caractère sauvage de l'île. Celle-ci présente aujourd'hui une juxtaposition de paysages fortement anthropisés avec néanmoins le maintien de quelques paysages naturels par endroit (sur la côte rocheuse à l'Ouest notamment, où l'on retrouve un paysage sauvage de landes, ainsi que la préservation d'une zone humide et une mare d'eau douce au nord).

Iles Lavezzi - *source : villasperone.com*

Côte urbanisée de l'île de Cavallo

Archipel des Lavezzi et vue sur les côtes bonifaciennes
©O.Bonnenfant/OEC

Alternance de paysage naturel et de paysage anthropisé

Iles Lavezzi - *©Jean-Baptiste Bellet*

50. Le site de la citadelle

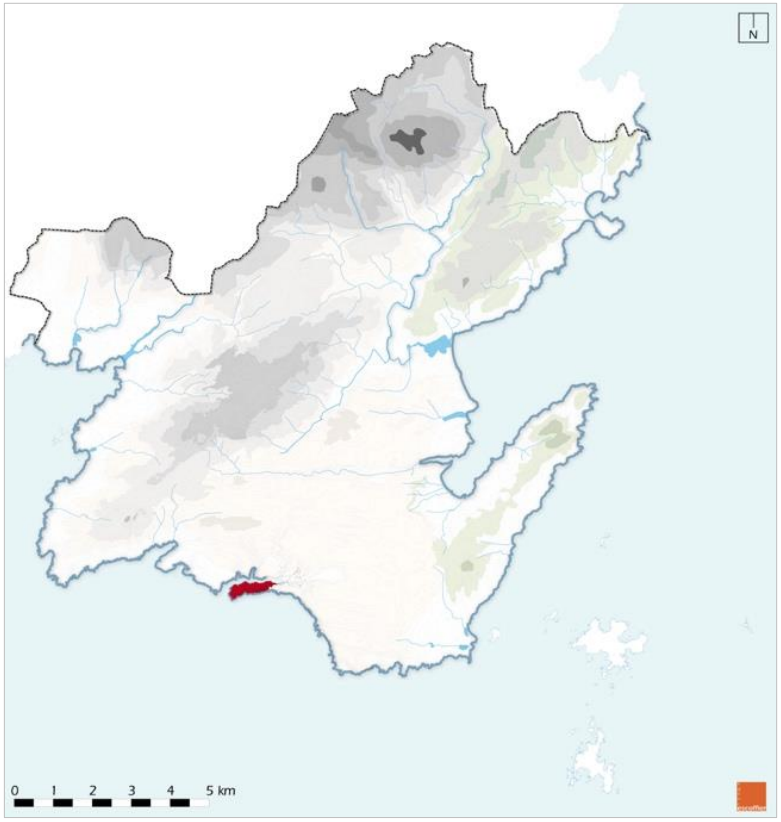

Le site de la citadelle de Bonifacio, constitue un petit bijou d'architecture génoise médiévale. La ville de pierre sertie de remparts et de hautes murailles est fixée à un promontoire rocheux, protégée par de hautes falaises calcaires. Le promontoire rocheux sur lequel est bâtie la cité s'avance dans la mer sur près d'1,5 km et forme un long goulet dans lequel s'engouffre la mer, véritable port naturel.

La silhouette de la cité qui flotte au-dessus des falaises, suspendue entre ciel et mer, sur fond de maquis, produit une situation paysagère unique. Le site est inscrit au titre de la loi de protection des paysages de 1930.

La haute ville de Bonifacio conjugue patrimoine naturel et patrimoine architectural remarquable, dont le caractère pittoresque qui en résulte en fait l'un des sites les plus visités de Corse.

Front urbain formé par les façades de la Haute-ville

Vue sur la citadelle depuis le goulet

La citadelle vue depuis le Mont de la Trinité

Vue aérienne sur le paysage urbain de la citadelle
(Source : CTC)

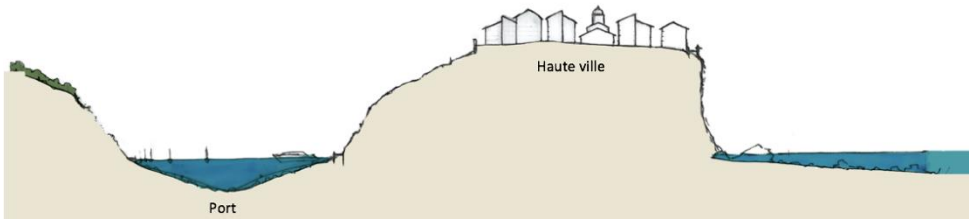

51. Les falaises calcaires de Bonifacio

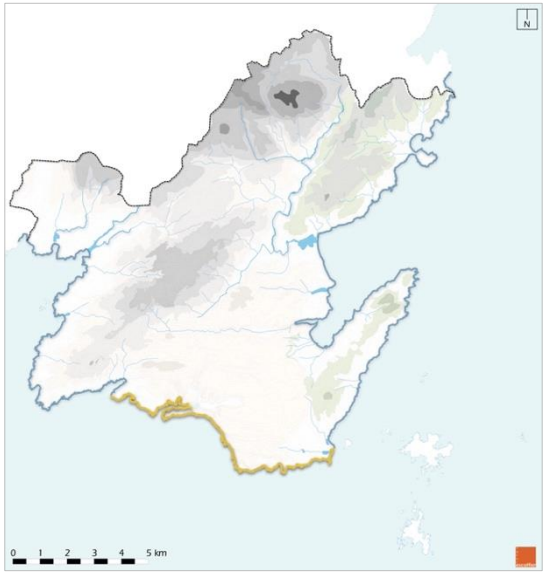

Le trait de côte, de Ciappili jusqu'au Mont de la Trinité, prend la forme de superbes falaises calcaires, hautes d'une centaine de mètres. Elles forment une séquence paysagère extraordinaire et emblématique de la côte bonifacienne.

Les falaises plongent en effet de manière spectaculaire dans les eaux des Bouches de Bonifacio. Fortement découpées, percées de grottes (Saint Antoine et Sdragonato), ponctuées de nombreux îlots calcaires (îlot rocheux face au Cap Pertusato et îlots de Fazzio notamment), marquées par les influences marines, elles offrent un paysage côtier grandiose.

Le site des falaises de Bonifacio, mondialement connu, est en site classé au titre de la loi de protection des paysages du 2 mai 1930.

Falaise calcaires de la côte Accore

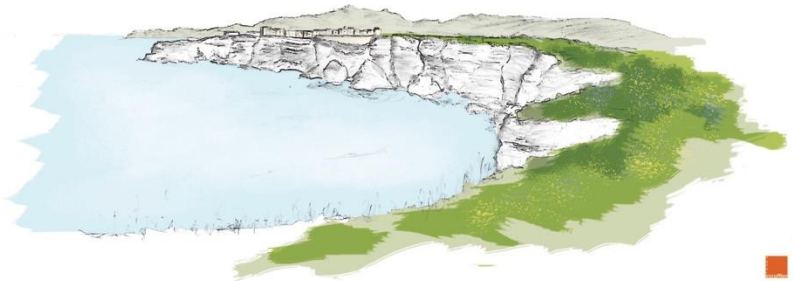

52. Le plateau calcaire

Une dynamique naturelle de maquisation

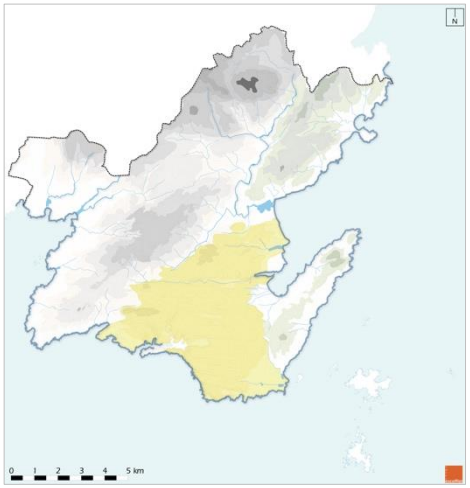

À l'arrière de la ville ancienne se trouve le vaste plateau calcaire de Bonifacio, formation géologique exceptionnelle et unique en Corse ; l'ensemble de l'île étant composée de sols granitiques.

Le plateau calcaire (appelé le Piale) constitue l'arrière-pays de la cité : la campagne bonifacienne. D'une altitude maximale de 100 mètres et d'une hauteur de 70 mètres en moyenne, le plateau est sillonné de quelques vallons plus ou moins resserrés et encaissés. Il apparait globalement sec et couvert de maquis ; maquis constitué d'une végétation arbustive et arboricole de type chênes verts, oliviers en taillis, chênes lièges et dans une moindre mesure, cistes, lentisques, lavandes, myrte, armoise. Le paysage y est globalement fermé. Quelques points hauts permettent d'en apprécier une vue d'ensemble. Très développé sur certains secteurs, le maquis progresse sur les terrains non entretenus. On parle de « maquisation ». Cette dynamique d'enfrichement naturelle transforme progressivement les paysages du plateau, anciennement très agricoles et cultivés.

Un paysage qui raconte le passé agricole du plateau

Jusqu'au milieu du XXème siècle, le plateau bonifacien, qui représentait les terres les plus proches de la cité, était largement cultivé et aménagé pour favoriser l'exploitation agricole (travaux d'irrigation, création de chemins, cultures en terrasses dans les pentes (scarpi), construction de cabanes en pierres sèches (baracuns), compartiments pour les récoltes (cellas), fours à chaux (chezzinari), fouloirs à raisin

(trogi), murs en pierres sèches en forme de croissant (tramizzi) assurant la protection des plantations agricoles, etc.

La vocation agricole du plateau est intimement liée à l'histoire de Bonifacio. La République de Gêne, administratrice du territoire du XIIème au XVIIIème siècle, avait ainsi distribué des terres aux habitants de la cité pour qu'ils les mettent en culture. Chaque parcelle était accessible par un sentier muletier. Ainsi, chaque famille bonifacienne, habitant pour la plupart dans la citadelle, se voyait attribuer une terre qu'elle devait cultiver (Source : Monographie de Bonifacio, Juillet 2010). Ainsi les « pialinchi », les anciens paysans bonifaciens, quittaient tous les jours la cité pour aller pratiquer sur le Piale une polyculture vivrière, l'élevage ou la culture d'oliviers et de vignes, entrant pour une large part dans l'économie de la cité. Le Piale fut véritablement le grenier de la cité de Bonifacio jusque dans les années 1950.

A partir de cette période, suite à l'évolution de la société d'après-guerre, l'agriculture vivrière déclina.

La réduction progressive de l'exploitation des terres agricoles aboutit progressivement, par l'absence d'entretien, à un processus de maquisation important, qui tend à se poursuivre aujourd'hui encore.

La permanence de nombreux éléments du petit patrimoine rural de la commune, disséminé au milieu du maquis ou dans les jardins, témoigne encore du passé agricole du plateau et rappelle sa fonction longtemps conservée d'espace nourricier de Bonifacio.

Tramizzi : murs de pierre calcaire délimitant les parcelles

Baracun

Rivilin : jardinière construite autour des pieds d'oliviers

Le maintien d'une activité agricole sur le plateau...

Même si le Piale n'est plus aujourd'hui le lieu d'une forte agriculture vivrière comme par le passé, il subsiste toutefois une activité agricole significative. On trouve ainsi dans un certain nombre de vallons et sur le haut des coteaux, des prairies dédiées au pâturage, des cultures (de vignes et d'oliviers notamment) et du maraîchage (dans la plaine de Padulu, Cavallo Morto, Funtanacia, Casella, Compu longu en particulier).

De fait, la culture de la terre et l'élevage pratiqués sur le Piale contribue à contenir le phénomène de maquisation dans les secteurs exploités et à maintenir des espaces ouverts (prairies) et semi-ouverts (oliveraies) favorables à une certaine diversité des paysages.

Prairie de pâture

Plantation de vignes

Paysage ouvert de prairies au sein d'un maquis dense

...associée à une dynamique d'urbanisation nouvelle amorcée depuis le milieu du 20ème siècle...

La déprise agricole sur le plateau a conduit progressivement dans cette partie du territoire à une modification tant fonctionnelle (la campagne bonifacienne perd son rôle majoritairement agraire) que paysagère (enfrichement des espaces cultivés, défaut d'entretien du bâti rural ancien, mutation de certaines espèces végétales, développement de l'urbanisation résidentielle).

Principalement en raison de sa proximité avec la ville ancienne et du fait d'un relief moins marqué qu'ailleurs sur la commune, le Piale devient ainsi à partir des années 1970 le nouveau lieu privilégié pour l'habitat des bonifaciens.

Le processus d'urbanisation du Piale, principalement sous la forme de constructions individuelles peu denses et implantées sur grandes parcelles, s'est amplifié au fur et

à mesure des besoins en logements des habitants et des opportunités foncières libérées par l'abandon des parcelles exploitées.

La recherche d'une desserte aisée par la voiture a conditionné le développement d'un urbanisation prioritairement le long des voiries structurantes et des anciens chemins ruraux. Ainsi, la vallée de Saint-Julien, ancienne vallée maraîchère aux portes de la cité, présente un paysage tout à fait particulier où l'urbanisation côtoie des ambiances encore rurales. La trame parcellaire est soulignée par de hauts murs en pierre rénovés, où les habitations sont implantées au sein des parcelles autrefois cultivées.

De même, les secteurs de Catarana, Corcone, St-Jean, etc. présentent les traits d'un paysage autrefois façonné par l'agriculture et aujourd'hui urbanisé.

Dès lors, en moins de 50 ans, la transformation de l'usage et de l'occupation du plateau a modifié radicalement le rapport traditionnel entretenu pendant des siècles entre la cité de Bonifacio et sa « campagne ».

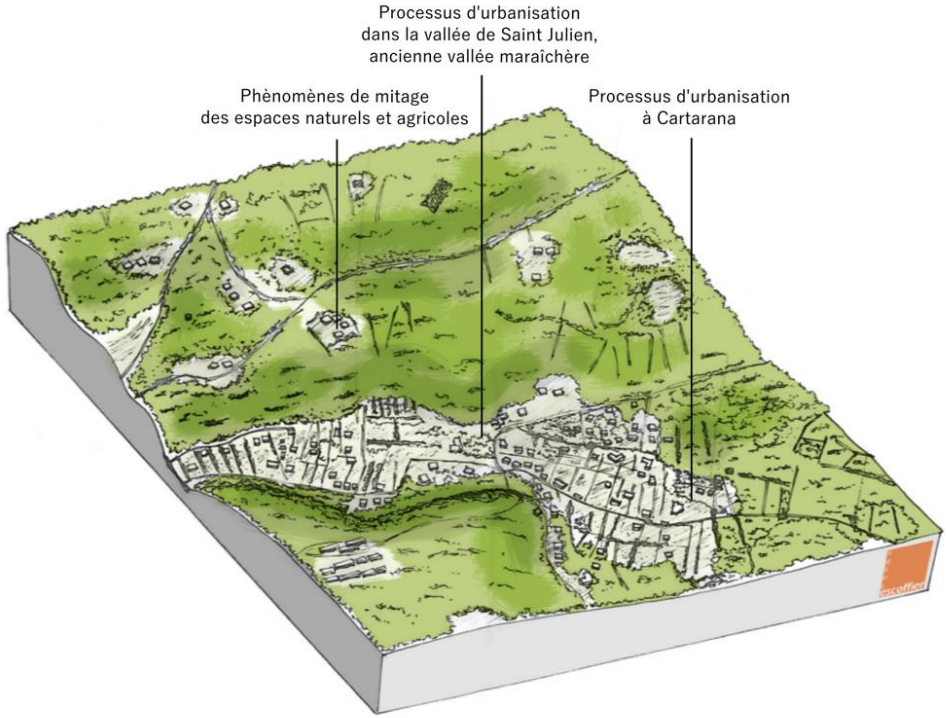

Un processus de transformation qui pose désormais la question de la maîtrise du développement du plateau, afin d'en limiter l'impact visuel et préserver durablement, voire définitivement, ce qu'on peut qualifier de grand horizon majestueux depuis la haute ville.

Émergence des silhouettes bâties dans le grand paysage du Piale

Paradoxalement cependant, cette urbanisation qui transforme la structure paysagère ancienne du plateau, contribue à la restauration du patrimoine architectural rural ancien.

En effet, on retrouve de nombreux murs délimitant les parcelles et de nombreux baracuns restaurés lorsqu'une habitation est construite sur la parcelle. À contrario, les parcelles autrefois cultivées et aujourd'hui recouvertes de maquis présentent des murs en pierre délabrés. De même, de nombreuses oliveraies présentent sur les terrains bâtis, sont restaurées et deviennent des éléments de composition des jardins privés.

Baracun restauré au sein d'une parcelle habitée

Mur ancien et source restaurés au sein d'une parcelle privée

Ce phénomène d'urbanisation représente donc à la fois une faiblesse pour le territoire mais aussi une force.

Il pose dès lors 3 types de questions :

> La question d'un équilibre à trouver entre urbanisation et préservation des terres agricoles et des espaces rendus à la nature ;

> La question de l'impact de l'urbanisation sur le grand paysage, notamment en termes de co-visibilité avec le site emblématique de la citadelle ;

> La question de la manière dont cette urbanisation doit s'inscrire dans le paysage traditionnel du Piale et son rôle indéniable dans le maintien des éléments de patrimoine bâti ancien.

Oliveraie et murs entrant dans la composition d'un jardin privé

Bilan et éléments clés à retenir :

La commune de Bonifacio tire sa singularité et sa spécificité de la grande diversité de ses composantes et ambiances paysagères terrestres, marquées de surcroit par une forte influence littorale.

Outre les grandes entités paysagères contrastées qui la compose (la plaine littorale de Ventilègne, les massifs montagneux intérieurs et littoraux, le plateau calcaire du Piale et le paysage insulaire des îles Lavezzi), la commune se donne à voir d'une manière spectaculaire autant qu'exceptionnelle au travers de ses falaises calcaires sur lesquelles est accrochée, suspendue entre ciel et mer, la citadelle de Bonifacio.

Avec un littoral de côtes rocheuses et sableuses de 77 kms depuis le golfe de Ventilègne jusqu'à celui de Rondinara, Bonifacio présente des ambiances maritimes multiples et contrastées, issues du socle géologie singulier de la commune (granitique et calcaire) et de son relief alternant plaine, montagne rocheuse granitique et plateau calcaire. Ainsi, l'alternance des plages de sables en pente douce, des falaises calcaires abruptes, des côtes granitiques découpées, parfois escarpées, voire déchiquetées, confèrent à la commune une diversité d'ambiances et de contextes, qui recèlent indéniablement des valeurs esthétiques majeures, au fondement de son attractivité, en particulier touristique.

Pour autant, en raison même de son caractère spécifique, non seulement à l'échelle de la micro-région mais plus largement à l'échelle de la Corse, Bonifacio est confrontée à la double nécessité de préserver un patrimoine naturel et paysager dans la plupart des cas remarquable voire exceptionnel, et à celle de maîtriser son développement, permettant d'assurer à la fois la pérennité des lieux et sites emblématiques du territoire et le maintien d'une vie locale pérenne et permanente.

Dès lors, compte-tenu des enjeux de sauvegarde ou des protections d'ores et déjà existantes sur la majeure partie du territoire communal d'une part et des dynamiques à l'œuvre d'autre part, le plateau bonifacien représente sans doute un secteur privilégié pour le développement de demain. S'il n'est pas l'espace le moins intéressant de la commune, loin s'en faut, il est probablement le moins contraint au plan écologique ou paysager.

L'un des enjeux du PLU résidera dès lors dans la recherche d'un équilibre à trouver entre urbanisation, préservation des espaces agricoles et naturels, préservation de la trame paysagère rurale ancienne et protection du grand paysage. A cet égard, la question de la préservation des co-visibilités depuis et vers la citadelle ainsi que la maîtrise spatiale du développement sur le plateau seront essentielles au maintien de ce qui fonde pour une large part les qualités esthétiques et culturelles de Bonifacio ; qualités qui, d'une certaine manière, dépassent les seules préoccupations de la commune, tant il s'agit de préserver et transmettre un territoire et un patrimoine d'exception

LES CARACTÉRISTIQUES DES MILIEUX NATURELS

La loi portant Engagement National pour l'Environnement (dite loi Grenelle 2) du 12 juillet 2010 a renforcé la prise en compte de l'environnement dans les documents d'urbanisme. A ce titre, la préservation de la biodiversité ressort comme un enjeu essentiel de l'aménagement du territoire, notamment à travers la mise en place d'une trame verte et bleue.

A Bonifacio, la présence de nombreux zonages environnementaux associée à la mise en évidence de milieux naturels supports d'une biodiversité exceptionnelle sont autant de témoins de la richesse écologique du territoire qui sont décrits ci-après.

53. L'occupation du sol : un contexte forestier prédominant

La commune de Bonifacio couvre un territoire très important de 138,4 km² environ où s'agencent des milieux naturels diversifiés.

Sur le littoral, ses falaises calcaires emblématiques constituent un des nombreux faciès de ses 77 km de côtes maritimes.

A l'intérieur des terres, de vastes étendues de maquis bas et de boisements méditerranéens à Chêne vert et Chêne liège structurent l'occupation du sol.

Le plateau bonifacien concentre lui la majeure partie de l'urbanisation et des espaces agricoles.

La commune présente également au Nord un territoire de montagne avec un point culminant à 340 mètres d'altitude.

L'environnement exceptionnel et la diversité des paysages de Bonifacio constituent des atouts attractifs indéniables pour le territoire. Bénéficiant d'un rayonnement international, ces éléments confèrent à la commune une attractivité touristique très importante.

Fort de sa richesse, Bonifacio doit ainsi concilier développement urbain, économique et touristique avec son environnement naturel et paysager d'exception.

Hors espace marin, sept types d'occupation du sol ont été définis :

> Les espaces artificialisés [82] : les secteurs urbanisés, les champs photovoltaïques, les espaces de loisirs (campings, golfs) et de carrières ;

> Les milieux agropastoraux : les pelouses et prairies, prairies en fermeture et friches ;

> Les autres espaces agricoles : les cultures, vignes et oliveraies ;

> La frange littorale : les cordons dunaires, falaises, plages et fourrés halophiles ;

> Le maquis bas ;

> Le maquis évolué et les boisements : les différents faciès de maquis boisés, de taillis et de futaies de feuillus (Chêne vert, Chêne liège, Oléastre…) et de résineux (Pin maritime) ;

> Les zones humides : mares temporaires, étangs littoraux et formations rivulaires.

82 Les espaces artificialisées correspondent à l'analyse de la tache urbaine sur la commune. Celle-ci a été constituée de la manière suivante : 1- établissement d'un périmètre de dilation d'une surface tampon d'un rayon de 40 mètres autour de tout type de bâtiments supérieur à une surface au sol de 20m2 ; 2- ajustée en prenant en compte configuration des lieux :

- En réintégrant les enclaves foncières non bâties inferieures à 5000 m2,
- En excluant les surfaces non bâties coupées par un cours d'eau ou une voirie.

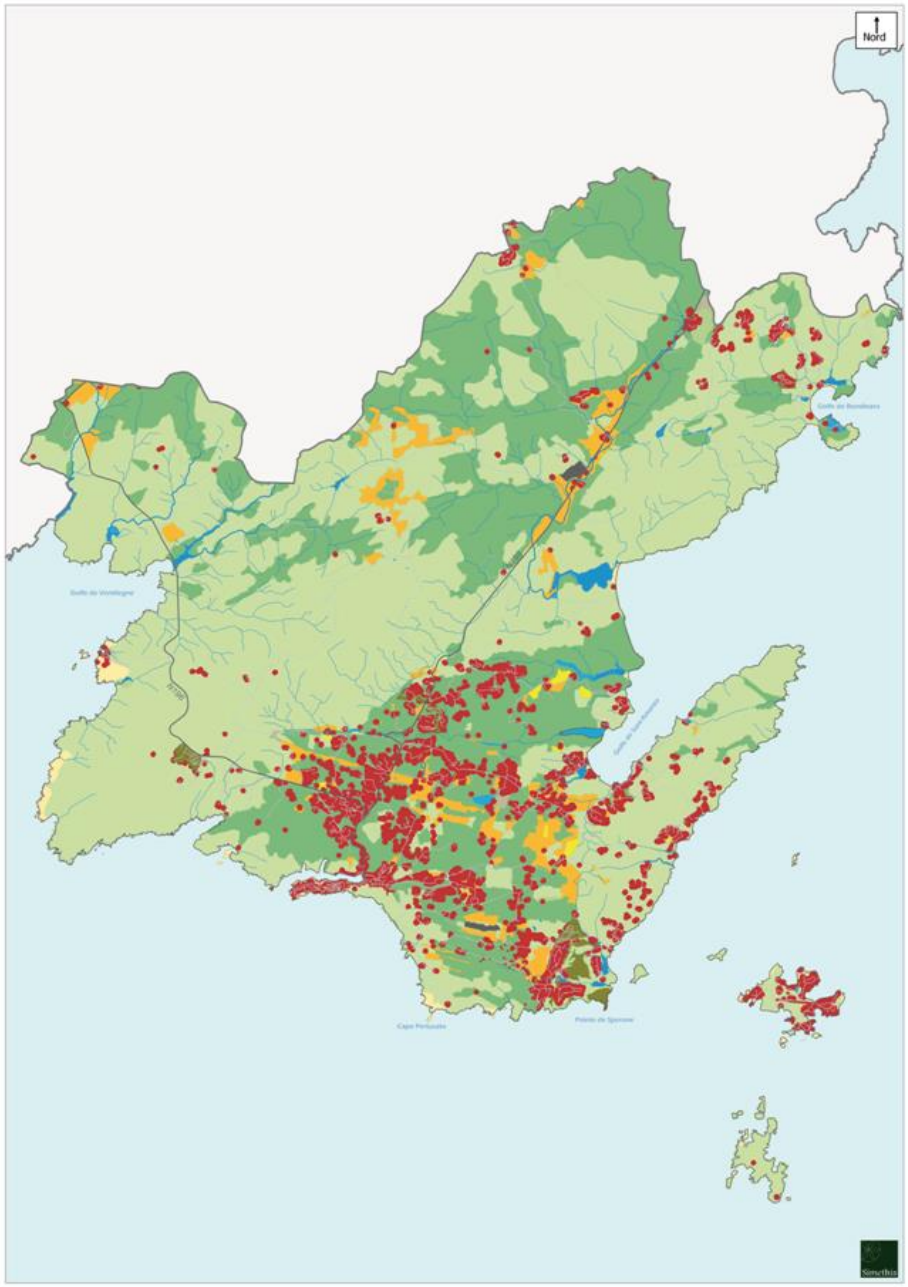

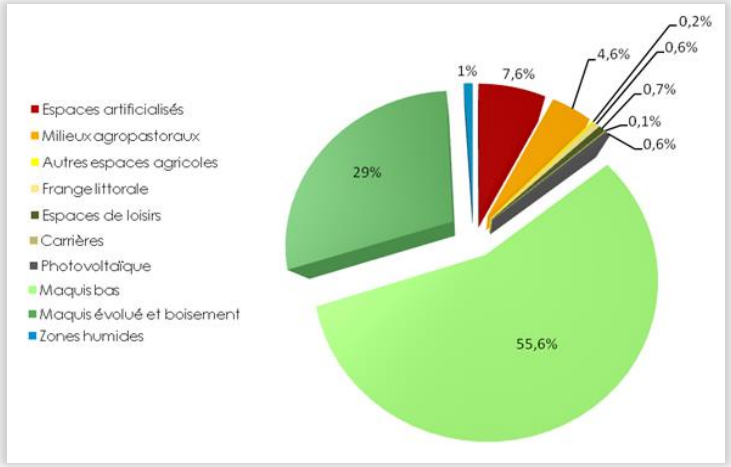

Source : Photos aériennes 2011. IFN, ODD, OEC, CBN, terrain

Le territoire de Bonifacio est essentiellement constitué de maquis bas et de boisements : le maquis bas[83] occupe plus de 55 % et les boisements près de 30 % de la surface terrestre communale. Cet ensemble constitue à la fois un espace naturel, paysager d'intérêt et ponctuellement un espace à vocation agricole, offrant un complément de pacage pour les troupeaux.

Le maquis et les boisements constituent le cœur de l'occupation du sol de Bonifacio. Les maquis bas où les substrats rocheux peuvent être importants sont caractérisés par une végétation de type buissonnante. Ils sont notamment liés aux événements anthropiques (incendies, abandon des pratiques culturales). Les boisements sont également variés et dominés par les espèces méditerranéennes : Chênes vert et liège, Oléastre, Pin maritime…

L'urbanisation et les espaces artificialisés représentent près de 10 % du territoire. L'urbanisation revêt plusieurs formes et organisations spatiales :

> La Haute ville avec la marine, et l'urbanisation le long des axes de communication (RN 196 et 198) dans les vallons adjacents concentrent la majeure partie du bâti.

> Le plateau calcaire bonifacien : le « Piale » et ses caractéristiques spécifiques (découpage parcellaire, topographie…) ont, au fil des constructions successives, formé une urbanisation particulière, s'imbriquant avec les espaces naturels et agricoles présents.

> L'urbanisation sur le reste de la commune s'organise ponctuellement sous la forme de hameaux et de maisons isolées au sein des reliefs (Saparelli), des façades maritimes (Tonnara) ainsi que le long des grands axes de communication (Poggio d'Olmo).

Les milieux agricoles représentent environ 5% du territoire Bonifacien. Ils sont dominés par les espaces pastoraux de pelouses et prairies fourragères et de pâtures. Ces espaces sont principalement concentrés sur le Piale et le long de la RN 198. Les autres milieux naturels (maquis, boisements…) font également l'objet occasionnellement de pacages. Localement, des espaces de cultures, des plantations d'Oliviers et de Vignes complètent le paysage agricole de Bonifacio. A noter qu'à titre privé des plantations d'Oliviers sont également présentes au sein de vastes propriétés.

Ces espaces anthropisés ont été intégrés dans les espaces artificialisés compte tenu de leur vocation première d'agrément.

Bien qu'ils soient prépondérants dans le fonctionnement et la richesse écologique de la commune, les zones humides continentales ne totalisent qu'1% du territoire. Elles sont principalement constituées de mares temporaires (Tre padule, Padulu, Frasseli…) et d'étangs littoraux (Balistra, Canetto, Ventilègne…). Un réseau hydrographique superficiel important alimente ces milieux. La topographie et les conditions du sol ne sont toutefois pas de nature à favoriser le développement de vastes boisements et formations végétales humides sur les rives des cours d'eau du territoire.

Enfin, l'importante façade maritime de Bonifacio comporte des milieux diversifiés. Des falaises calcaires et aux plages de sable (Rondinara, par exemple), ces espaces constituent des milieux naturels particuliers, interface entre milieu terrestre et marin. L'espace maritime, quant à lui, s'accompagne de chapelets d'îles préservées à l'état naturel (Lavezzi, Tonnara), à l'exception de l'ile habitée de Cavallo.

[83] Maquis : Végétation méditerranéenne dominée par les buissons. Les maquis sont des formations intermédiaires et transitoires précédant l'état boisé. On distingue les maquis bas, issus d'une fermeture récente d'un espace ouvert, caractérisé par des buissons bas (Myrtes, Genévriers, etc) des maquis évolués, découlant de l'absence prolongée d'entretien et comportant une proportion plus importante d'arbres (Arbousiers, jeunes Chênes vert, etc).

Bilan et éléments clés à retenir :

- Une prédominance de la végétation de maquis et de boisements,
- Un plateau qui concentre une mosaïque de milieux naturels diversifiés et des espaces urbanisés récents ;
- Des espaces agricoles principalement concentrés sur le plateau et le long de la RN198,
- Des zones humides continentales disséminées sur l'ensemble du territoire communal,
- Un espace maritime prégnant avec un chapelet d'îles préservées à l'état naturel, à l'exception de l'ile habitée de Cavallo ;
- Une façade littorale et des zones humides à forts enjeux,
- Des espaces agricoles ouverts à maintenir pour l'activité et les milieux naturels qu'ils permettent de préserver ;
- Une pression importante de l'urbanisation diffuse sur l'ensemble de la commune, à prendre en compte afin de limiter le mitage des milieux naturels ;
- Un équilibre à trouver sur le piale entre urbanisation, milieux naturels et agricoles.

54. Description des habitats naturels

La variété de milieux naturels, ordinaires et remarquables, contribue au cadre de vie de Bonifacio. Les habitats naturels suivants sont détaillés : les îles et espaces littoraux, les zones humides, les milieux agropastoraux, les maquis et boisements occupant la majeure partie du territoire bonifacien, et les milieux anthropisés.

Patrimonialité, intérêt communautaire et habitat prioritaire

Les habitats naturels sont des unités définies le plus souvent par une végétation caractéristique (association végétale) laquelle reflète des conditions climatiques, géologiques et pédologiques (sols), particulières.

Au niveau européen, la Directive Habitats définit un certain nombre d'habitats qualifiés d'intérêt communautaire qui doivent être particulièrement protégés par les états membres (c'est notamment la base du réseau Natura 2000). Parmi ces habitats, les plus rares ou les plus fragiles sont dits "prioritaires".

La patrimonialité d'une espèce ou d'un habitat fait référence à sa rareté et son intérêt scientifique au niveau de l'échelle d'étude, au-delà de la notion de protection locale, nationale ou européenne.

L'insularité de la Corse est propice à un fort taux d'endémisme. De nombreuses espèces ont dû en effet évoluer et s'adapter selon des conditions spécifiques à la Corse (climat, sol…). Bonifacio avec sa géologie particulière combinant substrat calcaire et granitique, permet le développement de milieux naturels variés propices à la biodiversité.

HHH. Les îles et espaces littoraux : fragiles et emblématiques

Bonifacio possède une façade littorale importante où se succèdent falaises calcaires et chaos granitiques. Cette distinction implique des phénomènes d'érosions notamment marines variables et ainsi une végétation spécifique adaptée soumise à de fortes contraintes (vent, ensoleillement, salinité, pauvreté des sols etc).

Les fonds marins présentent des milieux d'exception avec notamment la présence d'herbiers à Posidonie, habitat d'intérêt communautaire. Ce dernier constitue un milieu marin de fort intérêt notamment pour son rôle dans les cycles biologiques de la faune : zones de frayères, d'alimentation, de refuge, de nourrissage…. Les faciès sableux et de formations dominées par les coraux constituent l'essentiel des fonds marins. Ceci permet à une faune sous-marine riche de se développer : Grand dauphin, Mérou…

Laisse de mer de Posidonie *(source : Simethis)*

Formation dunaire *(source : Simethis)*

Plusieurs chapelets d'îles (Lavezzi, Tonnara) abritent une flore à très forte patrimonialité (Silène veloutée, Barbe de Jupiter…). Les îlots naturels sont également des milieux privilégiés pour les oiseaux marins : Cormoran huppé, Puffin cendré, etc.

Les falaises calcaires offrent des conditions biologiques extrêmes pour la faune et la flore. Les formations calcaires sont ainsi occupées par une végétation spécifique et parfois rare comme l'atteste la présence d'espèces protégées comme l'Astragale de Marseille, la Staphisaigre, l'Ophrys miroir… De plus, la grotte marine de Sdragonato représente un lieu de refuge exceptionnel pour les chauves-souris. Les falaises accueillent également des oiseaux marins, rares ou typiques des parois rocheuses comme le Faucon pèlerin.

Localement, des espaces de dunes sableuses sont présents. Les plages et arrières-plages accueillent des formations végétales atypiques halophiles (c'est-à-dire adaptées à l'influence maritime) telles que des formations à Genévriers de Phénicie.

Les principales menaces qui pèsent sur ces sites littoraux sont la fréquentation touristique très importante (piétinement, dérangement), les installations de plage non maîtrisées, la pratique de sports motorisés mais également le développement d'espèces invasives (Doigt de sorcière, prédation des œufs par les rats…).

III. Les zones humides : des milieux à très forte valeur patrimoniale

Bien que ces milieux ne représentent qu'1% du territoire communal, ils sont le support d'une variété de formations végétales et d'espèces à très forte valeur patrimoniale. Plusieurs types de milieux sont présents sur Bonifacio :

> Un important maillage de réseau hydrographique de surface avec la présence de cours d'eau temporaires et permanents.

Les formations végétales riveraines sont en étroite relation avec le cours d'eau et ses variations de niveau d'eaux. L'ensemble constitue ainsi des continuités écologiques aquatiques et terrestres pour la faune et la flore. Sur la commune de Bonifacio, ces formations végétales sont dominées par la Canne de Provence notamment.

> Les mares temporaires constituent des milieux naturels exceptionnels qui relèvent d'habitats d'intérêt européen.

Elles occupent des dépressions plus ou moins végétalisées et de superficie et profondeur variables. Ces cuvettes au fond imperméable présentent un cycle hydrologique étroitement lié aux fluctuations du climat méditerranéen : inondées de la fin de l'automne à la fin du printemps par les précipitations, elles s'assèchent dès le mois de mai du fait de l'évaporation.

Cette alternance ainsi que le caractère oligotrophe[84] des eaux ont favorisé l'installation et le développement de végétaux originaux et diversifiés (Pilulaire, Littorelle à une fleur…). De nombreuses espèces d'Amphibiens (Rainette sarde, Discoglosse sarde, Crapaud vert…) fréquentent ces biotopes pour l'accomplissement de l'ensemble de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, habitat).

Mare temporaire *(source : Simethis)*

Rainette sarde *(source : Simethis)*

Les étangs littoraux sont séparés de la mer par un cordon littoral appelé lido et reliés à celle-ci par un grau.[85]

Le caractère temporaire ou permanent de ces échanges avec la mer confère aux eaux lagunaires un caractère saumâtre. Ces milieux constituent ainsi des interfaces entre différents écosystèmes. Ils sont particulièrement favorables au développement et à la reproduction des organismes vivants terrestres, de véritables nurseries pour les poissons, crustacés et mollusques mais également des sites d'accueil exceptionnels pour l'avifaune notamment en période de migration (Busard des roseaux…).Les pressions d'aménagements associées, ou pas, aux modifications des régimes hydriques sur les bassins versants des zones humides (assèchement, etc), le développement d'espèces invasives, ou encore le dérangement, constituent des menaces qui peuvent peser sur ces milieux à forte biodiversité.

Étang littoral de Balistra *(source : Simethis)*

84 Pauvre en éléments nutritifs

85 Estuaire reliant l'étang littoral à l'espace marin

JJJ. Les milieux agropastoraux : des pratiques favorables à la biodiversité

Issus des pratiques pastorales anciennes, les milieux agropastoraux sont principalement composés de pelouses sèches et de prairies. Localisés essentiellement sur le plateau bonifacien, ces milieux ont la particularité de combiner des milieux ouverts riches, abritant des pelouses calcaires à Orchidées (Ophrys à grandes fleurs, Ophrys miroir…) par exemple, et des milieux plus fermés et boisés jouant le rôle de refuge pour la petite faune.

Les pelouses et prairies, riches en fleurs, sont ainsi favorables à la Tortue d'Hermann, aux oiseaux de plaines (Œdicnème criard…), à l'entomofaune et la faune insectivore telle que le Guêpier d'Europe. Les zones ouvertes constituent également des espaces de chasse pour les rapaces comme le Milan royal.

D'autres espaces agricoles complètent ces milieux avec la présence de vignes, d'oliveraies et de cultures. Ces milieux faisant l'objet d'un entretien « intensif » présentent toutefois les caractéristiques d'espaces pouvant être utilisés de manière complémentaire par tout un cortège d'espèces animales (Hibou petit-duc, etc.) et végétales.

Les pressions d'aménagements, les phénomènes de déprises agricoles avec le retour du maquis constituent des pressions importantes sur ces milieux crées par l'homme et qui abritent une biodiversité remarquable.

Prairie *(source : Simethis)*

Vignes *(source : Simethis)*

KKK. Les maquis et boisements

Les faciès de végétation qui dominent sur le territoire de Bonifacio sont repartis en fonction de l'altitude, de la nature des sols, de l'exposition mais également des interventions d'origine anthropiques (activités agricoles, incendies, exploitation de bois…).

Le « maquis » désigne des formations végétales arbustives plus ou moins élevées, à feuilles dures et persistantes, caractéristiques des régions à climat méditerranéen dont la hauteur peut varier de 0,5 à 7 mètres selon le stade d'évolution.

Plusieurs types de maquis en fonction de la composition floristique et de la hauteur de la végétation existent. La dynamique d'évolution naturelle des pelouses et des milieux ouverts tend au développement d'une végétation dominée par les Cistes de Montpellier, puis par les maquis bas (à lavande, à genêt, à bruyère, à calycotome…). Ces formations végétales évoluent ensuite vers des maquis évolués avec la présence de l'Arbousier et de la Bruyère arborescente. Se développent généralement ensuite des boisements de Chêne vert ou de Chêne liège.

Les maquis correspondent souvent aux stades de succession, c'est-à-dire de reconstitution de la végétation, après diverses interventions. Il s'agit d'habitats transitoires qui, pour certains faciès, peuvent accueillir la Tortue d'Hermann, une tortue terrestre protégée ou encore des fauvettes patrimoniales : Sarde et Pitchou.

Vaste maquis bas mêlé aux affleurements rocheux *(source : Simethis)*

Plusieurs types de boisements sont également présents et dominés par des espèces méditerranéennes : Chêne vert, Chêne liège, Oliveraies spontanées (Oléastre) ou abandonnées, Pin maritime… Ces formations végétales constituent des habitats de prédilection pour l'avifaune forestière, un coléoptère protégé : le Grand Capricorne ou encore les chauves-souris (Rhynolophes, Murins…).

Ces milieux sont bien représentés à l'échelle de la Corse et de Bonifacio ; ils n'en restent pas moins des milieux fragiles, soumis notamment à un fort risque d'incendies.

LLL. Les espaces anthropisés

Les différentes formes d'urbanisation : dense (Haute-ville), diffuse ainsi que certains aménagements (campings, carrières, champs photovoltaïques…) présentent des caractéristiques qui peuvent être de nature à contribuer à la biodiversité locale. En effet, même si l'urbanisation, le mitage de l'espace et l'introduction d'espèces invasives via les jardins d'agrément peuvent constituer des pressions importantes sur les milieux et les espèces naturels, les espaces d'agrément, selon les modes d'entretien pratiqués, peuvent également permettre le développement et le déplacement des espèces.

Ceci se révèle d'autant plus possible que certaines formes urbaines s'accompagnent d'un vaste parcellaire occupé par des vergers notamment. La densité urbaine ainsi que la préservation de certains éléments particuliers (haies, murets, oliveraies, vergers…) sont autant de facteurs influençant la « nature ordinaire » ainsi que la perméabilité à la biodiversité au sein de l'urbanisation.

L'imbrication entre milieux naturels (milieux agropastoraux, mares temporaires, maquis et boisements…) avec la présence d'espèces patrimoniales (Tortue d'Hermann, Orchidées protégées…) et le tissu urbain, particulièrement sur le Piale, exige une prise en compte accrue de la biodiversité dans l'aménagement urbain.

Bilan et éléments clés à retenir :

- Un espace littoral et des zones humides qui concentrent les enjeux écologiques majeurs,
- Des milieux agricoles riches, nécessitant le maintien d'une activité agropastorale,
- Un maquis et des boisements bien présents mais présentant des profils diversifiés en fonction des interventions humaines (agriculture, incendies, etc.) ;
- Des espaces urbanisés potentiellement favorables à la biodiversité ordinaire et patrimoniale du fait de parcelles comportant des espaces verts en grande superficie.

55. Les mesures d'inventaire et de protection, témoins de la richesse écologique du territoire

De nombreux espaces naturels de la commune de Bonifacio ont un intérêt écologique reconnu, et ont ainsi fait l'objet d'inventaires scientifiques.

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a été initié en 1982 par le ministère de l'Environnement. L'objectif était de recenser de manière la plus exhaustive possible les espaces naturels abritant des espèces rares ou menacées (ZNIEFF de type I à intérêt biologique remarquable) ou représentant des écosystèmes riches et peu modifiés par l'homme (ZNIEFF de type II ou grands ensembles naturels).

Il constitue un outil d'évaluation de la qualité écologique d'un territoire, et de ce fait, est un véritable élément d'aide à la décision. Cet inventaire n'a pas de valeur juridique directe mais permet une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration de projets susceptibles d'avoir un impact sur le milieu naturel.

Les ZNIEFF terrestres de Corse ont fait l'objet d'une modernisation validée par le Muséum d'Histoire Naturelle en 2010. Des modifications ponctuelles peuvent toutefois apparaitre en fonction de l'actualisation continue des connaissances.

Les ZNIEFF marines en Corse sont en cours de désignation. Les espèces et habitats déterminants ont été identifiés et permettront d'identifier les périmètres de ces futurs zonages.

La directive dite « Habitats » du 2 mai 1992 comprend une liste des types d'habitat naturels, d'espèces végétales et animales dont la conservation est d'intérêt communautaire. Les sites qui les abritent sont répertoriés, essentiellement sur la base de l'inventaire ZNIEFF. Ensuite, ces « sites d'intérêt communautaire » (SIC) seront désignés « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC).

Dans le cadre de l'application de la directive européenne du 6 avril 1979 concernant la protection des oiseaux sauvages, un inventaire des « Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux » (ZICO) a été réalisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Les ZICO sont des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages d'importance européenne. Après la désignation des ZICO, l'état doit lui adapter une « Zone de Protection Spéciale » (ZPS), c'est-à-dire une zone où les mesures de protection du droit interne devront être appliquées.

L'ensemble des ZSC et des ZPS constitue un réseau européen cohérent appelé Natura 2000 dont l'objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne, à travers la mise en place d'une gestion concertée avec tous les acteurs intervenant sur ces milieux.

Le DOCOB ou document d'objectif, établi pour chaque site, définit les orientations de gestion et de conservation, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières retenues.

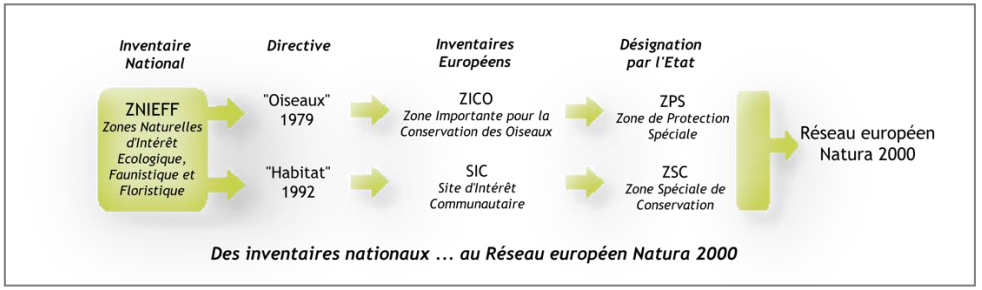

Source : DREAL de Basse-Normandie - Réalisation : Simethis

D'autres mesures de protection existent sur le territoire bonifacien ; de portée internationale (site Ramsar) ou de portée nationale et locale (sites inscrits et classés, espaces naturels sensibles…) : Vingt-cinq Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Les périmètres d'inventaire

Les ZNIEFF

Le territoire communal de Bonifacio est concerné par 23 ZNIEFF de type 1 et 2 ZNIEFF de type 2.

Le Schéma d'Aménagement de la Corse approuvé par décret 92-129 en date du 7 février 1992 a les mêmes effets que les Directives Territoriales d'Aménagement et tient lieu de Schéma de Mise en Valeur de la Mer. Il rappelle "la nécessité de conserver les ZNIEFF de type I qui sont des secteurs d'intérêt biologique primordial" et des "espaces que l'on peut qualifier d'exceptionnels".

Les ZNIEFF ne sont pas une mesure de protection ayant une portée juridique directe. Cependant la jurisprudence indique que les documents de planification et projets d'aménagements doivent en tenir compte. Les tableaux ci-après répertorient l'ensemble des périmètres d'inventaire présents sur le territoire communal.

ZNIEFF de type 1	Surface	Biotopes	Quelques espèces emblématiques	Intérêt
Agrosystème de Saint-Julien n°00510004	72 ha	Agrosystème, falaises et pelouses calcaires, maquis et chênaies denses	Flore : Anémone à couronne, Astragale de Marseille, Isoète épineux, Ophrys miroir, Orchis à long éperon Amphibiens et reptiles : Rainette sarde, Tortue d'Hermann…	Zone à très grand intérêt floristique car abritant tout un ensemble de plantes calcicoles et thermophiles, dont beaucoup d'entre elles présentent une aire de répartition en Corse limitée à la région de Bonifacio. Ce secteur est constitué de pelouses et de zones cultivées.
Agrosystème de Saint-Jean n°00510005	85 ha	Agrosystème et pelouses calcaires	Flore : Carline laineuse, Ophrys jaune, Orchis à long éperon, Ophrys guêpe Oiseaux : Alouette lulu, Huppe fasciée, Pipit rousseline… Reptiles : Lézard de Sicile sous-espèce de Cetti, Algyroïde de Fitzinger	Les prairies hébergent plusieurs espèces végétales d'intérêt. Les pelouses calcicoles sont le domaine d'orchidées remarquables et protégées. Ce site abrite également une avifaune caractéristique des milieux ouverts et des vergers et des reptiles protégés en France.
Boisements et maquis de Punta di Rafaellu et Testa di Carpiccio n°00410000	959 ha	Massifs rocheux, maquis, boisements mixtes de Chênes verts et lièges	Flore : Ampelodesmos de Mauritanie Oiseaux : Engoulevent d'Europe, Fauvette sarde, Fauvette pitchou, Venturon corse Reptile : Lézard de Bédriaga (endémique de Corse et de Sardaigne)	Cette zone se présente sous forme d'un vaste espace naturel littoral préservé. Les rochers côtiers du Nord-Ouest de la Testa di a Carpiccia abritent l'une des deux seules populations de Corse d'une plante protégée. Les grandes étendues de maquis pré-forestiers qui se développent autour des massifs rocheux accueillent une avifaune caractéristique.
Etang de Balistra n°00450000	700 ha	Etang littoral	Flore : Ornithogalum de Sardaigne Oiseaux : Pipit rousseline Reptiles : Tortue d'Hermann, Lézard sicilien	Cette zone humide offre un ensemble d'intérêts floristique, faunistique, écologique et paysager de part, notamment, sa situation en arrière littoral.
Etang de Canetto n°00460000	55 ha	Etang littoral, Yeuseraie, Cordon littoral	Flore : Scolopendre sagittée Oiseaux : Héron pourpré, Busard des roseaux, Martin pêcheur, Aigrette garzette, Bouscarle de Cetti Reptiles : Cistude d'Europe, Lézard tiliguerta	Cette zone humide offre un ensemble d'intérêts floristique, faunistique, écologique et paysager de part, notamment, sa situation en arrière littoral.
Etang de Piscio Cane n°00560000	16 ha	Etang littoral, estuaire, cordon littoral	Flore : Evax de Corse, Orchis papillon Oiseaux : Busard des roseaux, Martin pêcheur, Aigrette garzette, Bouscarle de Cetti Reptiles : Rainette verte de Sardaigne, Lézard tiliguerta	Cette zone humide offre un ensemble d'intérêts floristique, faunistique, écologique et paysager de part, notamment, sa situation en arrière littoral. Les quelques vasières permettent notamment le stationnement de limicoles en période de migration.
Etang de Stentino n°00470000	62 ha	Etang littoral, estuaire, cordon littoral, Yeuseraie (Boisement de chênes verts), Roselière, Boisements hygrophiles	Flore : Scolopendre sagittée, Ophrys miroir Reptiles et amphibiens : Crapaud vert, Lézard sicilien, Lézard tiliguerta	Cette zone humide est constituée d'une petite vallée bordée de falaises calcaires ; assez bien préservée des activités humaines.
Etang de Ventilègne n°00540000	19 ha	Etang littoral, estuaire, cordon littoral, Maquis bas	Flore : Colchique de Corse, Scille éphémère, Ambrosine de Bassi Oiseaux : Bouscarle de Cetti, Martin pêcheur, Busard des roseaux, Amphibiens et reptiles : Cistude d'Europe, Crapaud vert, Couleuvre à collier corse	Cet étang correspond aux embouchures de la Ventilègne et du Scanza. Il présente une végétation qui suit le gradient de salinité, allant des Salicornes, l'Obione en embouchure à la phragmitaie, vers les terres.

Etangs de Piantarella et de Sperono n°00490000	25 ha	Marais temporaire, cordon dunaire, maquis bas, estuaire, falaises	Flore : Scolopendre sagittée, Barbe de Jupiter, Arméria piquante Oiseaux : Bouscarle de Cetti, Pipit rousseline, Petit Gravelot, Engoulevent d'Europe Reptiles et amphibiens : Tortue d'Hermann, Crapaud vert	Ce site est composé de deux zones humides : l'étang de Plantarella et l'étang de Spérone ; ainsi que d'une pointe rocheuse. Cette diversité de milieux naturels est propice au développement de nombreuses espèces protégées et patrimoniales.
Falaises de Bonifacio n°00510001	86 ha	Falaises calcaires, grottes, maquis bas	Flore : Silène velouté, Morisie, Ambrosine de Bassi, Ophrys jaune, Orchis à long éperon, Ophrys guêpe, Astragale de Marseille, Statice de Bonifacio Oiseaux : Puffin cendré, Faucon pèlerin Reptiles : Lézard sicilien, Hémidactyle	Outre un intérêt paysager remarquable, les falaises de Bonifacio présentent des intérêts biologiques et écologiques indéniables de part les conditions biologiques extrêmes (vent, sol pauvre, ensoleillement, embrun).
Iles de la Tonnara n°00530000	41 ha	Iles, plages, fourrés halophiles, espaces rocheux	Flore : Spergulaire à grosses racines Oiseaux : Cormoran huppé, Goéland leucophée Reptiles : Phyllodactyle d'Europe, Lézard tiliguerta	Cet archipel présente différentes formations végétales et une relative quiétude propice à l'avifaune marine.
Iles Lavezzi n°00500000	2 371 ha	Iles, plages, fourrés halophiles, espaces rocheux	Flore : Silène veloutée, Arméria piquante Oiseaux : Cormoran huppé de Méditerranée, Puffin cendré, Puffin yelkouan Reptiles : Phyllodactyle d'Europe Mammifères marins : Grand Dauphin Poisson : Mérou	L'archipel dont l'île principale Cavallo n'est pas comprise dans le périmètre de la ZNIEFF se caractérise par une flore d'une richesse remarquable. C'est un carrefour biogéographique où se mêlent les espèces Ouest et Est méditérranéennes et les espèces africaines. Il s'agit d'une zone de migration importante pour les poissons pélagiques où l'on rencontre la plupart des espèces menacées en Méditerranée.
Mare temporaire de Padulu et abords n°940031088	95 ha	Mare temporaire, maquis bas, prairie	Flore : Anémone à couronne, Astragale de Marseille, Isoète épineux, Ophrys miroir, Orchis à long éperon Oiseaux : Faucons pèlerin et hobereau, Moineau soulcie Amphibiens et reptiles : Tortue d'Hermann, Algyroïde de Fitzinger, Hémidactyle verruqueux, Couleuvre à collier corse	La dépression de Padulú et ses abords les plus proches présentent une végétation riche et adaptée à ces périodes d'inondation et d'exondation. Des secteurs de la dépression de Padulú, correspondent également à des prairies et à des affleurements calcaires. Le site de Padulú possède un intérêt floristique et batracologique indéniable.
Mares des Tre Padule n°00440000	157 ha	Mare temporaire ; maquis bas	Flore : Ambrosine de Bassi, Isoète voilé, Pilulaire délicate Oiseaux : Alouette lulu, Fauvettes sarde et pitchou, Pie-grièche écorcheur Amphibiens et reptiles : Crapaud vert, Rainette sarde, Discoglosse sarde, Tortue d'Hermann, Algyroïde tyrrhénien…	Cette zone comprend les mares temporaires reconnues d'intérêt écologique et floristique majeurs, de niveau européen et méditerranéen. Elles abritent le cortège typique des espèces végétales des mares temporaires méditérannéennes et herbergent une faune d'invertébrés aquatiques très riche et caractérisée par la présence d'endémiques et de nombreuses espèces méridionales situées ici dans la partie la plus au Nord de leur aire de répartition. Eloignées de toute agglomération et donc peu fréquentées, ces mares temporaires accueillent des limicoles en migration ou en hivernage.
Mares temporaires du terrain militaire de Frasselli n°00000228	123 ha	Mare temporaire ; maquis bas	Flore : Isoètes épineux et voilé, Renoncule de revelière, Littorelle à une fleur, Pilulaire délicate, Tamaris d'Afrique	Le site militaire du plateau de Frasselli présente une formation géologique particulière, car formé de granites leucocrate. Cette zone recèle des secteurs à pente très faible permettant d'abriter plusieurs petites dépressions humides. Certaines sont naturelles et d'autres liées à des travaux d'aménagement (pistes). D'un point de vue floristique la zone est particulièrement riche avec des stations d'espèces patrimoniales inféodées aux mares temporaires.

Massif de la Trinité n°00520000	846 ha	Maquis bas, espace rocheux, boisement de Chênes verts et d'Oliviers	Flore : Centranthe à 3 nervures, Linaire sarde, Tamaris d'Afrique Reptiles et amphibiens : Rainette sarde, Crapaud vert, Hémidactyle verruqueux	Promontoire granitique plongeant dans la mer en gigantesques chaos, ce massif recouvert d'un maquis dense abrite une flore comportant de nombreuses espèces endémiques cyrno-sardes.
Monte Scopeto - Punta di Ventilegne n°00000189	661 ha	Maquis bas, espace rocheux, falaises, mare temporaire, cordon dunaire	Flore : Linaire sarde, Spergulaire à grosses racines Reptiles et amphibiens : Tortue d'Hermann, Phyllodactyle d'Europe, Discoglosse sarde	Cette partie de côte a conservé un aspect très sauvage et constitue un espace remarquablement préservé. Le site abrite une faune et une flore particulière, typiques de la côte méditerranéenne. Plusieurs espèces floristiques remarquables des dunes et des falaises du littoral corse ont été recensées. Enfin cette zone possède une grande richesse en habitats et regroupe un ensemble de milieux très varié propice à l'herpétofaune.
Pelouses de Campagru-Musella n°00510006	37 ha	Pelouse calcaire, mare temporaire	Flore : Panicaut nain de Barrelier, Morisie, Ophrys miroir, Isoète épineux	Ce secteur du plateau calcaire présente des pelouses, mares temporaires et oliveraies abandonnées qui abritent un cortège d'espèces floristiques protégées et très rares.
Plages et zones humides de Rondinara n°00430000	107 ha	Etang littoral, cordon dunaire, maquis bas	Flore : Littorelle à une fleur, Ambrosine de Bassi Oiseaux : Engoulevent d'Europe, Petit gravelot, Busard des roseaux Reptiles et amphibiens : Crapaud vert, Rainette sarde, Lézard tillguerta	Cette zone fait partie intégrante de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio et constitue un espace naturel riche et remarquablement conservé. Elle regroupe un ensemble de milieux variés et caractéristiques de la zone méditerranéenne allant des zones humides, aux dunes de sable, en passant par le maquis.
Punta di U Cappiciolu n°00480000	398 ha	Falaise, grotte, maquis bas	Flore : Scille maritime, Evax de Corse, Limonium à rameaux raides Mammifère : Minioptères de Schreibers Reptile : Tortue d'Hermann	Ce secteur rocheux est recouvert d'un maquis bas et abrite toute une faune et flore spécifique de ce type de milieu. De nombreuses espèces endémiques y sont présentes et bénéficient d'un espace préservé des pressions anthropiques.
Rocchi Bianchi n°00510003	91 ha	Espace rocheux, pelouse sèche, maquis bas, boisement à Chênes verts	Flore : Barbe de Jupiter, Iris faux sisyrhinque, Ophrys guêpe, Ophrys bombyx	Dans cette zone se trouve l'étage de végétation dit thermoméditerrannéen avec plusieurs faciès de maquis d'intérêt.
Zone humide de Saparelli n°00550000	6 ha	Etang littoral, estuaire, maquis, île	Flore : Evax de Corse Oiseaux : Martin pêcheur, Aigrette garzette, Busard des roseaux Amphibiens : Crapaud vert, Rainette sarde	Cette zone humide et l'îlot central sont favorables au stationnement d'ardéidés et de limicoles en migration ou en hivernage. Ce plan d'eau constitue un milieu très hétérogène : mosaïque de végétation aquatique émergée entrecoupée par des cours d'eau et chenaux.
Zone marécageuse de Santa Manza n°00510002	13,5 ha	Zone humide, marais, roselière	Flore : Iris faux sisyrhinque, Evax de Corse, Tamaris d'Afrique Reptiles : Cistude d'Europe, Lézard sicilien	Cette zone est constituée d'un marais formé en arrière d'un cordon dunaire. Composée de sédiments sableux très riches en matière organique, cette zone humide est alimentée par les eaux de ruissellement d'un petit bassin versant. Elle s'assèche durant six mois de l'année et favorise le développement d'une roselière dense de phragmites avec quelques prés salés et des bosquets de tamaris.

Plateau calcaire de Bonifacio n° 0051	3540 ha	Falaise, plateau, grotte, maquis bas, agrosystème	Flore : Astragale de Marseille, Staphisaigre, Ophrys miroir, Scolopendre sagittée, Silène veloutée Mammifères : Petit Rhinolophe, Rhinolophe de Meheli, Minioptères de Schreibers, Murin de Capaccini Oiseaux : Puffin cendré, Pipit rousseline, Fauvettes sarde et pitchou Reptiles et amphibiens : Rainette sarde, Crapaud vert, Tortue d'Hermann	La côte est constituée de hautes falaises calcaires de 40 mètres d'altitude, érodées par la mer. Dans ces falaises, la grotte marine de Sdragonato représente un gîte exceptionnel pour les chauves-souris. La zone littorale en bordure du plateau est recouverte d'une végétation basse, fortement soumise aux vents violents. Des formations à Chêne vert sont présents, principalement dans les vallons, associées à des arbousiers en limite Nord, ou à des genévriers de Phénicie en limite Sud, mais principalement aux oliviers, l'olivier qui constitue le vestige d'une ancienne activité agricole. On trouve d'ailleurs entre les hameaux, des bories, des vignes et des vergers, qui attestent d'une activité agricole traditionnelle dans le passé, toutefois encore existante par endroits.
Suberaie de Porto-Vecchio n° 0036	8036 ha	Suberaie, maquis, pelouses	Flore : Succowie des Baléares, Evax de Corse Reptile : Tortue d'Hermann	Ce secteur repose principalement sur un terrain granitique, excepté dans la région de Porto-Vecchio où l'on trouve des alluvions, notamment le long de la rivière Stabiacciu. Le paysage est constitué généralement de plaines d'une trentaine de mètres d'altitude en moyenne, qui s'étendent de la mer jusqu'au pied des premiers reliefs montagneux. Ce vaste secteur est traversé par un réseau hydrique qui découle de l'Ospedale et de la montagne de Cagna. Ainsi, l'Osu est le cours d'eau qui se jette au Nord du golfe de Porto Vecchio et l'embouchure du Stabiacciu se trouve au Sud-Ouest. Leurs multiples affluents drainent les petits vallons de ce secteur. La végétation est constituée d'une remarquable suberaie, qui comporte également des Chênes verts. Par endroit, lorsqu'elle est inexistante, ce sont maquis, fruticées et pelouses qui la remplacent.

Source : DREAL Corse, INPN 2015.

Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Les Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux sont des zones abritant des milieux importants pour la vie de certains oiseaux patrimoniaux (aire de reproduction, d'hivernage, zones de relais de migration).

Ces zones ne confèrent aux sites concernés aucune protection règlementaire mais méritent une attention particulière lors de l'élaboration de projets d'aménagement ou de gestion.

Une ZICO est présente sur le territoire de Bonifacio : la ZICO du « Détroit de Bonifacio et des îles Lavezzi ». Il s'agit d'un vaste espace marin comprenant le chapelet d'îles des Lavezzi. Le site s'étend sur environ 296 ha et a été désigné principalement en raison de la présence de deux oiseaux marins patrimoniaux : le Cormoran huppé (Phalacrocorax aristotelis) et le Puffin cendré (Calonectris diomedea).

ZICO	Surface	Biotopes	Espèces emblématiques	Intérêt
Détroit de Bonifacio et des îles Lavezzi	296 ha	Espace marin, iles et formations rocheuses, falaises calcaires	Puffin cendré, Cormoran huppé	Vaste espace marin constituant une zone de pêche pour les oiseaux marins, accompagné d'îlots et de falaises favorable à leur repos et nidification

MMM. Les espaces marins faisant l'objet de mesures de protection

Les périmètres de protection de portée internationale

Source : DREAL Corse, INPN 2014.

Le réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de répertorier, conserver voire rétablir, les zones pour lesquelles la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage représentent un intérêt communautaire au titre des directives européennes du 21 mai 1992 dite Directive « Habitats » et du 2 Avril 1979 puis 30 Novembre 2009 dite Directive « Oiseaux ».

Depuis 2009, le réseau Natura 2000 intègre la désignation de sites Natura 2000 en mer, également créés sur la base des habitats ou de la présence d'oiseaux notables, faisant l'objet de mesures de gestion spécifiques liées aux activités aquatiques. Certains espaces naturels de la commune de Bonifacio bénéficient ainsi de ce type de protection au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore et de la Directive Oiseaux. Au total sept sites d'intérêt communautaire sont présents sur la commune de Bonifacio :

Six sites de la Directive Habitats :

- n°FR 9400590, Tre Padule de Suartone, Rondinara
- n°FR 9400592, Ventilègne, la Trinité de Bonifacio, Fazzio
- n°FR 9400608, Mares temporaires du terrain militaire de Frasselli / Bonifacio
- n°FR 9402009, Mare temporaire de Musella / Bonifacio
- n° FR9400591, Plateau de Bonifacio, Iles Lavezzi et casemate de Santa-Manza
- n° FR9402015, Bouches de Bonifacio, Iles des Moines

Un site de la Directive Oiseaux :

- n°FR9410021, Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio

Sur l'ensemble des sept sites ; trois font partie du réseau Natura 2000 en mer : « Plateau de Bonifacio, Iles Lavezzi et casemate de Santa-Manza », « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines » et « Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio ».

Les sites Natura 2000 désignés au titre de la directive Habitats

Tre Padule de Suartone, Rondinara - FR 9400590

Le site possède une superficie totale de 257 hectares. Il comprend les mares temporaires des Tre padule de Suartone, sites reconnus d'intérêt écologique et floristique majeurs, de niveau européen et méditerranéen, ainsi que les plages, étangs et marais de Rondinara.

Les richesses floristiques identifiées sont les suivantes :

> Les mares temporaires méditerranéennes (qui sont des habitats européens prioritaires) abritent une flore riche et exceptionnelle (nombreuses espèces protégées et espèces rares ou en limite Nord de leur aire de répartition mentionnées prioritaires sur la liste rouge nationale. Présence de la Pilulaire (Pilularia minuta) sur les mares du site Natura 2000 (une des rares stations françaises) ;

> Les étangs lagunaires (habitat prioritaire) et petits marais côtiers, dunes à Génévriers de phénicie (habitat prioritaire), falaises et rochers granitiques avec des groupements végétaux thermoméditerranéens comme les "matorrals" à Euphorbe arborescente (Euphorbia dendroïdes) et Asperge blanche (Asparagus albus), etc.

En ce qui concerne la faune, le site Natura 2000 possède les patrimonialités suivantes :

> Les espaces de maquis et milieux ouverts sont propices aux reptiles d'intérêt européen : Tortue d'Hermann, Phyllodactyle d'Europe ainsi qu'à des espèces endémiques d'insectes comme le Porte-Queue de Corse (Papilio hospiton)

> Les mares temporairement humides des Tre Padule hébergent des amphibiens patrimoniaux (Discoglosse sarde) et une faune d'invertébrés aquatiques (Crevette d'eau douce (Chirocephalus salinus)) très riche ainsi que des espèces endémiques et méridionales situées ici en limite Nord de leur aire de répartition.

Ventilègne, la Trinité de Bonifacio, Fazzio - FR 9400592

Le site possède une superficie totale de 1985 hectares.

Richesses floristiques : Ensemble de milieux littoraux variés et d'intérêt européen (dont 4 figurent comme habitats prioritaires à l'annexe I de la Directive Habitats) : marais et étangs d'eau douce ou saumâtre, plate-formes maritimes avec pelouses (où l'on trouve la majorité des stations littorales corses de Colchique de Corse (Colchicum corsicum) - Annexe IV), dunes à Génévrier de Phenicie et plages à Linaire jaune (Linaria flava) avec 8% de l'effectif Corse en 2003, chaos granitique abritant la seule population française de Centranthe à trois nervures (Centranthus trinervis), (Annexe II), falaises calcaires avec la Silène veloutée (Silene velutina) (espèce prioritaire de l'Annexe II), maquis à Genévriers, pelouses calclaires à orchidées remarquables, mares temporaires, etc... De plus, ce secteur héberge un très grand nombre d'espèces rares et de plantes protégées dont le Limonium de Bonifacio.

Richesses faunistiques : Reptiles et amphibiens d'intérêt européen (Annexes II et IV). Grottes à Chauves- souris (Annexe I). Petites Colonies de reproduction d'oiseaux marins sur les îlots.

Cette zone littorale du Sud de la Corse, malgré sa proximité avec des secteurs urbanisés et la forte fréquentation touristique estivale, est encore dans un état de conservation favorable. Elle reste cependant sujette à des incendies fréquents.

Discoglosse sarde *(source INPN)*

Étang de Ventilègne *(source : Simethis)*

Mares temporaires du terrain militaire de Frasselli - FR 9400608

Le site a une superficie totale de 116 hectares, compris en totalité sur le territoire de la commune de Bonifacio (Corse du Sud).

Le site du plateau de Frasselli comporte des dépressions humides formant des mares temporaires méditerranéennes remarquables, habitat prioritaire de la Directive. Plusieurs plantes rares indicatrices de cet habitat sont présentes ainsi que des invertébrés adaptés à ce type de milieu.

Bien que dégradées par des travaux de mise en valeur agricole et des tirs militaires à une époque relativement récente 1960-1980) les mares sont parmi les plus belles de France. La liste des plantes rares et ou protégées est importante (Littorelle à une fleur, Pulicaire commune, Renoncule de Revelière…).

Renoncule de Révelière *(source : INPN)*

Mare temporaire de Musella - FR 9402009

Le site a une superficie totale de 17 hectares. L'agriculture est la principale activité sur le site Natura 2000 (pacage des ovins). Ce site naturel est quasiment non urbanisé, excepté quelques habitations et des activités économiques en limite de zonage.Le site compte deux habitats d'intérêt communautaire qui sont les « mares temporaires méditerranéennes » et les « forêts de Chêne vert ». Il accueille également une espèce d'amphibien protégée : le Discoglosse sarde (Discoglossus sardus) et une plante très rare : le Panicaut de Barrelier.

Panicaut de Barrelier

Plateau de Bonifacio, Iles Lavezzi et casemate de Santa-Manza -FR9400591

L'Office de l'Environnement de Corse (OEC) est l'opérateur de ce site d'une superficie totale de 6 071 hectares. De par son originalité (structure géologique du plateau calcaire de Pertusato, unique en Corse), et la diversité de ses habitats, la région de Bonifacio et particulièrement son plateau est certainement l'une des plus riches de la Corse. Ce site comprend un secteur terrestre, l'archipel des Lavezzi et une petite partie du plateau calcaire bonifacien et autour, une importante zone marine.

Richesses floristiques : la richesse de la flore est exceptionnelle :

> Une cinquantaine d'espèces protégées et/ou rares dont de belles stations micro-insulaires de Silène veloutée (Silene velutina) et la majorité de la population corse de Scolopendre sagittée (Asplenium sagittatum). Plusieurs stations de plantes prioritaires inscrites au livre rouge national y sont également répertoriées.

> Un éventail remarquable d'habitats variés d'intérêt européen (dont plusieurs sont prioritaires) : milieux marins (herbiers de Posidonies...) ou côtiers (falaises calcaires, rochers granitiques, îles et îlots...), groupements végétaux des plages et des dunes fixées, une petite mare temporaire méditerranéenne, des faciès à Astragalle de Marseille du plateau calcaire de Pertusato, maquis à Genévriers de Phénicie.

L'extension dans le golfe de Santa Manza et à Piantarella a pour origine la présence d'une plante endémique le Limonium striste. La population Corse est inférieure à 1250 pieds dont plus de 95% sont situés dans les extensions proposées à Bonifacio. Pour exemple, la plus grosse station connue de Limonium triste à ce jour est localisée sur les bordures de l'étang de Piantarella.

Richesses faunistiques : mammifères marins, reptiles, amphibiens et mollusques marins d'intérêt européen. Colonies de reproduction d'oiseaux marins remarquables, Poissons (Aphanius de Corse, petit poisson des lagunes, très rare).

Astragale de Marseille *(source : Tela botanica)*

Bouches de Bonifacio, Iles des Moines - FR9402015

L'OEC est l'opérateur de ce site qui couvre une superficie totale de 94 612 hectares. La zone regroupe une diversité de milieux d'importance écologique majeure déjà contenus pour partie au sein du périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Le site couvre une large gamme de milieux marins d'une richesse écologique exceptionnelle, dont :

- Les tombants et hauts fonds rocheux abritant une faune et une flore variées ;
- Des herbiers de posidonies bien conservés ;
- Du côté de Figari, un des rares systèmes estuariens avec zones exondées à marée basse de l'île.

Les espèces et les habitats protégés trouvent là des conditions environnementales idéales. Le Grand Dauphin est également présent au sein de ce périmètre.

Le site Natura 2000 désigné au titre de la Directive Oiseaux

Les Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio - FR9410021

Le site a une superficie totale de 98 941 hectares, compris à 99% sur le domaine maritime de la Corse du Sud et à 1% sur le territoire de la commune de Bonifacio.

Ce secteur constitue un rôle majeur pour le Cormoran huppé de Méditerranée (près de la moitié des effectifs nationaux nicheurs) et les effectifs de Puffins cendrés (environ 35 à 40% de la population nicheuse nationale).

Les Bouches de Bonifacio constituent également un endroit majeur pour le passage, le stationnement, et l'alimentation du Puffin yelkouan. L'extension du site se justifie par l'intérêt d'englober l'aire de nourrissage de ces espèces.

Le site RAMSAR

La convention Ramsar, du nom de la ville iranienne où elle a été signée en 1971, est le seul traité mondial dans le domaine de l'environnement. Ce dernier porte sur un écosystème particulier : les zones humides.

Elle a été ratifiée par la France en octobre 1986. Les États membres s'engagent à la préservation de leurs zones humides au sens large, notamment en assurant sa conservation par une gestion adaptée. L'inscription d'un site au réseau Ramsar n'a pas d'effet réglementaire direct. Elle permet une prise de conscience de la valeur écologique du site et, par voie de conséquence, aboutit généralement à des actions de conservation et de gestion.

Sur les 43 sites présents en France, la Corse compte quatre zones humides de ce type dont une sur la commune de Bonifacio. Il s'agit du site des Mares temporaires de Tre Padule de Suartone, désigné en 2007, d'une superficie de 218 ha. Cet espace est également concerné par d'autres zonages environnementaux mettant en valeur son intérêt et permettant également d'en assurer la sauvegarde.

Mare temporaire de Tre Padule de Suartone *(source : Ramsar)*

Le Parc Marin International des Bouches de Bonifacio (PMIBB)

En raison du patrimoine exceptionnel mais également fragile, les bouches de Bonifacio ont été définies comme le premier parc marin international en 2011. Ce parc unit deux aires marines protégées : la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (côté français) et le parc national de l'Archipel de La Maddalena (côté italien).

La création du PMIBB a été inaugurée sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), proposé initialement par l'Union Européenne, l'objectif étant de faciliter la coopération transfrontalière entre la France et l'Italie.

L'objectif est tourné vers le caractère exceptionnel des paysages, des fonds marins et la richesse des écosystèmes (plus de 2000 espèces faunistiques et floristiques répertoriées, dont plus de 400 protégées, source : Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, lesquels induisent une grande attractivité touristique (1 500 000 visiteurs durant la période estivale, source : RNBB).

Par conséquent, différentes mesures sont actuellement en cours et d'autres à entreprendre afin d'assurer la conservation de ce patrimoine, telles que le renforcement de la sécurité maritime (interdiction d'accès aux navires transportant des produits dangereux), la gestion des zones de pêche, l'éducation environnementale, etc.

Délimitation du domaine d'action du GECT-PIMBB

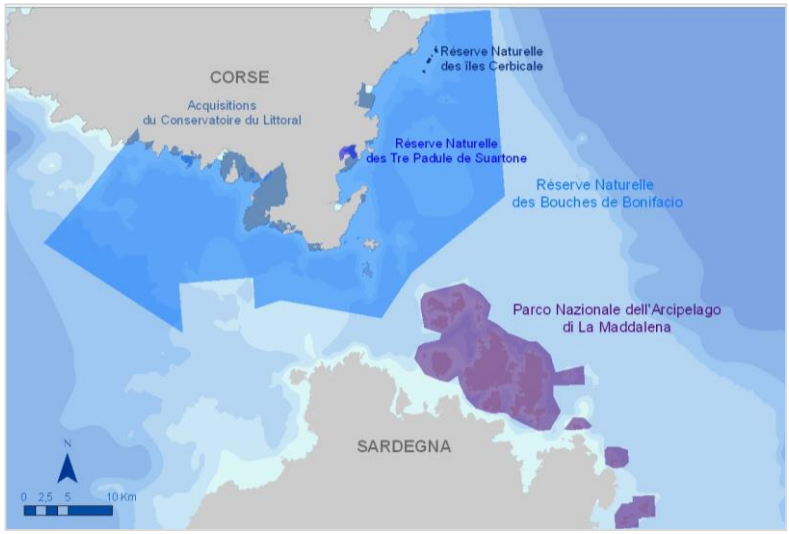

Source : GECT-PIMBB

Au niveau européen, la convention européenne constitutive du PMIBB prévoit :

- la demande de classement des Bouches de Bonifacio au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;

- le suivi du renforcement de la sécurité maritime dans les Bouches de Bonifacio en tant qu'expert auprès des autorités compétentes.

En outre, le classement à la demande de la Collectivité Territoriale de Corse des Bouches de Bonifacio en Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV) le 17 juillet 2011 recommande l'accompagnement des navires par un pilote professionnel italien ou français connaissant parfaitement la zone.

Sanctuaire Pelagos

Datant de novembre 1999, l'Accord Pelagos créant le Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée, est signé par la France, l'Italie et la Principauté de Monaco.

Entré en vigueur le 21 février 2002, cet accord a pour objectif d'instaurer des actions concertées et harmonisées entre les trois pays pour la protection des cétacés et de

leurs habitats contre toutes les causes de perturbations : pollutions, bruit, captures et blessures accidentelles, dérangement, etc.

Le Sanctuaire constitue un espace maritime de 87 500 km². Il fait l'objet d'un plan de gestion qui doit permettre aux mammifères marins d'évoluer, en compagnie des activités humaines, dans un environnement qui leur est favorable. Cet espace marin est fréquenté notamment par le Rorqual commun, le Dauphin commun, le Dauphin bleu et blanc, le Globicéphale noir.

Délimitation du sanctuaire Pelagos

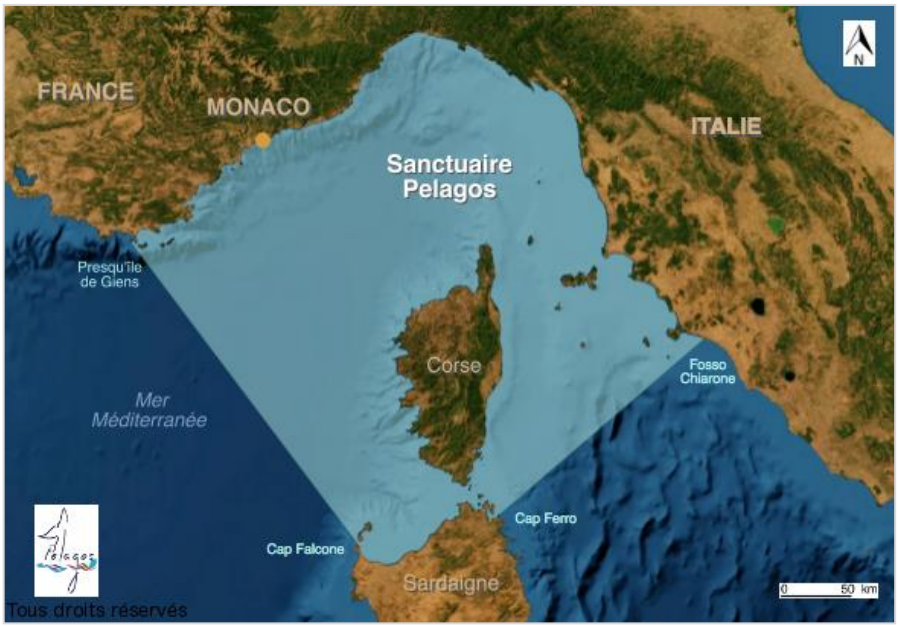

Source : Sanctuaire Pelagos

NNN. Les périmètres de protection de portée nationale et locale

Les périmètres de protection de portée nationale

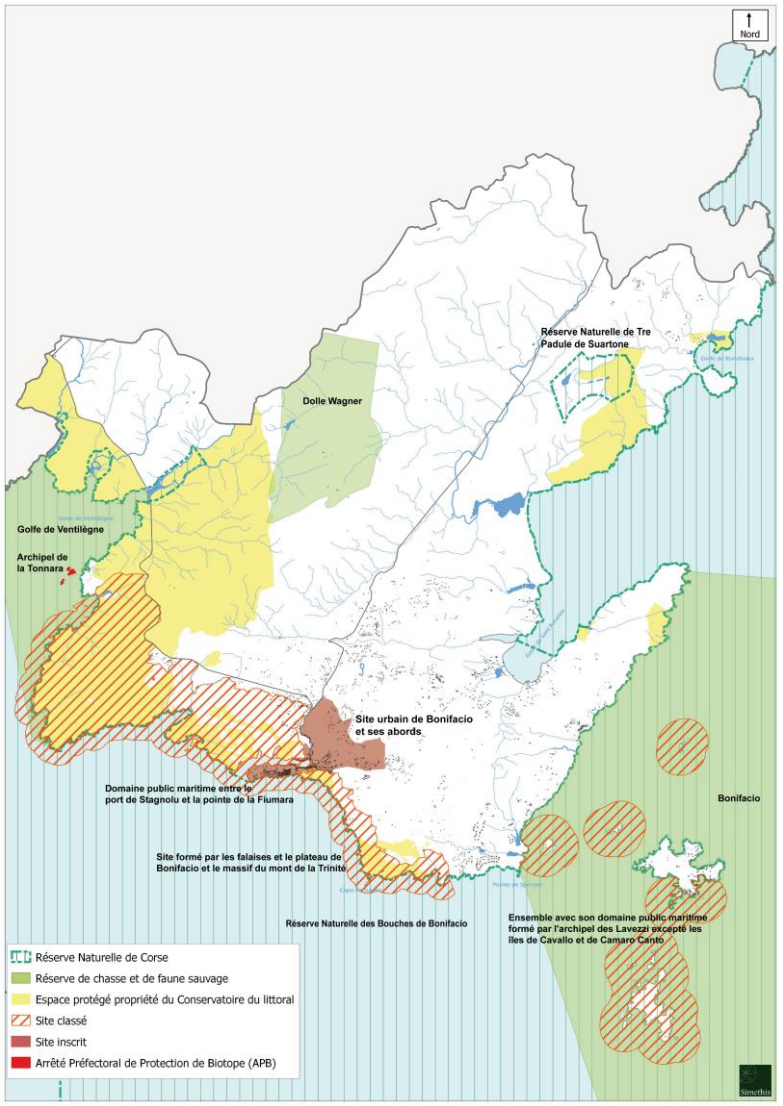

Source : DREAL Corse, INPN 2014

Les sites classés

Les sites classés, désignent les sites naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque exceptionnel justifie un suivi qualitatif sous la forme d'une autorisation préalable pour les travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.

Sites classés de Bonifacio

Site classé	Date de classement
Couvent de la Trinité	19 janvier 1923
Escalier du roi d'Aragon	22 janvier 1909
Domaine public maritime entre le port de Stagnolu et la pointe de la Fiumara	1 avril 1997
Site formé par les falaises et le plateau de Bonifacio et le massif du mont de la Trinité	13 février 1996
Ensemble avec son domaine public maritime formé par l'archipel des Lavezzi excepté les îles de Cavallo et de Camaro Canto	26 janvier 1974

Sur les 5 sites classés sur la commune de Bonifacio, les sites du Domaine public maritime entre le port de Stagnolu et la pointe de la Fiumara ; des falaises, plateau de Bonifacio et du massif du mont de la Trinité ainsi que le site de l'archipel des Lavezzi, excepté les îles de Cavallo et de Camaro Canto constituent des espaces abritant des milieux naturels d'intérêt.

En effet, les falaises, le plateau bonifacien ainsi que les iles forment des milieux naturels particuliers abritant une faune et flore spécifiques adaptées à des conditions physiques extrêmes (vent, salinité, ensoleillement, substrat pauvre…). Ces formations naturelles participent également à la typicité des paysages et des sites bonifaciens.

Les sites inscrits

Les sites inscrits, désignent les sites naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque exceptionnel qui ont suffisamment d'intérêt pour que leur évolution soit surveillée de très près.

Sites inscrits de Bonifacio

Site inscrit	Date d'inscription
Site urbain de Bonifacio et ses abords	10 août 1972
Tours génoises des côtes de Corse (Tour de Sant'Amanza et Tour de Sponsaglia)	10 décembre 1942

Le site urbain de Bonifacio et ses abords, d'une superficie de 211 ha, forme une entité intégrant des espaces naturels de taillis et de maquis bas qui contribue non seulement à l'environnement local mais aussi à son paysage.

Les réserves naturelles de Corse

Cette protection vise à préserver un patrimoine naturel d'importance particulière, notamment par la réglementation de certaines activités.

Le classement en réserve naturelle permet de protéger des espaces naturels particulièrement sensibles ou menacés. Chaque réserve est confiée à un gestionnaire (association, collectivité locale...) chargé de mettre en œuvre un plan de gestion. Les objectifs étant de conserver le patrimoine naturel, d'informer le public et de faire appliquer la réglementation.

Bonifacio est concernée par deux réserves naturelles gérées par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

La Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio a été créée le 23 septembre 1999. Elle couvre 79 640 ha répartis sur cinq communes : Bonifacio, Figari, Monaccia d'Aullène, Pianottoli-Caldarello et Porto-Vecchio. Il s'agit de la plus grande réserve de France métropolitaine.

Essentiellement marine, la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio assure néanmoins la gestion de plus de 180 hectares terrestres, composés essentiellement d'îlots marins à forte valeur patrimoniale. Alternant entre falaises calcaires et chaos granitiques, son territoire accueille une flore variée dont les exigences écologiques vont des influences alpines à africaines. La présence d'espèces endémiques ainsi que la richesse de la faune sous-marine et des oiseaux renforcent l'attrait écologique de la zone.

Trois niveaux de protection sont définis par le décret de création de la réserve naturelle. Dans le périmètre général, 12 300 ha sont classés en Zone de Protection Renforcée et 1130 ha le sont en Zone de Non Prélèvement.

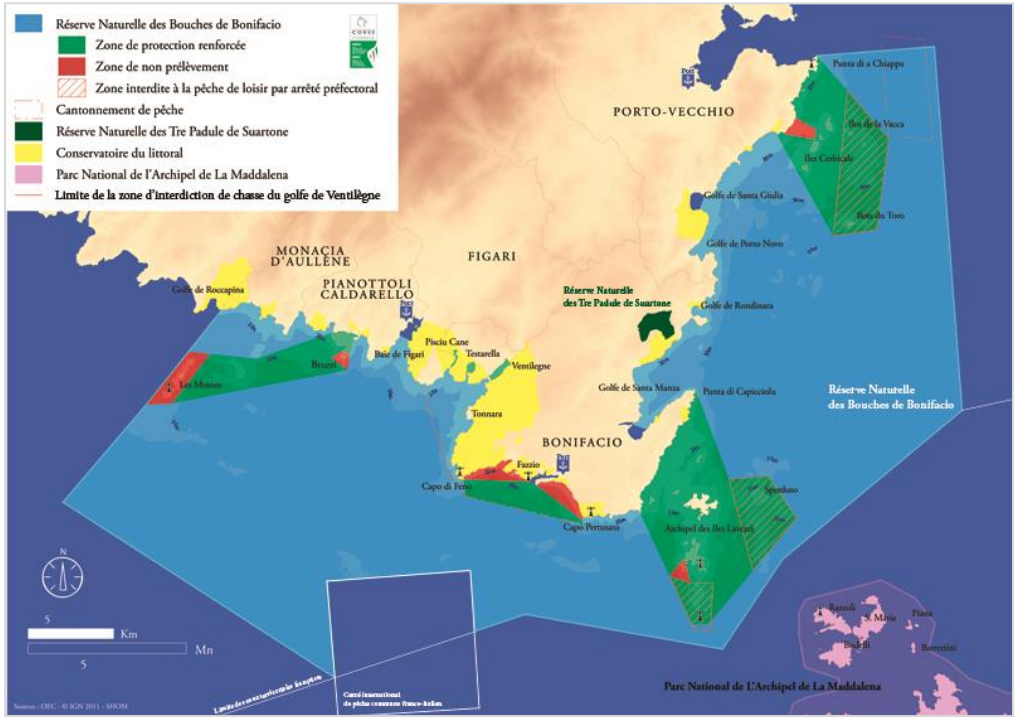

Source : Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio

La Réserve Naturelle de Tre Padule de Suartone a été créée le 11 décembre 2000. Elle couvre une surface de 218 ha et protège un habitat méditerranéen extrêmement patrimonial : les mares temporaires ainsi que leur bassin versant. Ces mares présentent la particularité d'alterner saison sèche et période en eau, exigeant un fort taux d'adaptation des espèces présentes.

Ces zones humides ou « padule » concentrent ainsi des espèces adaptées à ces conditions particulières, pour la plupart protégée ou rare. La flore comprend notamment l'Ambrosinia de Bassi, l'Isoète à voile, la Littorelle à une fleur protégées au niveau national. Des invertébrés aquatiques atypiques (Triops), des amphibiens (Discoglosse sarde, Crapaud vert…), reptiles (Phyllodactyle d'Europe, Algyroide…) et oiseaux patrimoniaux (Fauvettes sardes et pitchou) fréquentent le site.

Réserves Naturelles de Corse	Surfac	Biotopes	Espèces emblématiques	Intérêt
Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio	79 640	Espace marin, îlot, chaos granitiques, falaise calcaire, herbier, plage et dunes, grotte littorale, zone intertidale	Faune marine : Grand Dauphin, Mérous bruns, Gorgones violettes… Flore : Silène velouté, barbe de Jupiter Oiseaux : Cormoran huppé de Desmarest, Puffin cendré, Goéland d'Audoin	Le site constitue un vaste domaine littoral et marin. Situé à un carrefour biogéographique, il accueille une faune et une flore riche et diversifié autant sur les fonds marins que les îlots à forte valeur patrimoniale.
Réserve Naturelle de Tre Padule de Suartone	218 ha	Mare temporaire ; maquis bas	Flore : Romulée de revelière, Ambrosine de Bassi, Isoète voilé, Pilulaire délicate Oiseaux : Alouette lulu, Fauvettes sarde et pitchou, Pie-grièche écorcheur, Héron pourpré Amphibiens et reptiles : Crapaud vert, Rainette sarde, Discoglosse sarde, Tortue d'Hermann, Algyroïde tyrrhénien…	Cette zone comprend les mares temporaires reconnus d'intérêt écologique et floristique majeurs, de niveau européen et méditerranéen. Elles abritent le cortège typique des espèces végétales des mares temporaires méditerranéennes et hébergent une faune d'invertébrés aquatiques très riche et caractérisée par la présence d'endémiques et de nombreuses espèces méridionales situées ici en limite Nord de leur aire de répartition. Eloignées de toute agglomération et donc peu fréquentées, ces mares temporaires accueillent des limicoles en migration ou en hivernage.

Les sites du Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL) a été créé en 1975. Sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement, il mène une politique d'acquisition foncière d'espaces naturels littoraux à des fins de conservation. La gestion des sites est ensuite confiée à des collectivités territoriales ou des associations de protection de la nature, qui emploient pour cela des gardes du littoral.

Le Conservatoire du Littoral a la maitrise foncière autour des secteurs suivants :

- Capicciolu (38 ha),
- Etang de Balistra (20 ha environ),
- Les Falaises de Bonifacio (environ 214 ha),
- Rundinara (environ 22 ha),
- Sarpente (près de 276 ha),
- Testa – Ventilègne (plus de 26 km²).

L'Office de l'Environnement de la Corse (par délégation du Conseil Général de la Corse du Sud) gère le domaine du Conservatoire du littoral, conjointement avec les réserves naturelles de Corse, assurant ainsi une gestion intégrée terre-mer.

Capicciolu, tour de Sant'Amanza *(source : CELRL)*

Les Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général

Certains espaces naturels de la commune bénéficient d'une protection par maîtrise foncière : il s'agit de secteurs protégés au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Le Département de Corse du Sud peut en effet agir dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles définie à l'article L.142-1 du code de l'urbanisme. Il est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non. Le département peut « ainsi acquérir ou obtenir la maîtrise d'usage d'espaces naturels sensibles. Il s'agit de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ». Il assure ou délègue alors la gestion des sites acquis. Ces derniers doivent être aménagés pour être ouverts au public sans que cela n'interfère avec les objectifs de préservation.

Il peut également être défini des Zones de Préemption sur certains territoires sensibles (ZPENS) sur lesquelles le Conseil Général et le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) sont prioritaires dans le cadre d'acquisitions foncières. Plusieurs secteurs en ZPENS sont présents sur la commune de Bonifacio : Rondinara, Sarpente, Balistra, Canetto, Stintinu, Capicciolu, Pertusato, Linguella-Cavallino, Paraguano-Fenu-Tonnara-Ventilègne.

Le Département de la Corse du Sud est propriétaire de deux espaces naturels sensibles : le Glacis de la citadelle (8,19 ha) et au niveau de l'Archipel des Lavezzi : Ile de Piana (5,05 ha).

Les Arrêtés de Protection de Biotope (APB)

L'Arrêté de Protection de Biotopes (APB), institué par la loi du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature, est un outil réglementaire qui vise la protection des biotopes subissant une pression anthropique et abritant des espèces de faune ou flore protégées.

L'Archipel de la Tonnara, (1,6 ha), à l'Est du territoire bonifacien, constitue un endroit d'importance pour les oiseaux marins nicheurs et plus spécifiquement pour le Cormoran huppé de Méditerranée (Phalacrocorax aristotelis desmarestii). Il fait l'objet d'un APB et il intègre par ailleurs la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.

Les réserves de chasse

Les réserves de chasse et de faune sauvage sont inscrites dans l'article L422-27 du code de l'Environnement. Elles ont pour objectifs de « protéger les populations d'oiseaux migrateurs conformément aux engagements internationaux, assurer la protection des milieux naturels indispensables à la sauvegarde d'espèces menacées, favoriser la mise au point d'outils de gestion des espèces de faune sauvage et de leurs habitats et contribuer au développement durable de la chasse au sein des territoires ruraux ».

Plusieurs types de réserves existent :

- Les réserves de chasse et de faune sauvage,
- Les réserves des associations communales de chasse agréée,
- Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage.

La commune de Bonifacio est concernée par trois réserves de chasse et de faune sauvage :

- Une réserve terrestre : Dolle Wagner (752 ha), définie par arrêté ministériel du 22 septembre 1980 et géré par la Fédération Départementale de la Chasse en Corse du Sud. Elle occupe un terrain militaire et comprend des mares temporaires méditerranéennes ;
- Deux réserves maritimes : Golfe de Ventilègne et Bonifacio (espace marin des îles Lavezzi) (délibération de l'Assemblée de Corse n° 05/278 du 1er avril 2005 et l'arrêté du Président du Conseil Exécutif n° 06.06).

Bilan et éléments clés à retenir :

- De très nombreux périmètres de protection et d'inventaire sur la commune, concernant en grande partie l'espace marin et la façade maritime (Falaise de Bonifacio, iles de Tonnara et des Lavezzi) ainsi que les zones humides de la commune (Etangs littoraux de Balistra, Stentino, Ventilègne, mares temporaires de Tre Padule…) et des agrosystèmes particuliers (Saint-Jean et Saint-Julien) ;
- Des enjeux de préservation centrés sur la richesse écologique de ces espaces, favorable à de nombreuses formations végétales d'intérêt européen ainsi que de nombreuses espèces prioritaires et patrimoniales (oiseaux marins, flore, amphibiens, insectes protégées, endémiques…).

56. Identification de la Trame Verte et Bleue

La trame verte et bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements auxquels des dispositions législatives reconnaissent cette compétence et, le cas échéant, celle de délimiter ou de localiser ces continuités (article R. 371-16 du code de l'environnement).

À ce titre, les documents d'urbanisme locaux doivent participer à l'identification de la TVB, qui est constituée de continuités écologiques comprenant des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (article R. 371-19 du code de l'environnement).

La TVB est une armature d'espace naturel dont la continuité assure aux espèces animales et végétales des possibilités de dispersion, migration et d'échanges génétiques.

Elle permet donc de :

- Conserver un réseau entre les sites de reproduction, de nourrissage, de repos et d'abris ;
- Créer et maintenir dans un état fonctionnel des « couloirs » de déplacement pour la faune sauvage ;
- Créer et maintenir dans un état fonctionnel des « couloirs » de dispersion pour la flore.

La nécessaire conservation des corridors écologiques apparait donc indéniable. La reconnaissance des différents continuums écologiques (aquatiques, forestiers, agricoles) et leur protection s'avère ainsi être essentielle.

La TVB permet aussi d'inscrire la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire. Elle vise une action positive sur la biodiversité par la désignation objectifs purement écologiques, mais apporte également des bénéfices directs et indirects à la population via les services qu'elle rend. Elle contribue en effet au maintien des services rendus par les écosystèmes (qualité des eaux et des sols, pollinisation, prévention des inondations, amélioration du cadre de vie, etc.).

Elle sert des objectifs sociaux et culturels en contribuant à améliorer la qualité et la diversité des paysages (objectif 6 assigné à la TVB dans la loi « engagement national pour l'environnement »), en ménageant des espaces récréatifs et de loisirs. et en contribuant à des répercussions économiques (production de ressources comme le bois, régulation des crues, protection contre les nuisances, tourisme).

Ainsi, comme l'a défini le législateur, la TVB se compose de plusieurs éléments qui interagissent entre eux :

Les réservoirs de biodiversité : ce sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, tant en espèces qu'en habitats, souvent à haute valeur patrimoniale. Les réservoirs de biodiversité comprennent tout ou partie des espaces protégés, et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité (article L. 371-1 II et R. 371-19 II du code de l'environnement).

Les corridors écologiques : assurent les liaisons entre les réservoirs de biodiversité (continus ou en pas japonais[86]).

Représentation simplifiée de la Trame Verte et Bleue

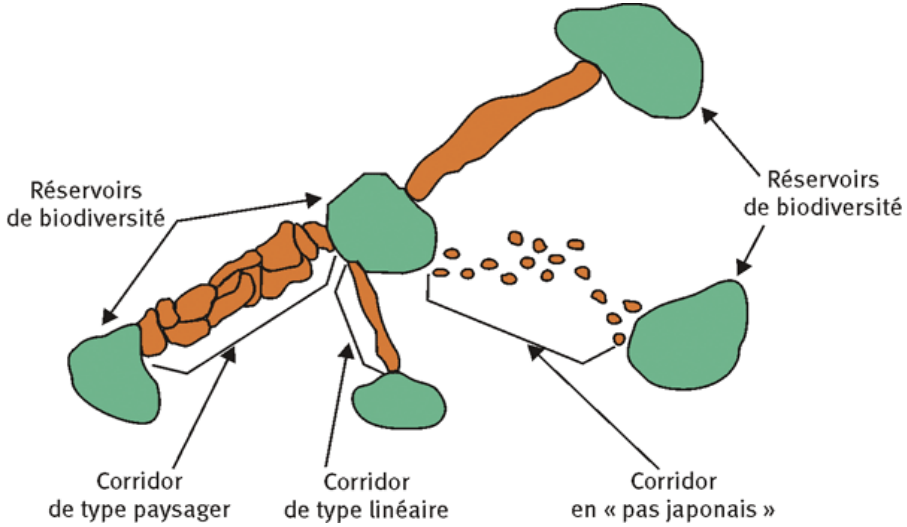

86 Continuité s'opérant sur la base d'habitats disjoints, dispersés

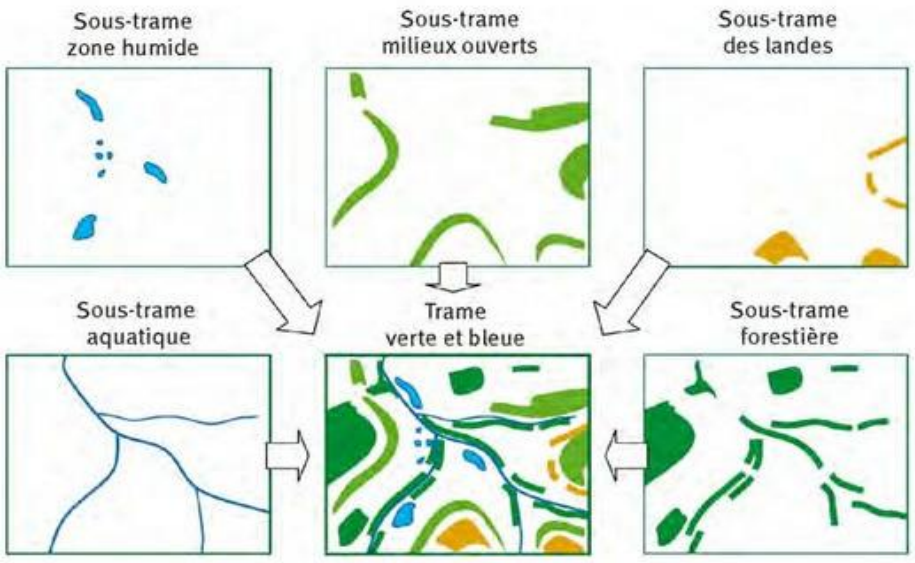

Source : Centre de ressources de la Trame Verte et Bleue

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)

La Corse devrait disposer à terme d'un nouveau document cadre : le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) actuellement en cours d'élaboration.

Le PADDUC prend en compte les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques mentionnées à l'article L 371-2 dudit code et vaut schéma régional de cohérence écologique (article L. 371-4 du Code de l'environnement).

Un des objectifs du PADDUC est l'identification de la Trame verte et bleue à l'échelle de la Corse sous l'égide de la Collectivité territoriale de Corse, par l'intermédiaire de l'Office de l'Environnement de la Corse, et la DREAL de Corse.

Un important travail de bibliographie, de synthèse de l'information et des données disponibles a été réalisé afin de disposer d'un socle de connaissances solide sur lequel pourront s'appuyer sur les travaux sur les continuités écologiques.

L'implication et la participation des acteurs du territoire lors des différentes phases de l'élaboration de la trame verte et bleue a été assurée selon plusieurs modalités : groupes de travail techniques, comités de pilotage, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), réunions départementales, consultation de l'Assemblée de Corse et de nombreux experts etc.

Cette analyse de la trame verte et bleue dans le cadre du PADDUC a pour objectif de réaliser un outil de sensibilisation et d'information pour l'ensemble des acteurs du territoire, via :

> Une analyse des grands enjeux régionaux en termes de continuités écologiques et de fragmentation,

> Une cartographie des continuités écologiques à l'échelle de la Corse,

> Un programme d'accompagnement associé à une boite à outils permettant la mise en œuvre de la trame verte et bleue aux différentes échelles infrarégionales.

La commune de Bonifacio est localisée au sein :

> De nombreux espaces de protection forte : réserves naturelles de Corse, protections foncières (ENS, terrains du Conservatoire du littoral).,

> Des enjeux de biodiversité liés aux corridors de « Basse altitude » à l'échelle de la Corse.

Représentation simplifiée de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du PADDUC

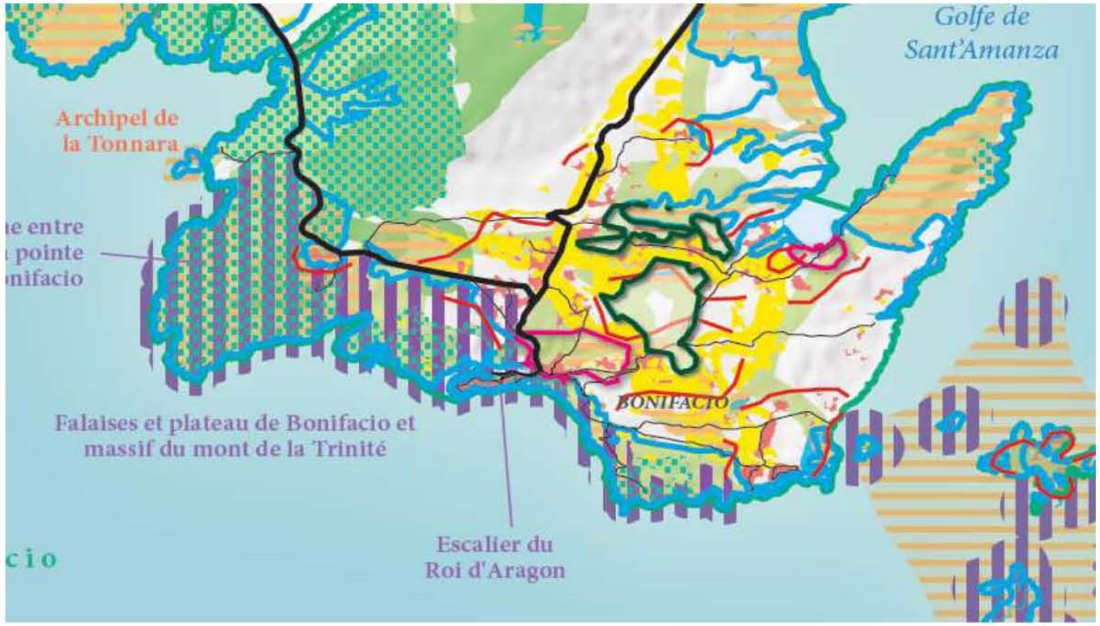

EXTRAIT DE LA CARTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Enjeux de biodiversité :

Réservoirs de biodiversités, sites inscrits et corridors de la trame verte et bleue

- Haute montagne
- Moyenne montagne
- Piémont et vallée
- Basse altitude
- Continuité aquatique

Enjeux complémentaires

- Espace stratégique agricole

Pressions

- La tache urbaine (hors bâti isolé) actuelle
- Zone de forte pression urbaine

Protections fortes existantes

- Réserve naturelle de Corse
- Arrêtés de Protection de Biotope
- Site classé
- Espaces Remarquables ou Caractéristiques au sens de la loi « Littoral »
- Protections foncières (ENS, Terrains du Conservatoire du Littoral)

Les espaces stratégiques

- Espaces stratégiques environnementaux
- Espaces mutables en raison d'enjeux urbains ou économiques

Source : PADDUC Document provisoire Oct 2014, extrait du Livret III - SAT, CTC

La trame verte et bleue de Bonifacio

Point méthodologique

Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?

Le choix de la méthode dépend des spécificités du territoire, des connaissances disponibles et des avis d'experts. Il existe des méthodes basées sur la perméabilité des milieux, tandis que d'autres privilégient l'écologie du paysage ou les espèces.

Au regard de la physionomie de la commune (surface et variabilité d'habitat importante), des spécificités de ses milieux naturels, du travail réalisé dans le cadre de la TVB au sein du PADDUC, le choix a été fait de ne retenir que les zonages de protection et certains zonages d'inventaire (ZNIEFF 1, Site RAMSAR) comme réservoir de biodiversité, pour ensuite se concentrer sur les sous-trames vertes et les sous-trames bleues identifiées sur le territoire. Ces dernières ont été définies suite à la caractérisation de l'occupation du sol de Bonifacio.

Les déplacements des espèces repérées[87] ont également été considérés et font l'objet de description dans le fonctionnement écologique de chaque unité retenue en tant que sous-trame.

Les discontinuités et plus encore les pressions portant sur la TVB (pressions urbaines, discontinuités physiques (routes, etc) font également partie de l'analyse.

La désignation des réservoirs de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité constituent un indicateur des secteurs les plus favorables à l'épanouissement des espèces et de leurs habitats de prédilection dans leur ensemble.

A l'échelle de Bonifacio, ils sont concentrés sur les secteurs de mesures d'inventaires et réglementaires suivants :

	Zonages de protection, de gestion et d'inventaire	Motifs d'intégration aux réservoirs de biodiversité
Statut de protection juridique	Arrêtés de Protection de Biotope	Statut Juridique de protection à long terme
	Réserves Naturelles de Corse	
	Site Natura 2000	DOCOB basé sur des inventaires Protection des espèces et habitats d'intérêt communautaires
	Réserves de chasse et de faune sauvage	Protection des oiseaux migrateurs et d'habitats d'espèces menacées Objet de recherches scientifiques
	Site du Conservatoire du Littoral	Protection foncière d'espaces fragiles ou menacés sur les rivages maritimes et lacustres
	Espaces Naturels Sensibles	Protection foncière d'espaces fragiles ou menacés à vocation de préservation, gestion et valorisation
Statut juridique	ZNIEFF de type 1	Intérpet local pour certaines espèces et/ou certains biotopes inventoriés Superficie limitée Mise à jour récente et continue
	Site Ramsar	Zones humides d'importance internationale

Sur la base du travail réalisé dans le cadre du PADDUC

Concernant les autres périmètres d'inventaire ou de protection qui ne sont pas intégrés directement :

> Les ZNIEFF de type 2 constituent de vastes surfaces et incluent les ZNIEFF de type 1 plus réduite et particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique qui sont déjà intégrées en réservoirs de biodiversité.

> Les sites inscrits et classés sont des sites dont « la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général » (articles L.341-1 à 2 du Code de l'environnement). Leur identification ne dépend majoritairement pas de critères liés au caractère « naturel » des sites, mais davantage de leur caractère historique ou paysager. Leur prise en compte en tant que réservoirs de biodiversité concerne ainsi les parties de ces sites présentant un

87 Les espèces repères sont issues de la Liste des espèces faunistiques « Trame verte et bleue » retenues pour la Corse, telle que validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel au sein du Livret TVB du PADDUC et des mesures d'inventaires et de protection présents sur le territoire de Bonifacio

intérêt scientifique et écologique et qui bénéficient déjà par ailleurs de différents zonages.

> Les espaces remarquables ou caractéristiques du littoral (ERC) proposés au sein des documents provisoires du PADDUC : il s'agit des « espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral » (article L. 146-6 du Code de l'urbanisme). Selon la même démarche que pour les sites inscrits et classés, ces espaces ne sont pas considérés comme des « réservoirs de biodiversité » à part entière, mais indirectement par les zonages qu'ils incluent.

Ces zonages ne sont pas considérés comme réservoir de biodiversité dans la mesure où ils sont déjà repris par d'autres zonages plus spécifiques et qu'ils ne sont pas définis uniquement sur la base de critères biologiques mais également par des caractères historique, culturel et paysager.

Toutefois la diversité des milieux sur le territoire n'amène pas à considérer que les déplacements ne s'effectuent que d'un réservoir à l'autre. Ils sont ainsi plutôt considérés comme des milieux plus favorables car mieux préservés.

Certains réservoirs de biodiversité peuvent concerner des espaces hors mesures d'inventaires et réglementaires. Les zones humides par exemple de faible superficie n'intègrent pas toutes une mesure mais revêtent un enjeu de biodiversité majeure (densité d'espèces protégées et patrimoniales faune et flore très importante). Compte tenu de l'importante superficie déjà concernée sur le territoire bonifacien, il est considéré que les approches « espèce » et milieux patrimoniaux (hors mesures déjà connues) seront appréciés par l'identification et l'analyse des continuités écologiques via les différentes trames définies précédemment.

La cartographie des sous-trames vertes et bleues

L'identification de la trame verte sur la commune de Bonifacio s'est ainsi faite sur la base des sous-trames vertes suivantes :

> Les milieux ouverts composés principalement des formations végétales basses des espaces agricoles ouverts (les frange littorales et espaces rocheux en raison d'une physionomie de la végétation relativement proche et d'une faible superficie à l'échelle de la commune ont été intégrés dans cette sous-trame),

> Les milieux semi-ouverts dominés par une strate végétale arbustive avec principalement les maquis bas (les prairies en dynamique de fermeture végétale, les oliveraies et vignes ont été intégrées à cette physionomie de végétation),

> Les milieux boisés avec les boisements et les maquis évolués.

L'identification de la trame bleue s'est quant à elle basée sur les sous-trames bleues suivantes :

> Le réseau hydrographique temporaire et permanent ainsi que la végétation rivulaire associée,

> Les zones humides continentales avec les mares temporaires et les étangs littoraux,

> L'espace marin.

Le choix d'espèces cibles pour la modélisation de continuités écologiques

Les différentes espèces patrimoniales ayant justifié la désignation des mesures d'inventaires et de protection sur Bonifacio ainsi que les espèces cibles identifiées dans le cadre de l'élaboration du PADDUC ont permis de caractériser les différentes sous-trames avec les espèces qui leur sont inféodée. Différents cortèges sont ainsi représentés sur le territoire :

> Cortège des milieux marins : Poissons, Mammifères marins (Grand Dauphin), oiseaux marins (Puffins, Cormoran huppé…) et oiseaux migrateurs,

> Cortège des zones humides et du réseau hydrographique : Poissons (Aphanius de Corse…), reptiles et amphibiens (Cistude d'Europe, Crapaud vert, Discoglosse sarde, Rainette sarde, etc), oiseaux des milieux humides (Busard des roseaux, Martin pêcheur…),

> Cortège des milieux agricoles et des milieux ouverts : avifaune de plaine et insectivore, entomofaune, rapaces en chasse, reptiles,

> Cortège des maquis bas et des milieux semi-ouverts (oliveraies, vignes…) : reptiles et oiseaux des milieux buissonnants,

> Cortège des maquis évolués et des boisements : chauves-souris, avifaune forestière.

>

Trames	Sous-trames	Typologies d'occupation du sol concernées	Principales espèces repères retenues
Trame Verte	Milieux agricoles et milieux ouverts	Pelouses et prairies, cultures, friches, espaces rocheux	*Pour les milieux agricoles :* **Insectes :** Magicienne dentelée, Porte-queue de Corse **Oiseaux :** Milan royal, Oedicnème criard, Alouette lulu, Pipit rousseline, Petit Duc Scops **Reptiles :** Tortue d'Hermann, Lézard de Bedriaga, Phyllodactyle d'Europe *Pour les espaces rocheux :* Chauve-souris, Faucon pélerin
	Maquis bas et milieux semi-ouverts	Maquis bas, prairies en fermeture, vignes et oliveraie	**Oiseaux :** Fauvette sarde et pitchou, Engoulevent d'Europe, Venturon corse **Reptiles :** Tortue d'Hermann, Lézard de Bedriaga, Phyllodactyle d'Europe
	Maquis évolués et boisements	Maquis boisés et différents faciès de boisements (Chênes verts et lièges, Oléastre,Pin maritime...)	**Mammifères :** Chauve-souris **Insectes :** Grand Capricorne **Oiseaux :** Épervier d'Europe, Bec-croisé des sapins
Trame Bleue	Zones humides	Protection foncière d'espaces fragiles ou menacés sur les rivages maritimes et lacustres	**Reptiles et amphibiens :** Discoglosse corse, Crapaud vert, Cistude d'Europe **Poissons :** Aphanius de Corse **Oiseaux :** Héron pourpré, Tadorne de Belon, Petit Gravelot
	Réseau hydrographique	Protection foncière d'espaces fragiles ou menacés à vocation de préservation, gestion et valorisation	**Piscifaune et invertébrés aquatiques** **Reptiles :** Couleuvre à collier de Corse **Oiseaux :** Cincle plongeur, Martin pêcheur
	Façade et espace maritime	Intérêt local pour certaines espèces et/ou certains biotopes inventoriés Superficie limitée Mise à jour récente et continue	**Piscifaune, mammifères et oiseaux marins**

Sur la base du travail réalisé dans le cadre du PADDUC

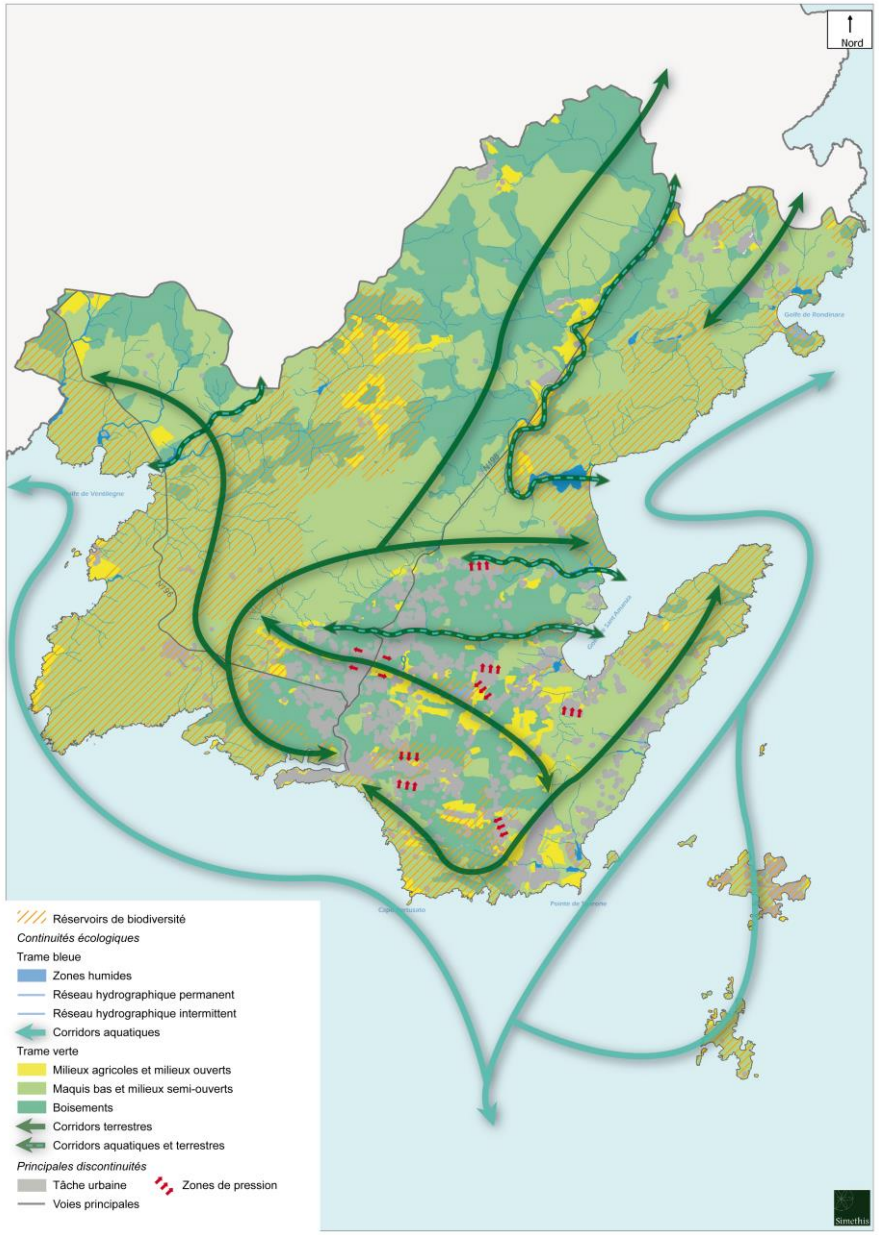

Nota : L'identification des corridors écologiques au moyen de flèches ne revêt qu'un caractère d'illustration, et ne saurait refléter le travail de traduction réglementaire qui n'interviendra qu'ultérieurement.

Le fonctionnement écologique de ces cortèges d'espèces définit les principales interrelations existant entre les différents biotopes du territoire :

1) Pour la trame bleue

Des déplacements maritimes le long des falaises littorales :

Beaucoup d'espèces faunistiques sont adaptées à ces conditions de vie extrêmes (embruns, ensoleillement, pauvreté et instabilité du sol…). Les hauts de falaises ainsi que leurs flans constituent ainsi des biotopes favorables pour de nombreuses espèces et notamment l'avifaune côtière en période de repos et de nidification.

Des interrelations entre les différents types de zones humides littorales et terrestres du territoire :

D'une manière générale, les zones humides jouent un rôle de filtre épurateur puisqu'elles constituent le dernier réceptacle des eaux provenant du bassin versant (lessivage des sols).

Deux types de zones humides cohabitent sur le territoire : les étangs littoraux et les zones humides terrestres essentiellement représentées sur le contexte bonifacien par les mares temporaires.

Les étangs littoraux constituent des espaces de transferts nutritifs favorables aux différentes espèces. Ils peuvent ainsi constituer des zones de nurseries pour les poissons, crustacés et mollusques, des sites de chasse pour les chauves-souris. Ces zones humides constituent également des zones de reproduction pour les reptiles (Cistude d'Europe) et amphibiens mais aussi des sites d'accueil, notamment en cas de tempête au large, et d'alimentation pour les oiseaux (Tadorne de Belon, Héron pourpré…).

Les mares temporaires : De faible superficie, ces milieux atypiques concentrent une faune et une flore extrêmement rare et patrimoniale (amphibiens). Ces habitats sont essentiels dans le cycle de reproduction des amphibiens (Crapaud vert, Discoglosse corse…).

Le réseau hydrographique constitue une série de continuités reliant les différentes zones humides entre elles. Ces biotopes permettent la circulation de la petite faune aquatique : poissons, invertébrés aquatiques, amphibiens, oiseaux etc. Les formations rivulaires (ripisylves, mégaphorbiaies…) confortent ce maillage et constituent également une trame verte.

Les zones humides constituent aussi des espaces de dispersion importantes pour la faune et la flore. A ce titre, les principales continuités identifiées concernent :

> Le réseau hydrographique de l'étang de Canete,

> Le réseau hydrographique de l'étang de Stentine,

> Le réseau hydrographique de l'étang de Balistra,

> Le réseau hydrographique de l'étang de Ventilègne.

Le réseau de mares, quant à lui, du fait de son organisation s'apparente à des continuités sous la forme de pas japonais[88].

2) Pour la trame verte

La trame verte est représentée par plusieurs sous-trames :

Les agrosystèmes sont étroitement liés au maintien d'une activité humaine en adéquation avec les milieux naturels. Ils constituent des espaces ouverts particuliers propices aux plantes à fleurs, comme les orchidées, permettant le développement d'une entomofaune riche (Porte Queue de Corse, Magicienne dentelée…), constituant une des bases de la chaine alimentaire pour les oiseaux notamment. L'étroite imbrication des pelouses et prairies au sein de la topographie locale (système de vallons boisés comme le vallon de Saint-Julien, par exemple) et des aménagements, peut leur conférer une disposition en pas japonais.

Ces espaces sont notamment favorables pour les oiseaux (zone de chasse du Milan royal, Œdicnème criard, Petit Duc Scops…) mais aussi pour la Tortue d'Hermann dans l'ensemble de son cycle biologique.

Les autres espaces agricoles (oliveraies, vignes, etc) sont également le support d'une biodiversité spécifique (Petit duc scops, Œdicnème criard, etc).

Le maquis et les boisements, distingués par une hauteur et composition de la végétation variable, n'en restent pas moins sur des mêmes trajectoires dynamiques. Leur configuration, avec localement des affleurements rocheux importants, leur

88 Continuité s'opérant sur la base d'habitats disjoints, dispersés

confère une physionomie parfois proche et favorable à des groupes d'espèces pouvant fréquenter ces deux espaces.

Les maquis bas et milieux semi-ouverts sont ainsi nécessaires aux cycles de vie d'espèces repères comme les Fauvettes sarde et pitchou ou encore l'Engoulevent d'Europe. La Tortue d'Hermann affectionne également ces milieux tandis que les milieux plus fermés et boisés sont fréquentés en tant que zone de chasse et de reproduction par les Chauves-souris et des oiseaux forestiers tels que l'Epervier d'Europe ou le Bec-croisé des sapins. Le Grand capricorne, un coléoptère saproxylique patrimonial, a quant à lui besoin de vieux arbres sénescents pour accomplir son cycle biologique complet.

Les principales continuités concernent :

- L'agrosystème du Piale s'étalant de Spérone à Padulu,
- Le maquis de Capicciolu à la ville Haute permettant de relier les différents réservoirs de biodiversité entre eux,
- Les ripisylves accompagnant les principaux cours d'eau du territoire (Stentine, Canete, Balistra, Ventilègne),

Le réseau de maquis et boisements assurant des connexions terrestres vers les réservoirs de biodiversité des communes situées en limite Nord (Porto Vecchio).

Les différentes pressions et discontinuités des corridors ont été identifiées et correspondent sur le territoire communal :

- À la tâche urbaine ainsi qu'aux occupations du sol qui y ont été intégrées comme les installations photovoltaïques (que les oiseaux en migration par exemple peuvent confondre avec des « surfaces en eaux ») ;
- Aux infrastructures linéaires : voiries principales, lignes à très haute tension (non visible à l'échelle cartographique communale et qui peut altérer les déplacements des oiseaux, voire occasionner des mortalités),
- Aux ouvrages hydrauliques (au nombre de trois selon le ROE[89]) qui peuvent entraver les continuités aquatiques (obstacles à la libre circulation des poissons migrateurs et aux sédiments, etc.).

D'autres pressions existent sur les milieux naturels et leur fonctionnement écologique : développement des projets d'aménagement (urbanisation du bassin versant et en limite de zone humide par exemple), fréquentation touristique plus spécifiquement sur la façade littorale. D'une manière générale, les phénomènes d'eutrophisation, de pollutions et d'introduction d'espèces invasives constituent d'autres menaces qui peuvent s'exercer sur les continuités écologiques.

Au-delà des espèces patrimoniales, il est également important de noter que ces biotopes sont également utilisés par des espèces communes composant la nature dite « ordinaire ». Même s'ils ne sont pas protégés, ces milieux naturels et ces espèces contribuent à la biodiversité. Des études récentes témoignent de leur déclin à une échelle nationale, notamment pour les oiseaux (programme de suivi temporel des oiseaux communs (STOC) en France de 1989 à 2008).

L'étroite imbrication des différents milieux confère au sein du Piale une physionomie particulière au plateau bonifacien. En effet, l'ensemble des milieux présents sur la commune se rencontre sur cet espace où les aménagements sont également les plus prégnants. Cet espace est à la fois concerné par des milieux d'enjeux écologiques majeurs (mares temporaires, pelouses agropastorales, etc.) mais également par les milieux d'aspect plus commun (prairies, taillis). Les spécificités écologiques du territoire bonifacien font de cet espace une zone où même en contexte urbanisé des espèces et milieux rares, endémiques ou protégées peuvent être observées.

Chaque sous-trame n'est toutefois pas déconnectée des autres et des échanges peuvent s'opérer entre chacune (reproduction des amphibiens en zone humides et hivernation de ceux-ci en contexte de maquis ou de boisements).

De plus, certaines espèces (insectes volants, oiseaux, chiroptères, etc.) peuvent par exemple assurer leur déplacement d'une zone humide à une autre, malgré certaines discontinuités. A contrario, ces habitats naturels dispersés qui forment une continuité en pas japonais sont plus difficilement fréquentés par les reptiles et amphibiens dont la mobilité est plus réduite. Leurs déplacements sont davantage contraints par les différents obstacles qu'ils peuvent rencontrer.

89 ROE : Référentiel national des Obstacles à l'Écoulement

Zoom sur la trame urbaine du plateau de Bonifacio

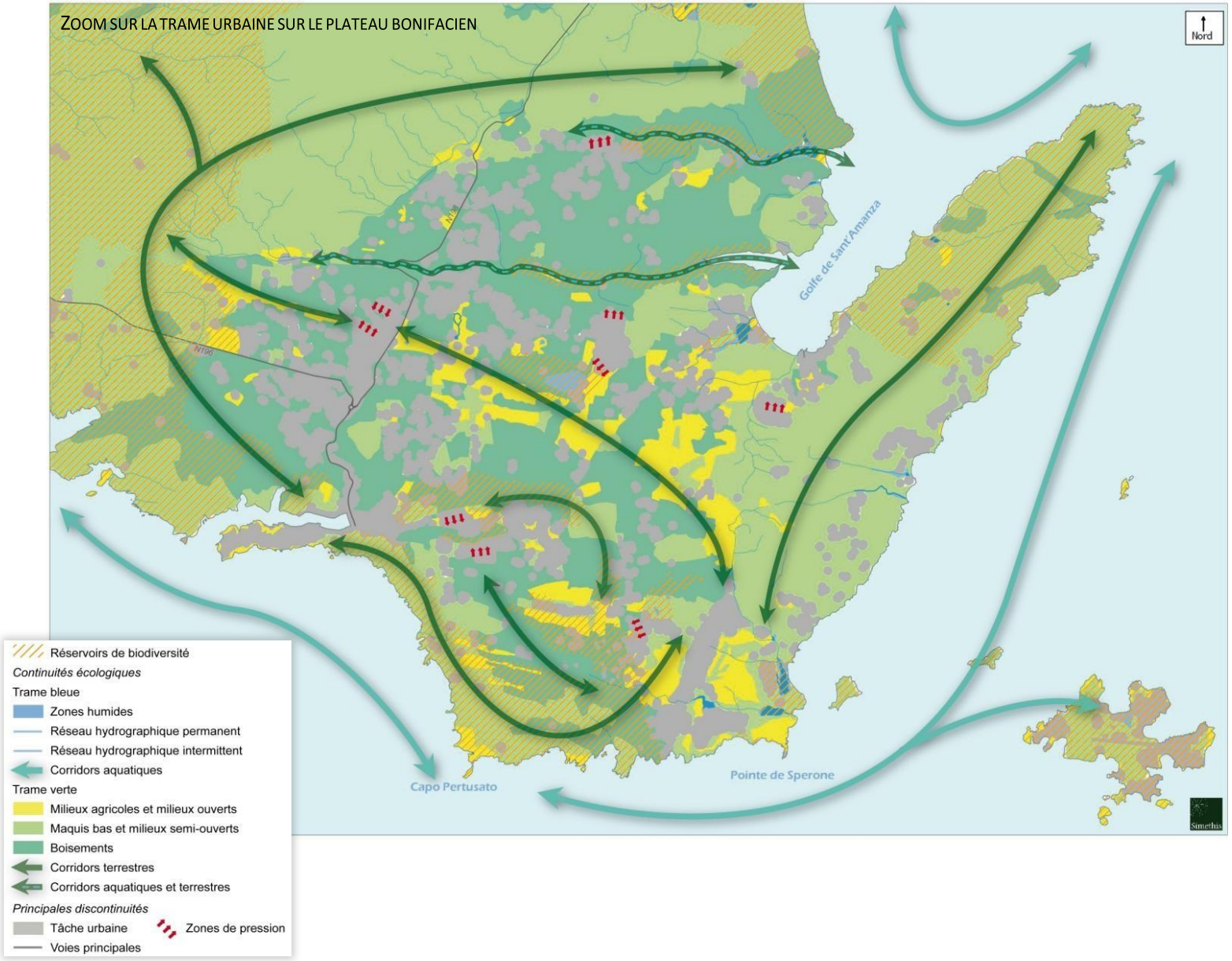

Bilan et éléments clés à retenir :

> Des sous-trames vertes relativement homogènes, où les déplacements se font sans discontinuité majeure, en dehors des secteurs urbanisés et des infrastructures linéaires ;

> Une trame bleue concentrée sur les réseaux hydrographiques, les zones humides en pas japonais, la façade littorale avec les étangs littoraux et l'espace marin ;

La présence d'une nature ordinaire et remarquable au sein du Piale est favorisée par l'existence de plusieurs espaces de nature en milieu urbain (parcs et jardins notamment), de zones humides et d'espaces agropastoraux en limite d'urbanisation, peu représentées à l'échelle communale et intéressantes pour certaines espèces de milieux ouverts notamment. Cette mosaïque engendre une matrice écologique d'ensemble qu'il s'agit de concilier avec le développement urbain.

LES RISQUES NATURELS

Bonifacio est identifiée au sein du Dossier Départemental des Risques Majeurs du Sud de la Corse comme étant concernée par le risque naturel inondation, mouvements de terrain, feux de forêts et sismicité.

En tant que commune littorale, elle est également soumise à l'aléa érosion et submersion marine. D'autres aléas sont également présents tel l'aléa inondation par remontée de nappes.

57. Des risques littoraux ayant une incidence sur l'ensemble du littoral bonifacien

Le territoire Corse, de par sa nature insulaire, possède près de 1000 kilomètres de littoral répartis entre côtes sableuses, de Bastia à Solenzara, et côtes rocheuses entrecoupées de plages sableuses ou à Galets, telles que sur la commune de Bonifacio. Ces deux types d'espaces subissent des pressions naturelles importantes, dont les causes peuvent être liées aux actions anthropiques. Ces côtes sont soumises aux aléas d'érosion et de submersion marine.

Le risque d'érosion littoral et recul du trait de côte

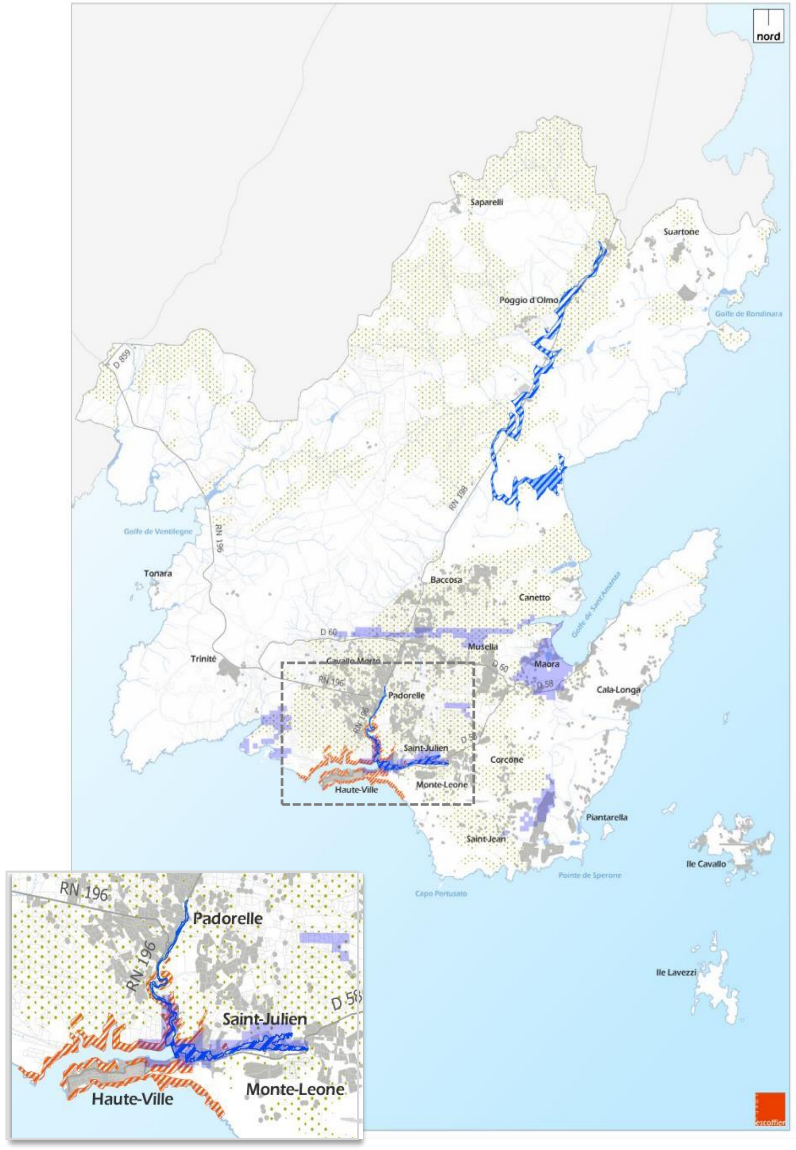

Source : Étude hydraulique CEREMA 2012, Porté à connaissance 2013, BRGM 2014

Tout le littoral Corse est soumis à un aléa érosion[90] dont la répartition varie en fonction du contexte géomorphologique et géologique et de l'exposition aux conditions hydrodynamiques. Cette érosion conduit au recul progressif du trait de côte[91].

L'aléa apparaît potentiellement plus important sur les côtes sableuses et sur les côtes à falaises calcaires, que sur les côtes à falaises granitiques plus résistantes.

Afin d'approfondir l'état des connaissances sur cette problématique et d'anticiper les risques qui y sont liés, le BRGM, en partenariat avec l'Office Environnemental de la Corse (OEC), suit l'évolution du trait de côte sur l'ensemble du littoral, au travers du Réseau d'Observation du Littoral de la Corse (ROL).

Bonifacio se situe sur une côte rocheuse à dominante granitique. Une intrusion calcaire est cependant présente au niveau du plateau.

Toutefois, l'analyse des données de suivi du ROL met en évidence une tendance à la stabilisation du trait de côte sur les secteurs granitiques. Le golfe de Ventilègne et l'étang de Balistra, constitués de sols sédimentaires, sont cependant sujets à des dynamiques érosives se traduisant par un recul du trait de côte sur la période 2001-2013.

État du trait de côte en 2014

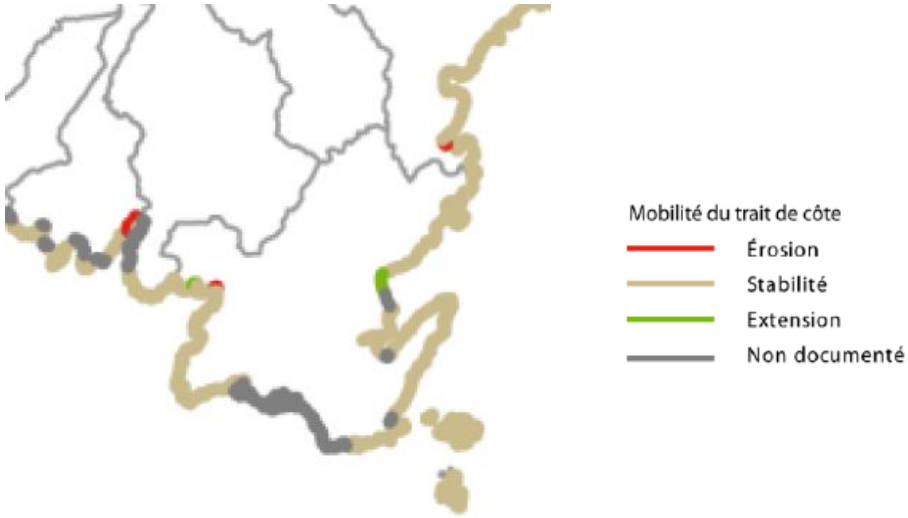

Source : Document de travail du PADDUC, novembre 2014

Le risque de submersion marine

En Corse, la prise en compte du risque submersion marine[92] est récente et l'analyse de ses implications sur le territoire insulaire reste encore imprécise. Des études sur le niveau de la mer et la topographie des côtes sont en cours de réalisation par le BRGM notamment. Elles devront permettre de définir sur la base des sensibilités identifiées,

90 Le recul du trait de côte correspond au déplacement vers l'intérieur des terres situées à la limite entre le domaine marin et le domaine continental, c'est la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'érosion marine qui peut être combinée parfois à des actions continentales.

91 L'érosion du littoral englobe à la fois l'érosion naturelle induite par les forces marines mais également l'érosion générée ou accélérée par l'homme, particulièrement sur les côtes sableuses avec une sur fréquentation des cordons dunaires qui détruit la végétation et expose le sable à l'action du vent. Les extractions de matériaux et les ouvrages côtiers peuvent modifier les échanges sédimentaires et contribuer à l'érosion des côtes qui ne pourra plus être compensée par un engraissement local du fait de la modification de la dynamique côtière.

92 La submersion marine est une submersion de la côte par les eaux de mer. Les tempêtes provoquent des trains de houle qui, lorsqu'ils sont dirigés face aux côtes, peuvent déferler et envahir le littoral. Les inondations dues aux submersions marines peuvent cependant atteindre une hauteur d'eau de plusieurs mètres et envahir le littoral sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Ces vagues puissantes touchant la côte sont accentuées à marée haute particulièrement quand le coefficient de marée est plus haut que la moyenne (phénomène de surcote).

les zones prioritaires, devant faire l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux.

En Corse du Sud, le risque d'inondation par submersion marine est susceptible d'impacter les villages et hameaux situés en fond de baie, dont la proximité du littoral les rend particulièrement vulnérables.[93]

A Bonifacio, seules les zones littorales de faibles altitudes semblent fortement exposées. Il s'agit en particulier des secteurs situés en fond de baies ou en bordure littorale, dont le port de Bonifacio, de Tonnara, de la baie de Sant'Amanza ou encore de Rondinara.

58. Des risques d'inondations limités aux bassins versants du Francolu et du Saint-Julien

De par son climat méditerranéen et ses caractéristiques géomorphologiques, la Corse est soumise à des risques d'inondation notables. Les variations pluviométriques selon les saisons, leur intensité et les régimes torrentiels des cours d'eau provoquent des inondations souvent localisées et parfois intenses.

Comme sur de nombreuses communes, à Bonifacio, ces inondations localisées sont dues soit à des débordements de cours d'eau (aux abords du ruisseau Francolu), soit à une concentration des eaux de ruissellement en un point particulier (vallon de Saint-Julien et de Valle).

Plusieurs études hydrodynamiques des bassins versants du Francolu et de la vallée de Saint-Julien et du Valle ont permis de cartographier et de caractériser l'intensité du risque.

Les risques d'inondation liés aux débordements du cours d'eau du « Francolu » ont été déterminés dans le cadre de l'Atlas des Zones Inondables réalisé à l'initiative de la DIREN en 2003.

Les études hydrauliques réalisées à cette occasion, ont permis de souligner les zones de débordements du Francolu, dans l'hypothèse d'une crue exceptionnelle de référence hydro géomorphologique centennale. Lors des épisodes orageux avec des pluies torrentielles, le flux d'eau et de boues provenant des hauteurs, submerge le lit du Francolu, avant d'atteindre l'étang de Balistra, unique exutoire du cours d'eau. L'étude met en évidence une extrême sensibilité du lit mineur et du lit moyen du Francolu aux débordements, permettant à ce titre de considérer ces secteurs comme particulièrement exposés au risque inondation.

Dans chacune de ces emprises, l'état préconise l'application d'un principe d'inconstructibilité afin de prévenir de toute atteinte aux personnes et aux biens.

L'étude hydraulique du vallon Saint Julien et Valle réalisée en 2014[94], qui doit être approfondie au regard des caractéristiques pluviométriques de Bonifacio, a également permis d'identifier lors d'une première approche l'aléa inondation généré la concentration des eaux de ruissellement en fond de vallon.

Le parcours des eaux de ruissellement du Valle et du Saint-Julien s'effectue essentiellement dans des parties partiellement encaissées.

Les vitesses y sont donc relativement élevées par l'intermédiaire de la pente mais aussi des surfaces imperméabilisées.

Les résultats obtenus ont permis de cartographier les hauteurs d'eau et les vitesses d'écoulements moyennes sur les deux cours d'eau et d'identifier l'intensité de l'aléa sur l'intégralité de leur parcours.

Dans l'attente de la prescription d'un Plan de Prévention des Risques et d'une étude plus approfondie du risque, une attention particulière à la gestion du risque d'inondation aux abords du Francolu et du Vallon de Saint-Julien devra être garantie afin de ne pas renforcer l'exposition des populations sur ces secteurs identifiés comme sensibles.

93 Profil environnemental de la Corse.

94 Étude hydraulique de Bonifacio, Vallon de Saint-Julien et de Valle, réalisée par le Cerema Direction Territoriale Méditerranée, pour le compte de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Corse du Sud (DDTM2A) dans le cadre de l'étude multirisques relative aux mouvements de terrain et inondation.

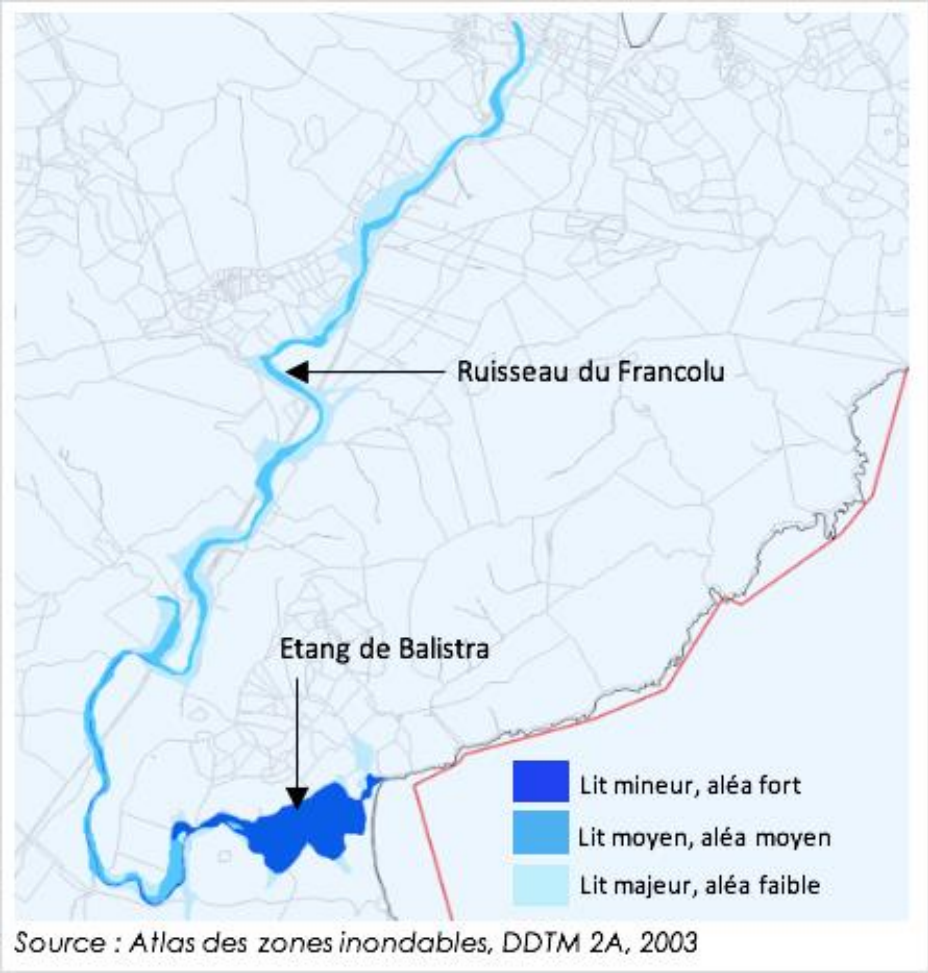

Source : Atlas des zones inondables, DDTM 2A, 2003

59. Des inondations par « remontées de nappes » localisées

On appelle zone « sensible aux remontées de nappes » un secteur, où la faible profondeur de l'aquifère conjuguée à la forte amplitude du toit de la nappe entraine ponctuellement une émergence de la nappe au niveau du sol, provoquant ainsi une inondation spontanée. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains situés en points bas ou mal drainés.

A Bonifacio, l'aléa inondation par remontée de nappes apparait de façon localisé et exclusif sur les substrats calcaires altérés et poreux du plateau, où plusieurs nappes de formations sédimentaires circulent. En hiver, plusieurs dépressions humides se forment dans des points bas aux sols peu épais, où la proximité de la nappe provoque des inondations superficielles. Les aquifères du miocène réagissent très rapidement aux eaux de pluie qui s'infiltrent et les alimentent sur les secteurs aux roches dissolus.

En ce sens, l'aléa concerne aussi bien les zones naturelles que les secteurs d'ores-et-déjà urbanisés. En effet, plusieurs sites présentent un niveau d'exposition relativement important, à savoir :

Cartographie de l'aléa remontée de nappes

1. La vallée du Canali,
2. Muncciu Biancu,
3. Le vallon de Saint-Julien et de Valle,
4. Falate,
5. Funtanaccia,
6. Maora.

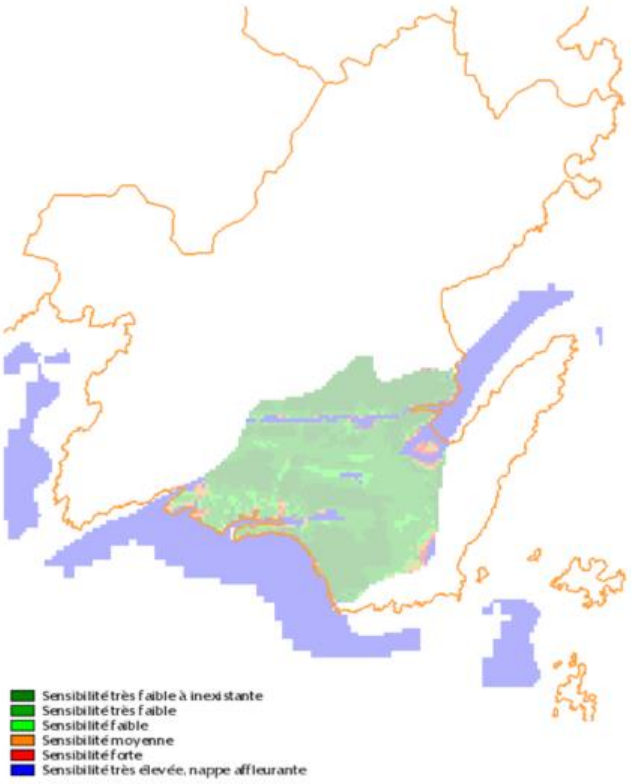

Source : remontéesdenappes.fr – BRGM

60. Des falaises calcaires sensibles aux mouvements de terrain

La Corse est une région très montagneuse particulièrement sensible aux mouvements de terrain aggravés par l'action de l'eau : glissements de terrains, chutes de blocs, éboulements de masse ou encore ravinements.

Le plateau calcaire bonifacien dispose d'une géologie favorable aux mouvements de terrain[95] aggravés par l'action de l'eau, ce qui se manifeste à travers des éboulements rocheux, des chutes de blocs et des ravinements. L'effritement de la roche calcaire continuellement entretenu par l'action des vents, des vagues ou encore des eaux de ruissellement, parait jouer un rôle déterminant dans la survenance de ces événements.

Face à la recrudescence de ces phénomènes aux abords de la Haute-Ville, identifiée comme un secteur stratégique pour la protection de la population, une étude approfondie des aléas éboulements rocheux et ravinements a permis de mettre en évidence l'intensité des aléas en présence.

Les conclusions de l'analyse ont permis de mettre en évidence l'extrême sensibilité de l'éperon rocheux bonifacien (zones d'aléa élevé à très élevé), et en particulier la falaise Sulta-Rocca (zone d'aléa très élevé).

Compte tenu des enjeux humains en présence, des études complémentaires[96] ont été réalisées sur les zones d'aléas très élevés. Ces dernières ont notamment permis d'évoquer la mise en place d'un système instrumentalisé permettant de suivre l'évolution de la falaise et de déterminer, sur le secteur de Sulta Rocca, des mesures de protection en faveur des personnes et des biens.

A ce titre, l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques - Multirisques devrait être prescrite prochainement afin de retranscrire sur le plan réglementaire, les conclusions des études établies à ce jour.

95 Le risque de mouvements de terrain comprend l'ensemble des mouvements rapides (éboulements rocheux, coulées boueuses et glissements de terrain) présentant des dangers pour les personnes et les mouvements de terrain dits lents (retrait et gonflement d'argile).

96 Études de l'Aléa chute de Bloc sur la falaise Sulta Rocca et détermination de l'aléa éboulement sur le secteur de la Citadelle, CEREMA Direction Territoriale Méditerranée, juillet 2014

Cartographie des aléas éboulements rocheux et ravinements

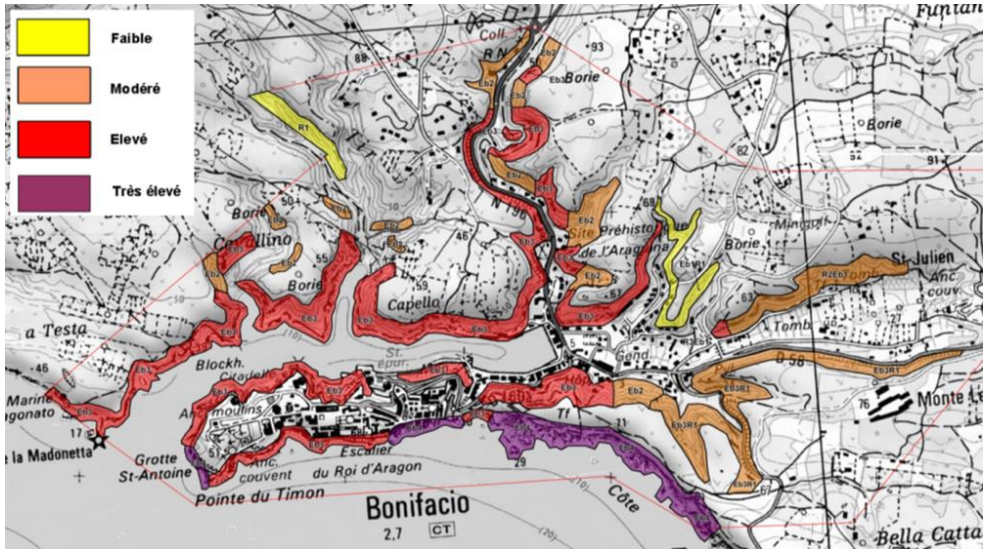

Source : Porté à connaissance de l'État, Mai 2013, DDTM 2A

Dans l'attente du PPR Multirisques, une attention particulière à la gestion du risque éboulements et chutes de blocs devra être garantie afin de ne pas renforcer l'exposition des populations sur les secteurs sensibles identifiés.

61. Des formations végétales sensibles aux incendies

Les 4/5 de la superficie de l'île accueillent des formations végétales fortement sensibles à l'éclosion et à la propagation d'incendies feux de forêts[97] à savoir de la forêt, landes, ou maquis. En Corse du Sud, ces formations occupent près de 82% du territoire.

Dans le but de fixer les grandes orientations de la politique de prévention et les actions à mettre en œuvre, un Plan de Protection des Forêts et des Espaces Naturels contre les Incendies (PPFENI) de portée régionale, a été adopté par arrêté préfectoral en 2006.

Sur Bonifacio, environ 90% du territoire sont occupés de formations végétales sensibles aux combustions, dans des zones, où le relief rend difficile les interventions. Par ailleurs, en période estivale, plusieurs facteurs naturels concomitants peuvent participer à la propagation des feux (faible pluviométrie, chaleur, régime des vents, etc.). La commune est en ce sens répertoriée au PPFENI comme étant particulièrement exposée au risque.

Compte tenu du classement des massifs granitiques en aléa fort au sein du PPFENI, la commune s'est dotée, en 1995, d'un Plan de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) devant faciliter la lutte contre les incendies au sein des massifs.

Dans ce cadre, un état des lieux approfondi des sensibilités de la végétation à la combustion a été réalisé. Sur la base de ce dernier, il a été déterminé au regard de l'importance des masses combustibles et de leur degré de combustion deux zones d'aléa : la zone dite « peu sensible » et une zone dite « sensible ».

La zone « peu sensible » est essentiellement composée d'un tapi herbeux et de ligneux, constituant une zone starter lors d'une mise à feu. Le desséchement de la végétation basse en période estivale offre une couverture morte très inflammable.

La zone « sensible » est dominée par les maquis-hauts et les futaies d'essences particulièrement combustibles pouvant générer des feux violents. Cette végétation est particulièrement présente sur le plateau au contact de l'urbanisation.

Afin de se prémunir contre le risque incendie, un programme de travaux et d'équipements a été arrêté dans le cadre du PIDAF. Il prévoyait en ce sens la réalisation de nouvelles pistes incendie, de nouvelles lignes de combat (LICAGIF)[98] et de nouveaux points d'eaux afin de renforcer le dispositif de lutte.

La mise en œuvre du programme d'aménagement sera garante d'une plus grande rapidité d'intervention et d'une meilleure protection du territoire.

97 Les feux de forêts sont des sinistres qui se déclarent et se propagent dans des formations forestières ou subforestières d'une surface minimale d'un hectare. Les formations forestières sont des formations végétales, organisées ou spontanées, dominées par des arbres et des arbustes, d'essences forestières, d'âges divers et de densité variable. Les formations subforestières sont des formations d'arbres feuillus ou de broussailles appelées maquis (formation végétale basse, fermée et dense, poussant sur des sols siliceux) ou garrigue (formation végétale basse mais plutôt ouverte et poussant sur des sols calcaires).

98 Une Ligne de Combat préparée à l'Avance Contre les Grand Incendie de Forêt (LICAGIF) est une large bande débroussaillée permettant l'établissement d'une ligne d'arrêt pour endiguer des fronts de feux importants.

62. Une faible sismicité

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur ; celle-ci est due à l'accumulation d'une grande énergie qui se libère, créant des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint. Les dégâts observés en surface sont fonction de l'amplitude, la fréquence et la durée des vibrations. La politique française de gestion de ce risque est basée sur la prévention (information du citoyen, normes de construction) et la préparation des secours.

Bonifacio est classée en zone sismicité dite très faible (zone 1). A ce titre, elle n'est soumise à aucune règle constructive spécifique (décret du 22 octobre 2010, entré en vigueur en 2011, relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicable aux bâtiments de la classe « normale »).

63. Des émanations de Radon concentrées au sein des massifs

Le radon constitue la principale source de radioactivité naturelle en Corse. Le radon est un gaz rare, inodore et incolore, issu des désintégrations successives de l'uranium ou du thorium. Sa propre désintégration donne naissance à des éléments eux-mêmes radioactifs, puis au plomb non radioactif et stable. Le radon se diffuse dans l'air à partir du sol. En atmosphère libre, il est rapidement dilué par les courants aériens, sa concentration étant faible.

En revanche, dans une atmosphère plus confinée, comme à l'intérieur d'un bâtiment, le radon peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées[99]. Diverses études ont mis en évidence une relation forte entre inhalation du radon et augmentation du risque de cancer du poumon. En ce sens la prise en compte du radon est un enjeu sanitaire important.

Quatre campagnes de mesures étalées sur plusieurs années ont été réalisées et ont permis de mieux évaluer ce risque dans l'île. Une étude géologique et géomorphologique a été réalisée par le Service Géologique Régional Corse. Ces travaux, corrélés aux résultats de ces campagnes de mesures, ont permis d'élaborer une carte d'aléas à l'exposition au radon.

Bonifacio présente un potentiel d'émanation de radon variable selon les secteurs géographiques de la commune. Les massifs granitiques présentent le plus fort potentiel d'émanation (probabilité d'émanation fort à très fort), contrairement au plateau qui lui paraît plus faiblement exposé, avec un potentiel d'émanation allant de faible à moyen.

A noter que dans ces zones à risque, les propriétaires privés et publics sont invités à procéder à des mesures de concentration en radon dans les pièces habitables.

99 Profil environnemental régional de la Corse

Bilan et éléments clés à retenir :

- Un trait de côte relativement stable, mais présentant localement des fragilités, en particulier à l'embouchure du Golf de Ventilègne et à Balistra ;
- Une roche calcaire très friable sur le plateau bonifacien, particulièrement instable aux abords du littoral (mouvements de terrain aggravés par l'érosion éolienne et marine) ;
- Des risques inondation limités au bassin versant du Francolu et au Vallon de Saint-Julien pouvant être renforcés en période hivernale par un affleurement de la nappe ;
- Des points bas sensibles aux remontées de nappes,
- Une végétation subforestière particulièrement combustible.

L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR L'ENVIRONNEMENT

64. Des capacités d'adduction en eau potable en cours de redimensionnement

L'alimentation en eau potable de la commune de Bonifacio est assurée par la Société des Eaux de Corse (SDEC-Kyrnolia), qui assure pour le compte de la commune la production, le transfert et la distribution de l'eau sur l'ensemble du territoire communal (contrat d'affermage). L'alimentation en eau du territoire est assurée par plusieurs points d'approvisionnement, la ressource utilisée étant fonction de la période et soumise à des effets de saisonnalité. L'approvisionnement en eau repose d'une part, sur d'importants apports en eau extérieurs et d'autre part, sur l'exploitation de plusieurs champs captant dans les terrains carbonatés du miocène (puits d'Araguina, d'Orenaggio et de Gendarmerie).

L'architecture du réseau d'alimentation en eau potable bonifacien a été adaptée en conséquence. En ce sens, la desserte en eau potable du territoire repose sur un réseau principal composé de canalisations de grandes capacités alimentées en eau brute selon la saison, par les retenues artificielles de l'Ospédale (hiver) ou de Figari (été). Après achat auprès de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse (OEHC), l'eau brute acquise est dirigée vers les unités de production Cavallo-Morto et de Suartone, où elle bénéficie d'un traitement spécifique. Au maximum de leur capacité, ces deux unités de traitement assurent une production totale de 4 200 m3 d'eau par jour.

Ces unités de traitement marquent les points d'interconnexion entre le réseau primaire de l'OEHC et le réseau secondaire d'adduction en eau potable communal. En raison de la configuration du territoire, ce réseau secondaire s'appuie sur deux unités de distribution distinctes : l'unité de Bonifacio et l'unité de Suartone. L'unité de distribution de Bonifacio, repose sur un réseau indépendant permettant d'assurer la desserte en eau des tissus agglomérés de la Haute-Ville à Sant'Amanza. Alimenté de manière complémentaire par les apports en eau de l'OEHC, ce réseau permet également la mise en distribution des ressources propres issues de l'exploitation de la nappe Miocène, par l'intermédiaire de la station de pompage et de reprise de Longone.

Après traitement au sein de l'unité de production de Cavallo-Morto, l'eau assainie transite gravitairement en direction des réservoirs de Cavallo-Morto (capacité de 538 m3) et de Bella-Catarina (capacité de 1 100 m3). Deux suppresseurs participent également au transit de la ressource en direction de de Sartène et des quartiers de Cartarana, Sant'Amanza, Maora et Brancuccio sur Bonifacio.

La distribution en eau potable de l'unité de Suartone est assurée par un réseau autonome, exclusivement alimenté à partir du réseau de l'OEHC. Après traitement, l'eau est refoulée jusqu'au réservoir de Suartone (capacité de 224 m3) puis mise en distribution.

Par ailleurs, le hameau de Saparelli, marquant la limite de Bonifacio avec la commune de Sotta, est quant à lui desservi par le réseau du SIVOM des plaines du sud de la Corse.

L'eau distribuée en 2013 sur la commune de Bonifacio a été analysée conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés quant à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

L'unité de traitement de Cavallo-Morto

L'unité de traitement de Suartone

Même si Bonifacio dispose à ce jour d'une ressource de qualité, cette dernière connaît de réelles difficultés à répondre à l'important accroissement des besoins en eau en période estivale. Le réseau apparaît sous-dimensionné en certains points. A cet égard, les capacités maximales d'adduction en eau potable sont atteintes en période de pointe, durant laquelle aucun stockage d'eau n'est possible. En période estivale, la station de Cavallo-Morto connaît un niveau de fonctionnement largement supérieur à sa capacité nominale, avec un débit approchant parfois 100 m3/h en continu.

Dans ce contexte, la commune a lancé la révision de son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) en 2008. Celui-ci a été validé en 2018 et se base sur l'évolution de population suivante :

+ 325 résidents permanents à l'horizon 2032

+ 3375 touristes supplémentaires sur 15 ans

= 3700 personnes supplémentaires sur 15 années

Sur la base de cette hypothèse le SDAEP a émis le besoin de renforcer la capacité de production et de stockage sur la commune avec un besoin journalier estimé à 7200 m3 / jour.

La capacité actuelle de stockage étant de 1800 m3 ce sont 5400 m3 de stockage qui doivent être apportés sur la commune à horizon 2032 et notamment pour « obtenir une journée de sécurité en matière de distribution en eau potable sur la commune en période de pointe ». Le SDAEP prévoit donc la construction de 4 réservoirs supplémentaires sur la commune.

Le programme de travaux prévu sur la commune de Bonifacio par le SDAEP est résumé dans la table ci-dessous :

TRAVAUX POUR LA RESSOURCE EN EAU		**OBJECTIFS**
1	Travaux périmètres de protection	Protéger les captages existants
2	Station Cavallo Morto	Réhabiliter la station de traitement existante
3	Mise en service forages	Mettre en service de nouveaux forages
TRAVAYUX POUR LE STOCKAGE DE L'EAU POTABLE		**OBJECTIFS**
4	Réservoir Pater Noster 800 m3	Créer des nouveaux réservoirs
5	Réservoir Santa Manza 1500 m3	
6	Réservoir Bella Catarina 1100 m3	
7	Réservoir Suartone 650 m3	
TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU		**OBJECTIFS**
8	Secteur Campagro	Desservir les secteurs concernés.
9	Secteur Parmentile	
10	Secteur Saint Julien	
11	Modification AC dn 150	
12	Secteur Corcone	
13	Secteur CTM	
14	Secteur Arenaggio	
15	Secteur Biancarello	
16	Secteur Carpa	
17	Secteur Santa Manza	
18	Secteur Foce dell'edera	
19	Secteur Gamba grossa	
20	Secteur Cardo	
21	Secteur Cavallo Morto	
22	Secteur Pettarigo	
23	Secteur Cattarana	
24	Secteur Finosa	
25	Secteur Sant'Amanza	
26	Secteur Gurgazo	
27	Secteur Couvent Saint François	
28	Secteur quai Comparetti	

Carte de localisation du réseau d'adduction en eau potable et des ouvrages existants

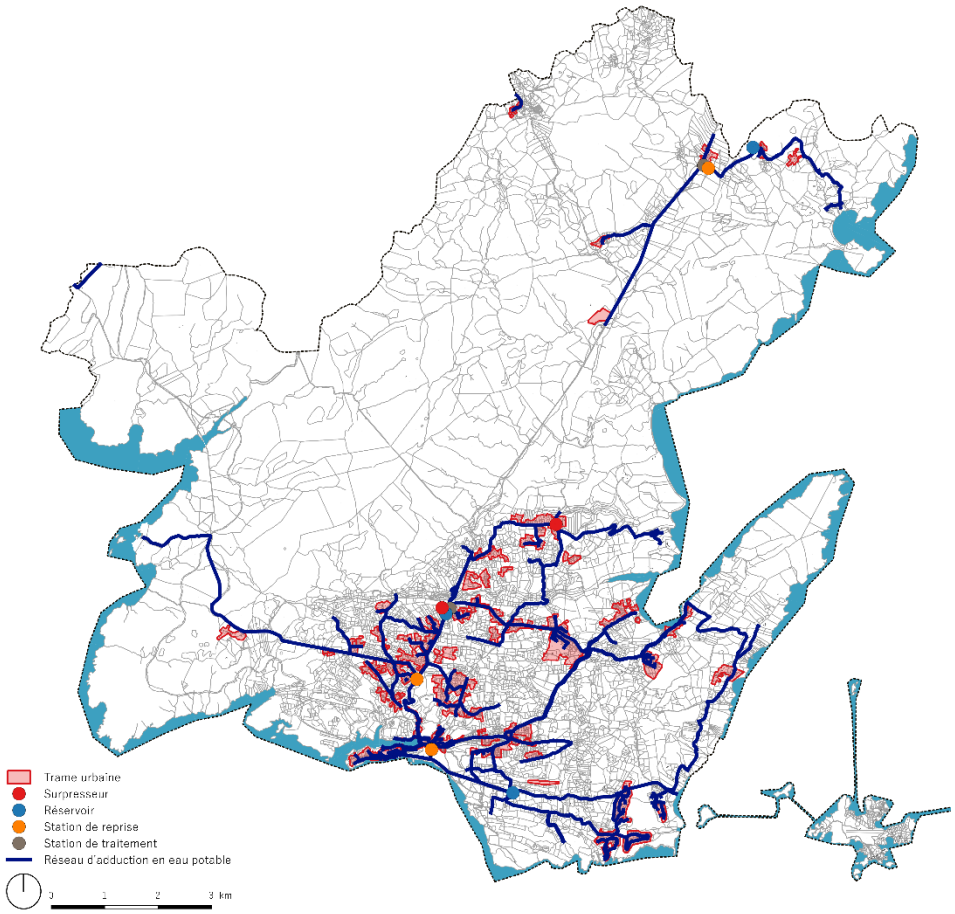

65. Une défense incendie à renforcer

Étant particulièrement exposée au risque feux de forêts, la commune de Bonifacio dispose d'ores et déjà d'une couverture importante en points d'eau disséminés sur le territoire, permettant d'assurer le cas échéant la défense incendie du territoire.

A ce titre, le réseau de défense incendie dessert l'ensemble des tissus agglomérés (Haute-ville, plateau, Hameau de Poggio d'Olmo, de Suartone et de Rondinara). Ce dernier est constitué de près de 130 poteaux et bouches incendies (dont 17 appartenant à l'OEHC et 1 est privé). Au sein des massifs granitiques et en particulier à proximité des hameaux, plusieurs réserves incendies permettent également d'assurer une défense contre le risque incendie.

Le diagnostic réseau réalisé lors de l'élaboration du SDAEP a permis de mettre en évidence l'amélioration nécessaire des conditions d'alimentation du réseau en période estivale[100], ainsi que l'intégration de réserves incendies d'une capacité de 120 m3 au sein des réservoirs de Suartone, de Cavallo-Morto, de Bella-Catarina et à terme de Sant'Amanza.

Le dernier contrôle de bon fonctionnement des hydrants publics, datant de 2018, met de surcroit en évidence une non-conformité de plusieurs hydrants : 23% des hydrants publics (soit 30 hydrants) présentaient des débits insuffisants pour garantir une défense incendie contre un risque courant et 3 étaient hors service (pour cause de mauvais état ou une absence d'alimentation).

Bon état et débit suffisant	Bon état et débit insuffisant	Mauvais état ou cassé	Inutilisable (travaux à proximité)	Non comptabilisé (privé ou OEHC)	Supprimé	Non branché	Non numéroté	Total
70	**30**	**2**	**3**	**18**	**2**	**1**	**4**	**130**
53,85%	*23,08%*	*1,54%*	*2,31%*	*13,85%*	*1,54%*	*0,77%*	*3,08%*	*100,00%*

Source : rapport de contrôle des hydrants de la commune de Bonifacio – SARL SMMI – Avril 2018

La défense contre l'incendie à Bonifacio peut être considérée comme localement insuffisante. Cependant, l'accroissement de la capacité du réseau et l'intégration des réserves incendies comme préconisé par le SDAEP permettra de garantir à terme une défense incendie plus efficace.

[100] Débits insuffisants pour garantir une défense incendie conforme à la réglementation

Réserve incendie à proximité du hameau de Saparelli

Poteau incendie – Vallée de Saint Julien

Carte de localisation des hydrants sur la commune et de leur état de fonctionnement

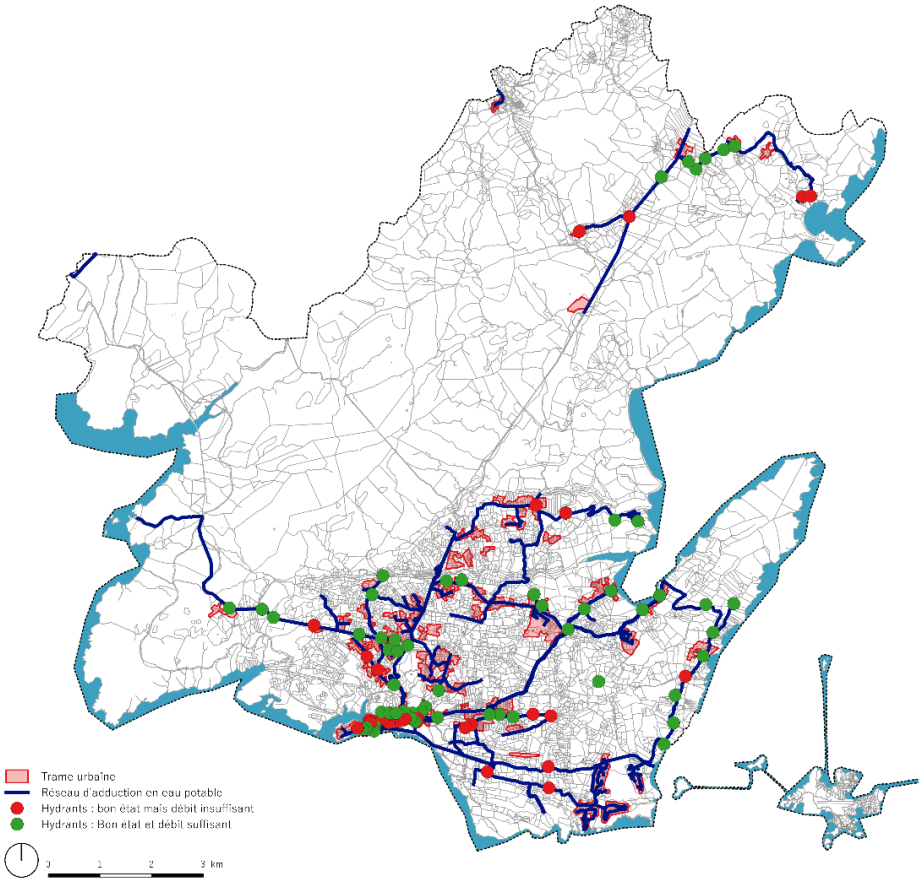

66. Gestion de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

OOO. Un réseau d'assainissement collectif public et privé favorable à la préservation de la qualité des eaux marines

La gestion de l'assainissement des eaux usées bonifaciennes repose sur un dispositif d'assainissement collectif des eaux usées publics et privées.

La gestion du service public d'assainissement collectif des eaux usées de la commune de Bonifacio est garantie par la Société des Eaux de Corse (SDEC-Kyrnolia), qui assure en affermage la collecte, le traitement et la dépollution des eaux collectées. Cette compétence a été déléguée pour partie à la Générale des Eaux (CMESE). Plusieurs secteurs sont aujourd'hui desservis, à savoir :

> La Haute-Ville et ses extensions périphériques (réseau public),

> Le domaine de Sperone et l'île de Cavallo (réseau privé).

Un réseau d'assainissement collectif public de haute-performance ayant fait l'objet d'une extension récente inscrite au zonage d'assainissement

A Bonifacio, le réseau d'assainissement est limité aux zones urbanisées les plus anciennes. A cet égard, la Haute Ville, ses quartiers périphériques et les espaces localisés le long des axes RT40 et RT10 sont desservis. Il permet la collecte d'effluents domestiques et d'activités (restauration, hôtellerie, camping, etc.).

Localisation du réseau communal de collecte des eaux usées et du réseau d'irrigation du Gold de Sperone

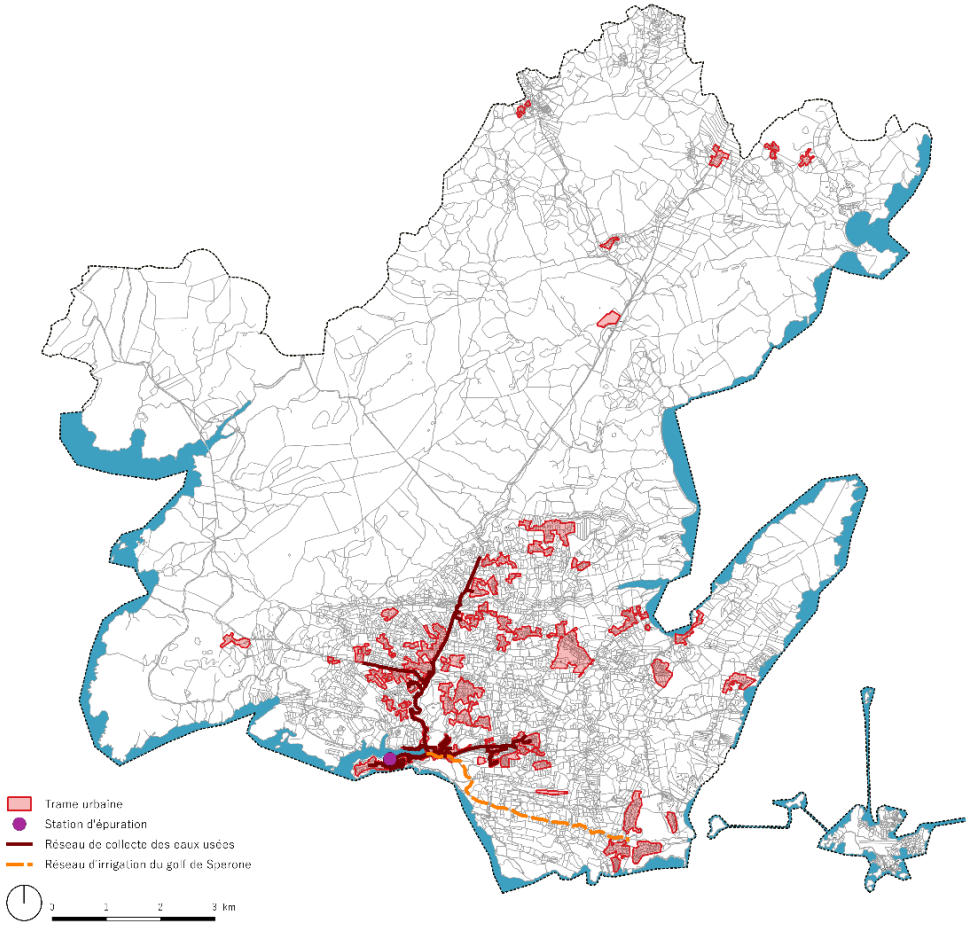

Après collecte et refoulement le cas échéant, les effluents sont assainis par la station d'épuration (STEP) communale de Pozzu verdu (quai Sud de la marine). Cette station construite sur 3 étages en dessous du niveau de la mer et sur une superficie de terrain relativement restreinte couvre l'ensemble des écoulements de la ville et ses extensions, et utilise une technique d'épuration de haute technologie. Sa réalisation résulte de la mise en œuvre du programme de travaux arrêté dans le cadre de l'élaboration du zonage d'assainissement communal.

Mise en service courant 2012, la STEP dispose d'une capacité nominale de traitement[101] de 15 000 Équivalent-Habitants (EH)[102]. L'épuration des eaux usées repose sur un traitement combiné de boue activée (en hiver) et de filtration membranaire (en été).

Ce système d'assainissement va au-delà des impositions préfectorales et européennes en la matière et s'inscrit dans la politique de préservation de qualité des eaux marines.

En période hivernale, la STEP est mobilisée à hauteur de 50% de ses capacités hydrauliques[103] et à hauteur de 15% à 20% de ses capacités organiques[104]. Toutefois en période de pointe estivale, cette dernière connait de ponctuels dépassements de charge organique[105].

La charge organique apparait ponctuellement anormalement élevée et non représentative d'effluents domestiques. En 2013, les résultats de l'autosurveillance de la STEP pour la période estivale mettent en évidence la présence en quantité très importante de graisse, ce qui laisse à supposer une mauvaise utilisation de bac à graisses par les restaurateurs. Une meilleure gestion des graisses apparait donc indispensable au bon fonctionnement des dispositifs de traitement.

Par ailleurs, lors des épisodes pluvieux, de fortes entrées d'eaux parasites liées à de mauvais raccordements et à des réseaux non étanches ont pu être constatées en entrée de station. Ces non-conformités peuvent contribuer à l'augmentation de la pollution bactériologique dans les milieux naturels.

101 La capacité nominale théorique d'une station d'épuration correspond à la charge polluante théorique maximale admissible par la station d'épuration exprimée au travers de paramètres organique (quantité de matières à traiter) et hydraulique (débit de matières à traiter).

102 La STEP peut ainsi traiter une charge organique théorique de 900 kgDBO5/j. La charge hydraulique théorique pouvant être prise en charge est quant à elle de 1 200 m3/j.

103 La capacité hydraulique nominale théorique de la station correspond au débit théorique maximal admissible par la station.

104 La capacité nominale organique théorique de la station correspond à la charge de matières polluées pouvant être prise en charge par la station.

105 En 2013, en période de pointe estivale, la charge organique maximale constatée en entrée de station était de 1106kg/j. La charge hydraulique traité était quant à elle de 1200m3/j.

Des opérations de réfection du réseau inscrites au zonage d'assainissement ont été engagées, ce qui a permis de réduire de manière significative les percolations d'eau de pluie.

Une fois traités, les effluents sont rejetés par un émissaire dans le port de Bonifacio. Par ailleurs, en 2013, l'ensemble des contrôles de qualité effectués tant sur les rejets en mer ont été conformes à l'arrêté préfectoral, de même que la qualité des boues issues de la STEP.

Conformément au scénario d'aménagement retenu au zonage d'assainissement communal, la commune a financé en 2013 la réalisation d'un réseau gravitaire afin de raccorder le secteur de Cartarana, où plusieurs dispositifs d'assainissement autonome ont été contrôlés non conformes par les services du SPANC.

Les travaux d'extension des réseaux en direction de Cavallo-Morto ont également été achevés en 2014, permettant ainsi la collecte des effluents domestiques et d'activités générés le long des RT40 et RT10.

Afin de limiter les rejets d'eau dans le port, la municipalité souhaite s'engager dans une démarche de valorisation des eaux traitées. Un projet de réutilisation de l'eau épurée pour irriguer le Golf de Spérone a été acté par arrêté préfectoral en Décembre 2015 et les travaux finalisés en Novembre 2017.

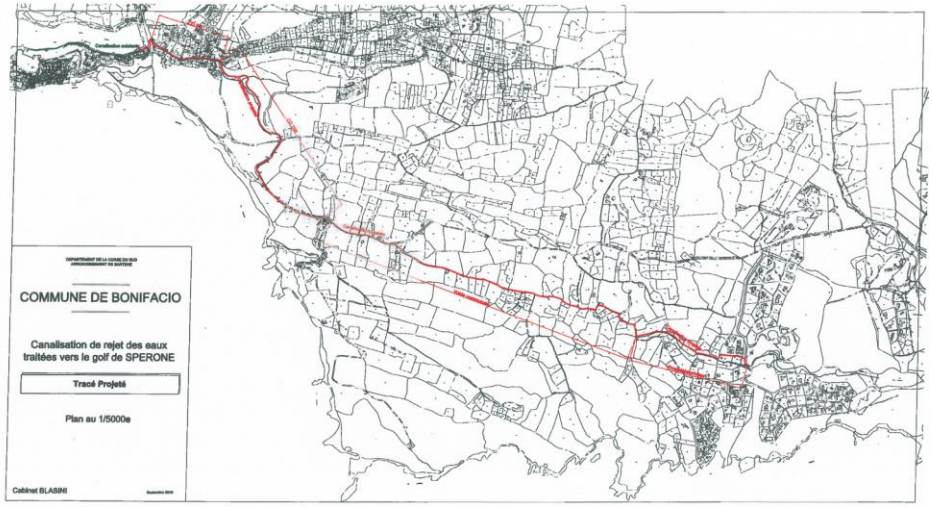

Tracé du réseau d'irrigation du Golf de Sprone

Des réseaux d'assainissement collectif privés permettant une prise en charge des effluents générés sur le domaine de Sperone et sur l'île de Cavallo

À l'origine, les secteurs de Ciapilli, des Hauts de Sperone, de Falatte et le club house disposaient d'un système d'assainissement individuel. Suite à l'urbanisation du secteur de Piantarelle, un réseau d'assainissement collectif a été réalisé afin de répondre à l'enjeu de bonne qualité des eaux côtières.

A ce jour, l'ensemble du domaine de Sperone est raccordé au système d'assainissement collectif, exception faite de deux constructions encore en attente de raccordement à Ciapilli[106]. En amont de la station de traitement, le réseau est équipé de postes de relevage permettant le transit des effluents collectés.

La station d'épuration de Sperone-Piantarella dispose à ce jour d'une capacité de 1600 EH. Elle fonctionne selon un traitement physico-chimique. En 2013, elle disposait d'un niveau de performance conforme à la réglementation en vigueur, et la charge maximale organique constatée en période de pointe est de 1500 EH.

Après assainissement, l'eau traitée est ensuite acheminée en extérieur vers les bassins de filtration avant d'être envoyée dans la retenue d'eau du golf. Dans un souci de valorisation de la ressource « eau », l'eau assainie est destinée à l'arrosage du parcours de golf.

L'île de Cavallo est également dotée d'un réseau d'assainissement collectif des eaux usées, permettant la collecte des effluents générés sur l'intégralité de l'île.

Mise en service en 2012 suite à sa mise aux normes, la station de traitement du secteur de Cavallo dispose à ce jour d'une capacité de 1500 EH. Elle fonctionne selon un traitement physico-chimique.

En 2013, la charge maximale organique constatée en période de pointe était de 1300 EH, ce qui porte sa capacité résiduelle en période de pointe à 200 EH. Sur cette même période, elle disposait également d'un niveau de performance conforme à la réglementation en vigueur. Après assainissement, l'eau traitée est ensuite évacuée dans l'étang de Greco.

Qu'il s'agisse de dispositifs collectifs ou privés, il convient de souligner un fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif satisfaisant et un dimensionnement des réseaux et stations d'épuration qui répondent aux besoins

106 George Devez, directeur du Golf de Sperone.

actuels. Toutefois, la municipalité devra veiller à la cohérence du projet développement communal avec la capacité du réseau public dont elle a la responsabilité, afin de limiter autant que possible le développement des dispositifs d'assainissement non collectif.

PPP. L'assainissement non collectif

Les secteurs actuellement non desservis par l'assainissement collectif concernent de nombreuses constructions diffuses implantées sur le plateau, dont le raccordement au réseau public paraît inopportun au vu de leur éloignement au réseau d'assainissement collectif existant. L'assainissement des eaux usées générées par ces constructions est assuré par des installations d'assainissement individuel.

La gestion du Service Publique d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été déléguée par affermage à la Société des Eaux de Corse (KYRNOLIA - SEC) qui assure pour le compte de la commune :

> Le contrôle technique de conception, d'implantation et de bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités ;

> Le diagnostic et le contrôle périodique de bon fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations existantes.

Sur la période 2011-2018 1292 installations ont été contrôlées et seulement 85 installations étaient conformes à la réglementation en vigueur (6,5%) et 44 installations ont été identifiées comme polluantes (3,4%). **La grande majorité des installations contrôlées ont reçu un avis défavorable lors de cette campagne de contrôles.**

La carte d'aptitude des sols qui définit dans les zones prévues en assainissement non collectif les filières adéquates de traitement et d'élimination des eaux usées domestiques, a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du zonage d'assainissement communal. Son étude révèle que l'intégralité du territoire bonifacien dispose de sols aux aptitudes peu favorables à la mise en place d'assainissement autonome utilisant les sols en place (sols de faible épaisseur, peu perméables, importante topographie, exutoire non pérenne, etc.).

QQQ. La gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales bonifaciennes est assurée en régie par les services techniques municipaux, qui assurent notamment l'entretien des réseaux. A Bonifacio, le réseau de collecte des eaux pluviales repose sur un faible linéaire desservant les tissus les plus anciens et leurs extensions périphériques (du COSEC à Saint-Julien). Sur le reste du territoire, la gestion des eaux pluviales se fait au plus proche du cycle de l'eau et repose sur l'infiltration naturelle et progressive des eaux dans le sol. Dans les secteurs les moins perméables, les eaux de pluie tendent à ruisseler jusqu'à nourrir les nombreux cours d'eau intermittents du territoire.

A l'image du réseau d'assainissement des eaux usées, seules la Haute Ville et ses quartiers périphériques sont actuellement desservis :

> **La Haute Ville** : Au sein de la Haute Ville, la gestion des eaux pluviales repose majoritairement sur d'anciens ouvrages génois. Dans les quartiers les plus pittoresques de la vieille ville, ces dispositifs d'antan sont encore en partie perceptibles. Les gouttières sur arc-boutant et les génois[107] assurent la collecte des eaux pluviales. Même si certains ont été condamnés, de nombreux génois sont encore aujourd'hui indispensable à la bonne gestion des eaux pluviales sur la Haute Ville, malgré leur ancienneté.

  Toutefois, certains génois apparaissent dégradés et pour la plupart connectés au réseau d'eaux usées, ce qui a d'importantes implications sur la bonne gestion des eaux pluviales et des eaux usées.

> **La Marine** : le quartier de la marine est exclusivement assaini par un réseau peu profond se rejetant directement et indépendamment des autres quartiers desservis dans le port.

> **Du Cosec à la Marine**, le long de la RN196 : les eaux pluviales générées sur les quartiers périphériques présents le long de la RN 196, du COSEC à la marine, sont collectées par l'intermédiaire d'une canalisation implantée sous la voie. A noter que l'accumulation de sables en entrée de regard rend l'évacuation des eaux de pluie ponctuellement difficiles.

> **De Cartarana à Saint-Julien** : De Cartarana à Arenaggio, d'anciens canaux d'irrigation en pierres sèches permettent la collecte et l'évacuation des eaux de pluie en direction du port. Ces anciens canaux jouent un rôle

107 Cavités bétonnées génoises situé sous les loggias ayant fonction de citerne

indispensable dans le drainage des eaux de pluie mais sont peu entretenus, ce qui tend à nourrir le risque de montée des eaux. Sous la RD68, une canalisation d'eau pluviale garantit également la collecte des eaux de pluie ruisselant sur la chaussée.

Dans l'optique de maîtriser les débits de ruissellement au sein des secteurs actuellement desservis, un diagnostic complet du réseau a été réalisé en 2010. Ce dernier a mis en évidence de nombreux points noirs (intrusion d'eaux usées dans le réseau pluvial, sous-dimensionnement des canalisations, etc.) nécessitant d'importants aménagements pour tendre à l'amélioration de ces fonctionnalités hydrauliques, en particulier au niveau de la Haute Ville.

Plusieurs des interventions préconisées à l'issue du diagnostic ont d'ores-et-déjà été réalisées à ce jour. Afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique du réseau de la Haute Ville et de limiter les mélanges d'effluents, plusieurs interventions de rénovation et de séparation des réseaux ont été réalisées sur le secteur de l'hôtel de ville et de la médiathèque.

Une vaste opération de rénovation des réseaux a également été mise en œuvre dans le cadre du réaménagement du quai Jérôme Comparetti et du quai Sutta-Portigliola. Sensible à l'intrusion d'eau de mer, ces réseaux provoqués d'importantes intrusions d'eau claire parasite susceptibles de remettre en cause le bon fonctionnement de la station d'épuration (dépassement de charge).

Par ailleurs, l'ancien réseau d'irrigation utile à la gestion des eaux pluviales au niveau de Cartarana et de Saint-Julien, à fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation, permettant un meilleur écoulement des eaux.

En tout état de cause, ces aménagements permettent d'ores-et-déjà une prise en charge satisfaisante des eaux de ruissellement générées par les constructions existantes.

Lors de l'actualisation de l'Etat Initial de l'Environnement du PLU de Bonifacio en Septembre 2018, un marché public visant la réalisation d'un diagnostic des réseaux et l'élaboration d'un Schéma Directeur et Zonage des eaux pluviales avait été lancé. Celui-ci prévoit :

- Phase 1 : Etat des lieux
- Phase 2 : Diagnostic et modélisation
- Phase 3 : Schéma Directeur et zonage des Eaux Pluviales

Les gouttières sur arc-boutant dans la haute ville

67. Les risques technologiques, pollutions et nuisances

Activité	Établissement	Lieu Exploitation
Station-service	SARL Gazano	Quai Comparetti
Station d'avitaillement	Société Elf Corse	Ile Cavallo
Garage	SARL Botti	RN 198
Exploitation de carrière	Techno-Minéral	Lieu-dit Bories
Activités hospitalières	Hôpital de Bonifacio	Lieu-dit Valle
Dépôt pétrolier Distribution de carburants	SARL Distribution de carburants	Zone artisanale Musella
Exploitation de carrière	Société Agrégat Sud	Lieu-dit Cuponu
Laverie-Pressing	Le Lavoir de la Marine	Quai Comparetti
Carrière sèche ornementale	Société Techno Plus	Lieu-dit Canali Sud
Déchetterie municipale	Mairie de Bonifacio	Zone artisanale Musella
Dépôt de matériel	Société insulaire de construction	Zone artisanale Musella

Source : répertoire des Installations classées, base de données Basias, DDRM 2A 2012, Porté à connaissance 2013

RRR. Des ICPE principalement liés aux activités d'exploitation carrière

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) désignent les activités qui présentent des inconvénients ou des dangers potentiels pour le voisinage ou pour l'environnement (pollutions ou nuisances : odeurs, bruits, rejets, etc.).

Celles-ci sont soumises au régime de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation préalable, qui prévoit selon les cas, l'élaboration par les exploitants d'une étude des dangers, exposant notamment les dangers et effets sur l'environnement que peut engendrer l'installation en cas d'accident.

Sur la commune de Bonifacio, trois installations classées non Seveso ont été répertoriées.

Installations classées répertoriées sur la commune

Régime ICPE	Activité	Établissement	Lieu Exploitation
Autorisation	Exploitation de Carrière	Carrière Techno-Minéral	Lieu-dit Canali
Autorisation	Exploitation de Carrière	Société Agrégat Sud Corse	Lieu dit Cuponu Porto-Vecchio et Bonifacio
Déclaration	Pisciculture	Ferme Marine de Santa Manza SCA	Lieu-dit Sant'Amanza

Source : http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/

SSS. Un important transit de matières dangereuses via la RN198

Le Transport de Marchandises Dangereuses (TMD)[108] regroupe aussi bien le transport de matière par voie routière, ferroviaire, aérienne, fluviale et maritime que le transport de matière via des canalisations.

A Bonifacio, le risque d'accident de transport de matières dangereuses résulte principalement d'un important transit d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés en provenance du dépôt pétrolier de la Marana en Haute-Corse (livraisons à domicile des particuliers, ravitaillement des stations-services, etc.).

L'acheminement des hydrocarbures s'effectue exclusivement par la RN 198, seul axe reliant Bonifacio à Bastia. En période estivale, cet axe connaît un accroissement exponentiel du trafic routier, ce qui renforce les probabilités de survenance d'un accident.

TTT. Une absence de sols pollués

A Bonifacio, aucun site pollué ou présentant un risque de pollution n'a été répertorié au sein de la base de données BASOL[109].

En revanche, 32 sites industriels susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement ont été répertoriés au sein de la base de données BASIAS[110].

Sur ces 32 sites, 14 établissements encore en activité sont identifiés et sont susceptibles en cas d'accident. Sur les 18 établissements restants ayant cessés leur activité, aucune pollution avérée n'a été identifiée.

UUU. Des nuisances et pollutions de l'air principalement liées aux trafic routier et maritime

Des pollutions atmosphériques renforcées en période estivale

La Corse bien que peu industrialisée peut être confrontée de façon très localisée à une pollution atmosphérique, pouvant provenir en particulier de la circulation automobile, des transports maritimes, des bateaux de plaisance ou encore des centrales thermiques pour ne citer que les plus importantes.

L'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air Qualitair Corse[111] en Corse (AIRAQ) créée le 17 octobre 2003 est chargée de la surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble de l'île au travers d'un réseau de stations fixes et mobiles qui mesurent en continu les teneurs et l'évolution des polluants de l'air[112].

Les stations de mesures les plus proches de Bonifacio se situent à Ajaccio. Cinq stations de mesures fixes permettent de disposer d'un état des lieux de la qualité de l'air. Toutefois, les données collectées reflètent les concentrations en polluants atmosphériques d'une grande agglomération de 65 000 habitants qui accueille plus de la moitié de la population permanente de Corse du Sud[113].

Néanmoins, les constatations pouvant être obtenues de données collectées sur Ajaccio ne peuvent être considérées comme représentatives de la qualité de l'air d'une commune d'environ 3000 habitants telle que celle de Bonifacio.

En revanche, dans le cadre du suivi de la qualité de l'air dans les zones à forte affluence touristique, la commune de Porto-Vecchio, en 2006-2007, a fait l'objet des

108 Une marchandise dangereuse est une matière ou un objet qui, par ses caractéristiques physico-chimiques (toxicité, réactivité...) peut présenter des risques pour l'homme, les biens et/ou l'environnement. Tous les jours, une grande variété de marchandises dangereuses est transportée, dont la majeure partie (80%) est destinée à des usages industriels. Ces marchandises peuvent être transportées sous forme liquide ou solide. Ces substances ont souvent une concentration et une agressivité supérieures à celles des usages domestiques. Les principales conséquences engendrées par la survenue d'un accident lors du transport de marchandises dangereuses sont : un incendie, un dégagement de nuage toxique, une explosion, une pollution du sol et / ou des eaux (fuite de produit liquide).

109 Inventaire des sites et sols pollués ou potentiellement pollués identifiés appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif réalisé par l'état.

110 Inventaires des sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

111 Le Ministère chargé de l'environnement est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique nationale de surveillance, de prévention et d'information sur l'air. Ainsi, la loi LAURE (Loi sur l'Air et Utilisation Rationnelle de l'Énergie) fixe les objectifs de la surveillance de l'air au niveau national depuis le 30 décembre 1996. Dans ce cadre et localement, la surveillance des polluants atmosphériques et l'information relative à la qualité de l'air sont confiées à des associations regroupant des organismes agrées que sont l'État, les collectivités territoriales, les industriels, les associations ou bien encore les experts.

112 Le dioxyde d'azote (NO2), l'ozone (O3), les particules fines (PM10) ou encore le dioxyde de soufre (SO2).

113 L'analyse des concentrations en polluants atmosphériques mesurées sur l'ensemble des stations fixes d'Ajaccio, lors de la campagne de mesure de 2013, permet de relever des concentrations atmosphériques supérieures aux objectifs de qualité pour la majorité des polluants recherchés.

campagnes de mesure et d'évaluation de la qualité de l'air en hiver et période d'affluence estivale.

Il apparaît que les teneurs en Ozone sont relativement importantes le long des axes de communication, notamment la RN198, reliant Porto-Vecchio à Bonifacio, où le trafic est saturé en période estivale. Ces dernières sont plus réduites en hiver, ce qui est à mettre en relation avec une baisse de la fréquentation touristique. Les moyennes saisonnières réalisées témoignent de dépassements ponctuels des seuils réglementaires le long des axes routiers. Il apparait toutefois que les concentrations en polluants se dissipent et se dispersent rapidement lorsque l'on s'en éloigne du réseau viaire.

Même si Bonifacio paraît disposer d'un dynamisme démographique moindre[114], elle n'en est pas moins touristique que sa commune voisine de Porto-Vecchio, dont les études menées sur la qualité de l'air paraissent représentatives de Bonifacio.

La qualité de l'air sur la commune de Bonifacio peut être qualifiée de satisfaisante, mais peut connaitre des dégradations ponctuelles en période estivale, le long des axes routiers structurants du territoire. Le profil parfois encaissé de la RN196 (au niveau de la basse-ville) et de la RN198, apparaît peu favorable à la dispersion des polluants de l'air, ce qui peut conduire des dégradations localisées.

En tout état de cause, afin de ne pas augmenter les émissions polluantes le long de ces axes et réduire le trafic automobile, notamment en période estivale, il est nécessaire d'engager des actions favorables à la mise en œuvre de solutions alternatives à l'utilisation de la voiture particulière.

Les nuisances sonores en lien avec le trafic automobile et maritime

En l'absence d'entreprise industrielle de grande envergure et compte tenu de l'isolement de la zone d'activités de Musella vis-à-vis des espaces résidentiels, le trafic automobile et maritime apparaît être la principale source de nuisances sonores.

Le port de Bonifacio accueille diverses activités pouvant être source de nuisances ponctuelles pour les quartiers périphériques de la marine. En effet, le stationnement des navires laissant tourner leurs moteurs peut conduire à des gènes non négligeables ; des nuisances qui sont à mettre en lien avec les activités touristiques, de plaisances, de pêches ou de transports de personnes.

La loi du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit prévoit également le classement des infrastructures routières en fonction des nuisances sonores émises. Il détermine sur les secteurs directement affectés les mesures d'isolement s'imposant pour assurer la protection des individus.

A Bonifacio, seul un tronçon de la RN 196 est concerné par ce classement : le tronçon compris entre le giratoire et l'intersection avec la départementale 58 est classé en catégorie 4, et la largeur affectée par le bruit est de 30 mètres (arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1998).

68. Une gestion de déchets de plus en plus performante

Afin d'améliorer la gestion des déchets, de favoriser le recyclage, de limiter la mise en décharge, d'éviter la formation de dépôts sauvages et de réduire les coûts de transport de ces derniers, un Plan Interdépartemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Corse (PIEDMA) a été approuvé en 2002.

Un nouveau Plan de Gestion et de Prévention des Déchets Non Dangereux (GPDND), se substituant au PIEDMA a été adopté en 2014. Il a pour objectif d'orienter et de coordonner les actions à mener par les pouvoirs publics et les acteurs économiques en matière d'information, de prévention, de collecte et de traitement des déchets non dangereux jusqu'en 2024.

Afin de répondre au meilleur compromis technico-économique, sociétal et environnemental, le PGDND a retenu un nouveau principe de découpage territorial, pour la collecte et le traitement des déchets en 3 bassins de vie : le bassin nord, ouest et sud.

A horizon 2024, chaque bassin sera organisé autour d'un centre de regroupement comprenant : une station de transfert des déchets ménagers résiduels, une déchetterie principale (en sus des déchetteries de proximité), un centre de regroupement des matériaux recyclables et un centre d'enfouissement.

Pour la zone sud, dont fait partie Bonifacio, le PGDND préconise l'implantation d'un centre d'enfouissement et d'un centre de regroupement des matériaux recyclés, néanmoins leur localisation reste encore à définir.

114 Environ 2 950 habitants à l'année, une population estivale multipliée par 5.

La commune adhère au Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Déchets de l'Extrême Sud Corse (SITDESC) créé en 1999. Il intervient également sur les communes de Porto-Vecchio, Lecci, Figari, Sotta et Pianottoli-Caldarello.

Le SITDESC est chargé, pour le compte de ces adhérents, de la valorisation et du traitement des déchets ménagers ainsi que la mise en place d'une politique de prévention. Cette compétence, a été déléguée SYVADEC (syndicat régional créé en 2007 à l'initiative du PIEDMA).

La collecte des déchets reste néanmoins de compétence communale et est assurée en régie par les services techniques municipaux. La collecte des ordures ménagères et du tri-sélectif répond de manière satisfaisante aux besoins et aux caractéristiques du territoire.

A ce titre, au niveau du centre-ville (ville intra-muros et extérieure), les bonifaciens bénéficient d'un enlèvement des déchets en porte-à-porte. Ces collectes permettent de capter sélectivement les déchets, via la mise à disposition de conteneurs dédiés aux ordures ménagères et aux emballages légers et papiers.

La ville centre est également équipée de 16 points d'apport-volontaire répartis entre la Haute-ville et la Marine, permettant également de collecter le verre. A noter que depuis 2012, en collaboration avec le SITDESC et le SYVADEC, la commune s'est engagée, dans le cadre d'un chantier d'insertion, à la mise en œuvre d'une politique de recyclage du verre auprès des commerçants. Cette démarche s'inscrit dans la politique de développement durable Agenda 21 engagée par la commune en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sur le reste des secteurs habités, un réseau de containers à déchets ménagers et de tri permettent une collecte sélective en apport-volontaire.

Le ramassage des déchets répond également à la saisonnalité des besoins. En période estivale, le ramassage est effectué 7 fois par semaine au travers de deux circuits classiques[115] ; tandis qu'en basse saison, il est abaissé à 5 fois. Durant la haute saison, deux tournées supplémentaires à destination des commerçants sont également mises en place afin de répondre aux besoins supplémentaires générés par l'accroissement de la population.

Après collecte, les déchets sont acheminés au centre de transfert des déchets de Porto-Vecchio dans l'attente de transport vers le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Talonne ou de filières de valorisation adaptées. Réaménagé en 2013 lors d'une première phase de chantier, le quai de transfert vise avant tout à diminuer le trafic routier entre le CET de Talonne et les communes à l'extrémité de Sud de la Corse.

Une déchetterie située à la zone d'activités de Musella est à disposition des riverains pour y accueillir les déchets non pris en charge lors des ramassages traditionnels[116]. Cette dernière est également ouverte aux professionnels moyennant une redevance spéciale.

Cependant, les nombreux dépôts sauvages mettent les services techniques à rude épreuve[117]. La problématique des gravats de chantiers, jetés dans la nature et parfois en proie aux incendies, est un souci récurrent à Bonifacio malgré la mise en place de dispositif adapté.

Sur le territoire du SYVADEC, ce sont en moyenne 582 kg d'ordures ménagères qui sont produits par personne et par an. Les quantités de déchets produites par habitant sur l'année 2013 ont baissé de 12% par rapport à celles produites en 2010, ce qui les ramène aujourd'hui, et pour la première fois, en deçà de la moyenne nationale (590 Kg/hab./an).

Les chiffres de la production individuelle de déchets par habitant confirment l'impact positif de la politique développée en matière de prévention et de valorisation. Sur la période 2010-2013, on note une diminution de plus de 9 % de la production individuelle d'ordures ménagères, ce qui est un résultat plus qu'encourageant, face à l'extension continue du territoire de compétence du syndicat.

A cet égard, la gestion des ordures ménagères peut être qualifiée de satisfaisante sur l'ensemble du territoire de compétence du SYVADEC, comme en témoigne la réduction du ratio d'ordures ménagères par habitant.

115La gestion des déchets, site internet de la mairie de Bonifacio.

116 Encombrants, gravats, carton, bois, ferrailles, Déchets Ménagers Spéciaux, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, etc.

117 La gestion des déchets, site internet de la mairie de Bonifacio.

Bilan et éléments clés à retenir :

- Une ressource en eau et une architecture du réseau d'alimentation en eau potable satisfaisantes au regard des besoins actuels ;
- Un fonctionnement des différents systèmes d'assainissement collectif des eaux usées également satisfaisants ;
- De nombreux dispositifs d'assainissement non collectifs non conforme à la réglementation en vigueur, source de pollution ponctuelle ;
- Un réseau d'assainissement des eaux pluviales répondant exclusivement aux besoins actuels ;
- Des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) principalement liées aux activités d'exploitation carrière ;

Des nuisances renforcées en période estivale en raison d'un important trafic automobile tant sur la RN 196 que la RN 198 (voies bruyantes, dégradation ponctuelle de la qualité de l'air, etc.).

69. Synthèse des enjeux écologiques

Ainsi, au regard des milieux naturels présents sur la commune de Bonifacio, des périmètres de protection et d'inventaire identifiant les secteurs à forte valeur écologique, il a été possible d'identifier cinq niveaux d'enjeux écologiques sur le territoire, allant de faible à majeur.

Tableau de classification des enjeux environnementaux

Majeur	Fort	Moyen	Moyen à Faible	Faible
Réservoir de biodiversité selon la démarche de zonages environnementaux Frange littorale et Zones humides	Milieux agropastoraux	Maquis et boisements, carrières	Oliveraie, vignes, golf	Espaces artificialisés (dont champs photovoltaïques et camping)

L'évaluation des enjeux écologiques est essentiellement basée sur la nature de l'occupation du sol telle qu'elle a été cartographiée à l'issue des prospections de terrain et de la collecte des données existantes. Cette occupation du sol a été analysée aux vues de sa représentativité communale, de son fonctionnement écologique au sein de la trame verte et bleue et des habitats qu'elle représente pour la faune et la flore patrimoniale.

Afin de garder une cohérence avec les enjeux écologiques déjà connus sur Bonifacio, les réservoirs de biodiversité ont également été pris en compte dans la classe d'enjeu majeur. En effet, ils ont précédemment été identifiés en raison d'un intérêt important pour la biodiversité et le fonctionnement écologique du territoire. Ces espaces renferment dès lors des milieux plus favorables à la biodiversité.

Cette double approche permet de traduire au mieux les réalités du territoire en prenant en compte le fait que même à l'intérieur d'un réservoir de biodiversité d'enjeu majeur existent des espaces d'enjeu moindre (espaces artificialisés, bâti, etc) qui peuvent apparaitre à une échelle plus fine par l'occupation du sol. Ces espaces n'en restent pas moins identifiés comme des grands ensembles importants pour le fonctionnement écologique du territoire et la préservation de la biodiversité.

Les réservoirs de biodiversité de Bonifacio sont concentrés principalement sur les milieux littoraux et les zones humides. L'occupation du sol de Bonifacio laisse une large place aux maquis et boisements, avec plus de 80% de la surface communale.

A contrario, les milieux littoraux et zones humides, peu représentés sur le territoire, présentent une grande patrimonialité et relèvent d'un enjeu majeur.

Les enjeux écologiques

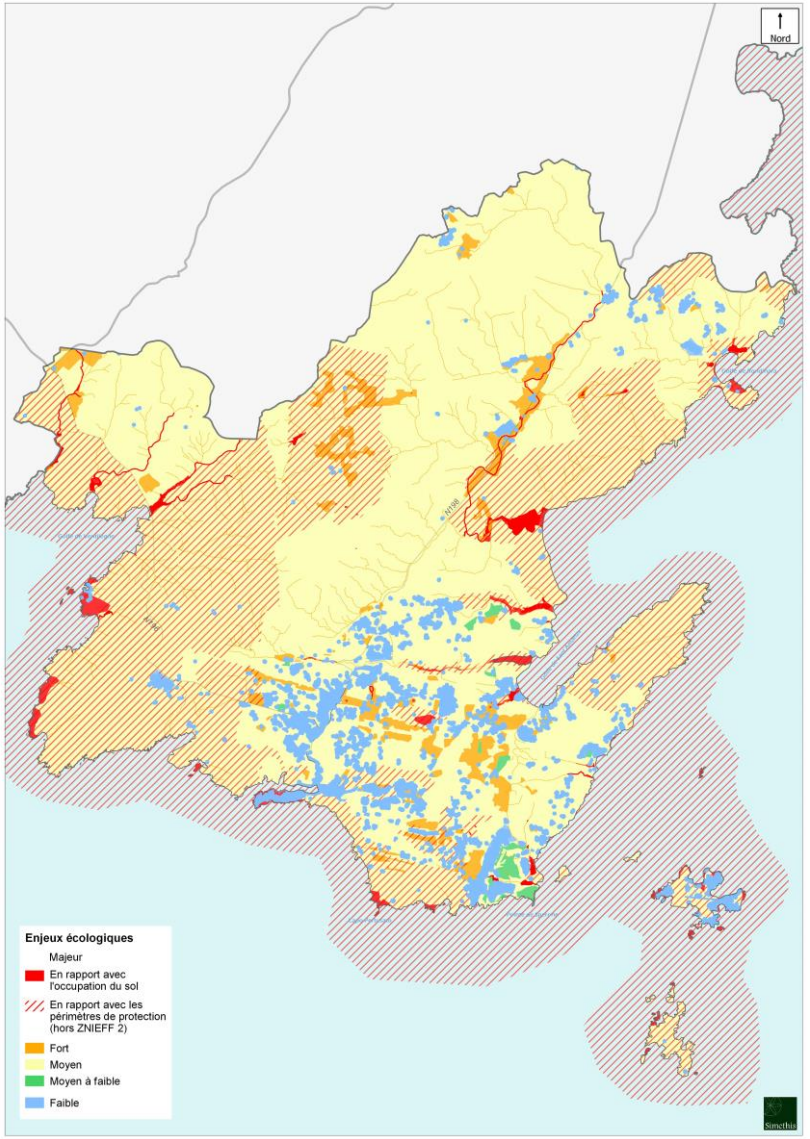

70. Synthèse des sensibilités environnementales du territoire

Bonifacio, située à l'extrême sud de la Corse, s'étend sur un vaste territoire triangulaire, entre plateau et montagne, comportant 77 kilomètres de linéaire côtier, présentant certaines caractéristiques parfois uniques, hautement qualitatives au plan écologique et paysager (développement d'une biodiversité rare), mais devant faire face aussi à certaines menaces (friabilité de la roche calcaire, fragilité ponctuelle du trait de côte, inondation localisée par remontée de nappe, végétation subforestière particulièrement combustible).

Au-delà de ces grandes qualités environnementales inscrivant la commune dans un contexte naturel et paysager remarquable, la commune de Bonifacio a aussi une situation particulière et stratégique en Corse, vouée à ce titre à assurer un certain développement, notamment touristique.

Dès lors, le plan local d'urbanisme devra concilier des enjeux parfois antagonistes : une protection (forte) des sensibilités environnementales du territoire et un développement (mesuré) de celui-ci ; développement indispensable au maintien de la vitalité économique, sociale et résidentielle de la commune.

Ce développement devra dès lors être envisagé dans une perspective de préservation de la lisibilité des paysages et du fonctionnement durable des écosystèmes, mais également de protection des personnes et des biens contre les risques naturels présents.

Les sensibilités environnementales du territoire

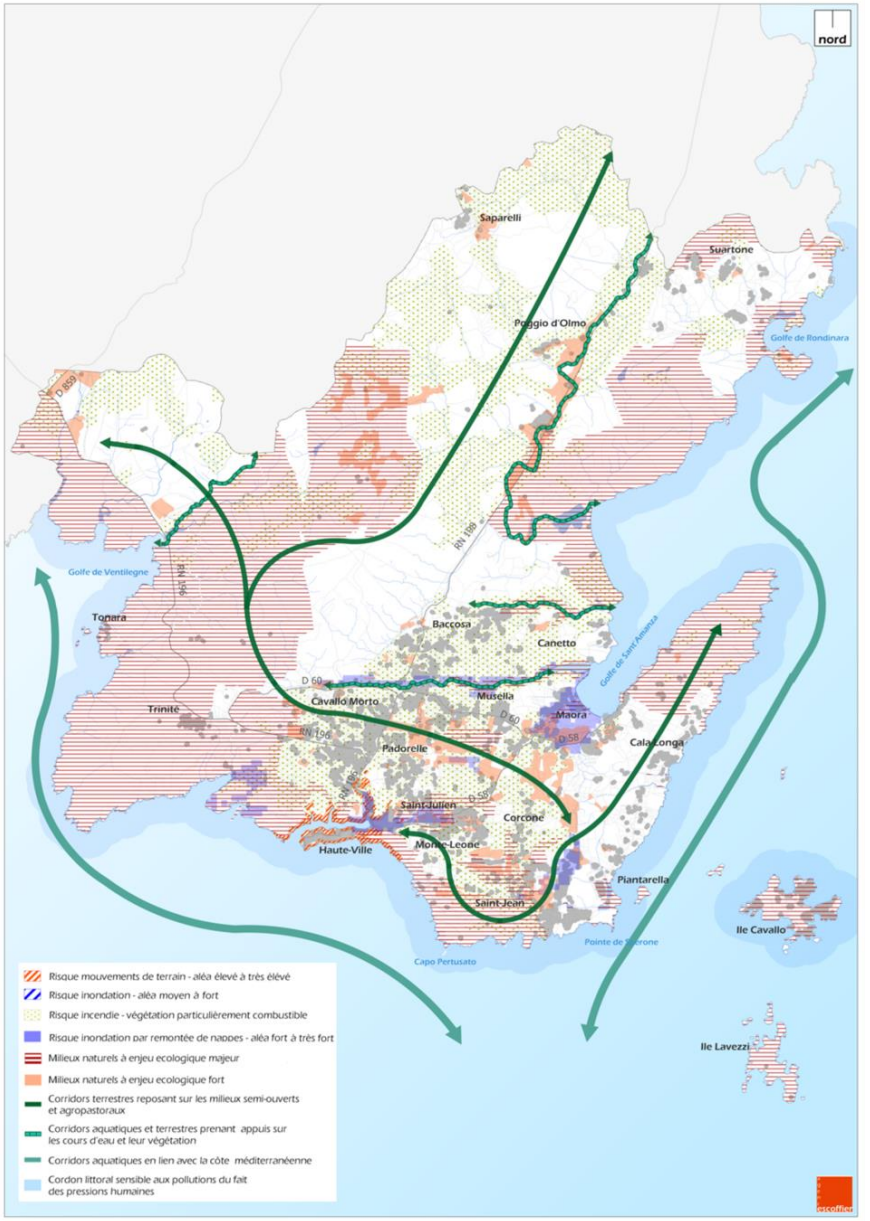

Synthèse des enjeux du diagnostic

Le paysage urbain et le parc logement

► **CINQ GRANDES TYPOLOGIES DE BÂTI IDENTIFIÉES :**

- **LA HAUTE-VILLE ET LA MARINE** : LIEUX HISTORIQUES, PATRIMONIAUX, DENSES, TOURISTIQUES ET VALORISÉS PAR DES AMÉNAGEMENTS RÉCENTS. CEPENDANT, LES HABITATIONS SONT, POUR LA MAJORITÉ, VÉTUSTES ET VIEILLISSANTES.
- **L'ARRIÈRE PORT** : ESPACE MULTIFONCTIONNEL DÉSORGANISÉ ET PEU MIS EN VALEUR ;
- **LE PLATEAU** : LE MITAGE DE L'URBANISATION INDUIT UN ENJEU PAYSAGER FORT DE CE SECTEUR ;
- **LES HAMEAUX** : STRUCTURATION URBAINE ORGANISÉE ET RESSERRÉE.

► **UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE A DEUX VITESSES** QUI INDUIT DES BESOINS PARTICULERS EN LOGEMENT ET EN HÉBERGEMENT

► **UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE**, NOTAMMENT DÛ AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUI ENTRAINE DE NOUVEAUX BESOINS EN TERMES DE LOGEMENT

► **UN PARC LOCATIF SOCIAL EN DÉVELOPPEMENT MAIS TOUJOURS INSUFFISANT** : LE MANQUE DE LOGEMENTS AUX LOYERS ABORDABLES FREINE L'INSTALLATION DE POPULATIONS JEUNES

► **UNE PART DE LOGEMENTS VACANTS TRÈS FAIBLE** QUI FREINE LA ROTATION RÉSIDENTIEL DES HABITANTS

► **UN ACCUEIL DE POPULATION PERMANENTE LIMITÉ** A CAUSE DE LA PRÉDOMINANCE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES (60% DU PARC LOGEMENT)

L'offre et le dynamisme économique

► **MUSELLA** : ZONE D'ACTIVITÉS ARTISANALES

► **UN PROFIL ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF**

►**UNE SAISONNALITÉ MARQUÉE** QUI GÉNÈRE DE NOMBREUX EMPLOIS SAISONNIERS PRÉCAIRES

► **LE TOURISME, UNE FORTE SPÉCIALISATION ÉCONOMIQUE :** LE TOURISME BALNÉAIRE, DE PLEINE NATURE, SPORTIF, CULTUREL ET PATRIMONIAL…

► **LA PÊCHE : UNE ACTIVITÉ HISTORIQUE ET CULTURELLE**

► **L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ DE PLAISANCE**

► **L'AGRICULTURE : UN SECTEUR D'ACTIVITÉ IDENTITAIRE** DE BONIFACIO

► **LE MORCÈLEMENT DES TERRES AGRICOLES** COMME ENJEU MAJEUR POUR LA FILIÈRE

► **UNE FORTE ÉCONOMIE PRÉSNETIELLE**

► **UN DÉCALAGE ENTRE LES CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT ET LES FLUX TOURISTIQUES**

► **OUNE OFFRE DE COMMERCES ET DE SERVICES DE PROXIMITIÉ CONCENTRÉE DANS LA VILLE**

Les équipements

► **UNE OFFRE RICHE D'ACTIVITÉS DE LOISIRS** QUI VISE À RÉPONDRE À LA FORTE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE BONIFACIO

► **DES PICS DE FRÉQUENTATION SUR CERTAINS SITES** QUI ENTRAINENT UNE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS, DES SÉJOURS MAIS AUSSI DES ESPACES NATURELS

► **UNE OFFRE LOCALE D'ÉQUIPEMENTS QUI ARRIVE À SATURATION** (ÉCOLES, CRÈCHES…)

Les déplacements

► **UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE À DEUX VITESSES** QUI INDUIT DES BESOINS DIFFÉRENTS, EN TERMES DE FONCTIONNEMENT URBAIN, SELON LES SAISONS

► **UN NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT SATISFAISANT EN VILLE MAIS UNE RÉPARTITION SPATIALE AUX EFFETS PERVERS** (CONGESTION DU CENTRE-VILLE EN PÉRIODE ESTIVALE)

► **UN NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT AUX ABORDS DES PLAGES INSUFFISANTS** QUI NE PERMET PAS DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION TOURISTIQUES EN PÉRIODE ESTIVALE

► **DEUX AXES STRUCTURANTS**, SURFRÉQUENTÉS EN PÉRIODE ESTIVALE, QUI DESSERVENT LA VILLE (T40 et T10) COMPLÉTÉ PAR UN RÉSEAU ÉTROIT DE DESSERTES LOCALES INADAPTÉ À LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUES

► **UN MAILLAGE PIÉTON PERFECTIBLE** (DE NOMBREUX CHEMINEMENTS INEXPLOITÉS) MAIS UNE ABSENCE DE PISTES CYCLABLES AMÉNAGÉES

Le paysage naturel et les enjeux écologiques

► **PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS PATRIMONIAUX**

► **DES ZONES HUMIDES À FORT ENJEU** DISSÉMINÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

► **LOI LITTORALE : BANDE DE PROTECTION LE LONG DU LITTORAL**

► **UNE PRÉDOMINANCE DE LA VÉGÉTATION DE MAQUIS ET DE BOISEMENTS**

► **LES MILIEUX AGROPASTORAUX FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ**

► **UN CHAPELET D'ÎLES PRÉSERVÉES À L'ÉTAT NATUREL** (À L'EXCEPTION DE L'ÎLE DE CAVALLO)

► **LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION** AUTOUR DES MONUMENTS HISTORIQUES

► **LE PIALE : UN ESPACE MIXTE** COMPOSÉ D'ESPACES URBANISÉS, D'ESPACES AGRICOLES ET D'ESPACES NATURELS

► **UNE URBANISATION DIFFUSE SUR LE PLATEAU** MENAÇANT LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

► **DES ESPACES AGRICOLES PRINCIPALEMENT CONCENTRÉS SUR LE PLATEAU**

► **DES ESPACES URBANISÉS PEU DENSES, POTENTIELLEMENT FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ** DU FAIT DE PARCELLES COMPORTANT DE GRANDS ESPACES VERTS ET DES VERGERS

Les risques

► **LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN ET D'ÉROSION** (ROCHE CALCAIRE FRIABLE SUR LE PLATEAU)

► **LE RISQUE D'INONDATION** (SECTEURS DE LA MARINE, LES COURS D'EAU ET PRÉSENCE DE PLUSIEURS POINTS BAS SENSIBLES AUX REMONTÉES DE NAPPES).

► **LE RISQUE D'INCENDIE** DÛ À UNE VÉGÉTATION SUBFORESTIÈRE PARTICULIÈREMENT COMBUSTIBLE

Les réseaux

► **UNE RESSOURCE EN EAU ET UNE ARCHITECTURE DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SATISFAISANTE** AU REGARD DES BESOINS ACTUELS

► **UN FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ÉGALEMENT SATISFAISANTS**

► **DE NOMBREUX DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS NON CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR**, SOURCE DE POLLUTION PONCTUELLE

► **UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES RÉPONDANT EXCLUSIVEMENT AUX BESOINS ACTUELS**
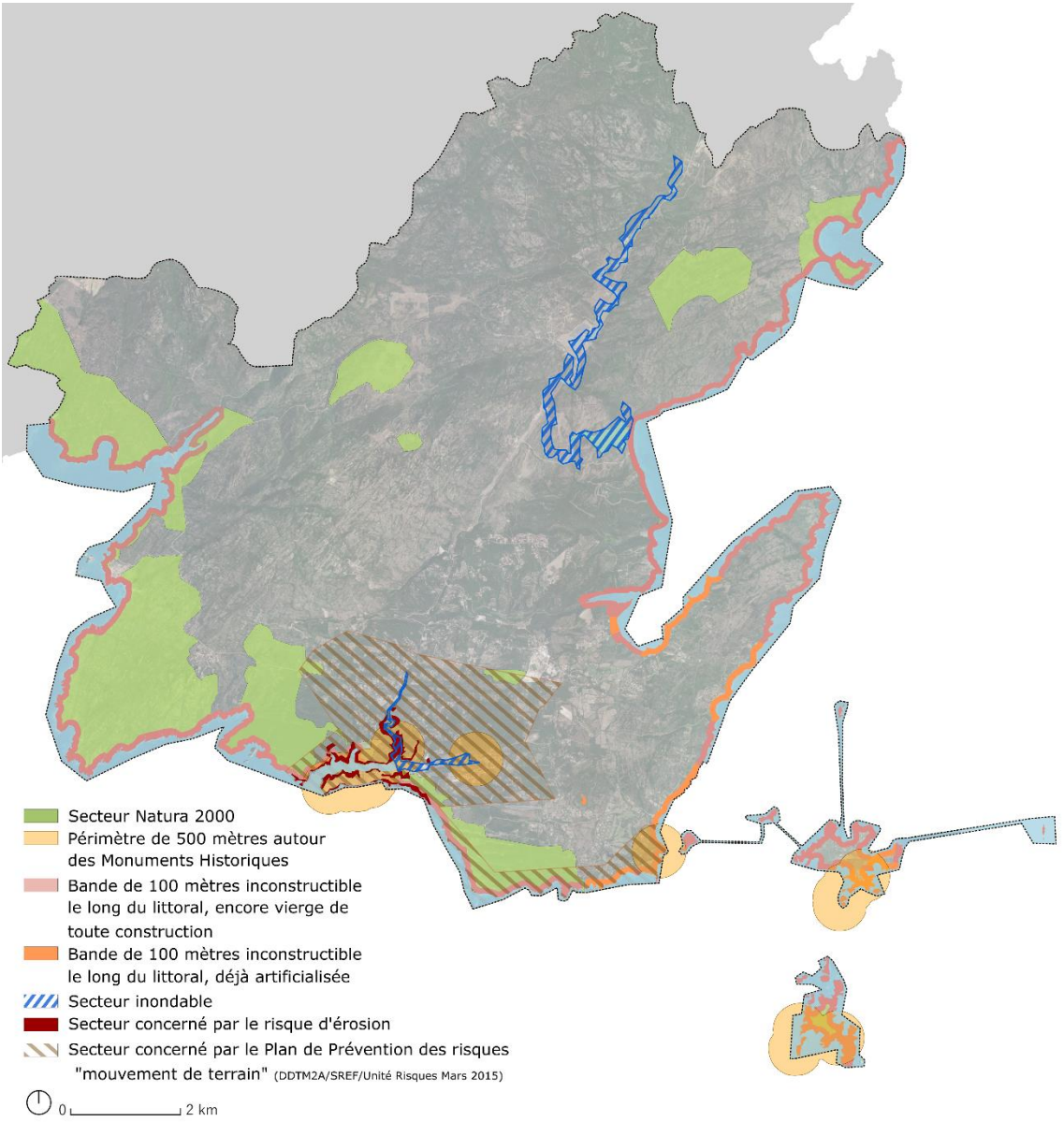
► **UNE DÉFENSE INCENDIE À RENFORCER**